

BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ



17^e ANNÉE - N° 1 JANV. - MARS 1930

BULLETIN

DES

AMIS DU VIEUX HUÉ

DIX-SEPTIÈME ANNÉE — 1930



HANOI-HAIPHONG
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT
1931



LES NIDS D'HIRONDELLES

Les Salanganes et leurs nids comestibles

par le Dr A. SALLET

La septième urne dynastique du temple Thê-Miêu dans le palais impérial de Hué porte le nom de Tuyên-Đĩnh 宣鼎. Elle retient parmi les détails qui la décorent un certain motif représentant des oiseaux qu'identifient les caractères 燕窩 YÊN OA. Il s'agit donc des Salanganes, c'est-à-dire des oiseaux aux nids comestibles. Ce sont des espèces qui fréquentent les grands rochers marins, côtes des continents ou écueils des îles dépendant de la mer de l'Est, laquelle pourrait être la partie Sud de la mer de Chine allant s'étendre parmi les archipels de l'Insulinde et de la Polynésie.

Le dessin dont se marque le relief du bronze soulevé est charmant : il retient deux oiseaux dirigeant leur vol vers de hauts rochers à pic dont le pied est battu par le flot d'une mer troublée. Des cavités creusent ces masses et, sur les parois, dans les coins et les replis, s'accrochent des nids parmi lesquels de minuscules oiseaux paraissent manifester une impatiente attente.

Les Salanganes et leurs nids méritaient bien de figurer sur les grandes urnes du Palais au milieu des détails jugés dignes de remarque parmi les choses et les conditions relevant du pays d'Annam. Dans le nombre des nids qui s'exportent à travers le monde d'Extrême-Asie pour les tables des riches et des grands, on sait que ceux des côtes de la vieille Cochinchine sont tenus en particulière estime.

Il est inscrit en Annam, parmi les mets acceptés avec faveur pour les repas du Souverain, huit productions particulières qui sont de provenance indigène et que l'on nomme **Bát trân 八珍**, " les huit précieuses » (1). On les indique ainsi :

1° — 3!4 窠	Yến sào,	Nids de salanganes.
2° — 海參	Hải sâm,	Holothuries (1).
3° — 鮑魚	Bào ngư,	Poisson du genre cá hươn mariné suivant des règles (2).
4° — 蠔鼓	Hàu xì,	Grand huître (3).
5° — 鹿筋	Lộc cần,	Tendons de cerf (4).
6° — 九孔	Cửu khổng,	Haliotide (5).

(1) « Ces nids sont situés sur les rochers des îles en mer. Il y en a de deux sortes, les uns sont blancs, les autres jaunes. Ils sont formés par les salanganes. C'est le meilleur des huit mets royaux **八珍 Bát trân** (L. SOGNY — *Les Urnes dynastiques du palais de Hué — Notice descriptive* ». B.A.V.H. 1, 1914, p. 28).

(1) Hải sâm 海參 « ginseng de mer ». — Les holothuries, biches marines, sont des échinodermes sans test, dont les espèces limivores sont familières des fonds à vase ou des zones madréporiques. Il en existe en Annam (lagune de Lang-Cô, par exemple.) En Chine, où l'on en exporte surtout de la Polynésie, on compte jusqu'à 10 espèces intervenant sur le marché et dont les préparations desséchées prennent le nom de *trépangs*. Le *Bản thảo cương mục* des matières médicales chinoises lui donnent l'appellation: Hải qua bì 海瓜皮, « écorces de concombre de mer ».

(2) Bào ngư 鮑魚. — Les *Bản thảo* inscrivent un poisson que l'on fait sécher puis mariner dans du sel. Ce produit régularise les règles des femmes dysménorrhéiques. Il a quelques autres vertus médicinales.

(3) Hàu xì 蠔鼓. — Désignerait une huître d'une espèce sur laquelle je ne possède aucun détail valable pour une détermination. Les huîtres sont fréquemment entretenues dans les lagunes ou les mares des terres à mangrove. Bien souvent leur récolte s'opère librement dans les rochers des côtes.

(4) Lộc cần 鹿筋 (annam. : *gân hươu*). Les tendons des pieds de cerf sont particulièrement estimés au titre fortifiant. Ils servent à préparer des potages que les nourrices emploient, car les tendons de cerf sont notés dans la matière médicale d'Annam parmi les meilleurs agents galactogènes.

(5) Cửu khổng 九孔 « les neuf trous ». — C'est l'*Haliotis funebris*, coquillage qui a la particularité de posséder sur le bord de sa coquille une rangée régulière de neuf trous aérifères. Le pied charnu de ce gastéropode est un aliment spécialement délicat. L'Haliotide existe dans les régions maritimes du Nord-Annam : on excelle à la préparer dans le Hà-Tĩnh. La coquille nacrée du Cửu khổng est utilisée en médecine, c'est le Thạch quyết minh 石決明 nommé encore Thiên lý quang 千里光.

7 ° 犀皮 Tê bì, Peau de rhinocéros (1).

8 ° 熊掌 Hùng chương, Faces plantaires des pattes de l'ours (2).

Les nids de salanganes occupent la première place dans cette liste des « huit mets précieux ». C'est à cause de ce mérite et pour l'estime dans laquelle on les tient en Extrême-Orient que j'ai songé à étudier l'oiseau, son nid et leurs valeurs, soit d'après les observations que j'ai pu en faire, soit sur une somme importante de documents qui traitent de ces questions à travers les pays et à travers les temps. Cependant, j'ai particulièrement porté l'effort de mes recherches sur les détails qui pouvaient intéresser les nids alimentaires indochinois.

I. — L'OISEAU

Nous avons coutume de désigner l'oiseau sur une appellation impropre en le nommant « hirondelle ». Il est vrai que ce nom lui est attribué sur un usage fort ancien, puisqu'il date des premières époques où les étrangers prirent connaissance des quelques productions surprenantes des régions d'Extrême-Orient, productions parmi lesquelles, à bon droit, devaient figurer les nids comestibles, et ces nids ont toujours été indiqués comme « nids d'hirondelles ». L'oiseau peut être appelé par destin local, en langage européen, *salangane* (3) : le premier nom prévaut cependant et reste partout le nom populaire. L'oiseau dont il s'agit appartient généralement à de petites espèces familières des rochers de mer. Les livres qui traitent en caractères de Chine ou d'Annam les choses des médecines ou les détails des êtres vivants, en fournissent certains éléments descriptifs.

(1) Tê bì 犀皮, (annam. : *da tây*).— La peau de rhinocéros sert à préparer une gelée très estimée : Tê bì cao 犀皮膏. J'imagine que la préparation culinaire de la peau si épaisse de ce pachyderme doit exiger une très longue cuisson.

(2) Hùng chương 熊掌, (annam. : *tay gâu*).— Ce serait plus expressément les parties plantaires des pattes. Du reste, les pattes de l'ours passent pour avoir une grande délicatesse au goût et elles ont la réputation d'être les médecines réconfortantes.

(3) Le nom de *salangane* est celui qui est donné à l'oiseau par les habitants de Manille. (Abbé RICHARD — *Histoire naturelle Civile et Politique du Tonkin* T. I. Paris, 1778).

C'est ainsi que l'on trouve, dans un recueil récent des matières médicales d'Annam, le *Trungviệtdược* (1), les notes indicatives suivantes : « C'est un oiseau plus grand que le *chimsẻ* (le moineau), mais son corps est plus effilé. Il est de couleur noire, cependant sa queue est mouchetée. L'oiseau vient se fixer au printemps et repart à l'automne ».

On lui donne pour représentation écrite le caractère 燕 (sino-annam. : yền). Le *Bánthảo cương mục* (2) lui retient les noms significatifs de Ất điểu 乙鳥 et Huyềndiểu 玄鳥 : le premier à cause des crochets brusques que détend l'oiseau dans son vol (oiseau crochet); le second, à cause de sa couleur foncée (oiseau de jais). Il est encore désigné, parce que l'on prétend qu'il se nourrit d'algues, Yền sở thảo 燕蔬菜, hirondelle nourrie des mousses de la mer.

Nous trouvons encore, à son propos, d'autres appellations variables pour certaines régions et à cause de ses habitats. Kim tư 金絲 est une espèce chinoise qui atteint un oiseau dont le plumage a des reflets dorés (fil d'or); Hải yền 海燕, hirondelle de mer; Việt yền 越燕, hirondelle du pays de Việt (l'Annam), qui a son synonyme absolu dans Nam yền 南燕, hirondelle du Sud; Hồ yền 胡燕, hirondelle chinoise, du pays de Hồ.

Le nom populaire de l'oiseau sur toute la côte annamite est *Chimẻn*, complété parfois du qualificatif de son habitat marin : *Chimẻn biển*.

(1) *Trungviệtdược tánhợp biên*, q. 13.

(2) *Bánthảo cương mục*, q. 9. — Le *Đại Nam nhất thống chí* 大南一統誌, quyển 9, traitant de la province royale de Thừa-Thiên, au chapitre « Productions », parle ainsi de l'hirondelle « Yền ».

« Les *Bánthảo* donnent au yền d'autres noms : Huyềndiểu 玄鳥; Ất điểu 乙鳥; Chí điểu 鷺鳥; Yềnhi 鷓鴣; Du ba 遊波; Thiềnnữ 天女. Son nid est de couleur blanche. Les fils (qui le composent) sont semblables à des fils d'argent. Il se trouve des fils jaunes. A Quảng-Đông (Canton), on dit que les hirondelles ramassent les débris sur le bord de la mer et qu'elles le vomissent pour faire leurs nids, sur les rochers. A l'automne, l'homme récolte (ces nids). (La substance) du nid est antiglaireuse et fortifie les intestins. Le nid est classé le premier des Báttrần « huit mets précieux ». En la 17^{me} année de Minh-mạng, on fit figurer (l'hirondelle et son nid) sur l'urne Tuyên-Định. Il n'y a pas d'îles à nids sur la côte marine du phủ de Thừa-Thiên, mais chaque année, après l'automne, on voit (ces oiseaux) voler par groupes nombreux dans les champs. Les enfants s'en emparent. Dans le livre des Cérémonies (Kinh Lễ), au chapitre Nguyệtlãnh, il est marqué : au premier mois, le Huyềndiểu s'en vient, il s'en retourne vers le huitième mois c'est pourquoi on ne peut (s'en saisir pour) les manger.

« Il guérit le bệnh trĩ (fistules anales). Si on en fait longue consommation, on devient génie et immortel ».

Le *Cang muc* fait différence des espèces de Chine et d'Annam sur ces détails : La dernière est petite, son ventre est violet foncé ; l'espèce chinoise est noir moucheté et son cri est très perçant. Toutes les deux sont d'emploi.

Le livre de A. E. BREHM (1) traitant des oiseaux, dans la remarquable encyclopédie des « Merveilles de la Nature, » expose pour chacun d'eux les particularités mémorables de son existence. Il le fait de la même façon que dans les autres mémoires de la collection il a été traité des autres êtres vivants. Ainsi, il éclaire sur les formes, les habitudes, les singularités de chacun et l'oiseau de l'intérêt si spécial qui nous occupe, bénéficie de la sorte d'une place de faveur dans laquelle son personnage et ses gestes sont traités largement avec utilité et précision. L'oiseau est nommé *Collocalia nidifica*.

La description rapportée dans BREHM est la suivante :

« Taille petite, ailes assez allongées, aiguës, la 2^{ème} rémige étant la plus longue ; queue moyenne, tronquée à angle droit ou légèrement échancrée ; bec fortement recourbé ; tarses nus courts, relativement robustes ; doigts antérieurs presque égaux ; le pouce dirigé en arrière est non versatile ».

L'animal mesure de 13 à 14 centimètres de longueur et 33 centimètres d'envergure, (ces dimensions sont encore empruntées à la description de BREHM). Il ajoute : « l'aile pliée mesure de 12 à 13 centimètres et la queue 6. Les rétiaires médianes ont à peine un centimètre de moins que les latérales ».

Sur les détails extérieurs, nous saurons que le plumage de ces oiseaux est assez rude et que les couleurs n'empruntent pas à la gamme des tons vifs ou mélangés : l'habillement est sobre. Tandis que le haut du corps et le dos sont de coloration foncée, d'un brun gris épais, la partie ventrale adopte une note homochromique mais plus claire. Par contre les ailes et les plumes caudales sont presque noires. En avant de l'œil se place une tache blanche. On affirme que « les vieux oiseaux ont un reflet métallique gris verdâtre que ne présentent pas les jeunes (BREHM) ».

Dans son inventaire général de la Faune de l'Indochine, M. BOURRET désigne dans la famille *Cypselideæ* des PASSEREAUX-FISSIROSTRES, quatre espèces de salanganes à nids comestibles. Ces espèces appartiennent au genre *Collocalia* (*C. Linchi* HORSFI ; *C. innominata* HUME ; *C. francica* Germaini OUST. ; *C. francica Merguiensis*

(1) A. E. BREHM — *Les oiseaux* — T. 1, pp. 546-549 — Ed. française revue Par M. GERBE.

HART). Elles diffèrent des *Cypselus* (Martinets) par leur queue carrée ou faiblement échancrée et par le pouce dirigé en dedans. Les espèces désignées vivraient sur les côtes d'Annam (1).

Le Catalogue ornithologique des espèces du Centre-Annam et de la Chaîne, dressé par MM. DELACOUR et JABOUILLE (2), fait mention de l'oiseau. Il est inscrit: *Collocalia Francica merguiensis* HARTER et tient dans les listes du Dr TIRANT le synonyme de *Collocalia spodiopygia*. La mention s'accompagne de plusieurs détails : « Iris brun ; bec noir ; pattes brunes ». L'oiseau est signalé pour avoir été rencontré par les auteurs au Col des Nuages (9 janvier 1926) ; il est porté pour 4 individus-échantillons : une femelle et trois mâles. Suit la note rapide : « C'est l'un des Martinets, qui produisent les fameux « Nids d'hirondelles » comestibles ; ces nids, fixés aux rochers, sont constitués par la salive des oiseaux. L'oiseau est brun foncé, avec le dessus de la tête noir, le croupion et le ventre gris brunâtre ».

La Salangane ordinaire d'Indochine a été dénommée récemment sur un changement léger du nom d'espèce. MM. DELACOUR et JABOUILLE qui, très complaisamment, ont revu mes notes de la matière médicale sino-annamite intéressant les oiseaux ou les productions aviaires, m'ont averti de cette modification. C'est exactement le *Collocalia Francica Germaini* OUSTALET, dans le classement actuel.

J'ai fait exécuter la reproduction nette d'une pauvre bête recueillie morte sur son nid dans une grotte des Culao Cham où le vent marin l'avait séchée et conservée dans sa forme et son plumage. Souvent l'épuisement atteint ces petits êtres qui terminent leur vie, plumes lissées, doigts raidis étalés comme en repos.

Or, il s'agit parfaitement du *Collocalia* catalogué par MM. DELACOUR et JABOUILLE. Ceux-ci, sur l'échantillon examiné, m'ont assuré l'identification, et la description de l'oiseau est semblable à celle que nous avons rapportée.

COUTIÈRE (3) détermine la Salangane pour le genre *Collocalia* dont l'espèce commune serait le *C. fuciphaga*.

Le médiocre animal que représente la Salangane peut être tenu malgré tout pour un oiseau au vol puissant. Son apparente fragilité joue avec les obstacles que lui oppose le vent et les longs espaces marins que l'oiseau doit franchir.

(1) R. BOURRET. — *La faune de l'Indochine-Vertébrés* — Hanoi, 1927, p. 118.

(2) J. DELACOUR et P. JABOUILLE. — *Recherches ornithologiques dans les provinces du Tranninh (Laos) de Thua-Thien et de Kontoum (Annam) et quelques autres régions de l'Indochine Française*. Paris, 1927, p. 65.

(3) H. COUTIÈRE. — *Le Monde vivant*, Paris, 1928, T. II, p. 40.

Il va d'un vol très vif, de ce vol décidé qui tient si bien au groupe des familles proches, Hirondelles et Martinets, passant en flèche, osant les plus brusques crochets. Il glisse à plein vol sur les mers de l'Est et du Sud, s'enfonçant dans les fissures sans épargner sur sa vitesse. L'obscurité des soirs ne le trouble en aucune sorte et son habileté doit être grande parfois lorsqu'il met à profit l'instant favorable du recul ou de l'avance du flot pour pénétrer dans la faille sur les parois de laquelle il a pu se nicher (1).

Mais la grosse particularité de ces petites espèces du monde aviaire dans leur structure interne reste l'énorme développement que peuvent atteindre leurs glandes salivaires, les sublinguales plus particulièrement, à certaines époques de leur vie physiologique.

II. — LE NID

Le nom adopté dans la forme sino-annamite pour la désignation du nid de l'hirondelle marine est *Yèn sào* 燕巢, et l'on dit encore *Yèn oa* 燕窩 ; cependant la première mention serait adaptée plus spécialement aux nids des récoltes, tandis que *Yèn oa* marquerait les nids encore accrochés. Du reste *oa* signifie bien le *nid des cavernes*.

En annamite, on dit *Tô én* ou *ô én*, désignations qui entrent dans la phrase populaire courante.



1° *Morphologie*. — La comparaison la plus ordinaire que l'on fait de ces nids reste celle d'un bénitier de dimensions réduites et de forme plus ou moins régulière. Ils offrent en général une disposition semi ovale et s'adaptent par le plan de leur hémisection contre la paroi rocheuse, dans l'endroit que l'oiseau a délibérément choisi.

Ils sont généralement blancs ou de tons très pâles, surtout s'ils sont nets, et ils semblent confectionnés d'une série de filaments enchevêtrés, plus exactement coaptés, qui seraient faits d'une substance gélatineuse durcie. Des masses d'agar-agar, mais à réseaux plus fins que d'ordinaire, pourraient donner idée de cette structure.

Le bord libre du nid est assez franchement terminé par une série de filaments mieux ordonné dans leur prise, formant parfois une sorte d'ourlet léger. Quant au bord adhérent au rocher, il donne une

(1) Cf. JUNGHUHN, cité par Brehm. — François-Guillaume JUNGHUHN (1812-1864), médecin militaire allemand, s'illustra comme botaniste et naturaliste. Il explora Java dont il étudia les choses du monde naturel en 1840.

surface de prise plus large, avec un agencement de fils plus nombreux. La texture de ce réseau de fond est manifestement assez peu régulière.

La plupart des auteurs attribue aux nids un volume comparable à celui d'un œuf d'oie; d'une meilleure grosseur. Les dimensions des nids d'Annam sont quelque peu variables; ceux que j'ai tenus offraient une moyenne de mesures établies pour une épaisseur de 1/4 à 1/2 centimètre ; une longueur de 5 à 7 cm. ; une profondeur de 2 à 3 cm. et une largeur de 4 à 6. Quant aux poids : il en est de 8 grammes, les plus forts sont de 15 gr. Ainsi, on doit compter sur une proportion de 50 nids pour parfaire le poids d'une livre.

Il semblerait que les nids du Sud, ceux des côtes de Java et ceux du golfe du Siam, soient d'une moyenne plus élevée. BARROW pour les espèces de Java, le P. GAGELIN (1) pour les nids des rochers de l'île dite Hon Rai, inscrivent les dimensions suivantes : un pouce de hauteur, 3 pouces de tour avec un poids d'une demi-once.

Lorsque ces nids sont secs, ils sont fragiles et rudes ; mais il est à observer que l'humidité les imprègne d'une manière facile et les amollit rapidement. C'est pour obvier à cet inconvénient majeur que l'hirondelle de mer doit fixer son nid très haut dans les couloirs, hors de l'atteinte des embruns, et qu'elle sait choisir les cavernes balayées par les tourbillons d'air, asséchées sans cesse d'une humidité trop facile.

Du reste, la protection des nichées est parfaitement résolue : le fond des nids est soigneusement garni de plumes ; celles-ci paraissent provenir des couples des oiseaux et empruntées à la partie intérieure de leur cou et sur leur poitrail.

La ponte se fait à diverses périodes et les récoltes des nids qui suivent chaque ponte obligent l'oiseau à renouveler pour chacune l'indispensable lieu d'abri.

A chacune des pontes, la salangane dépose deux petits œufs, parfois trois, qu'elle couve seule assidûment de nuit et de jour.

Durant les périodes qui précèdent l'acte important, chaque ménage d'oiseaux, mâle et femelle, se blottit dans le nid récent. Mais dès que la femelle est libérée, et lorsque commence l'incubation, le nid est consacré entièrement à la couvée et devient exclusivement propriété maternelle : il reste donc au mâle la faculté de se suspendre au bord du nid ou sur les saillies rocheuses du voisinage afin de pouvoir prendre son repos et dormir.

(1) Fr. Isidore GAGELIN (1799-1833) des Missions Etrangères de Paris, Martyrisé, il fut pendu à Hué.

Les rudes gardiens des grottes mènent une vie étrange d'isolés : la visite de leurs abris, d'accès aventureux, obligerait à des déplacements d'expédition, et sans doute exposant à un accueil sévère. Les gardiens ne voient personne. Alors ces hommes placent leur activité exclusive dans la surveillance des nids, les explorations de recherches et la préparation des escalades à l'occasion des récoltes. Cependant la vie de ces gardiens, en dehors des heures d'activité professionnelle, s'immobilise en grande partie dans une contemplation qui va vers les choses de leur labeur ; et parce qu'ils ont, outre la charge d'une surveillance qui doit s'exercer contre les maraudes, le souci de protéger les oiseaux et même de les attirer dans les refuges, il s'ensuit qu'ils atteignent une connaissance très subtile des détails de la nature voisine et en particulier des habitudes et des gestes des oiseaux de leur mission.

Je sais, à cause de ces hommes, que les salanganes quittent les grottes au matin en quête des nourritures et bien souvent ne rentrent que le soir après la disparition du soleil. Elles atteignent, d'un vol sûr et sans erreur de but, la caverne de leur nid (1).

Les hirondelles de mer sont évidemment d'instinct grégaire, mais elles ont le sentiment de la fidélité dans le couple fixé. Sans doute le mâle doit-il aider dans le travail du nid à construire et subvient-il à l'entretien de la femelle pendant le temps de la couvée. En tout cela, ces oiseaux semblent moins proches de leurs farouches frères de groupe, les Martinets, mais plus en harmonie avec les hirondelles vraies dont l'instinct social est si vif et la timide bonté universellement constatée.



2° *Structure du nid — Composition.* — Jamais je n'aurais osé penser qu'il eut été tant disserté sur le mode de nidification de la salangane et sur l'élément particulier de la composition de son nid. La documentation qui m'entoure, côté bibliographique et côté d'enquête directe, est abondante, pourtant je suppose bien encore que dans les vieilles histoires rapportées par les Chinois ou les livres d'Annam et aussi

(1) Je tiens plusieurs de ces détails de M. **Huỳnh-Triều-Anh**, de la maison **Quảng-Phước-Xương**, laquelle possède la ferme des nids de l'Annam : il est originaire d'Hainan et demeure à Faïfo. M. Anh m'a transcrit des renseignements intéressants et qui tiennent gros mérite pour plusieurs parties de cette étude.

dans celles que développèrent en Europe les anciens voyageurs, il y aurait à puiser, en supplément de tout ce que je donne ici, d'autres choses bien singulières.

Je noterai d'abord les diverses opinions émises par les auteurs chinois.

Le livre *Tùng tân* 從新 dit en parlant des hirondelles : « Elles existent dans les mers de *Chương tuyền* 漳泉 et de *Duyên Hải* 沿海. Or, elles ont l'habitude de s'emparer de poissons avec bec et les hommes viennent prendre les nids qu'elles ont construits avec ces poissons ».

Or, la croyance a été pour longtemps accréditée autour de ce fait que l'hirondelle établit son nid avec les éléments empruntés aux poissons de ses prises. Il est dit au livre *Màn tiểu ký* 閩小記 : « L'hirondelle organise son nid en étendant sur les rochers la chair des poissons qu'elle a pris ».

Un autre recueil chinois, le *Nham châu* 崖州, traitant de cette région de la Chine, apporte le fait que « dans la mer de Nham-châu, se trouve la montagne de *Đoimôi* dans laquelle une multitude d'hirondelles font leurs nids. Pour ce faire, elles prennent des poissons dont elles vomissent les fils contre les rochers et en façonnent des nids en prévision des jours froids de l'hiver ».

On trouve dans la littérature chinoise d'autres détails bien singuliers sur l'organisation des nids et sur leur constitution. La salangane de l'Annam, d'après le *Tra phồ tập vãn* 查浦輯聞 (elle est formellement désignée *Nam yền* 南燕), construit son nid en utilisant les poissons dont elle se nourrit. Rapportant des opinions japonaises, le *Lân h nam tap ký* 嶺南雜記 raconte que « les hirondelles mangent des mousses ou des vers marins et que les particules non digestibles de cette nourriture sont dégurgitées sur les roches par ces oiseaux qui en construisent des nids. On recherche ces nids et les gens de mer en exploitent les récoltes ».

Cette opinion est à peu près parallèle avec celle notée par le *Việt lục* 粵錄 : « Les hirondelles usent pour aliment des mousses empruntées aux rochers marins. Elles en déposent les déchets vomis aux parois des grottes, construisant des nids en productions serrées où les habitants des côtes vont les recueillir ».

Parmi les anciens livres qui mentionnent les salanganes et leurs nids, il faudrait encore retenir le *Tuyên-nam tap-chí* qui fut écrit sous *Vạn-Lịch*, empereur chinois de la dynastie des Minh (fin du XVI^e siècle) par le *Kinh-Lịch Trần-Mậu-Nhân*. Il indique ce passage curieux :

« Très loin du territoire Mân 閩, et dans la mer tout près du pays de Phiên, on rencontre des hirondelles que l'on nomme Kim tu'. 金. L'oiseau porte une tête et une queue semblables à celles de l'hirondelle, mais il est très petit. Ses plumes sont pareils à des filaments d'or. Quand vient le moment de la ponte, ces oiseaux s'envolent en troupes nombreuses et s'établissent sur les rochers de la mer où ils mangent les coquillages. Un commerçant qui connaît bien le pays de Phiên a dit : Sur le dos du coquillage, il y a deux fins tendons très durs et très blancs qui peuvent être comparés aux fils du ver-à-soie ou de l'abeille. Ces filaments possèdent des propriétés toniques, fortifiantes et sont antituberculeux. Or, les hirondelles se nourrissent de ces coquillages et les filaments absorbés ne peuvent être digérés, et elles les vomissent avec leur salive pour construire leurs nids contre les pierres. Plus tard, les hirondelles s'envolent avec leurs petits, et les gens de la côte viennent récolter leurs nids qui sont nommés Yèn oa 燕窩 (1) ».

La remarque est intéressante : les opinions des naturalistes ou voyageurs européens qui ont décrit l'oiseau observé dans son rôle de constructeur de nid, ont donné des opinions parallèles à celles que l'on relève en Extrême-Asie. Il faut penser que, pour plusieurs, ces opinions furent calquées sur des récits et des croyances locales entendus des natifs de ces régions et les observations même purent être faussées par l'imprégnation inévitable du merveilleux établi.

BONTIUS (2) doit être le premier qui ait parlé, pour l'Europe, des petits oiseaux du « genre des hirondelles » qui nichent sur les rochers des côtes. « Ils (les oiseaux) ramassent dans l'écume de la mer une matière gélatineuse, probablement du *spermaceti* ou du frai de poisson et ils en construisent des nids ».

Les nids furent signalés à l'occasion des premières évangélisations en Cochinchine par un missionnaire français, le P. de RHODES (3), qui rapporte :

(1) Extrait du *Tuyên-nam tạp-chí*, chapitre : VI bí liêp, p. 15. Je dois communication de ce passage à l'aimable diligence de M. Nguyễn-vân-Tô de l'École française d'Extrême-Orient.

(2) Jacques BONTIUS, médecin et naturaliste hollandais, qui s'établit à Batavia en 1625 et y mourut en 1631. Il composa des livres sur les animaux et les plantes des Indes Néerlandaises. (cité par BREHM).

(3) *Voyage et Missons* du Père A. de, RHODES. Nouvelle édition, conforme à la première de 1653 annotée par le Père H. GOURDIN, de la même Compagnie, et ornée d'une carte de tous les voyages de l'auteur, Lille, 1884, p.61.

« C'est aussi en la seule Cochinchine que se trouvent certains petits nids d'oiseaux que l'on met dans les potages et dans les viandes. Ils ont un si bon goût que ce sont les délices des plus grands seigneurs. Ils sont blancs comme la neige ; on les trouve dans certains rochers de cette mer, vis-à-vis des terres où sont les calamboucs, et hors de là on n'en trouve point. Ce qui m'a fait croire que ces oiseaux qui font ces nids vont sucer ces arbres et de ce suc, peut-être mêlé à l'écume de la mer, ils font leurs nids qui sont si blancs et si bons au goût, non pas étant mangés tout seul, mais si on les fait cuire avec du poisson ou avec de la chair (1).

Le P. Cristoforo BORRI, avant le P. de Rhodes, avait décrit longuement et en termes curieux, l'hirondelle et le nid, ce « certain manger rare et exquis » qui « ne peut estre mieux comparé qu'à la manne, de laquelle fut nourri le peuple choisi dans le désert (2) ». « Se retrouve en ce pays un petit oysillon semblable à l'Arondelle, lequel attache son nid aux escueils, et rochers, où se rompent les flots de la mer. Ce petit animaillon prend avec son bec de ceste escume de la mer, et avec une certaine humeur, qu'il tire luy mesme de son estomach meslant l'un avec l'autre, il en forme une ie ne scay quelle bouë, ou bitume, dont par après il se sert pour bastir son nid : qui s'estant depuis desseiché et endurcy, devient transparent, et d'une couleur meslée de jaune et de vert ».

Le nid est construit, rapporte RUMPHIUS (3), avec une petite plante molle, cartilagineuse, blanche et rouge des bords marins, mais il

(1) Calambouc, Calembac. Bois d'aigle portant les noms de Kỵ椅, et de Trámhương. Il provient de l'Aloexylum agallochum. Le point de vue du mélange alterné de suc de calambac et d'écume de mer est original, mais l'opinion du P. de Rhodes sur la confection de ces nids n'est que le reflet d'une croyance d'époque qui plaçait à l'origine d'un produit recherché, le concours d'un élément choisi parmi les plus précieux dans les récoltes du pays. Du reste, des voyageurs qui sont près de lui dans le temps, comme Tavernier, indiquent la saveur particulièrement vive et agréable qui se dégage des nids préparés. Nous reverrons ceci repris plus près de nous par l'abbé Richard.

(2) C. P. BORRI, né à Milan, mort en 1632. Il écrivit une *Relation sur la Cochinchine* qui parut à Rome en 1631 et fut traduite en français par le P. Antoine de la Croix.

(3) RUMPHIUS (Georges-Everard RUMPF) (1626-1693), médecin et botaniste allemand, établi à Amboine dont il fut le premier consul et le premier marchand. Il rapporta des documents scientifiques importants de son séjour aux Molluques et il écrivit son *Herbier d'Amboine* paru 50 ans après sa mort, sur la version hollandaise duquel Burman établit une traduction latine.

estime plus vraisemblable que le nid est façonné sur un produit d'excrétion. C'est cette opinion que reprendra RAFFLES (1) un temps ayant plus tard (BREHM).

KAEMPFER (2), s'en rapportant aux dires de pêcheurs chinois, explique que les nids sont composés des débris d'un grand poulpe ayant subi une préparation de la part de l'oiseau.

POIVRE (3), dans une lettre adressée à Buffon, expliquait qu'aux parages de Java, de Sumatra, de la Cochinchine et de la Nouvelle Guinée, on pouvait voir la mer couverte d'une substance semblable à une colle demi-délayée analogue à la matière des nids de salanganes. Or, ceci, relate Poivre, est un frai de poison que la salangane utilise : « elle le ramasse, soit en rasant la surface de la mer, soit en se posant sur les rochers où ce frai vient se poser et se coaguler. On a vu quelquefois des fils de cette matière visqueuse pendant au bec de ces oiseaux et on a cru, mais sans aucun fondement, qu'ils la tiraient de leur estomac au temps de l'amour ». Et Poivre appuie sur un détail tenant à l'abondance de cette matière qui est celle de la composition des nids, par la présence des très nombreux poissons dans la mer de ces archipels, où l'eau est chaude favorisant le destin des êtres qui y vivent.

Reprenant l'idée du P.de Rhodes et exploitant en même temps la croyance à la contribution des apports marins dans le travail du nid, l'Abbé RICHARD détaille un mélange pour le moins curieux. « Il y a toute apparence qu'ils (les nids) sont formés de l'écume de la mer condensée, que les oiseaux ramassent avec leur bec et du suc ou résine de calambac. Ces deux matières mêlées ensemble,

(1) Sir Thomas Stamford RAFFLES (1781-1826), administrateur et savant anglais, particulièrement dévoué aux sciences naturelles. Il gouverna en Malaisie, puis l'île de Java dont l'Angleterre s'était emparé sur ses conseils. Il publia en 1817, l'histoire de Java, en 2 volumes. Il découvrit la grand Népenthès indien (*N.Rafflesiana*) et l'étrange et monstrueuse plante parasite qu'est la Rafflaisie, dont la fleur atteint près d'un mètre de diamètre pour l'espèce *R. Arnoldi* qui vit à Java.

(2) Engelbert KAEMPFER (1651-1716), médecin et naturaliste allemand qui enquêta sur les faunes et les flores d'une grande partie de l'Asie centrale et Orientale. Il séjourna à Java.

(3) Pierre POIVRE (1719-1836) était lyonnais et sa vie connut bien des vicissitudes et bien des fortunes. Il visita de nombreux pays. Il vint à la cochinchine et installa un comptoir français à Faifo. Plus tard, il fut nommé intendant des îles Bourbon. Ce fut lui qui introduisit dans l'île de la Réunion la culture du giroflier, sur des graines emportées au péril de sa vie des possessions néerlandaises des Indes.

desséchées et durcies, forment une substance transparente, blanche lorsqu'elle est fraîche, et dont la couleur, en séchant, tient le milieu entre le jaune et le vert (1) ». Du reste, il ajoute en note les qualités du calambac : « C'est avec raison que les Missionnaires Jésuites, qui ont le mieux examiné les matières dont ces nids sont composés, ont dit que le suc du calambac leur communiquait les qualités rares et le goût exquis qu'ils donnent aux autres aliments ». Goût délicieux, odeur des plus suaves, parfum des grandes cérémonies, on le vend au poids de l'or à la Chine et au Japon, etc..

Cependant, dans une note précédente, ce même Abbé Richard avait présenté un tout autre détail intéressant la matière constituant le nid, tel qu'on le récolte en plusieurs points et plus particulièrement dans l'île de Paragua, qui est l'une des Manilles : « Les montagnes de ce pays produisent beaucoup de cire qui semble entrer dans la composition de ces nids : ils sont blancs, lorsqu'on les détache du rocher auquel ils tiennent, par le même mécanisme qui attache les nids des Hirondelles communes aux murailles en Europe. On en trouve en quantité dans l'isle de Xolo et dans les Calamianes, qui font partie des Philippines ».

D'après LESSON (2), « les salanganes vivraient d'insectes, comme tous leurs congénères, quelle que soit leur position au bord de la mer, Seulement au temps de la ponte et successivement, chaque paire ordinairement sédentaire, poussée par une prévoyance instinctive, s'élance vers les lieux où elle peut trouver les matériaux nécessaires à la construction de son nid. Elle recueille, en rasant les flots, la matière animale qui nage sur leur surface, et, par un travail viscéral particulier qui dépend sans doute de l'organisation de son gésier, elle l'épure, la débarrasse des matières hétérogènes, la pétrit à l'aide d'un mucus, dont l'analogue est chez nous le suc pancréatique, en forme un corps gélatino-muqueux, visqueux comme l'ichthyocolle, et la divise en filaments susceptibles d'adhérer entre eux ».

(1) Abbé RICHARD. — *Histoire Naturelle Civile et Politique du Tonquin*. Paris, 1778, T. I.

(2) R. P. LESSON. — *Histoire Naturelle générale et particulière des mammifères et des oiseaux découverts depuis la mort de Buffon — Oiseaux*. Paris, 1837.

LESSON a repris l'indication présentée par de WURMB (de WURMB — *Transactions of Batavia — Lettres* p.193-196). Ce dernier assurait « que les oiseaux de cette espèce, du moins à Java, ne se nourrissent que d'insectes et qu'ils forment leurs nids avec les résidus les plus solides de leurs aliments ».

BERNSTEIN, que nous retrouverons plus loin à l'occasion de son étude, s'est intéressé plus aisément à la salangane fuciphage parce que cet oiseau est moins farouche. Du reste il ne diffère de la salangane vraie que par la seule construction de son nid, fait sur mélange d'herbes et de mucus. Cet auteur, cité par BREHM, rapporte qu'il a été frappé, à la dissection des salanganes, de l'énorme développement que prennent les glandes salivaires, surtout les sublinguales. Or, pendant la saison des amours, ces glandes deviennent turgescentes ; elles diminuent de volume après la ponte.

M. JABOUILLE a bien voulu me donner une constatation parallèle, faite sur des femelles de Collocalia de l'espèce aux nids comestibles qui avaient été tuées à la période nuptiale alors qu'elles avaient été poussées vers le massif du Col des Nuages. A la dissection, ces petites bêtes présentaient des glandes sublinguales gonflées dont les masses atteignaient les tissus sous-cutanés des régions basses de l'abdomen.

« Ces glandes, dit BERNSTEIN, secrètent une quantité considérable d'un mucus épais, visqueux, qui vient s'amasser à la partie antérieure de la cavité buccale. Ce liquide ressemble assez à une solution saturée de gomme arabique ; il est très visqueux et filant. Si l'on en tire un fil de la bouche, et qu'on l'enroule autour d'un bâton, on peut retirer toute la salive de la bouche et même les conduits excréteurs. Elle se dessèche très rapidement et ressemble tout à fait à la substance qui compose les nids. Au microscope, elle présente le même aspect, mise entre deux feuilles de papier, elle les agglutine comme le ferait une solution de gomme. On peut même en entourer des brins d'herbe et les coller les uns aux autres (1) ».

C'est sous la poussée active de ces glandes turgescentes que s'établira l'expuition edificatrice. Elle débutera par un geste défini de la part de l'oiseau, qui marquera en quelque sorte la précision de la surface à bâtir. BERNSTEIN a précisément nommé *marquage* ce geste initial de l'oiseau constructeur, et la description qu'il en fait est trop belle pour qu'elle ne soit pas la reportée ici :

« Quand l'oiseau commence à construire son nid, il vole vers l'endroit qu'il a choisi et du bout de sa langue applique sa salive contre le rocher ; il répète ce manège dix, vingt fois, sans jamais s'éloigner beaucoup. Il trace ainsi un demi cercle ou un fer à cheval.

(1) Cf. BREHM, *loc. cit.*

La salive se dessèche rapidement et le nid a une base solide sur laquelle il reposera. Au moment du travail, quelques plumes peuvent rester collées par la salive. L'irritation causée par le gonflement des glandes peut ainsi pousser les oiseaux à les vider, en les pressant ou en les frottant. Des lésions peuvent donc se produire et quelques gouttes de sang se mêlent à la salive. La sécrétion de celle-ci est en apport avec le régime de l'oiseau ».

Ainsi l'opinion de tant d'auteurs d'Europe, appuyée plus ou moins nettement sur des croyances locales ou des observations rapides (RUMPHIUS, BORRI, RAFFLES, GAGELIN, etc.), à propos du rôle des mucosités excrétées par la gorge de l'oiseau, se trouve approuvée scientifiquement.

Mais il n'en reste pas moins vrai que le travail de l'oiseau est dépendant de sa nourriture. L'élaboration du muscus salivaire pour être abondante doit avoir l'entretien d'une alimentation soutenue et spéciale. Les éléments de l'alimentation marine de l'oiseau paraissent tenir une grosse importance dans la production du nid et dans sa valeur puisqu'il reste prouvé que l'élaboration du produit indispensable à la faveur des nids de qualité, la *cubilose*, se tient sous la dépendance des produits de la mer et plus spécialement des algues dont l'oiseau a pu se nourrir.



3° *Composition chimique des nids.*— L'analyse chimique de ces nids a naturellement été traitée à diverses époques. Il semble que l'on s'accorde sur le fait qu'il ne s'y rencontre aucune trace de matière végétale : mais par contre, ceci appuyant sur la formation du nid bâti sur les excréments salivaires de l'oiseau, MULDER accuse avoir rencontré à l'analyse 90% de matières animales, le reste étant assuré par des composés salins. La partie « matière animale », séparée et desséchée, traduit sa composition presque entière en azote.

Ces nids sont peu solubles dans l'eau pure, mais ils restent à fonte facile dans les solutions alcalines même faibles. Ils précipitent alors par l'alcool. Leur combustion dégage de l'ammoniaque.

TOLLENS, dans un article sur « les hydrates de carbone », indique la présence d'un sucre cristallisable fermentescible, peut-être le glu-

cose, qui a été retiré de ces nids par GREEN (1), et PAYEN donne qu'ils sont formés de *cubilose* qui est une matière neutre albuminoïde (2).

Les anciennes analyses effectuées par MARSDEN (3) avaient indiqué que la substance des nids était voisine de l'albumine et résistait longtemps à l'action de l'eau bouillante. Alors elle se gonflait au bout de quelques heures, mais en se desséchant redevenait dure et cassante.

Je ne sais sur quel appui bibliographique se base Dorvault pour rapporter que le *Fucus edulis* de Rumph, « entre concurremment avec des *Gelidium* dans la construction des nids de Salanganes », et cependant il rapporte que ces nids, « mets délicieux et aphrodisiaques pour les Indiens et les Chinois suivant Payen, seraient formés par un mucus particulier (*Cubilose*, de *cubile*, nid) sécrété par certaines hirondelles au temps des amours ».

La *cubilose* de Payen ne serait pas répartie régulièrement et en mêmes proportions dans tous les nids.

Il reste établi que les nids blancs en sont plus riches, quant à la matière sécrétée, elle est peu soluble dans l'eau froide, mais graduellement soluble dans l'eau bouillante, et elle tient les caractères des principes neutres azotés. De plus, l'analyse porte condamnation des opinions visant l'édification des nids sur les mucilages marins, empruntés, croit-on le plus souvent, aux algues ou déposés après digestion par régurgitation de l'oiseau : la substance des nids n'offre aucune analogie avec une matière gélatineuse végétale telle que la gélose.



4° *Autres nids à mucus excrété.* — Les Salanganes ne sont pas seules à produire des mucosités adaptables à la construction des nids. Il semble que dans la famille des Cypsélidés qui comprend comme espèces remarquables les Martinets et les Salanganes, se

(1) In *Berichte der deutschen chemischen Gesellschaft*, T. XIX, p. 622.

(2) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*. T. XLI, p. 528. Le Dictionnaire de Chimie de WÜRTZ en fait mention.

Je dois les deux renseignements qui précèdent à la bonne obligeance de M. Guilherm, pharmacien de l'Institut Pasteur de Saigon. Il semble avéré que des recherches aient été faites en Indochine sur les nids des salanganes au point de vue de leur composition : les éléments reconnus ne devaient pas sans doute présenter un caractère de nouveauté, dans tous les cas la chose n'est rappelé dans aucune note publiée.

(3) William MARSDEN (1754-1836), orientaliste anglais ; a laissé une Histoire de l'Ile de Sumatra.

trouvent groupés les oiseaux qui maçonnet leur nid en utilisant les mucilages, rejetés par eux. C'est ainsi que, à côté des nids exclusivement faits des mucus salivaires desséchés de l'espèce, objet de la présente étude, on peut noter la particularité de plusieurs oiseaux qui semblent utiliser leur production glandulaire pour joindre les débris apportés comme matériaux de leur nidification.

BERNSTEIN a étudié les nids des « Kusappi » (c'est le nom que l'on donne à Java à une espèce de *Collocalia*, fort voisine du *C. Francica* germaini, mais moins farouche et, partant, d'une observation et d'une étude plus facile). Il a vu certains sujets à la période des nids transporter des herbes, des crins de cheval, d'autres débris faciles, et toutes ces matières étaient posées simplement sur le nid en construction, sans entrelacs, uniquement soudées par la salive de la bête. Le Kusappi est (je cite Bernstein) le *Colloralia fuciphaga*. Naturellement, les substances étrangères apparaissent dans ces nids en prépondérance, les mucilages jouant le rôle de ciment ; mais c'est à cause de ce rôle fixateur que, par contre, dans la zone adhérente du nid à la paroi rocheuse, ce ciment de consolidation existe à l'exception de tout (1).

A propos du Martinet des murailles (*Cypselus murarius*), l'Abbé VINCELOT marque la singularité de son nid : « Quelquefois ce latirostre dépose sur des brins de paille l'humeur visqueuse qui tapisse son gosier ; dès lors ces débris se trouvent liés entre eux, et forment un tout qui, en se durcissant, présente l'aspect des nids provenant de la fontaine de Sainte-Allyre, en Auvergne (2) ».

LESSON rapportait du reste sur les Engoulevents (*Caprimulgies* L.) qu'ils peuvent avaler les plus gros insectes qu'ils retiennent dans leur gosier par une salive visqueuse (3).

Ainsi cette particularité de l'exaltation salivaire intervient-elle en faveur des nombreuses nidifications qui ont toutes pour résultat la confection de nids entrant par classement dans le lot des nids maçonnés. Nous avons vu celui du *Kusappi*, cimentant dans sa structure les algues des rochers ; il en est de même pour ceux des

(1) BERNSTEIN, cité par BREHM.

cf. TROUESSART, article « Nid », in *La grande Encyclopédie*, p. 1073.

(2) Abbé VINCELOT -*Les noms des oiseaux expliqués par leurs mœurs*, 3^e éd. — Angers, 1867, p. 140.

(3) LESSON, *op. cit.*, T. IX, p. 477. D'après ce même auteur le *Cypselus delicatulus* KUKL fournit des nids comestibles bâtis avec des débris de *spharococcus carlilagineux* (var. *setosus* et *crispus*), p. 495.

salanganes des îles de France et de Bourbon, tissés de mousses, de lichens ou d'algues dont les filaments sont identiquement collés. On dit que ces derniers nids sont comestibles.

Et l'on explique ainsi la façon des nids d'une autre Salangane troglodyte qui fréquente en troupe les rivages des îles de la Sonde : les oiseaux ne se déplacent de leur nid que par les temps secs. Alors, ces oiseaux sortent en bandes nombreuses autour des îles.

III. — HABITAT ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COLLOCALIA A NIDS COMESTIBLES

Il suffira de suivre les phases difficiles parfois, dangereuses bien souvent, du travail des récoltes pour se rendre compte de l'audace employée par la salangane pour accrocher son nid. Il semblerait, à vouloir en appeler à un but téléologique, que l'hirondelle ait voulu mettre son nid si recherché hors de l'atteinte possible des chercheurs. Mais ce nid n'a pas dû varier à travers les âges et le goût des hommes pour celui-ci ne doit pas s'éloigner beaucoup dans le temps. Or, il est certain que, si le chasseur de nids risque sa vie pour le but qu'il s'impose, l'oiseau s'assujettit souvent à une acrobatie certaine dans un vol périlleux dont la hardiesse équivaut au talent.

L'habitat ordinaire des salanganes se fait dans des rochers marins crevés de grottes ou formant galeries. Les minces cavités ne semblent guère leur convenir ; mais des cavernes larges, celles où filtre la lumière d'une manière gênée ou celles qu'éclairent de grands soupiraux, les couloirs où s'écrase le fracas du ressac d'une mer bousculée, les galeries où s'engouffrent les vents violents, tels sont les lieux qui savent retenir les salanganes pour leurs audacieuses constructions. Encore ne recherchent-elles que les parties hautes des parois lisses sur lesquelles elles acharnent leur labeur, froissées par les souffles puissants qui chassent dans ces couloirs et étourdies par le tumulte grondant des vagues écrasées.

Cependant, il est des espèces, préférant sans doute le calme et l'air plus tempéré des grottes abritées, qui vont suspendre leurs nids dans des caves, au cœur d'îlots calcaires dressés au milieu des terres. Il existe ainsi de ces grottes éloignées des côtes dans la Chine et dans Java. Il en existe sur plusieurs autres points : les nids des oiseaux qui y fréquentent sont bien alimentaires, mais resteraient moins prisés que les nids des zones agitées du bord marin.

MADROLLE décrit, pour une région fort éloignée de la mer, un habitat spécial pour les hirondelles à nids comestibles.

Il se tient entre Mong-tseu et Miên-tien. Là se trouvent des grottes formées par le travail ancien du Lou-kiang, émissaire du lac de Che-P'ing, et qui, ayant arrosé la plaine de Lin-ngan, disparaît pour résurgir plus loin dans les calcaires du trias. L'ensemble des cavernes prend le nom de Yen-tseu-tong, que l'on traduit par « grotte des Hirondelles ».

La piété d'un haut lettré du lieu a fait relever un vieux temple bouddhique consacré au culte du Bodhisatva féminin, la Kouan-In. La construction marque l'entrée des grottes à hirondelles.

Voici la citation que j'emprunte au Guide MADROLLE (1) :

« La façade du salon ferme le soupirail d'une immense caverne et elle porte un balcon du haut duquel on peut admirer le superbe coup d'œil qu'offre la voûte naturelle d'où tombent en pendentifs d'énormes stalactites et qui recouvre une vaste terrasse dallée, bordée par une balustrade de marbre et éclairée de face par une gigantesque baie cintrée. Faisant exactement pendant à l'arcade de cette première caverne, se découpe, à trente mètres de distance à peine, la grandiose entrée d'une autre grotte dans laquelle s'engouffre la rivière dont le lit se termine brusquement ici en cul-de-sac. La masse d'eau plonge et ne reparait à la lumière que dans la vallée d'A-Mi-Tcheou. Ce massif calcaire, sous lequel le cours d'eau disparaît, est situé à la limite des arrondissements de A-Mi-Tcheou et de Kien-choueï-hien, sous-préfecture dont le siège est dans la cité de Lin-Ngan. La grotte s'étend du S.-O. au N.-E. sur 5 à 6 kil. et comprend de nombreuses ramifications. Des nuées de *salanganes* voltigent continuellement au-dessus des cavernes et autour des orifices, se poursuivant en s'appelant de leur cri bref amplifié et mille fois répété par l'écho. C'est cette particularité qui vaut son nom à l'endroit, connu dans tout le Yun-Nan sous l'appellation de *Yen-tseu-tong* (pron. loc. : *Yen-dze-tong*). Les salanganes (collocalia) ressemblent assez à des hirondelles, mais sont rangées dans la famille des passereaux fissirostres (cypsélidés) ; elles volent très vite et vivent et nichent en grandes troupes ; elles ont la propriété, par une salivation abondante, de déposer dans leur nid une sécrétion blanchâtre et gélatineuse appréciée des gourmets chinois. Ces oiseaux font leurs nids dans les anfractuosités du souterrain où se perd le Lou-Kiang ; les nids sont comestibles, de

(1) MADROLLE.— *Chine du Sud*. Paris, 1916, p. 237-238. Ces grottes furent visitées par M. BONS D'ANTY, consul de France en Chine.

qualité inférieure ; ils se vendaient autrefois de trois à cinq taëls la livre, mais très demandés depuis, leur prix s'est élevé à sept taëls. (Les nids de bonne qualité valent au Yun-nan de seize à trente taëls la livre). « Les chasseurs de nids ont contribué à l'embellissement du paysage en allant suspendre au fronton de la seconde caverne, dans le fouillis de stalactites, des ex-voto... »

Il existe dans le centre de l'île de Java, fort éloignées des rivages marins, en arrière de hautes montagnes, des cavernes profondes autour desquelles règnent des vents puissants, dont les tourbillons balaient les grands couloirs eux-mêmes. Des colocalies à nids comestibles vont y nicher, et le fait fut apporté en témoignage contre l'hypothèse des emprunts marins faits par l'oiseau au profit de son nid.

Sur certains points, comme à Grisse, près de Sourabaya, on a construit des abris spéciaux, où vont nicher des *Collocalia* d'espèce voisine (*C. Linchii*) dont les nids comestibles sont exploités par des Chinois qui en ont pris l'affermage (1).

D'autres colonies terrestres ont été signalées également dans les montagnes de San Cristovo et d'Angat relevant du district de Bulacan, dans l'île de Luçon. Mais généralement, il s'agit de nids peu estimés.

En fait, l'aire de ces habitats terrestres est bien réduite si on la compare à l'espace de dispersion marine de la salangane.

Le grand district des salanganes dont les nids sont exploités pourrait assez bien se limiter sur l'immense ceinture d'îles formée autour du continent indochinois entier par les îles des archipels de la Malaisie, les Philippines, les îles de la Sonde, les Célèbes, Bornéo. La boucle terminale se tient loin sur l'Ouest, à Ceylan, au Sud de Colombo, dans la partie de Calontara (Caltura).

Dans cette zone immense où figurent des îles nombreuses et des rivages très divers, se tiennent, pour une certaine quantité, des points reconnus : ainsi ceux de l'Assam, ceux des côtes birmanes, ceux de quelques formations du golfe de Siam, et encore les diverses stations réputées qui relèvent de notre Indochine française.

(1) Renseignement tenu de M^{lle} SELLEGER du Département de l'Agriculture des Indes Néerlandaises.

Sur l'ensemble des bords indonésiens de l'archipel de ceinture, il est de nombreux points dont les nids sont sans renom : on cite seulement ceux de Calapan dans l'île Mindoro, ceux des Calamianes : du reste en général tous ceux des Philippines ; puis ceux des Célèbes, de Bornéo et de Timor. BARROW parle d'une découverte de nids fort nombreux dans des couloirs de petites îles, le Bonnet et le Bouton, près de la côte javanaise dans le détroit de la Sonde. Peut-être se trouve-t-il rapprochement avec les cavernes dans lesquelles, en 1741, s'engageait POIVRE avec un matelot, laissant à ce dernier le loisir de faire une profitable récolte. Mais les points de Java les plus remarquables se rencontrent sur la partie moyenne de la côte méridionale appartenant à la province de Djokjakarta. (Karang Bolong) (1).

IV. — LES NIDS EN INDOCHINE

Les salanganes fréquentent un certain nombre de points de la côte indochinoise. On peut tenir la liste de ces derniers d'autant mieux que les traductions de l'estime que l'on donne à ces nids peuvent en stimuler les recherches les plus osées.

Généralement, on donne comme centre des groupements de salanganes les Culao Cham, archipel soulevé à douze kilomètres environ de la côte du Quảng-Nam. La situation des 7 éléments principaux de ce groupe, tendu en barrière du large au devant de l'estuaire du grand fleuve du Quảng-Nam, serait par 17°,67-17°,76 de latitude N, et 117,86-118 de longitude.

Il existe une île principale que les cartes marquent du nom de Culao Cham (2). Elle est assez importante (8 kil. sur 3) et forme massif montagneux avec un sommet majeur de 518m. La côte est ceinturée de falaises, sauf sur la plus grande partie du bord Ouest

(1) Je tiens de M. KREMPF, Directeur du Service océanographique d'Indochine, qu'il n'existe aux Paracels aucune facilité pour qu'un oiseau, surtout la salangane, y puisse nicher. Des oiseaux nombreux fréquentent ces récifs coralliaires, mais leurs bandes n'y séjournent pas. Cependant plusieurs auteurs ont inscrit la chose. Je cite Barrow disant que certains nids d'hirondelles proviennent des Paracels où on les recueille en même temps que les trépangs. (BARROW, op. cit, p. 359).

(2) Les Culao Cham semblent tenir une place importante dans l'histoire des Chams : le nom seul en témoigne. On dit que les rois du grand royaume avaient installé dans les hauteurs de ces îles leur palais d'été et que

qui offre plusieurs points accessibles, en particulier celui d'un hâvre autour duquel se dispersent les habitations du village de Tân-Ho'p.

Ce coin d'île est assez prospère : les creux des courtes vallées sont naturellement irrigués et produisent les riz et les plantes alimentaires nécessaires à la population de l'île. Les pêches sont faciles dans les eaux mêmes des îles : celles-ci sont bordées par des étendues coralliaires au milieu desquelles, chassant les polypes fixés, puisant parmi les algues, vivent d'abondantes espèces : poissons, coquillages, holothuries, dont les prises sont conduites sur les grands marchés de la côte et plus exclusivement sur le marché de Faifo.

se tenait, vraisemblablement dans l'une des formations les plus hostiles à l'accès, un lieu de détention pour les condamnés aux peines lourdes et de durée : aucun vestige n'a jamais été relevé et, pour ma part, en dépit d'enquêtes répétées au cours de plusieurs années, je n'ai rien pu obtenir sur les traces possibles d'un passé certain. D'autre part, la tradition orale ignore tout sur ce point ; cependant elle rapporte avec complaisance plusieurs particularités étrangères relevant du folk-lore chinois.

Les Culao Cham ont servi durant des époques comme point d'escale pour les ravitaillements en eau et en bois. MENDEZ PINTO parle de ce point *d'aiguade* et d'un des souvenirs européens parmi les plus anciens qui s'y trouvait accroché : « Nous fûmes surgir en une Isle appelée Pullo Cham-peïloo en l'anse de Cauchinchina où nous pourvusmes d'eau douce en une rivière qui descendait d'une haute montagne. Là à travers des rochers nous aperçusmes une fort belle croix gravée sur une grande pierre de taille avec les quatre lettres du tître, et en bas 1518, avec six lettres abrégées qui disoient Duarte Coelho ».

Le point était apparemment peu sûr, puisque Pinto compte, pendus aux arbres de la plage, 62 individus. Au près de ce lieu d'exécution flottait une bannière, inscrite en chinois, prescrivant de faire eau le plus rapidement possible et de partir aussitôt, sous peine de « la colère du fils du ciel ». (*Les voyages aventureux de Fernand Mendez Pinto* fidèlement traduits par le Sieur Bernard Figuiier Gentilhomme portugais — Paris 1628, p. 1558).

La grande Culao Cham, point facile d'arrêt, offrant ses ressources en eau et en bois, se présentant avec des commodités de garde et de défense, devait tenter aux siècles derniers les convoitises des nations faisant commerce dans la contrée ou ayant intérêt à s'installer. On en trouve fréquemment la mention dans les récits, et les rapports des marins, des commerçants et des missionnaires, avec des modifications singulières transformant soit le nom d'île : Culao (rappelé du cham : *Kulau* ; malais : *pulo* en *pulao*, *pullo*), et l'indicatif cham en *Chaba*, *Chapa*, *Champeïlo* dérivés de Champa (annam : *Chiêm ba*). Le pays des Chams, dont les habitants étaient désignés les Ciampoïs ou Ciampacoïs.

La grande Culao Cham exporte au profit du village de Tân-Hợp en dehors du produit de ses pêches : plusieurs détails particuliers. Ce sont d'abord des algues comestibles (*fucus*, *gracillaires* et *gelidium*) tous les *rongbiên* que l'on rencontre parmi les roches plongées et autour des coraux. On les

L'importance de ces îles en ce qui concerne la production des nids est suffisamment large pour que j'apporte ici quelque documentation d'Annam sur leurs détails géographiques. J'emprunte à un ouvrage publié sous le règne de Duy-Tân :

*
* *
*

ĐẠI CHIÊM DƯ 大占嶼. — « L'île porte d'autres noms Tiêm bút phong 尖筆峰 (montagne du pinceau pointu) et Chiêm bắt lao sơn 占不勞山 (île du Chiêm bắt, le Champa). L'ensemble de l'archipel prend le nom de Cù lao.

emploie directement ou en potage, ou pour les préparations des gelées qui séchées constituent les *xoa xoa* (agar-agar). Ces récoltes de certains coquillages offrent quelques ressources, cependant moins sérieuses qu'à Pulo Canton, avec les nacres (*độc xà cừ*), les larges tridacnes et les conques marines scellées de lourds opercules et utilisées pour les instruments d'appel (*tu đòc*). Les grandes coquilles à nacre qui vont servir aux incrustations atteignent suivant leurs tailles des prix allant de 0,50 à 0,80 cents.

Le bois des Cù lao est transporté à Faifo pour le chauffage, il a bon renom et est communément désigné en témoignage de son origine et de son mérite : *Cù ilao*.

N. PÉRI avait entrepris un Essai sur les relations du Japon et de l'Indochine au XVI^e et XVII^e siècles. Son travail est resté inachevé, mais ce qui en a paru nous montre l'énorme ressource documentaire que nous avons perdue et nous tient dans le regret. J'imagine que de certains documents on aurait pu retenir quelques détails sur le trafic et l'emploi de ces nids curieux.

Péri a publié la reproduction d'un makimono sans date ni titre mais qui remonte à l'époque des Chaya, qui eurent une si grande influence par leur relation avec l'Annam au XVI^e et XVII^e siècles. La scène que reproduit le dessin prend commencement à Nagasaki et se termine sur une construction annamite de Faifo.

On voit marqué Toron-iwajima « rocher-ilot Toron » et Kochi Koku ; une note signale : « au sud de Kochi est l'île Banri-iwa où Sun-jima d'où proviennent les nids d'hirondelles ».

Le n°550 de la planche XIX du Portulan annamite étudié par Dumoutier, désigne par le nom de Du Ai Sơn 油藺山 (montagne de l'Huile excellente), une île très allongée en N.S. et située immédiatement à l'Est des multiples passes. Celles-ci doivent, je le crois, faire partie plutôt de la côte du Quảng-Ngãi que de celle du Quảng-Nam. J'ai de multiples raisons pour l'estimer. Malgré la situation de cette île en Sud-Est de la grande passe des Chams, le Đại Chiêm Môn 大占門 (Đại Xiêm Môn, n°511 du Portulan), et quoique Dumoutier l'assimile à la grande île des Tchames, son unicité et la représentation de son rocher central, indiquerait plus raisonnable d'en faire l'île volcanique de Pulo Canton, le Culao Rê de la côte Nord du Quảng-Ngãi.

« Ces îles appartiennent au huyện de **Diên-Phước** (1) et sont situées dans la mer de l'Est, **Đông Hải** 東海. Autrefois on appelait la grande île: **Ngọa Long dư** 臥龍嶼, (qui signifie l'île du dragon couché). Elle semble placée en arrêt sur l'embouchure du **Đại chiêm hải khẩu** 大占海口 (2) dont elle brise les vagues. Cette île est habitée par des villages qui portent le nom de **Tân-Hợp**, pour plusieurs quartiers. On y cultive surtout dans la partie Sud.

« L'Annam et les nations étrangères l'avaient choisie comme point de ravitaillement. On s'y arrêtaient pour se munir d'eau douce ou du bois utile.

« Cette île possède trois temples : celui de **Phục Ba Tướng Quân** 伏波將軍, un autre dédié à **Tứ Dương Hầu** 泗陽侯, le troisième est celui de **Bích Thiên** 碧僊 (3). On dit que ces lieux de culte sont voués aux génies **Cao các** 高閣, **Phục Ba Tướng Quân** 伏波將軍 et **Bồ Bồ** 逋逋. Il en est qui prédisent que ces autels sont consacrés à **Ngọc lân** 玉麟 (4), **Thành hoàng** 城隍 (5) **Chúa Lôi** 主来 (6), **Bạch mã** 白馬 (7) et aux **Ngũ hành** 五行 (8).

« A trois lieues sur l'Ouest se trouve l'île dite **Lôi dư** 来嶼, à 7 lieues au Sud celle dite **Nhĩ dư** 耳嶼 (9). On rencontre **La dư** 羅嶼 à 10 lý au Nord, et à 17 lý en Nord-Ouest se marquent les forma-

(1) **Diên Phước huyện** 延福縣, division administrative du **Phủ de Điện Bàn** 奠盤府.

(2) L'entrée de la grande mer des Chams : actuellement c'est l'estuaire du grand fleuve : **Cửa Đại**.

(3) Il s'agit du culte rendu à deux généraux chinois morts en Chine au cours d'une bataille et dont les têtes roulées par la mer vinrent atteindre l'île de **Tân-Hợp**. On construisit un temple pour satisfaire le désir d'un culte. La tradition rapporte qu'au cours d'une traversée au retour du Siam, **Gia-Long** passait auprès des îles, sa jonque fut prise dans un grand calme. Les génies invoqués, un vent favorable poussa rapidement vers l'île la jonque depuis longtemps immobilisée. Il décerna des titres au génie **Tứ** (Phục Ba Tứ) et au génie **Bích** (Phục Ba Bích). **Minh-Mạng** augmenta leurs honneurs.

La plupart des lieux de culte dans **Tân-Hợp** sont consacrés à des génies d'origine chinoise.

(4) L'Orchidée de Jade.

(5) Le Saint Empereur.

(6) **Chúa Lôi** —La princesse surgie de terre. Il s'agit pour le mot **lôi** d'une valeur représentative du mot *cham* ; ordinairement **Chúa Lôi**, " Princesse Chame " désigne la dame du Sud, la déesse **Thiên-Y-A-Na**.

(7) Le cheval blanc. Un certain nombre de temples taoïques prennent ce nom.

(8) Les cinq éléments, généralement représentés par des divinités féminines.

(9) L'île (en forme d') oreille.

tions insulaires Đại khô dư 大枯嶼 (1), Tiểu khô dư 小枯嶼 (2), Trường dư 長嶼 (3) et Mậu dư 戊嶼. Au Sud de Nhĩ dư se rencontre une formation creusée de grottes qui a nom Yên dư 燕嶼 (4), parce que les hirondelles de mer établissent leurs nids sur les parois de toutes ces crevasses.

« Les habitants recueillent toutes les choses précieuses que produit la mer et en font hommage à la Cour. On assure que le Tiêm bút (c'est le vieux nom de la grande île) servirait de retraite à de nombreux bonzes d'Annam (5) ».

Suivant les indications fournies par les cartes côtières, il semble que l'on puisse situer facilement ces formations désignées par la géographie impériale ; il existe du reste une certaine correspondance entre les termes de cette dernière et les noms portés sur la carte. Nhĩ dư c'est Hòn Tai, avec son prolongement de Yên dư ; La dư, c'est Hòn La ; Đại Khô dư, Hòn Cò et Tiểu Khô dư (la petite masse d'angle en O. de Hòn Cò) c'est Hòn Cu. Malgré l'indication de distance, je suppose que Lôi dư est la grande Culao ; j'en appelle à son nom même, le populaire Lôi, et ainsi on pourrait attribuer aux îles Trường dư et Mậu dư, les identifications cartographiques de Hòn Giãi et Hòn Mậu qui vont pour elles avec les correspondances des noms.

Ces îles rocheuses sèment les masses de leurs durs squelettes aux arêtes des montées, ou les opposent aux brisants en constituant la falaise. Là, leurs granits nus sont creusés sur plusieurs points de grottes marines dont les voûtes sont établies par l'affrontement même des rocs dominant des couloirs formés par le seul déblaiement des terres entraînées sous l'incessant travail des eaux. Certaines de ces cavernes marines laissent aborder sous leur abri un flot moins aigre, comparable à celui qui pénètre les chambres des falaises de Provence, prolongeant sous le roc la tranquillité des eaux des calanques.

*

* *

Dans le total, on ne compte que quatre grottes où fréquentent et nichent les salanganes. Il peut être que certaines bêtes égarées essaient d'appliquer leurs nids au fond de trous plus profondément perdus ; du point de vue des recherches, on ne considère que les

(1) La grande île desséchée.

(2) La petite île desséchée.

(3) L'île longue.

(4) L'île des hirondelles.

(5) Đại nam nhất thống chí 大南一統志 q. V, tr. 23 a. Le livre est consacré à la province de Quảng-Nam.

grottes désignées : *Hang Khô* (1), *Hang Cả* (2), *Hang Vò vò* (3), et *Hang Tây* (4).

Le *Hang Cả* et le *Hang Vò vò* s'ouvrent dans les rochers de la grande île. L'une et l'autre se trouvent de la partie Sud dans la longue falaise orientale. Il faut une manoeuvre à la rame de plus de quatre heures en barque pour aller de la plage de Tân-Hợp au bord du sentier qui conduit aux abris des gardiens et aux grottes. Car l'accès par l'intérieur de l'île est impossible : les vallées cultivées rapprochées des villages s'arrêtent sur des seuils, appuyés d'escarpements difficiles à franchir et d'autant mieux que ces hauteurs se compliquent d'une végétation serrée, mêlée, hostile à tout passage. Les gardiens ont bien pratiqué la ressource d'un sentier, mais eux seuls et ceux qui les ravitaillent en connaissent la peine et le danger.

La première grotte est réputée difficile par sa situation et l'incommodité très spéciale qu'elle donne aux recherches des nids qui s'y trouvent en assez belle abondance. La seconde grotte, celle des *Vò vò*, est haute et spacieuse. Elle est renommée pour ses nids nombreux et qui sont très blancs, beaucoup plus blancs que ceux des autres cavernes. On explique le fait par la grande aération qui règne dans la grotte ; ainsi les nids sont tenus toujours secs, sans altération possible, toujours dans un état de fraîcheur marquée.

Le *Hang Tây* est la plus petite des grottes et compte peu de nids : elle se trouve dans *La đư*.

C'est dans la région de *Nhị đư*, sur son prolongement oriental, faisant cap particulièrement fréquenté par les hirondelles, que s'ouvre le *Hang Khô*. La galerie qu'elle forme est haute, longue, mais étroite, et elle est ouverte à chaque extrémité. Cette grotte

(1) La grotte sèche.

(2) La grande grotte.

(3) La grotte des *guêpes maçonnes* (sans doute à cause des murmures que l'on y entend).

(4) La grotte de l'Ouest.

Le fermier des nids indique ces diverses cavernes par les équivalences suivantes :

蒼島	Thưong đảo,	(île verte)	=	<i>Hang Khô</i> .
天	Thiên đảo,	(île du ciel)	=	<i>Hang Cả</i> .
西	Tây đảo,	(île de l'Ouest)	=	<i>Hang Tây</i> .
歌	C a đảo,	(île chantante)	=	<i>Hang Vò vò</i> .

tient ses parois tapissée de nids, mais l'accès qu'elle réserve aux chasseurs de nids pour l'atteinte de ces derniers est particulièrement périlleux.

A l'entrée de la grotte se trouve l'abri des gardiens, dominant le soupirail de la caverne. Ils habitent là groupés dans une hutte et une simple porte en bambou tressé (cái phên) les sépare du lieu dont ils ont la garde. D'autres guetteurs pour s'opposer aux maraudes visitent fréquemment en barque les divers points productifs.

Je sais que le fermier dispose dans les îles à nids d'un certain nombre de chèvres acclimatées et qui s'accommodent remarquablement de la sauvagerie des lieux comme de leurs végétations libres et exhubérantes (1).

*
* *

Le hang vò vò.

C'est la grotte aux nids blancs.

Des deux cavernes ouvertes dans la falaise orientale de la grande île, elle est la plus au Sud. Le Dr Fourneyron, médecin actuel de la province de Quảng-Nam, a tenté l'excursion de cette région spéciale, vers une côte inhabitée n'offrant que la singularité de ses grottes marines et de leurs nids (1). Il a bien voulu me fixer sur le pittoresque de son voyage et il m'a porté les détails curieux de son observation. A coup sûr, tout ceci peut compter comme éléments neufs de l'observation européenne directe vis-à-vis des cavernes de la grande île. Cependant pressé par le temps, n'ayant en aucune façon préparé son expédition, le Dr. Fourneyron dut abandonner son premier projet de visite à la première caverne rencontrée, le Hang-Ca, la grotte chantante, d'un abord immédiatement hostile, impraticable sans travail organisé. Elle se tient dans un repli rocheux de la falaise élevée.

(4) Le D^r FOURNEYRON s'est rendu au début de cet hiver 1929 aux îles Culao Cham. Il a pris contact avec la grande île et en a visité les grottes à nids. Vraisemblablement, il est le premier Européen qui ait su accéder dans cette partie de l'île et pénétrer dans ces grottes. Je dois à M. FOUHSEYRON les détails de sa visite (Hang Vò vò)

La caverne de l'île Nhi avait été visitée par M. HOFFET, géologue du service des Mines à Hanoi, qui m'a fourni des indications intéressantes et plusieurs illustrations de ce travail.

Il porta alors sa visite sur le Hang Vò v o la caverne des *guèpes maçonnés*, ouverte sur l'extrémité d'un promontoire. On y parvient par une escalade qui conduit au primitif abri des gardiens chinois, tous gens originaires de l'île d'Hainan, solides et dévoués à leurs fonctions, mais dont l'accueil manquerait peut être d'aménité pour les étrangers, surtout pour les Annamites du lieu, s'ils n'étaient avisés de ces présences par ceux-là mêmes dont ils dépendent.

De cet abri, on opère une rude descente vers le soupirail de la grotte aux nids, descente qui se prolonge dans les profondeurs du couloir sur le sol duquel la mer vient se heurter. Hauteur vers la voûte, profondeur jusqu'à la base, on se crée des mesures mal appréciées : la hauteur totale est supérieure à quinze mètres certainement. Cependant sous toute la grande voûte, dans les ombres et dans les pénombres de la salle et de ses replis, s'agite tout un monde ailé d'hirondelles marines et de souris-chauves, vols vifs et vols ouatés alternant parmi les menus cris jetés.

Sur les roches de la caverne, on ne saurait aller que pieds nus tant les pentes en sont inclinées. Pour atteindre les échelles qui plongent dans l'abîme suivant le rocher et conduisant vers d'autres échelles de rotin battant librement, il faut suivre un très étroit passage en corniche, entaille naturelle du roc sur laquelle on se tient corps soudé aux parois, avançant pied après pied, pendant le court trajet très long de ce pas difficile.

Les Chinois des nids, familiers des grottes et habitués à leurs particularités, marchent sans hésitation et sans broncher. Ils suivent par les pires voies, allant vers leurs buts, progressant, souvent avec des passes d'acrobates, par les nombreux points périlleux.

De loin en loin, des bambous ou des bois se montrent, assujettis aux points plus rapprochés des galeries étroites où ils forment des sortes de marches ou d'échelons en faveur des prises possibles et aussi à cause de leur sécurité et des haltes qu'ils permettent.

C'est dans l'ombre dispersée sur la hauteur des grands murs que l'œil mieux habitué peut distinguer les taches claires audacieusement posées et qui sont les nids que l'homme ira cueillir plus audacieusement encore.



On a, dit encore pour la côte du Quảng-Nam que les hirondelles de mer pouvaient nicher dans les grandes cavernes des Montagnes de Marbre : rien n'est moins certain. La chose m'avait été signalée jadis,

mais les bonzes depuis me l'ont démentie (1). CHÉON, notant dans une leçon les productions d'Annam, cite lui aussi les nids d'hirondelles des Ngũ hành sơn (Montagnes de marbre).

Les autres groupes rocheux à salanganes dépendant du bord marin de l'Annam sont, plus au Sud : Qui-Nhơn et Nha-Trang, ou mieux les formations à cavernes situées au voisinage de ces points.

Les cavernes marines du Bình-định exploitées pour les nids sont au nombre de huit. Elles occupent des points de la falaise orientale du promontoire de Phường-Mai, au Sud du grand village de ce nom. Cette pointe de continent massif dirigée vers le midi, est servie dans le sens de sa longueur par un mouvement allongé que l'on nomme Núi mui yên, la « Montagne du Cap des Hirondelles », du nom de son promontoire final.

Les huit points d'exploitation sont : Ca đảo 歌島 ; Dáng đảo ; 降島 ; Hiệp đảo 協島 ; Huyết đảo 血島 ; Bình yên đảo 平安島 ; Nhiên đảo 然島 ; Mạnh phù đảo 孟符島 et Song đảo 雙島 (1).

Ces cavernes sont moins importantes ; que celles des Culao Cham.

Plus au Sud, du côté de Nha-Trang (2) parmi les îles qui ceignent les deux baies aux ouvertures presque confrontées de Binh-Cang et

(1) cf. D' SALLET — *Les Montagnes de Marbre* — B. A. V. H. — 1924, p. 32

(2) Je tiens ces noms d'exploitation du fermier chinois de Faifo. Cependant dans le pays, ces grottes portent des noms ordinairement connus. La plus grande grotte s'appelle Hang Cỏ (grotte principale), la deuxième Hang Đồi (parce qu'elle a deux entrées semblables à deux portes couplées) ; la troisième nom de Hang Hẹp (caverne étroite) et la quatrième Hang Vũng bầy (grotte des rassemblements de l'estuaire) : elle est ainsi appelée parce que se réunissent là le plus grand nombre de chasseurs de nids. Les autres grottes sont plus petites : elles n'ont pas de noms particuliers dans le langage populaire. (de S. E. le Tổng-Độc de Bình-Định).

(3) De Nha-Ru on passe à la province de Nathlang qui est également petite, et dans la plaine ; l'air et les vivres y sont bons, on y trouve quantité de nids d'une espèce d'oiseaux, petits comme des roitelets, d'un plumage blanc, qu'on appelle *Chim nio*. Pour ces oiseaux, on ne s'en soucie guère ; mais leurs nids sont fort recherchés : ceux-ci sont bâtis contre les rochers des petites Isles qui bordent cette province, et de la même forme que les nids d'hirondelles, à cela près qu'ils ne sont pas, comme ces derniers, pétris de boue, mais de l'écume de la mer ; à les voir, on dirait qu'ils sont de cire, on les mange, ils sont d'un goût délicieux, on les fait bouillir, comme des *vermichellis*, et font un potage excellent qui est un bon cordial ; les marchands chinois les font emplette pour les revendre aux Seigneurs de la Chine qui les aiment beaucoup. *Lettres déifiantes et curieuses sur la visite apostolique de M. de la Baume évêque d'Halicarnasse, à la Cochinchine en l'année 1740* par M. FAVRE, prêtre suisse — Venise 1746 p. 204. (La lettre est chiffrée XIV et la note marginale donne : nids d'oiseaux fort singuliers).

de Nha-Tran, les salanganes vont nicher dans des refuges nombreux qu'elles ont jugés les plus tranquilles : certaines de ces formations (et c'est le cas de l'île la plus méridionale, le Hòn-Ngoại : le rocher en dehors de l'archipel) sont en effet bien peu visitées.

J'ai relevé la liste des îles intéressées sur une vieille feuille administrative citant celles-ci sans prendre intérêt à l'orthographe des noms. Mais, du Nord au Sud, on peut facilement reconnaître : le Hòn cha la (rocher du palmier) ; le Hòn đống (sans doute : rocher de l'Est), celui que nous appelons la Pyramide ; le Hòn hô ; le Hòn lơn qui est l'île Tre ; le Hòn mùng ; le Hòn hời (peut être le Hon moi) ; et le Hòn ngoại. Sur les cartes du service hydrographique que j'ai consultées je n'ai pu justifier les situations des rochers Dung et Xuong.

Des nids récoltés dans la région de Nha-Trang, l'îlot de Hòn Hò, au bord de l'île Pyramide, fournirait plus de la moitié de la production totale.

Telles sont les stations marquantes des hirondelles à nids comestibles sur les côtes de l'Annam. Cependant, il est en encore plus au Nord, Sur la côte du Quảng-Bình, existe une station fort peu connue : elle l'est seulement des hauts personnages. Les récoltes de cet emplacement sont minimales, elles se réduisent chaque année à une vingtaine de nids. On les nomme du nom du lieu de leur origine « nids de Vĩnh Sơn(1) » et leur distribution est expressément réservée à la Cour, car ces nids sont de haute saveur et particulièrement estimés dans les préparations culinaires (1).



La côte cochinchinoise, sans relief sur tout le bord de son delta, ne saurait figurer dans la géographie de l'habitat des salanganes. Elle tient cependant par ses îles dépendantes comme Poulo-Condore au large du grand estuaire et certains rochers de la côte troublée du Hà-Tiên avec des grottes calcaires, dont quelques-unes creusent des îlots du voisinage.

(1) Vĩnh-Sơn 永山, phủ de Quảng-Trạch 廣擇, province de Quảng-Bình 廣平. (Renseignement dû à S. E. le Ministre de la Justice). On dit dans l'abbé RICHARD (op. cit.) que des nids sont tirés « d'un canton appelé le Bô-Chính ». Sans doute peut il être question des nids de Vĩnh-Sơn.

Je possède un témoignage précis sur l'existence des nids d'hirondelles dans les roches marines de Poulo-Condore, : M. LAMBERT, administrateur de ces îles, a bien voulu me renseigner sur la question.

Depuis quelques années, la production déjà peu importante des nids s'est encore trouvée réduite, sans doute du fait d'une exploitation maladroite trop poussée et sans doute exercée sans contrôle bien défini. M. Lambert m'écrivait que la récolte dernière avait été de 2 ou 3 kilogs de nids et que devant cet état de choses, pour rappeler les bêtes chassées par une destruction immodérée des nids, il pensait faire imposer interdiction à toute recherche et à toute récolte durant une période de quelques années (1).

Sur le Hà-Tiên, je n'ai que des renseignements très imprécis et un témoignage lointain, celui du P. GAGELIN (2), qui écrivait, il y a cent ans, un certain nombre de faits curieux, à l'occasion des voyages que nécessitaient ses travaux d'apostolat : « La mer dans cette partie (sur la côte de Hà-Tiên) est toute parsemée de petites îles. Je m'arrêtai dans une des plus considérables, appelée en langue du pays Hòn-Rai, où l'on trouve les nids d'oiseaux si renommés dans tout l'Orient (3)».

Les côtes de l'Indochine du Centre et du Sud ne tiennent pas le monopole exclusif des nids : les gîtes en sont mieux connus à cause des exploitations régulières. Cependant dans les longs couloirs que la mer a creusés dans les roches calcaires des archipels d'A-long, on

(1) Les nids comestibles de Poulo-Condore ne sont pas édifîés dans des coins d'abri, creux ou couloirs, où l'ombre gagne le plus souvent. Sur la plage de Đầm-Trè, au Nord de l'île, s'élève une muraille rocheuse contre laquelle les salanganes vont nicher. Ce sont ces nids extérieurs qu'exploitent les gens de l'île, à l'aide d'échafaudages dressés. (Renseignements de M. KREMPF, Directeur du Service Océanographique de l'Indochine).

(2) Lettre de M. GAGELIN, missionnaire apostolique, datée du Collège de la Basse Cochinchine 27 juillet 1830 les Annales de la Propagande de la Foi. T. V. 1831-1832, p. 372.

(3) Le *Gia-Định-thông-chí* signale pour les côtes de la Cochinchine un certain nombre de points à nids d'hirondelles : d'abord celui que l'on exploite à Poulo-Condore et dont les productions sont offertes au roi d'Annam en même temps que plusieurs produits du pays, viennent ensuite les grottes de l'île de Châu au S. E. de la Citadelle de Hà-Tiên, et les grottes d'autres îles voisines: Manh-hoa, Ut-kim, Thach-hoa (les cavernes de Thach-hoa ont réputation d'être périlleuses), Truc, Phi-Quốc, Thò-châu, etc. (*Histoire et description de la Basse-Cochinchine*, par G. AUBARET - Paris 1863, pp. 196, 274. 275, 276, 277).

rencontre les salanganes bâtisseuses de nids comestibles. Il se fait un petit trafic local qui n'est pas sans estime. RIOTOR et LÉOFANTI ont rapporté à propos de ces îles que « les chercheurs les plus intrépides réussissent à en récolter jusqu'à un picul par mois (61 kilogrammes) et gagnent ainsi une somme d'environ 300 francs, relativement importante pour ces indigènes dont la vie est presque gratuite (1) ».

Sans doute la mention que je donne pourrait-elle être de moindre poids : les quantités indiquées pour les récoltes pourraient être prises en considération pour une exploitation plus organisée et de rapport, les prix de vente sont bien inférieurs puisqu'ils côtent le kilog sur une base de 5 francs, alors qu'à l'estimation des nids de la plus médiocre qualité, ils atteindraient au minimum une valeur marchande d'une cinquantaine de piastres (soit 200 fr. environ au taux de l'époque de la note indiquée, et 500 francs à l'heure actuelle.

Je tiens de références sûres que les hirondelles à nids comestibles peuplent plusieurs hauts couloirs des rochers de la baie d'Along. Les pêcheurs les recherchent et dressent au long des parois des très longues échelles pour les atteindre. Il ne paraît pas qu'aucun règlement ni aucune régularité puissent intervenir dans les exploitations d'Along.

V. — EXPLOITATION DES NIDS

Il faut reconnaître que depuis fort longtemps l'exploitation des nids de salanganes ait été propriété exclusive des chefs des états où s'opéraient les récoltes. En Malaisie, la production des nids appartenait en propre aux sultans ou aux rajahs qui faisaient exploiter ou percevaient des droits d'affermage.

Aux Indes Néerlandaises, la plupart des stations sont au moins soumises à un contrôle d'Etat et paient une redevance. Généralement le fermier est un Chinois.

Dans RREHM on lit que les récoltes javanaises du rocher de Karang Kallong sont exploitées par le gouvernement hollandais. Il indique que les chasseurs de nids en nombre (1500) opéraient pour un faible salaire mais que de par leur fonction ils étaient exemptés de

(1) L. RIOTOR et G. LÉOFANTI — *Le pays de la Fortune (Con-lang — Dong-Bac)* — Paris s. d. p. 149. La considération apportée sur la vie de l'indigène est certainement plus gratuite que cette dernière. (Je ne puis interpréter le mystère du « Con-lang — Dong-Bac » que nous veut le sous-titre).

corvées et d'impôt. Et ces hommes vivaient et exécutaient les récoltes sous la protection d'un petit fort dominant la falaise, tenant 25 hommes de garnison.

Les refuges des falaises de Caloutara (Ceylan) sont cédés à des Chinois payant redevance au Gouvernement des Indes.

En Indochine, il dut en être de même depuis fort longtemps. Je n'ai pas su rencontrer au cours de mes recherches bibliographiques sur la Chine et sur l'Annam un document me fixant, si peu soit-il, sur ce qu'il en fut dans le vieux passé. Il faut en arriver à nos voyageurs d'Europe pour commencer à connaître :

« Il n'y a que le Roy, qui en trafique, rapporte le P. BORRI, (les nids) lui sont tous réservés et le plus grand débit qu'il en fait est pour le Roy de Chine qui les a en très grande estime. »

Gemelli CARERI dira plus tard d'une autre façon qu'en Cochinchine on récolte des nids d'oiseaux et que ceux-ci sont propriété de la reine pour ses menues dépenses. Ils sont recueillis en été, les sujets n'en peuvent faire le négoce, non plus que du calombouch réservé pour le Roi (1).

L'abbé RICHARD parlera de ce privilège royal : « Ces nids sont réservés pour la table du Roi et celles de quelques-uns des principaux seigneurs qui peuvent s'en procurer » et il précisera : « Le roi de la Cochinchine pour ce qui lui en appartient s'en est réservé le commerce exclusif, comme la production la plus précieuse de ses états et dont le débit est le plus assuré ».

(1) *Voyage autour du monde*, traduit de l'Italien de Gemelli CARERI par L. M. N. — Paris 1719, (sur les renseignements que l'auteur tenait du Père Jésuite Joseph Candori qui avait passé 12 ans en Cochinchine).

Dans la courte énumération qui est donnée des productions de la Cochinchine, l'auteur signale surtout le poivre, le musc, l'or, la cannelle; il s'arrête sur le thé. « Les Cochinchinois recueillent chez eux la feuille d'un arbre qu'ils appellent thé ou *Cha*, qui a la vertu d'engraisser ceux qui en prennent et c'est pourquoi le Roi en défend l'usage à ses soldats ».

Puis l'auteur dit que la Cochinchine produit encore des nids d'oiseaux et que ces nids sont propriété de la reine pour ses menues dépenses : on en fait la récolte en été. Les sujets n'en peuvent faire le négoce non plus que du *Calambouch*, bois de senteur trouvé par fragments dans le cœur d'un arbre lorsqu'il advient que celui-ci pourrit. Les nids sont propriété de la Reine, ce bois odorant est réservé pour le Roi.

On relève encore que : « Le Roi fait résidence à la ville de Champelo qui se trouve à une journée de mer dans la province de Kegué ou Kehoe » (Kegué, Kechoe = Hué).

Je possède un document ancien seulement de quelques années, provenant de la région de Quinhon et dans lequel on avait fait un essai de monographie restreinte des nids d'hirondelles. Je fus un peu surpris des fragments historiques qu'il tenait sur l'exploitation officielle des nids.

On rapportait la découverte des nids faite par un pêcheur des côtes du Quảng-Ngãi à l'époque de Gia-Long. Cette découverte fut laissée moyennant redevance à son inventeur qu'elle enrichit. Ce fut le fondateur du village de Yễn-xã au Quảng-Nam.

BAILLE dans ses Souvenirs d'Annam donne un récit parallèle : « C'est pendant le règne de Gia-Long que furent découverts ces nids d'hirondelles appelés à devenir plus tard, pour toute la région, une source de richesses. Gia-Long avait, dit l'histoire, promis par édit une grande récompense à ceux de ses sujets qui sauraient découvrir, dans la limite de ses Etats, une alimentation ou une boisson capables de donner au commerce indigène une extension nouvelle. Les nids d'hirondelles, découverts dans les îles de Nam-Ngãi, furent présentés au souverain, qui, fidèle à ses promesses et à la reconnaissance, offrit à l'auteur de la découverte de beaux titres honorifiques. Mais celui-ci avait l'esprit pratique : il repoussa les titres et obtint pour lui et ses descendants le monopole de l'exploitation de cette source de revenus. Cette famille privilégiée devait payer annuellement et en nature, au gouvernement royal, une redevance assez considérable (80 livres de nids environ). D'autre part, tous ses membres étaient exempts de corvées provinciales, des appels militaires et de l'impôt personnel. Ils finirent peu à peu par former une sorte de légion de quarante à cinquante hommes, commandés par deux d'entre eux ayant le titre de quan et de **đội**, et s'en allèrent fonder, tout près de Fải-Foo, un village qui existe encore actuellement et porte le nom de Yễn-xã (village des hirondelles) ».

La particularité de cette découverte sous Gia-Long indiquée par BAILLE a été reprise plus près de notre époque par L. RIOTOR et G. LÉOFANTI (1) et empruntée sans aucun doute.

(1) L. RIOTOR et G. LÉOFANTI — *Le pays de la Fortune* sd. Paris p. 147. La démarcation sur le texte de Baille est au moins assurée par une interprétation assez spéciale donnée par les deux auteurs, car ils disent : « il (le pêcheur) se trouvait alors à Nam-Ngãi. » Baille avait écrit avec raison : « les îles de Nam-Ngãi » car il ne s'agit pas d'un village de Nam-Ngãi, mais du Nam-Ngãi, situation administrative, groupant les provinces de Quảng-Nam et de Quảng-Ngãi.

Je ne connais aucun passage dans tout l'important dossier que j'ai pu recueillir de textes en caractères reproduisant les ordonnances des souverains de la dynastie actuelle, dont les détails rappellent l'histoire du pêcheur recueillie par d'autres et par Baille peut-être, sur la transformation en légende accréditée par la descendance de ce qui fut en quelque sorte un apanage de famille.

Avant la période de Gia-Long il était reconnu que les gens qui s'occupaient aux récoltes des nids d'hirondelles dans les provinces de Quảng-Nam, de Bình-Định, de Khánh-Hòa et de Hà-Tiên devaient, chaque année et chacun, payer une redevance de 10 lượng de nids ; mais ces gens étaient dispensés de la corvée et des impôts.

Les récoltes des nids dans les provinces de Quảng-Bình et de Hà-Tĩnh devaient être données en contribution à la Cour quelle qu'en fut la quantité.

Les ordonnances qui suivent, choisies dans le nombre, indiqueront d'une façon plus précise les situations historiques et la valeur que la Cour apportait à l'exploitation :

En la 4^e année de Gia-Long (1805), il fut enjoint à la province de Quảng-Nam de constituer une équipe (đội) de chasseurs de nids qui devaient être recrutés parmi les non-inscrits. Chaque unité de l'équipe était taxée annuellement d'une redevance de 8 lượng de nids, mais était déchargée de toute corvée et de tout impôt.

Une ordonnance de la 6^e année de Gia-Long (1807) vint préciser que toutes les îles et les rochers où nichent les hirondelles de mer étaient interdits (cấm) (1) et que ceux qui avaient obtenu l'autorisation de faire les récoltes dans ces îles devaient accepter les charges et les redevances. Cependant si des particuliers s'avisèrent d'opérer sans permis officiel, ils auraient à supporter la peine de leur délit.

En la 1^{re} année de Gia-Long (1818), la province de Quảng-Nam s'adressa au roi : « de Gia-Long (1818), la province de Quảng-Nam a présenté une requête notant que son équipe de chasseurs de nids actuellement se compose de 10 hommes, mais qu'il peut engager jusqu'à 18 non-inscrits nouveaux. Il demande à former dès maintenant deux équipes pour les récoltes des nids dans la province ». L'empereur Gia-Long accorda, et c'est ainsi que le nommé Hồ-Văn-Hoà

(1) Cấm 禁 marque la défense formelle, la prohibition, les interdits des lieux.

(2) Il s'agit du personnage chef de famille, dont Baille parle à propos d'une sorte d'apanage conféré.

autorisé à former deux groupes de chasseurs, fut prévenu des charges qui lui incombait de ce fait: il était imposé pour chacun des 38 hommes qui composaient ses deux équipes d'une redevance de 8 lượng de nids. Quant au fermage des nids dont ce même Hoà prenait l'exploitation dans le tran de Bình-Hoà, il était taxé en bloc de 4 cân à prélever sur la récolte. (18^e année de Gia-Long, 1819).

Minh-Mạng changera les noms de « Yên sào » en « Yên hộ » et le fermier Hồ-Văn-Hoà tint fonction de Hộ trưởng (1^{re} année de Minh-Mạng, 1820).

Le nommé Hồ-Văn-Hoà fut à nouveau précisé dans ses autorisations reçues et ses devoirs par une courte ordonnance de la 2^e année du règne de Minh-Mạng (1821).

En 1822, nouvel intérêt formulé par la cour d'Annam vis-à-vis des récoltes des nids comestibles et des équipes constituées. Il s'agissait cette fois des embarcations qui participaient aux recherches. Ainsi, il était prévu pour un groupement de 40 hommes la facilité d'user de 12 barques (thuyền); 30 hommes pouvaient disposer de 8 barques, 20 hommes de 5 embarcations et 10 de 2. Mais par sollicitude pour ses gens et leur donner plus de garanties de sécurité, on portait leur jauge de profondeur, qui était celle des barques ordinaires, soit 5 thước, soit 6 thước 9 phân. Les mandarins provinciaux devaient s'assurer de ces prescriptions et vérifier les livrets des barques qui étaient désignées du nom de « Yên hộ thuyền ». Les redevances étaient dues suivant la coutume, mais 10 hommes en supplément des effectifs anciens étaient dispensés des corvées et des impositions ordinaires.

En la 9^e année de Minh-Mạng (1828), une ordonnance intervint pour la province de Bình-Định, au sujet de l'affermage des nids et de la constitution des équipes de chasseurs. Il est fait mention du fermier du Quảng-Nam, Hồ-Văn-Hoà, préposé à la surveillance et chargé d'acquitter les redevances d'exploitation.

La 12^e année de Minh-Mạng (1831), une ordonnance impartit à la province de Phiên-An et à la province de Hà-Tiên de récolter les nids d'hirondelles chaque année pour une redevance de 7 cân. Ces deux provinces eurent charge de recruter 30 hommes pour constituer un groupement qui devait payer une taxe de 10 cân de nids.

Trois ans après, ces chercheurs de nids devenus habiles à ce genre de chasse, devaient apporter 20 cân en redevance.

Cependant le recrutement des hommes n'était pas toujours commode, c'est pourquoi en cas de carence d'une main d'oeuvre groupée, les provinces avaient liberté d'assurer les récoltes selon les modes anciens.

En 1834 (15^e année de **Minh-Mang**), il fut enjoint aux récolteurs de se libérer vis à vis de l'Etat par un impôt de 10 **lượng** de nids. Il s'agissait en l'occurrence de la province de **Bình-Định** et de celle de **Khánh-Hoà**. Les mandarins régionaux étaient chargés de la rentrée des nids d'imposition pour chaque groupement (**yền hộ**) (1). **Hồ-Văn-Hoà** était le chef de tous les groupements,

Il était prévu que, les nids d'hirondelle étant choses infiniment précieuses, le peuple n'avait pas le droit de les employer. C'est pourquoi, les redevances étant perçues, ce qui restait de nids était rassemblé, qu'il y en eût peu ou beaucoup, qu'ils fussent de bonne ou de mauvaise qualité, tout était vendu pour le compte de l'Empire, puis le gouvernement les remboursait suivant les prix: Mais si des nids avaient été vendus directement par les gens à des particuliers de l'Annam ou même à des étrangers, vendeurs et acheteurs étaient poursuivis et punis sévèrement.

Ainsi l'on a noté qu'en la 18^e année de **Minh-Mang** on prescrivit de vendre les nids de mauvaise catégorie au prix de 20 quan le cân, cependant que les nids classés plus inférieurement comme nids noirs étaient cédés à 10 quan. Cette vente fut faite au **Quảng-Nam**.

Deux ans plus tard, dans cette même province, on fixait à 40 quan le cân de nids de bonne qualité, la qualité moyenne étant appréciée à 20 quan et la plus basse à 10 quan. Toutes ces ventes étant expressément dirigées par les mandarins provinciaux.

(1) D'après le D^r HOCQUARD, il semblerait que ces **yền-hộ** eussent été directement utilisés par l'Empereur d'Annam pour les besoins de sa table au même titre que plusieurs autres groupements dirigés dans des buts identiques. Les renseignements qui furent donnés à Hocquard étaient en partie inexacts ou furent inexactement rapportés :

« Le service de la table du roi est réglé minutieusement par l'étiquette ; il existe le concours d'un personnel extrêmement nombreux ; il y a peu de rois dans notre Europe qui aient un service de bouche monté comme celui de Sa Majesté annamite. Outre les cent cuisiniers dont je viens de parler, il y a une compagnie de cents hommes, les **vong-tranh**, commandée par un capitaine, et chargée de pourvoir la table du roi de gros gibier ; une autre compagnie de cinquante hommes, les **vo-bi-vien**, chasse à l'arbalète ou à l'arc, pour fournir les oiseaux qui doivent figurer sur le menu du souverain ; au bord de la mer et dans les îles qui avoisinent la côte d'Annam, d'autres équipes de pourvoyeurs sont occupées à la pêche du poisson et à la chasse des nids d'hirondelles, pour le service de la cour ; les **yền-hộ**, pourvoyeurs de nids d'hirondelles, et les **ngu-ho**, pêcheurs de poissons, forment chacun une équipe de cinquante hommes ; enfin cinquante autres serviteurs, les **tuong-tra-vien**, sont exclusivement occupés au service du thé. » D^r HOCQUARD, *Trente mois au Tonkin* in *Le tour du monde*. 1891— (1^{er} Semestre, pp. 351-352).

Dans le cours de la 20^e année de **Minh-Mạng**, il fut enjoint à un nommé **Trần-Văn-Chung** du village de Hà-Châu dans le Hà-Tiên de recruter 15 hommes parmi la population non-inscrite pour la récolte des nids, les obligations imposées étaient établies sur le régime appliqué aux «**Yên Hộ**» du **Quảng-Nam**. On rappelle même, que 5 habitants inscrits voulurent s'enrôler dans les équipes et qu'ils furent admis aux conditions ordinaires.

En 1843 (année 3^e de **Thiệu-Trị**) il semble que les conditions de vente s'améliorent vis-à-vis des groupements «**Yên hộ**». **Hồ-Văn-Hoà** est toujours au **Quảng-Nam** et dirige toujours les récoltes. Il fait vendre 6 **lượng** de qualité meilleure au tarif de 50 quan la cân, 7 cân de qualité moyenne sur un pris de 30 quan; 1 cân et 2 **lượng** de qualité médiocre avaient été adjugés sur la somme réduite de 15 quan. Le **quan tỉnh** (1) assurait la sincérité des ventes.

Or à cette période les **Yên hộ** du **Quảng-Nam** comptaient 110 personnes d'exploitation, assurant chacune une redevance de 10 **lượng** de nids. **Hồ-Văn-Hoà** avait la direction des équipes et des recrutements, sans compter la surveillance des nids depuis le **Quảng-Nam** jusqu'au **Khánh-Hoà**.

A la 1^{re} année de **Đồng-Khánh**, un édit royal autorisait **Hồ-Văn-Phú** à tenir le rôle de fermier de l'exploitation pendant trois ans et sans intervalle sur rétribution annuelle de 10.125 ligatures.

Mais à cette époque, des révoltes graves eurent lieu et l'exploitation fut momentanément suspendue. Dans le cours de la 2^e année de **Đồng-Khánh**, la ferme des nids d'hirondelles du **Khánh-Hoà** passa aux mains d'un nommé **Đào-Văn-Đụn** qui avait offert annuellement une redevance de 60 **lượng** de nids, tandis que l'exploitation dans le **Bình-Định** et le **Quảng-Nam** se disputait entre les adjudicataires **Hồ-Văn-Phú**, **Hồ-Văn-Tân** (neveux de **Hồ-Văn-Hoà**), **Đào-tĩnh-Viên** (originaire du **Bình-Định**) et **Hứa-Xang-Ký** (commerçant chinois du **Quảng-Nam**). **Hứa-Xang-Ky** obtint le monopole de l'exploitation moyennant 16.000 ligatures de redevance annuelle.

Mais la 4^e année de **Thành-Thái**, **Hồ-Văn-Phú** et **Hồ-Văn-Khai** (neveux de **Hồ-Văn-Hoà**) redevinrent fermiers de l'exploitation des trois provinces.

Dès lors toute la question de l'exploitation des nids d'hirondelles et de l'affermage fut confiée aux soins de la Résidence du **Quảng-Nam**.

(1) **Quan tỉnh** = désigne le groupe des mandarins provinciaux.

Ainsi donc depuis Gia-Long (à part un intervalle de 5 ans), l'exploitation des nids avait été en quelque sorte un majorat admis sur cause initiale imprécise et constitué par des autorisations successives devenues au cours des années comme un mode de régularisations traditionnelles.

La famille trouvait là des bénéfices solides contre une redevance nulle. La mise en adjudication et l'affermage à un chinois souleva des protestations de la part de cette famille qui essayait de rappeler des droits à un privilège établi uniquement par une consécration de l'ancêtre Hoà dans ses fonctions (1879).

Un gros commerçant chinois de Faifo nommé **Tôn-Xương-Ký**, de la Congrégation de Hai-Nam, afferma cette exploitation pendant 10 ans (de 1910 à 1920 contre 15.600 \$ 00 de redevance annuelle pour les trois provinces (**Quảng-Nam**, **Bình-Định** et **Khánh-Hoà**).

De la 5^e année de **Khải-Định** jusqu'à ce jour, le Ministère des Finances a prescrit en outre à l'adjudicataire d'offrir annuellement dans le courant du 4^e mois annamite, par l'intermédiaire de la Résidence, une quantité de 10 kilos de nids d'hirondelles destinés à la Résidence Supérieure et à la Cour. C'est encore la même maison chinoise qui tient le monopole affermataire des nids pour l'Annam. Il en va de la sorte au mieux des intérêts de la ferme et de ceux des colonies des salanganes de la côte.

Mais les conditions du bail de la ferme des nids se sont modifiées, des compétitions se sont élevées à l'occasion de la dernière adjudication. Celle-ci a été enlevée sur une offre de 24.000 piastres. L'ancien adjudicataire a estimé préférable de traiter avec celui dont la soumission avait été adoptée.

Rien ne peut indiquer le rendement des grottes de la côte. Nous devons ignorer le poids des nids manipulés sur place, transités sur les succursales de la maison ou sur le centre de Faifo. Nous ne connaissons pas la valeur de l'ensemble. Sur la discrétion du chinois, discrétion prudente d'une situation commerciale, nous pouvons confronter les chiffres connus de la redevance, ceux que nous devons soupçonner des charges (bail de seconde main, frais généraux de l'entretien, gardiennage, batellerie, exploitation) et nous pourrions surprendre, sous une marge cependant immense, un lot impressionnant de matière exploitée (1).

(1) Les frais généraux nécessités par les exploitations sont assez importants. Je puis citer ceux qui affectaient la simple ferme des stations, relevant

VI.— RÉCOLTE DES NIDS

Les récits des auteurs chinois marquent, à l'occasion, les difficultés de la chasse aux nids dans les couloirs obscurs, aux accès pénibles, creusés dans les hauts rochers des falaises où fréquentent les salanganes.

Le Nhâm châu 崖州 indique que pour se procurer ces nids, « il est souvent d'utilité de se munir de torches. Cette récolte est périlleuse et il arrive souvent que des ouvriers employés à ces recherches perdent la vue ou sont victimes d'accidents mortels », Dư-Khách-Thoại 餘客話, Tòng-Cật-Phương 松佶方 et Bá-Ngữ-Dư 伯語予 parlent également des difficultés des récoltes causées par la disposition des nids accrochés très haut, défiant parfois les atteintes. Ces derniers auteurs et quelques autres de Chine : Nguyễn-Quỳ 阮葵, Sanh-Trà 生茶, Hứa-Thanh-Nham 許靑巖 racontent à peu près également l'aventure étrange d'un chercheur de nids et son ingénieuse organisation pour des récoltes faciles et dégagées de tout péril.

« Un pêcheur possédait un singe d'une intelligence qui valait celle de l'homme. Il adapta au corps de ce singe une large étoffe et conduisit l'animal ainsi muni dans une île à hirondelles où il apprit à son animal à cueillir et à rapporter les nids de ces oiseaux. L'homme tenait auprès de lui un sac garni de fruits que son singe aimait et il emportait des vivres personnels pour des périodes de deux ou trois journées. Les nids que récoltait le singe étaient ceux que l'on dit être de Chiêm địa 占地 (1).

de Quinhon seulement, d'après un rapport administratif de 1891 : le Chinois affermataire était Xang-Ký-Hiệu de Tourane.

1° Personnel chinois d'exploitation

25 à solde mensuelle de 13 \$ 50. 4050 \$ par an.

2° Equipage annamite de 7 jonques

40 coolies à solde mensuelle 1440 \$ 1440 \$ —

3° Location des 7 jonques de surveillance

(40 ligatures par mois chacune) 336 \$ —

Total des frais généraux : 5826 \$ —

L'affermage de Bình-Định à l'époque aurait été de 16.000 ligatures.

Cependant la situation de l'affermataire devait être à sérieux avantages puisqu'alors les villages voisins des refuges et un ex-fermier (Đạo tỉnh viên) s'offraient à payer une redevance singulièrement augmentée.

L'offre de Đạc tỉnh viên portait pour 22.000 ligatures.

(1) L'aventure doit donc se placer sur nos côtes d'Annam. Chiêm địa restant représentatif de la terre des Chams, le Champa, qui couvrait alors toute l'ancienne Cochinchine et comprenait précisément les points les plus importants de la production des nids : c'est-à-dire le Quảng-Nam, le Bình-Định, le Khánh-Hoà et leurs îles.

« D'autres pêcheurs apprirent de quelle façon le propriétaire du singe opérait et essayèrent de se substituer à lui en précédant ce dernier et en offrant au singe ses fruits préférés. Mais le singe résista à leurs sollicitations et se déroba pour revenir à son maître, emportant sa récolte ».

*
* *

La description de ces expéditions périlleuses semblerait tenir le maximum d'émotion pour celles qui s'effectuent dans les cavernes du Sud de Java dont certaines accueillent par des pentes si rapides qu'il faut un entraînement de jeunesse pour y pénétrer.

« L'accès, dit CRAWFURD, n'est souvent possible que par une descente perpendiculaire de plusieurs centaines de pieds, qui n'est franchissable qu'au moyen d'échelles de bambous ou de rotin, au-dessus d'une mer se brisant en mugissant avec violence contre les rocs. L'entrée de la grotte franchie, reste encore la tâche périlleuse de pénétrer, la torche à la main, dans les anfractuosités du roc, où la plus légère glissade serait fatale aux aventuriers, qui ne voient au-dessus d'eux que des flots tout prêts à les engloutir ».

BORRI a parlé des « nids accrochés aux escueils et aux rochers où se rompent les flots de la mer ». BARROW plus de cent ans après mentionne les conditions périlleuses de la cueillette de ces nids dans les excavations des quelques rochers calcaires des promontoires occidentaux de l'île de Java et qui se tiennent principalement « dans les districts de Caloppanogal et Sampia ; ils (les oiseaux) demeurent dans les excavations de quelques rochers calcaires. On y prend leurs nids avec beaucoup de dangers et de peines ».

(1) Il semblerait que dans certains points les récoltes des nids aient été considérées comme assez facile et sur des productions locales extraordinaires. Le livre **Đồ-thư tập thành** donne la citation suivante:

« Dans la grande mer (de Chine), on voit une haute montagne dans laquelle, aux mois d'hiver, viennent nicher de très nombreuses hirondelles. A l'époque de la ponte, il est difficile de circuler (à travers les grottes aux oiseaux), car les nids entassés sur le sol arrivent à dépasser le niveau des genoux de l'homme. Au printemps, les hirondelles s'emparent de petits poissons et les transportent dans leurs nids.

« Les pauvres gens de notre pays (la Chine) pénètrent dans cette montagne afin de faire la récolte des nids. De nombreux oisillons tombent : alors ils se heurtent aux échafaudages et les hirondelles affolées poussent de tristes cris plaintifs ». — (Extrait du livre « **Đồ Thư Tập Thành** », — communiqué par M. Nguyễn-Văn-Tò).

C'est précisément sur les récoltes de Java que M^{lle} SELLEGER n'a transmis parmi les bons renseignements qu'elle a bien voulu recueillir à mon intention le pittoresque et très émouvant récit que je suis heureux de donner (1) :

« On les trouve (les nids) dans tout l'archipel, mais les endroits les plus fameux et les plus connus sont Rongkob (prov. de Djokjakarta) et Karang Bolong (prov. de Kedoe). Les salanganes construisent leurs nids dans des grottes et des crevasses dont l'accès est extrêmement difficile, l'entrée étant la plupart du temps sous l'eau. L'action de la mer est extrêmement violente sur cette côte Sud, très déchiquetée et les rochers qui descendent à pic sont criblés de grottes. C'est là le lieu préféré des salanganes, mais même dans ces refuges impossibles les indigènes ont réussi à pénétrer pour leur voler leurs petits nids comestibles. Au moyen de longues échelles en rotin de 80 à 100 mètres de longueur, solidement attachées au sommet des rochers seulement, de manière à ce que ces échelles se balancent librement au vent de la mer, ils entreprennent la descente périlleuse. Arrivés au bas ils attendent le moment propice entre deux brisants — et ils sont énormes sur cette côte exposée — pour vite s'engager dans les grottes obscures. Un moment d'hésitation, et ils sont perdus, car la lame recouvre aussitôt, de toute sa masse d'eau, l'entrée de la grotte. Les cueilleurs sont munis de paniers. Dès que la moisson est terminée ils doivent de nouveau attendre le bon moment pour sortir lestement de ces trous obscurs. Le travail est excessivement périlleux et pourtant il est très mal payé par les fermiers qui sont généralement des chinois ».

Parfois, sur certains points des îles de l'archipel Malais, on prend accès aux galeries et aux grottes à l'aide de petites pirogues : le mode d'exploitation varie selon la disposition des lieux. Cependant sur la côte Sud de Java, il serait téméraire d'aborder par mer les refuges d'oiseaux : les embarcations qui essaieraient d'atteindre les falaises découvertes de cette zone seraient infailliblement broyées contre les écueils portées par les lames énormes d'une mer toujours brassée. La descente périlleuse au long des grandes cordes est moins lourde de dangers.

(1) Je donnerai, encore empruntés à la note que m'a fait tenir M^{lle} SELLEGER, d'autres détails curieux : par exemple ceux qui intéressent les cérémonies faites par les groupements des chasseurs de nids avant de se lancer dans leurs aventures. Aussi j'ai le devoir de remercier M^{lle} SELLEGER d'une grande obligeance dont je retire le meilleur profit.

Les récoltes des nids se pratiquent partout avec un maximum de danger, que le travail en soit mené dans les grottes vertigineuses de la côte de Java ou dans celles des îles de la mer de Chine, ou sur les parois à pic des grands escarpements comme ceux que l'on rencontre à Poulo Condor (1).

* * *

Le dur métier de chasseur de nids exige une belle hardiesse, du sang-froid et une grande agilité, mais il demande également une science particulière et profonde des habitudes de l'hirondelle et des conditions de la nidification. L'emploi de certains chercheurs agissant inconsidérément sur tous les nids et à toutes les époques risque de compromettre, sinon définitivement, au moins pour un long temps, les stations exploitées.

Un rapport du Résident de Nha-Trang expliquait, en 1902, que de récents adjudicataires de la ferme des nids n'ayant pas jugé bon de conserver dans leur emploi les vieux serviteurs accoutumés, la surveillance fléchit. Les oiseaux ne furent plus protégés contre certains éléments hostiles et des récoltes mal dirigées ou opiniâtrement exercées aboutirent à un véritable vandalisme qui devait écarter pour un temps les oiseaux sur la destruction trop absolue des corvées (2).

Nous avons dit que l'administration de Poulo Condor, à seule fin d'opérer une reprise profitable de la production des nids sur les rochers de la plage, s'était vue dans l'obligation d'interdire les récoltes pour un temps.

(1) D'après BAILLE, l'opération se faisait de manière presque naturelle, cependant avec peine et danger ;

" La récolte des nids, aux trois époques de l'année, a lieu d'une façon à la fois pittoresque et très simple. On enfonce dans les anfractuosités des rochers des bambous, qui se trouvent former ainsi les degrés d'une immense échelle. Des coolies se hissent de cette façon jusqu'au sommet, détachant avec soin, à l'aide d'un couteau, les nids collés aux parois du roc. En bas, un dôi ou un membre de la famille concessionnaire de l'exploitation les surveille d'un œil inquiet et soupçonneux, de peur qu'ils ne dérobent quelque fragment du précieux produit. L'opération est d'ailleurs pleine de périls et coûte chaque année la vie à plusieurs hommes ". (BAILLE op. cit.)

(2) A la même époque, l'administration du Bìnħ-Định se plaignait de la destruction des stations à nids par l'avidité des fermiers dont la période d'affermage arrivait à expiration, insoucieux et malveillants vis à vis des récoltes futures. Le rapport s'autorisait d'une demande prolongation des périodes d'affermages, à dater de la première mise en adjudication.

L'affermage des nids à terme de durée a le profit net de protéger l'oiseau et les couvées dans l'espoir pour l'affermataire d'une augmentation de bénéfices. Il s'en va donc aussi que les guetteurs et les chasseurs doivent être armés de toute une science que l'observation prolongée et la rude école suivie au contact des plus anciens seront seules susceptibles de leur donner. En même temps qu'ils apprendront à éloigner les maraudes, qui non seulement font disparaître l'espoir d'un gain mais en même temps risquent d'épuiser un gîte par la brutalité des gestes, ils devront savoir que certains oiseaux étrangers vivent en parasites possibles et, dans certains parages (Nha-Trang), on rappelle que des martinets s'emparent volontiers des nids faits et en chassent l'occupant.

Mais les chasseurs et les gardiens doivent avant tout être fixés sur les époques des nids, l'incubation et le destin des couvées.

Le rapport de WILLIAMS indiquait que les grottes à nids produisent infiniment quand elles ne sont pas abimées. C'est une vérité d'ordre naturelle mais avec laquelle on a dû s'efforcer de prendre accommodement et c'est ainsi que l'on a dû faire expérience sur le choix à faire dans les nids et les temps des récoltes.

Dans l'archipel malais on a écrit que les nids étaient recueillis en avril, en août et en décembre. POIVRE, sur son voyage de 1714, notait que « c'est à la fin de juillet au commencement d'Août que les Cochinchinois parcourent les îles qui bordent les côtés, surtout celles qui forment leur paracel, à 20 lieues de distance de la terre ferme, pour chercher les nids de ces petites hirondelles ». Les conditions des récoltes, mieux ordonnées parce que mieux comprises, ont dû changer depuis Poivre au moins pour les stations de la côte d'Annam.

On considère 3 périodes de récoltes.

1^o Période. — Elle se fait vers le 3^e mois annamite (avril-mai). Il est constaté que les hirondelles ne commencent à préparer leur nid qu'une quinzaine de jours après le Đông chí (arrivée de l'hiver), qui est le 11^e mois d'Annam. On dit que lorsque le vent du Nord se fait sentir, le travail s'active, car les conditions de la grotte sont meilleures et les nids sèchent plus rapidement. La préparation des nids durant cette première période exige environ 70 jours de travail. Alors la femelle fait sa ponte sur une moyenne de deux œufs.

Dix jours après la ponte, on fait la récolte, les nids sont décrochés à la main, les chercheurs n'étant armés que d'un sac et parfois d'une torche pour les coins sombres. Les œufs découverts dans les nids passent dans l'alimentation immédiate.

2^e Période (fin du 4^e mois annamite).— Les nids de la deuxième période sont commencés 7 jours environ après la 1^{re} récolte. Le travail de nidification dure 40 jours. La femelle pond, fait sa couvée : dix jours après, l'homme intervient.

Ces nids constituent une deuxième qualité.

3^e Période (milieu du 6^e mois : Juillet-Août). Sept jours après la disparition des nids de la 2^e récolte, la salangane repart pour un nouveau nid. Le travail est effectué en quarante jours. Mais les oiseaux qui ont subi l'effort des nidifications répétées durant l'année marquent une certaine fatigue et les nids de cette période sont plus petits, plus minces. On en fait la récolte dix jours après la ponte qui s'effectue immédiatement à la fin du travail du nid.

Les nids de cette dernière récolte sont de couleur jaune, ils tiennent un certain nombre de plumes, plus abondamment que les précédents, ils sont souillés de fiente, car, surtout à cette dernière période, on trouve dans les nids une quantité de petits suffisamment forts et déjà emplumés, au moins de duvet (1).

Cependant il est indispensable de songer au repeuplement et à l'entretien de l'espèce, sinon la station deviendrait rapidement abandonnée et verrait la qualité de ses nids diminuer en même temps que leur quantité. L'homme doit prévoir, ainsi il est tenu pour raisonnable que tous les trois ans, la troisième récolte sera repoussée sur un délai de 100 jours. Les jeunes salanganes sont parfaitement munies de plumes et leurs ailes suffisamment solides pour que l'oiseau puisse affronter l'assaut du vent dans les couloirs ou des tourbillons au voisinage des îles sans avoir besoin du soutien des mères pour aller en quête de leur nourriture.

Ainsi cette précaution omise, on connaîtrait bien vite le danger. Les producteurs des nids, hirondelles âgées, épuisées par des travaux vains pour elles, ont besoin d'être remplacés par des individus jeunes et en pleine force.

(1) Ces indications des récoltes sont assez bien résumées dans ces lignes empruntées à un livre chinois.

« Les nids du printemps sont blancs, ceux d'été sont jaunes, mais on s'abstient de retirer les nids d'automne et ceux de l'hiver, car durant ces saisons rudes, étant privées de leurs nids, les hirondelles périraient de froid .» (Sách Lành-Nam).

Premiers nettoyages des nids après les exploitations

Quelle que soit la qualité des nids récoltés, il faut compter que le plus grand nombre contient certaines impuretés, quelques souillures, plumes ou fientes, dont les éléments peuvent être introduits dans les creux de réseaux. Une première opération peut avoir lieu sur le nid fraîchement cueilli dans l'abri de surveillance. Mais le plus important de ce travail est pratiqué aux sièges de la maison fermière, sur les nids débarrassés des misères les plus gênantes, comme des œufs ou des petits et aussi des mères rencontrées mortes dans les nids.

Je les ai vus traiter à l'étage de la maison Quảng-Phước-Xương à Faifo. Un groupe d'employés d'Annam, accroupis selon leur mode, se tenaient en cercle autour d'un tas considérable de nids, (une fortune!) provenant d'une récolte récemment rapportée des îles des Chams. S'aidant de menus instruments de bambou ou de fer, aiguilles ou crochets, ils allaient aux fonds des mailles du nid, curant, détachant sans perte les déchets aperçus.

Mais cette manipulation première des nids ne suffit pas pour justifier de l'aptitude du nid à la consommation.

La relation d'HAUSSMANN laisserait entendre qu'une préparation seconde serait reprise aux lieux des ventes par des employés spéciaux : « Avant de paraître, dit l'auteur, sous formes de potages délicats, sur la table des riches mandarins, ils (les nids) subissent de nombreuses préparations. On les sèche d'abord complètement avant de les expédier en Chine. Arrivés dans ce pays, ils passent entre les mains d'une classe d'individus qui se livrent exclusivement au métier de cureurs de nids, et qui extraient, avec un soin minutieux et à l'aide de petits crochets, toutes les impuretés, de manière à ce qu'ils ne présentent plus qu'une masse blanchâtre et cassante, assez semblable, pour la consistance à de la colle desséchée (1).

Nous verrons plus loin, la préparation définitive du nettoyage qui traite les nids dans les cuisines d'Annam.

(1). Auguste HAUSSMANN. — *Voyage en Chine, Cochinchine, Inde et Malaisie* (1844-1845-1864) — T.III, 2^e : partie — Paris 1848.

VII. — LES VARIÉTÉS DES NIDS

De tout temps on a fait distinction d'espèces diverses, à valeurs bien différentes, parmi les nids de salanganes. Les livres chinois en font mention :

Le livre Yèn s^o th^ê 燕蔬菜 dit qu'il y a trois sortes de nids : les noirs, les blancs et les rouges. On mange les noirs, mais les blancs sont mieux estimés de même que les rouges qui sont beaucoup plus rares. Ce sont les nids rouges qui sont utilisés comme médecines actives agissant contre les toux et les tuberculoses. Les blancs ont aussi leur emploi et sont actifs dans les cas d'encombrements muqueux : (d^àm b^ênh).

Le L^ânh nam t^ăp k^ý 嶺南雜記 explique les différences des nids : « les nids que l'on prend au printemps sont entièrement blancs, ceux que l'on récolte en été sont jaunes. Pour ceux qui sont façonnés en automne et en hiver on ne doit pas les cueillir, car faute de ces nids les couvées et les oiseaux périraient de froid ».

Le H^ương T^ò b^{út} 香祖筆 parle de nids rouges à grande valeur (Y^ên h^uy^êt s^ào). Le H^oạn đ^u b^{út} k^ý 官遊筆記 dit également de ces nids et indique les nids noirs d'estime très réduite.

En Chine, on cite les Nam y^ên s^ào (Nids d'hirondelles d'Annam avec leur variété plus expresse et estimée de H^ội-An y^ên s^ào (nids de Faifo). (1)

On parlera surtout des nids de sang, les y^ên s^ào h^uy^êt, sur lesquels on recueillera des explications douteuses, ainsi celle qui attribue cette formation au feu des phtisies de certaines hirondelles crachant leur sang, ou celle qui pourrait prétendre à des irritations de la poche stomacale. Il est plus simple de voir dans cette particularité de nidification la poussée trop vive d'une salive épaissie projetant avec le mucus de ses culs de sacs glandulaires, l'épithélium de leur revêtement arraché, amenant sous ces lésions provoquée un peu de sang de ces hémorrhagies.

Quoiqu'il en soit, les nids d'hirondelles ont été désignés depuis longtemps en Chine soit pour les raisons de leur provenance, ou celles des temps de récoltes, ou celles de leur propre aspect. On se

(1) H^ội-An : nom d'un des groupements de Faifo. Par son importance, désigne parfois l'ensemble.

plait à dire que les Chinois, passés gourmets maîtres, jugeaient des nids sur une quinzaine de qualités estimées chacune avec des prix divers.

HAUSSMANN, (1) parlant des diverses estimations des nids notait : « Il n'est peut-être pas d'article de commerce, en Chine, qui se subdivise en autant de qualités que les nids d'hirondelles. Les plus estimés sont ceux qui n'ont renfermé que de jeunes oiseaux à peine, couverts d'un léger duvet ; pour peu que leurs habitants aient déjà porté des plumes, ils sont classés dans les qualités inférieures. Quand ils n'ont contenu que des œufs, ils sont réputés de qualité intermédiaire. Les plus mauvais sont ceux qui ont été pris après que les petits les avaient quittés et qui sont remplis d'ordures et de plumes, ils sont d'une couleur beaucoup plus foncée que les autres. »

Cet avis est du reste assez général.

Une étude, parue dans la Revue Indochinoise de 1900 (2), définit le classement commercial des nids : « Les Kouan-yin, nids de mandarins, les plus purs, les plus blancs ; les tchang-yin, nids ordinaires ; les mao-yin, nids à plumes, ceux qui ne sont pas nettoyés. Chaque catégorie comprend plusieurs sortes. Milburn établit d'après 12 méthode malaise : « les nids sont classés en tête (head), les plus blancs ; belly, propres, mais de couleur jaunâtre ou noirâtre ; pied (foot), sales et noirs ».

C'est le même classement que l'on trouve dans un ancien rapport de W. WILLIAMS (3). Mais ce rapport précisait la valeur de ces qualités et après avoir indiqué les 3 degrés d'estime (quan yên : nids blancs ; tchang yen : nids communs ; mao yen : nids de poils), apportait d'autres précisions : « La qualité des nids varie suivant la situation et l'étendue des grottes d'où ils sont extraits, et du temps où ils ont été recueilli. Les meilleurs spécimens sont ceux qu'on peut se procurer avant que les petits ne soient envolés ; s'ils ne contiennent que des œufs, ils ont encore de la valeur ; mais si les petits

(1) A HAUSSMANN — *Voyage en Chine, Cochinchine, Inde et Malaisie pendant les années 1844-1845-1846* T. III. 2^e partie *Commerce de la Chine* — Paris 1848.

(2) *Les Nids de Salangunes* — Revue Indochinoise n° 85 — 4 juin 1900 p. 437. (sans nom d'auteur).

(3) Cité par SOUBEIRAN ET DABRY DE THIERSANT — *La Matière Médicale chez les Chinois* — Paris 1874, p. 57.

sont dans le nid ou l'ont quitté, ils ne sont plus estimés à cause de leur couleur noire mélangée de sang, de plumes et d'ordures (1) ".

Le commerce des nids à Faifo classe ces derniers sur 3 qualités

Quan yễn 官燕 .— Ce sont les nids de la première qualité, ils sont parfaitement blancs, épais et grands. Leur nom signifie (nids d'hirondelles de mandarins.

Thiên tự yễn 天字燕 .— Ils ont mince dimension que les quan yễn mais moins blancs. (signifie : nids d'hirondelles du caractère Thiên : ciel.

Địa tự yễn 地字燕 .— C'est la 3^e qualité. Les nids sont de couleur presque jaune ; ils sont moins épais et plus petits en dimension que les précédents. On peut traduire : (Nids d') hirondelles du caractère địa : terre.

En outre, il y a les **yễn bài** et les **yễn huyết**. Les yễn bài sont ceux qui sont restés inachevés et les yễn huyết ont été construits par des oiseaux épuisés, mêlant du sang à leur salive. Ces nids sont plus rares, mais on leur accorde de précieuses vertus en médecine surtout dans les phthisies et les affections de déchéance. Ils ont grande valeur.

VIII. — VALEUR DES NIDS

Il semble que, de tout temps, les nids comestibles des salanganes aient été cotés sur des prix tels que, classés parmi les éléments les plus précieux, ils devenaient le luxe de la table des riches et des grands.

Chaque auteur d'Europe parle des exigences des vendeurs et certains donnent des précisions sur les évaluations, ce qui permet de comparer les prix d'autrefois et ceux de nos jours. Les nids de salanganes connurent toujours des cours très hauts. Au temps de Bénigne Vachet, (suivant le Mémoire que nous tenons de ce missionnaire, fin du XVII^e siècle), le trafic des nids s'opérait en grand sur la Chine et le Japon. Ces précieux nids atteignaient une cote de vente des plus fastueuses puisqu'on les tenait sur un taux de 40 à 50

(1) L'opinion générale se résume : les meilleurs nids sont ceux qui renferment les petits à peine éclos ; ceux dont les petits ont déjà porté des plumes sont de qualité inférieure. Les nids abandonnés n'ont aucune valeur.

livres par livre, avec la remarque qu'il y avait facilité d'augmentation considérable dans le tarif des vendeurs lorsque les récoltes étaient pauvres (1).

En 1825, CRAWFURD estimait que la valeur des nids exportés annuellement sur la Chine était de 1.263.570 \$ pour un poids de nids de 243.000 livres. L'exportation de Java était de 27.000 livres à l'époque et la côte occidentale de Ceylan contribuait pour une part réduite à quelques centaines de livres.

Sur la côte d'Indochine, nous savons par le P. GAGELIN que le prix d'une once de ces nids, en 1830, atteignait une moyenne de 8 ligatures, soit la valeur d'un louis de France (2).

« La vente des nids d'hirondelles à Canton s'est élevée en 1844 à 3.261 kg et 323.194 fr. ; en 1845, à 16.036 kilos et 1.605.249 fr. » Tels sont les chiffres fournis par le rapport économique fort détaillé et consciencieusement établi par Aug. HAUSSMANN, attaché commercial à la mission de M. Lagrené (3).

Or, suivant ce même rapport, les premières qualités de nids, ceux dont les pris d'achats ne peuvent être atteints que par la haute aristocratie chinoise, étaient cotées sur le marché de Canton 48\$20 le catty, soit 163f.60 le kg. Les nids de deuxième catégorie valaient 12 \$ 18 le catty (109fr.50 le kg.), et les nids de la qualité inférieure se venaient cependant 3 \$ 50 le catty (31 fr. 46 le kilo).

Ces prix devaient être assez bien soutenus sur le même marché de Canton quelques années plus tard puisque le rapport de W. WILLIAMS (2) expose que les nids de 1^{re} qualité valent de 2.300 à 2.500\$ le picul (61 kgs), ceux de qualité moyenne 12 à 15 cents piastres. Les nids souillés et défectueux atteignaient encore les prix de 150 à 200 \$ 00 les 100 livres (4).

(1) cf. L. CADIÈRE — . *Mémoire de Bénigne Vachet* p. 70.

(2) Lettre de M. GAGELIN loc. cit. p. 372.

(3) *Voyage en Chine, Cochinchine, Inde et Malaisie* de M. Agustue HAUSSMANN, délégué commercial, attaché à la Légation de M. Lagrené, Ministre plénipotentiaire de France pendant les années 1844-1845-1846. T. III — 2^e partie : *Commerce avec la Chine* — Paris 1848.

(4) Cité par SOUBEIRAN et DABRY DE THIERSANT.

Vers le milieu du siècle dernier, la première qualité était cotée à Paris 800 francs le kilogramme.

« Du temps de Buffon, on exportait chaque année des côtes de Cochinchine, 4.000.000 de nids de salangane, qui représentaient une somme considé-

Le nombre des points si différents d'exportation des nids pour l'entretien du marché chinois contribue à stabiliser plus ou moins le courant des prix de vente ramenant à une moyenne de nids transités chaque année quelles que soient les conditions : augmentation dans les récoltes ou diminution. L'ensemble des pays producteurs ne peut être atteint du même fait en même période.

Néanmoins les années ne sont pas toutes égales et, sur une production diminuée, les fermiers sauront accoître les tarifs de cette précieuse chose, toujours recherchée sur toute valeurs.

Actuellement les prix des nids d'Annam (marché de Faifo) sont ainsi établis selon les récoltes et suivant les qualités :

1° - Nids de la 1^{re} récolte.

官字燕巢	Quan tự yên sào	140 \$ le cân. (1)
天字燕巢	Thiên tự yên sào	100 \$ le cân.
地字燕巢	Địa tự yên sào	70 \$ le cân.
燕血巢	Yên huyết sào	100 \$ le cân.
排字燕巢	Bài tự yên sào	70 \$ le cân.

2° - Nids de la deuxième récolte.

官字燕巢	Quan tự yên sào	100\$ le cân.
天	Thiên tự yên sào	76\$ le cân.
地	Địa tự yên sào	64\$ le cân.
排	Bài tự yên sào	64\$ le cân.

nable ; et le propriétaire d'une caverne dans l'île de Java en retirait annuellement plus de 10.000 florins de rente ». Louis FIGUIER - *les Poissons, les Reptiles et les Oiseaux* - Paris 1868 p. 612.

" La récolte des nids est difficile et périlleuse ; il faut se servir d'échelles de cordes et de câbles munis de nœuds. Cette récolte est monopolisée par le gouvernement hollandais de Java qui y emploie 1.000 ouvriers. Une seule grotte fournit annuellement en trois récoltes 300.000 nids d'une valeur de 1.000.000 de francs ". E. TROUESSART, in *la Grande Encyclopédie* T. XXIV p. 1073.

(1) Le cân, mesure de poids, équivaut dans notre système décimal à 624 gr 80. La piastre ayant une valeur de 10 fr. 30 à l'heure actuelle, il est aisé de se faire une idée des prix prohibitifs que peuvent atteindre certaines catégories de choix. Ainsi les Quan tự yên sào sont à valeur de fr. 2575 le kilog.

3° - Nids de la 3^e récolte.

官字燕巢	Quan tự yền sào	90 \$ le cân.
天	Thiên tự yền sào	64 \$ le cân.
地	Địa tự yền sào	58 \$ le cân (1).

IX. — FRAUDES

Certains produits sont recherchés pour leurs hautes qualités et en raison de leur rareté également. Ces produits alors sont sujets à des substitutions plus ou moins heureuses : des racines d'Euphorbiacées particulières tiennent la place des Ginsengs ; des bois huileux, maquilés et chargés d'odeur, sont présentés pour des bois d'aigle ; des méfanges étranges remplacent le musc, etc. Il était donc normal que la fraude atteignit aussi les nids comestibles des salanganes.

On sait prévenir dans les livres que les nids ayant subi les nettoyages préliminaires de la part des exploitants doivent être exempts des grosses souillures qui les feraient déprécier ; mais ils doivent retenir cependant quelques plumes menues, adhérentes au bloc, sinon il y aurait lieu de se défier de l'origine.

SOUBÉIRAN et DABRY DE THIERSANT, dans la Matière Médicale chez les Chinois, parlent d'une plante marine des côtes, une algue, qui tiendrait des propriétés rafraîchissantes et antidysentériques. Or, ajoutent ces auteurs : « Elle est substituée fréquemment aux nids de salangane dont les prix fort élevés ne sont accessibles qu'aux classes fortunées (2) ». Cette algue serait le *Sphærocarpus cartilagineus* vieux nom des classifications dont la synonymie m'échappe, mais dont l'appellation de Chine, reproduite en Annam par Thạch Hoa (fleur des rochers) rappelle toutes les algues saxicoles ; fucus, gracillaires, etc. qui fournissent l'agar-agar (*Xoa xoa*) dont les débris sont extérieurement comparables à des débris de nids d'hirondelle. Du reste, on en prépare des potages gluants, sans finesse et sans goût, qui ont la ressource d'être eccoprotiques.

(1). Renseignements de la maison Quảng-Phước-Xương, affermataire pour les nids de la côte d'Annam.

(2) SOUBÉIRAN et DABRY DE THIERSANT. — *La Matière Médicale chez les Chinois* — Paris-1873 p. 86.

Bien entendu, la fraude trouve meilleur jeu à s'exercer en dehors des ventes, à l'occasion des préparations culinaires opérées. On pourrait citer ces fraudes possibles en explication de certains avis émis de bonne foi sur des préparations d'un goût très réduit ou de saveur hostile. Car il faut avoir la certitude de son hôte et doit-on mesurer sa confiance aux repas tarifés provenant des cuisines d'Orient. Il en est pour les nids des hirondelles de mer ce que nous estimons en France pour les vins des crus choisis : les meilleurs et les vrais sont ceux qui tiennent place dans les repas auxquels l'amitié préside avec la sincérité des sentiments hospitaliers.

Avant tout, chaque nid acheté devra être entier avec sa texture spéciale, des souillures à peine vues marquant quelques points même sur les nids très blancs, légers tandis que de légers duvets, infiniment menus pourront tenir aux replis. Il faudra se défier, à l'achat, des brisures plus faciles à mélanger de matières substituées. La fraude, pour un produit à valeur semblable, est ingénieuse et faut-il parfois une grande attention pour la déceler.

X. — LES NIDS ET LEUR ESTIME OCCIDENTALE

En Occident on a transporté la connaissance de l'existence de ces nids d'Extrême-Orient dès l'apparition des premières Missions et des premiers comptoirs. Je ne suppose pas que les étrangers, ayant fait commerce sur les côtes d'Annam, alors côtes du Champa, ou sur les côtes des pays voisins aient su quoique ce soit sur les précieux nids. Dans tous les cas, les récits des voyageurs musulmans dont les entreprises furent antérieures de plusieurs siècles à celles des européens n'en font aucune mention (1).

Les Chams semblent les avoir ignorés de fait, tout au moins ils n'en firent aucune exploitation officielle, car parmi les produits estimés que transportaient les ambassades vers les nations qu'ils avaient à traiter, à côté des écailles, des cardamomes, du bois d'aigle, il n'est jamais indiqué le tribut de ces nids par ailleurs si recherchés (2).

*
* * *

Les différentes notes chinoises intéressant les nids d'hirondelles parlent d'estime et de valeur alimentaire et médicinale et des étages

(1) G. FERRAND — *Relations de voyages et Textes géographiques Arabes, Persans, Turks, etc.* — Paris — 1914.

(2) Cependant les Chams savent désigner la salangane qu'ils nomment *ru*.

de qualités des divers nids, je ne crois pas qu'il existe des livres de même origine pour rapporter sur leurs particularités aromatiques et condimentaires. Par contre la bibliographie européenne est riche de détails à ce propos : les uns particulièrement laudatifs ; d'autres moins nombreux, discréditant le produit.

Le P. DE RHODES avait dit de leur « si bon goût » ; le P. BORRI appuie bien davantage et développe la douceur et la bonté de ce « manger » car lorsque les nids ont été « amolis et défaits dans l'eau, (ils) servent d'assaisonnement aux viandes, soient de chair, de poisson, d'herbe, ou de quelque autre sorte ; et leur communiquent une telle diversité de goust, et si propre à chacun, qu'on diroit qu'ils auroient esté apprestez, avec poivre, canelle, clous de giroffles, et toute autre sorte d'espicerie, si bien que ce seul petit nid, peut suffire à assaisonner toute sorte de viandes, sans qu'il soit besoin d'y employer ny sel, ny huile, ny lard, ny autre assaisonnement quelconque. Ce qui m'a fait dire, qu'il ressembloit véritablement à la manne, qui avoit de soy le goust de tous les savoureux mangers, sinon que celuy cy n'est que l'ouvrage d'un oyseau, ou l'autre estoit pectri des maïns des Anges du grand Dieu ».

Ce fut TAVERNIER sans doute qui le premier les fit connaître à l'Europe où il en transporta. La citation est curieuse et elle nous montre les idées que pouvaient tenir les occidentaux de l'époque estimant incroyable ce singulier détail des cuisines d'Asie qui apprenaient pour les hautes gastronomies des nids des hirondelles, les jugeant façonnés avec de la boue comme ceux de nos hirondelles de fenêtre. Beaucoup d'Européens de notre temps ne seraient pas éloignés de jugements semblables, selon toute probabilité. Je cite Tavernier (1).

(Ces oiseaux) « composent leurs nids d'une manière qui n'est ni « tout à fait opaque ni entièrement transparente : elle est de la manière des oignons, c'est à dire de plusieurs pelures les unes sur les « autre qui forment un nid d'une espèce de gomme, qui se délaye dans « l'eau tiède et qui entre dans tous les ragouts et sauces qui se font « pour les viandes et pour le poisson. Il semble en mangeant les choses « qui en sont assaisonnées, que ces nids soient composés de tous les « aromates qui sont dans l'Orient ; ils sont gros environ comme nos « nids d'hirondelles. Ils s'en transportent par toutes les Indes et

(1) *Relation nouvelle et singulière du Royaume du Tonquin* par J. B. TAVERNIER, 1681 — Revue Indochinoise 1908, 4^e trim. p. 513.

« même en Hollande pour la curiosité, mais principalement au Tonquin, « qui confine, comme j'ai dit avec la Cochinchine d'où vient ce rare « ragout, qu'un de nos traducteurs des relations modernes ne pouvant « s'imaginer que des nids d'oiseaux se puissent manger, a cru que « l'auteur de la relation qui est Italien a voulu dire nichée lorsqu'il « a écrit *nido* parlant de ces nids singuliers. Non seulement j'en ai « apporté en France et en ai présenté à des personnes de la première « qualité, mais j'ai ici pour garands de la vérité de mes amis qui en « ont emportés en Hollande dont l'un est Monsieur de Vollermonst dont « le nom est célèbre pour les grands voyages qu'il a fait dans les « Indes de l'Occident. Luy et tous ceux qui en ont mangé conviennent « avec moy, que toutes les épiceries ensemble ne font pas l'effet que « fait de ces nids où on les emploie ».

Mais parce que j'ai cité Tavernier, je dois faire intervenir l'opinion d'un autre personnage, son contemporain de la fin du XVII^e siècle qui, manifeste, en face de celui-ci, d'une singulière opposition de vues. Ce parallèle ira en profit pour éclairer le caractère d'une époque de colonisation avec ses rivalités et les traductions mesquines de celles-ci. Ce personnage est Samuel BARON (1) :

Samuel BARON était fils d'un chef de comptoir de la Compagnie néerlandaise des Indes. Métis tonkinois, il avait les meilleurs raisons de pouvoir connaître les particularités d'un pays qui était le sien. Sa description du Royaume du Tonquin suivit sur un temps bien court la relation de J. B. Tavernier. Baron nous prévient, dans une manière d'avertissement, que « son dessein n'était pas tout d'abord d'entreprendre une narration historique du Tonquin, mais seulement de noter les erreurs de M^r Tavernier ».

Les erreurs de celui-ci sont bien notées. Il ne nous sera certainement pas donné de savoir quelles furent les raisons qui purent soulever un conflit entre les deux auteurs, mais il est facile de voir sur les moindres choses avancées par le premier en date, la contradiction systématiquement prononcée par le second. Il en est donc ainsi pour les nids d'hirondelles.

Tavernier les avait présentés avec un enthousiasme flatteur : Baron se jette en pleine opposition. Tavernier les ayant jugés avec éloges, l'autre reprend sur ce ton :

« Le parfum extraordinaire et l'odeur qu'ils répandraient lorsqu'on les fait bouillir n'est qu'une fable ». Puis à l'occasion de leur prépa-

(1) *Description du Royaume du Tonquin* . . . par S. BARON — 1685-86 Traduction DESEILLE, in *Revue Indoch.* — 1914-T. II. p. 73.

ration : « Ces nids sont mis à tremper dans l'eau chaude pendant deux heures puis étirés en fils le plus possible et dans cet état étuvés, avec du poulet, des pigeons, une viande quelconque et un peu d'eau. En cuisant ils se dissolvent tout à fait en une gelée, sans aucun goût, ni odeur ».

Le dénigrement du travail de Tavernier est systématique. Celui-ci ayant donné que les nids d'hirondelle se trouveraient dans 4 îles que sa carte situe à la hauteur de son île de Tanchan, vers Quinhone, Baron s'indigne : « C'est une grave erreur, écrit-il. Je ne connais pas de ces nids en Cochinchine ».

Cependant il les définit comme nids « d'oiseaux moindres que les hirondelles » et la description de ces nids correspond assez bien à celle qu'en a donnée Tavernier. Puis, se refusant toujours à les placer parmi les productions de la Cochinchine, il fixe leur origine étrangère et leurs points d'exportation. « Les plus grandes quantités viennent de Jehor, Reko, Pattany et d'autres contrées malaises » ; exportations qui s'expliquent, car ces nids sont « considérés comme d'excellents fortifiants et possédant, selon certains, des propriétés aphrodisiaques ». Malgré ce dernier point qui tombe avec justesse, notant une croyance établie, je crains bien que Baron ait travaillé son sujet plus encore à l'aide d'une vieille rancune partant de rivalité de nations que par une connaissance très nette des nids des salanganes. Il en est ici comme pour beaucoup d'autres détails intéressant le pays Cochinchine dénigrés ou exaltés à l'inverse des jugements portés par Tavernier (1).



Sur ces enthousiasmes vantant les qualités mystérieuses et diverses d'un produit dont on a fait un met incomparable et une médecine appréciée, on pourrait jeter, sans courir le risque de les éteindre, les dédains de plusieurs et les dégoûts de certains. BARON n'est pas le dernier en date parmi les détracteurs.

Celui-ci, et il s'agit de RENOARD DE SAINT-CROIX expose son antipathie en bloc pour les détails de la cuisine indigène, les nids ne sont pas ménagés. Je cite le passage en entier : « Quelle que fût ma

(1) Ces antipathies durent être un écho des haines nationales soulevées tant en France qu'en Hollande, surtout qu'elles faisaient suite à la publication lancée par TAVERNIER d'une *Histoire de la conduite des Hollandais en Asie*, relation érite pendant la guerre de Hollande. Cf. Ch. JORET — J. B. Tavernier. Paris 1886 — p. 269.

répugnance, je pardonnai un peu aux nids d'oiseau, en faveur de la renommée qu'ils ont acquise, et qui est si peu méritée : nul goût, nulle saveur, et pour tout dire, c'est un mets à la Tobie, car vous n'ignorez pas que ce sont les ordures de l'hirondelle qui rendirent aveugle ce bon patriarche : les petites hirondelles qui font ces nids-d'oiseau sont probablement de la famille. Ce mets ressembla absolument au vermicel ; les ailes de requin à l'amadou, le balaté au champignon si redoutable quand on se trompe sur le choix ; les nerfs de cerfs, les œufs de pigeon au jus, ne valaient pas mieux. Le reste était une amalgame de cochon, de poules, de pileau ; dans la crainte de me trouver empoisonné, je sortis avec une faim dévorante ; le fait est que tous les mets parurent délicieux aux palais qui y sont habitués ; mais un Européen ne peut s'y faire (1) ».

C'est à l'époque où bataillaient Tavernier et Baron que le P. Bénigne VACHET écrivait son *Mémoire sur la Cochinchine*. Il disait : « Pour les nids d'oiseau, il ne faut pas entendre toute sorte de nids : ceux dont l'on parle ne sont composés que de l'escume de la mer qui se fait sur le rivage. L'oiseau qui le forme est tout semblable à nos hirondelles, mais plus petit de corps et d'aisles. Il se fait dans son jabot une humeur glaireuse, qu'il étend à mesure qu'il fait son nid de figure ronde et cela toujours dans le creux de quelque rocher proche de la mer. Ce nid est blanc comme la neige, les filaments se séparent les uns des autres en les mettant dans l'eau chaude, on s'en sert dans les ragousts les plus exquis et on en fait une confiture admirable avec du sucre candy et non pas avec de l'ordinaire. Quoy que revenu dans l'eau il n'a encore aucune saveur, quand on le mesle avec d'autres ingrédients, c'est ce qui donne aux mets le goust le plus délicieux. La quantité qui s'en débite n'est pas croyable, on ne saurait fournir assez pour la Chine et le Japon qui en font un très grand et fréquent usage ; la liure se vend ordinairement 40 ou 50 liures de notre monoye, et quand ils sont plus rares, le prix augmente considérablement. On les estime beaucoup pour la conseruation de la santé ».

Nous retrouverons Bénigne Vachet, à l'occasion d'une formule reproduite par l'abbé de Choisy et intéressant une préparation alimentaire des nids et dont B. Vachet avait dû très probablement l'informer.

(1) F. RENOUADR DE SAINT-CROIX — *Voyage commercial et politique aux Indes orientales. etc.* — 1803 à 1807, Paris 1810 — T. 111 p. 157-158.

(2) L. CADIÈRE — *Mémoire de Bénigne Vachet sur la Cochinchine* — (Extrait du Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine 1913).

BAILLE a donné sur les nids indochinois une excellente étude, résumant le fait scientifique, et la chose administrative. Sa verve ironique devait s'exercer sur ce point, comme sur bien d'autres. Son scepticisme passe ainsi sur ce que toute la classe haute de l'Annam tient en estime comme valeur médicinale et alimentaire : « Le plus simple est de penser qu'ici, comme dans tous les pays du monde, la cherté d'une chose suffit pour en assurer la vogue. Expérience faite, nous croyons que la vanité doit jouer dans ce régal un rôle plus grand que la gourmandise »(1).

J'abrège : la littérature des nids compte bien d'autres choses qui sont pour la louange ou qui s'en tiennent au discrédit. De nos jours, ceux qui sur une invitation dans une maison réputée d'Annam sont sollicités de donner une opinion restent pour la plupart hésitants ou sans avis bien net.

Sans doute la cuisine indigène ne flatte pas semblablement nos goûts d'occidentaux et beaucoup d'entre nous resteront réfractaires à des choses vers lesquelles se tendront les désirs aiguisés des gourmets d'Annam, et c'est ainsi que l'on trouvera des indifférents vis-à-vis des finesses exprimées par les potages aux nids d'hirondelles. Car il est évident que ce qui est remarquable dans cette préparation heureuse c'est la douceur d'un goût subtilement communiqué, sans tenue vive, et pour laquelle il faudrait être averti.

XI. — UTILISATIONS DES NIDS AU POINT DE VUE CULINAIRE

L'usage des nids comme masse alimentaire est surtout chinois : néanmoins il tient place dans les classes riches des diverses régions d'Extrême-Asie, là principalement où l'on en pratique les récoltes.

C'est à A-moi (2) que l'on achetait autrefois les nids destinés à la table de l'Empereur de Chine. Le choix était facile à cause de la grande abondance que tenait ce marché facilement ravitaillé de tous les points des côtes des archipels indiens.

(1) BAILLE — *Souvenirs d'Annam, 1886-1890, p.89.*

(2) Transcription anglaise du terme hok-lo *E-Moui*. Il s'agit d'une ville close dans une île située à l'embouchure du Long Kiang, sur la côte du Fou Kien — cf. *Les nids de salangane* (sans nom d'auteur) — Revue Indochinoise 1900 p. 538.

La Chine a été de tout temps le principal agent des achats et des consommations. Je ne crois pas que les tables des opulents princes malais et celles des radjahs aient pu jamais recevoir avec un enthousiasme égal à celui des tables des gros trafiquants chinois des préparations de cuisine aidées des nids comestibles aussi nombreuses et aussi répétées.

On a dit que les Japonais usaient également des nids. D'une façon générale, l'homme du Japon ne sait guère employer cette chose, quel que soit l'état de sa fortune. Les nids sont surtout d'emploi chez les Chinois implantés dans la grande île. Cependant les nids de salanganes ne constituent pas un article inconnu : ils seraient utilisés en tant que médecine fortifiante surtout sous la forme de pilules. Le nom japonais du nid de l'hirondelle est *tuvaméno-su*.

* * *

Dans toutes les relations des auteurs d'Europe anciens ou modernes traitant des nids et de leurs valeurs, je ne crois pas qu'il en soit qui ait bien développé la recette des détails d'une préparation. TAVERNIER qui en a vanté les mérites et en a fait la preuve directe en présentant lui-même en France les nids comestibles de la Cochinchine n'a pas jugé bon de nous intéresser sur ce point. Cependant l'abbé de CHOISY dans ses *Mémoires*, vraisemblablement sur la foi du Père Bénigne VACHET, nous a relevé un mode de leur préparation. C'est sans doute une préparation valable pour l'époque alors que l'on présentait l'article à double fin mais surtout en tant que matière essentiellement fortifiante et à principes spécialement excitants. Dans tous les cas, les modes culinaires actuels ne rappellent en rien la formule rapportée.

Voici le passage à rappeler du mémoire intéressé :

« Les nids d'oiseaux se trouvent principalement en Cochinchine : ils sont admirables pour les sausses, et bons pour la santé, quand on y mêle du ginseng. On prend une poule, dont la chair et les os soient noirs ; on la vide bien, on la nettoie. Puis on prend les nids d'oiseaux, qu'on amollit avec de l'eau, et qu'on déchire par petits filets. On coupe aussi du ginseng par petits morceaux ; puis on met le tout dans le corps de la poule, dont on tout le fondement. La poule ensuite est mise dans une porcelaine couverte, qu'on met dans une marmite pleine d'eau, et l'on fait bouillir cette eau jusqu'à ce que la poule soit cuite après quoi on laisse la marmite sur la braise et cendres chaudes pendant toute la nuit. Le matin, on mange poule, ginseng et nids d'oiseaux sans sel ni vinaigre ; et après avoir mangé le tout, on se couvre bien, et quelquefois on sue.

On peut aussi manger du riz cuit à l'eau avec les nids d'oiseaux et ginseng accommodés comme cy-dessus. On mange cela à la pointe du jour, et si l'on peut, on dort là dessus (1) ».

Je ne crois pas que les formules transmises par les gens d'Europe sur la préparation des nids d'hirondelles aient grosse autorité et puissent conduire à des résultats culinaires sensationnels. Je préfère donner les indications plus sûres des diverses préparations qui sont pratiquées assez identiquement par les Annamites et les Chinois.

* * *

J'avais exprimé le désir auprès de mes amis d'Annam de pouvoir disposer, pour cette étude, de renseignements pratiques et sérieux intéressant les préparations culinaires des nids : grâce à l'obligeance de plusieurs, j'ai pu réaliser un groupement de formules parmi les mieux employées.

Ainsi j'ai su que les nids devaient, avant leur incorporation aux divers mets, subir une préparation des plus sévères et très minutieusement enseignée. Je ne saurais mieux faire que de donner la recette suivante de ces manipulations préliminaires : elle provient de traditions scrupuleusement observées à Hué, dans les cuisines du palais impérial et dans celles des hautes familles des princes et des mandarins.

Préparation préliminaire (2).— Les nids de salanganes destinés à la confection des potages et des desserts doivent être exempts de toutes matières étrangères, surtout des fins duvets qui, si souvent s'y trouvent mêlés et y adhèrent fortement. On plonge donc d'abord les nids à employer dans de l'eau chaude. L'eau nécessaire pour cette première manœuvre doit être d'un volume égalant dix fois celui des nids.

La matière des nids se trouve bientôt dilatée en partie au contact de cette eau : on doit attendre une heure ou deux en moyenne. Du reste cette durée d'attente dépend du degré d'agglutination des filaments constituant les nids et caractérisant leur qualité.

(1) Extrait des *Mémoires* de l'abbé CHOISY sur le Tonkin et la Cochinchine cf. L. CADIÈRE — *Les Européens qui ont vu le vieux Hué: l'Abbé de Choisy*.— B. A. V. H. 1929 n^o 3. p. 120.

(2) Je dois ce renseignement, de même que les meilleures des formules qui vont suivre, à l'amabilité de M. UngTrinh. Bô-chánh du Quảng-nam.

La matière des nids étant gonflée, on doit en malaxer les filaments dans un peu d'huile d'arachide dans le but de détacher les fins duvets incrustés dans les trames. Sur ces nids triturés dans l'huile, on verse de l'eau chaude et l'huile surnageant entraîne les matières étrangères. Après avoir décanté plusieurs fois le liquide, on obtient une matière de mieux en mieux nettoyée et de plus en plus propre.

Cependant tous les fins duvets n'ont pas été entraînés : certains persistent. C'est alors que la préparation exige un travail de mains habiles et attentives (1). Le matériel pour ce temps de préparation est réduit à une pince portant des pointes très fines et à une menue baguette effilée.

Le soin est pénible et minutieux : il demande beaucoup d'attention des yeux et une grande dextérité des doigts. Dès qu'un duvet est aperçu, on le soulève sur une de ses extrémités à l'aide de la baguette tandis qu'au moyen de la pince on maintient cette extrémité que l'on retient ensuite afin de la détacher plus aisément : la prise des pinces en assure l'extraction.

Mais le duvet peut adhérer également à la pince. Pour le dégager, on plonge celle-ci dans une tasse d'eau ; le poil se détache de lui même et on retire la pince nettoyée.

La préparation exige naturellement plus ou moins de temps selon la qualité des nids.

Lorsque toutes les impuretés ont été enlevées, on reprend les filaments des nids qui ne possèdent plus leur agglutination du début ; on les presse dans la paume des mains afin de chasser l'eau qui les gonfle. On les replonge encore, et à plusieurs reprises, dans de nouvelles eaux changées sans cesse jusqu'à ce que le liquide exprimé des nids sorte absolument clair et limpide.

La préparation est terminée et les nids sont aptes à figurer dans les diverses recettes dont je veux inscrire la plupart des formules recherchées.

Cependant, à titre indicatif, je marque en préliminaire cette règle qui doit être tenue comme indispensable pour les détails d'une judicieuse cuisson. Le système de l'évaluation qu'elle permet ne laisse pas d'être curieux.

(1) On dit en Annam qu'il faut de bons yeux pour débarrasser les nids des duvets et des débris de plumes restés parmi leurs trames sur les nettoyages primitivement effectués. La consommation des nids insuffisamment nettoyés exposerait à des crises de toux, à des irritations de la gorge et à des vomissements (Hué).

Le temps nécessaire à la cuisson des préparations est évalué de cette manière : chaque bol qui contient les potages dans les dîners d'apparat (ces bols sont nommés *cái vim*) (1) possède sur le sommet du couvercle dont il est muni une sorte de cupule. Dans la cavité de cette dernière, on place quelques grains de riz avec un peu d'eau. Le bol et le mets préparé qu'il contient, auquel a été jointe la quantité nécessaire de nids est mis en bain-marie : le couvercle du *vim* et le contenu de sa cupule sont intéressés par ce mode de cuisson. Lorsque l'on constate que la cuisson du riz témoin est suffisante, la préparation est parfaitement achevée.

Il existe naturellement des formules réduites soit pour des préparations rapides soit pour des cérémonies moins soignées.

Je lis celle-ci :

On met les nids à détremper dans un bain d'eau bouillante afin de les débarrasser ainsi des impuretés extérieures qui pourraient en altérer le goût et en compromettre la valeur. On fait ensuite cuire ces nids au bain-marie avec une volaille et on les assaisonne à la volonté de chacun. Ainsi apprêtés, on les sert en manière de potages au début du repas. Parfois encore on les présente comme entremets avec du sucre. Cependant le premier mode est plus habituel.

* * *

Potage aux nids d'hirondelles. — On a préparé un excellent bouillon soit avec un poulet soit avec de la viande de bœuf. Le liquide de ce bouillon doit être limpide et bien passé.

On ajoute au bouillon les nids préparés, de même que l'on ajouterait du tapioca, du vermicelle ou des pâtes. On chauffe le tout au bain-marie.

Il est indiqué que l'on doit employer un nid par bol de bouillon, d'une mesure moyenne.

Potage sucré aux nids d'hirondelles. — On met dans un bol des nids d'hirondelles tout préparés sur lesquels on verse sept à huit

(1) Le *vim* : petit récipient en porcelaine. Celui qui est le plus généralement employé dans les cuisines prend la forme d'un bol très creux. Il est muni d'un couvercle dont le sommet est occupé par la cupule dont il est ici question. Le *vim* est d'emploi dans la matière des tables, sous toutes ses dimensions il contient les potages et les mets à sauce. En pharmacopée on l'utilise pour la conservation des extraits mous : « cao ».

fois leur volume d'eau : deux nids suffisent pour un *vìm* de 750 cm³ de contenance environ.

On lave de petits morceaux de *đường phèn* (sucre candi) (1). On ajoute au liquide de chaque bol deux cuillerées à soupe de ce sucre.

Autre formule de potage sucré (chè yền).— On prend un nid (soit environ 20 gr en poids ou 5 *đồng cân*) : on le tient en macération dans l'eau durant une demi-heure. On enlève alors tous les débris, plumes et souillures qui peuvent exister. Après cette macération, le poids du nid a doublé et dépasse un *lượng*. On met alors le nid nettoyé dans un *vìm* en ajoutant de 8 ou 12 *lượng* d'eau (350 à 480gr) et un *lượng* et demi à 2 *lượng* de sucre blanc (70 à 90 gr) (2). On fait ensuite bouillir au bain-marie pendant une heure.

Jeunes pigeons apprêtés aux nids d'hirondelles. — On a déplumé de jeunes pigeons que l'on a mis ensuite à mijoter à petit feu, dans une marmite couverte. Lorsque leur chair est suffisamment attendrie, on retire les oiseaux que l'on désosse en ayant soin de les laisser intacts dans leur forme. C'est à cette manœuvre que l'on reconnaît la finesse des talents et l'habileté des doigts des jeunes filles ménagères. On sait y applaudir, car les qualités d'une bonne cuisine sont appréciées, et les plus distingués des femmes et des filles d'Annam estiment ce soin qu'elles assurent généralement elles-mêmes, surtout à l'occasion des plats recherchés et des desserts.

Les oiseaux ainsi conservés en leur forme sont remis dans le bouillon et on les assaisonne de sel, de poivre et de quelques épices pour en aviver la saveur. C'est alors que l'on joint au bouillon les nids que l'on tient préparés et l'on chauffe au bain-marie sur un temps dont la durée se mesure suivant le procédé indiqué plus haut. Il est général pour tous les emplois des nids. Un nid par pigeonneau est ordinairement nécessaire pour la préparation de ce plat (3).

(1) Dans les desserts sucrés d'Annam, on emploie toujours du sucre candi. On prétend que ce sucre est de principe frais : ainsi il donnerait de la fraîcheur aux choses qu'il aide à préparer. Cette qualité lui viendrait de sa préparation spéciale.

(2) Les quantités et les délais de préparation sont assez lâches, m'a affirmé M. *ƯNG-THÔNG*, médecin indochinois, à qui je suis redevable de cette formule et de plusieurs autres renseignements. Ainsi en est-il pour les équivalences en poids français que j'ai dû ramener sur un à peu près de 40 gr. pour le *lượng* (poids réel : 39 gr 05) alors que la valeur de ce dernier avait été présentée sur le taux de 60 gr.

(3) Communiqué par M. *Ưng-Trinh*.

Pigeons aux nids d'hirondelles. — On fait bouillir de jeunes pigeonneaux, de ceux qui volètent à peine, nouvellement sortis du nid. On les fait cuire comme il convient au bain-marie. Lorsque le degré de parfaite cuisson est atteint, on désosse habilement les oiseaux et l'on écume le bouillon. On choisit alors des nids d'hirondelles très propres et l'on fait repartir une nouvelle cuisson au bain-marie. Elle est d'une heure environ. Après quoi, on assaisonne de sel et de poivre et l'on transvase pour servir.

Graines de lotus aux nids d'hirondelles. — Il s'agit des graines du grand lotus des étangs (2).

On préfère les graines fraîches aux graines séchées vendues en chapelets sur les marchés. Cette préférence tient à cause de la fraîcheur, de la saveur et du parfum des graines récemment cueillies.

On commence par enlever l'écorce des graines, puis on retranche leurs extrémités pour en faire sortir la pointe germinative verte. Le mouvement est facilité par l'introduction d'une petite baguette dans l'axe du fruit. Les graines sont lavées à grande eau et mises à cuire.

Cependant on doit, au préalable, avoir soin de préparer 7 ou 8 volumes d'eau pour un volume de graines à cuire.

L'eau est édulcorée avec du sucre candi : le poids du sucre à employer est à la mesure et au goût des personnes. Ordinairement le poids de ce sucre doit être de la moitié du poids des graines.

Une bonne cuisinière doit obtenir dans sa préparation des graines parfaitement cuites, sucrées, demeurées entières et tendres en même temps.

On ajoute enfin au liquide de la préparation les nids déjà nettoyés. On fait chauffer au bain-marie. Il faut un nid pour une trentaine de graines de lotus. Il est ainsi facile de préparer exactement le nombre de nids utiles à la quantité des graines à employer (3).

(1) Traduit du *Thực Phở Bách Thôn* (Cent recettes de cuisine annamite) par M^{me} TRƯƠNG-THỊ-Bích publiées par sa fille aînée THỊ-LỆ Công-tôn-Nữ de la famille de Tùng-Thiện-Quận-Vương. — Hanoi-1915. — Chacune des recettes du recueil est contenu dans quatre vers heptasyllabiques ; Les explications sont de ce fait assez écourtées et cependant précises. *Bì câu đầu yên sào* est le titre de la recette indiquée, soit : Pigeons cuits au bain-marie (avec des) nids d'hirondelles.

(2) C'est le *cây-sen* (sino-annam : Liên 蓮) *Nelumbium speciosum* : fleur symbolique religieuse et plante estimée pour ses emplois en Chine et en Annam.

(3) Communiqué par M. ƯngTrình.

XII. — LES NIDS DANS LES THÉRAPEUTIQUES D'EXTRÊME-ASIE

Sur la valeur des nids, du point de vue médicinal, les recueils et les auteurs s'accordent à peu près à l'occasion des traitements auxquels ces nids peuvent participer. Hưa-cần-Trai 許謹齋 et le Túng tẩn 從新 indiquent leur excellence comestible et vantent leur action efficace contre les tuberculoses, les toux et les glaires. Ils disent qu'ils valent surtout par préparation en potage ou par cuisson au bain-marie.

Le livre de Việt lục 粵錄 apprécie les nids pour leurs vertus médicinales : « Ils sont tussilages et antiglaireux, ils fortifient le corps. C'est ainsi qu'on les estime parmi les meilleurs médicaments. »

Les nids rouges pris au printemps sont de qualité supérieure. Les nids jaunes récoltés en automne sont de 2^e qualité.

« Les nids rouges, dit le Hương tổ bút 香祖筆, sont faits de sang des hirondelles. Ils sont d'une valeur inestimable car il est très difficile de les rencontrer ».

Le Hoạn du bút ký 宦遊筆記 donne une indication semblable sur les yên huyết sào ou nids rouges : « On n'utilise pas en médecine les nids noirs et couverts de plumes. Mais les autres espèces ont des vertus médicinales : elles fortifient le corps cependant elles sont en valeur moindre que celle des « Sâm linh » 參苓 (1) ».

Il semble que dans l'emploi des différentes variétés de nids il y ait préférence en faveur de la qualité rouge du nid que l'on dit avoir été bâti avec du sang, le yên huyết. C'est le remède plus précis des tuberculoses pulmonaires, des toux accompagnées d'hémoptysies. Or, nous devons nous trouver là en présence d'un de ces nombreux exemples rappelés en territoire d'Annam des *médecines de signatures*, car nous avons vu que l'hirondelle qui construit ainsi son nid d'une salive sanglante est considérée comme une bête poitrinaire vomissant le sang de ses bronches malades.

Résumant d'une façon générale la plupart des choses dites, selon les principes de la matière médicale chinoise, le livre de Đạt nguyên 達原 expose que les nids ont saveur sucrée et principe non vénéneux, car ces nids sont faits de Hải phân 海粉 emprunté à l'air pur et au vent frais. Il fortifie donc l'élément (kim : métal) qui est en correspondance avec l'organe 肺 (phê; poumon) et l'élément 水 (thủy : eau), en relation avec 腎 (thận : rein).

(1) Les « Sâm linh » sont les ginsengs et les champignons souterrains divers (linh) : Phục linh, trư linh, etc., tous élément fortifiants et toniques.

C'est pour ces raisons que l'on en fait prépararion avec du sucre candi duong phèn), soit en décoction, soit en potages sucrés qui ont une action efficace contre les affections pulmonaires touchant aux phtisies. Ils constituent un des aliments des plus précieux.

Nous avons pu voir que les auteurs européens ont parlé des propriétés remarquables que l'on attribuait à ces nids, auxquelles d'aucuns ont pu croire. « On les estime beaucoup pour la conservation de la santé (1). »

On les dit aphrodisaques ce qui justifierait leur vogue d'emploi :

« Les gens raisonnables croient en effet qu'ils (les nids) peuvent contribuer au rétablissement d'une santé affaiblie (2).

Nous trouvons dans FIGUIER que les fucus digérés par l'hirondelle « contiennent des principes nutritifs qui sont du meilleur effet sur les personnes épuisées par les excès de différente nature. C'est pour cela que les Chinois font une si grande consommation de nids de salangane, malgré leur prix élevé (3). »

A quoi bon multiplier les emprunts bibliographiques : BAILLE avec l'ironie de sa mention indique cependant mieux que tous les sentiments et les espoirs de l'homme d'Extrême-Asie envers cet aliment et cette médecine d'élite :

« La médecine orientale se plaît à prêter aux nids d'hirondelles toutes sortes de propriétés précieuses pour la conservation de l'hygiène et de la santé. Elle déclare que cet aliment est souverain contre les affections de poitrine, l'asthme, les maux d'estomac et en général toutes les maladies possible (4). »

Tous ceux qui portent louange aux nids pour leurs qualités condimentaires, s'entendent à rappeler les vertus qui leur sont données par la voix du peuple plus encore que par celle des livres.

Les nids d'hirondelles font médecine tonique et corroborante, leurs vertus stimulantes sont mises à profit peut être d'une façon injustifiée si l'on s'avise par trop d'en spécialiser l'action. Mais avant tout, les yên sào sont valables dans les épuisements, principalement dans ceux qui accompagnent les grosses manifestations des affections pulmonaires et dans les désordres qui suivent.

(1) BARROW — Lot. cit. p. 154,

(2) BÉNIGNE VACHET (L. CADIBRE : op. cit. p. 70).

(3) L.FIGUIER. — *Les poissons les Reptiles et les Oiseaux*. Paris 1868. p, 612.

(4) BAILLE. — *Souvenirs d'Annam (1886-1890)* p. 89

Je transcris cette formule de pilules ; elle se place dans les livres de recettes sous la désignation :

傳尸癆俊凡

Truyền thi lao trái hoàn.

紫河車 Tu' hà xa

Placentas humains

2 cái.

(On les lave proprement dans de l'eau de riz et on les débarrasse de leurs enveloppes et de leurs livres internes, sur quoi on les fait cuire au bain-marie).

燕血 Yên huyết

Nids tachés du sang de l'oiseau 5 lượng.

牛黃 Ngưu hoàng

Calculs biliaires du bœuf. . 1 lượng.

蛤蚧 Cáp giới

2 dragons volants. 2 con.

(Mais il est nécessaire que l'animal possède une queue entière. On le fait macérer dans de l'eau de gingembre et on le fait rôtir au roux : nướng vàng).

On réduit toutes ces substances en poudre, on agglutine au miel et l'on en fait des pilules qui doivent avoir la grosseur d'une petite graine de lotus. On prescrit 20 pilules par jour, 10 le matin et 10 soir.

On engage les malades fatigués à prendre la médecine corroborante dont sont transcrits ici les éléments, extrait médicinal complexe, à préparation longue et pleine de détails minutieux. C'est la formule du

療補精血膏

Tuần bổ tinh huyết cao.

熟地 Thục địa

Rehmannie préparée. . . . 9 cân

麗膠 Lộc giao

Extrait de cornes de cerf. . 3 cân

高鹿參 Cao ly sâm

Ginseng de Corée. 3 cân

杞子 Khỉ tử

Graines de Lyciet 3 cân

川續斷 Xuyên thực đoạn

Racine de chardon de Japon. 1 cân

川杜仲 Xuyên đỗ trọng

Ecorces d'Eucomia. 3 cân

桂心 Quê tâm

Partie intérieure de l'écorce de cannelé plus chargée en huile essentielle.

On fait prendre par jour cinq cuillerées chinoises de cet extrait.

*
.

Je relève dans des notes manuscrites que j'ai recueillies dans la région de Di-Loan, vers Cũa-Tùng, au Nord de Quảng-Trị, les renseignements suivants intéressant la matière médicale des nids d'hirondelles.

« Les nids de ces oiseaux ont une saveur sucrée, un caractère tempéré et salé. En boisson, ils pénètrent les poumons, chassent l'obstruction glaireuse, apaisent l'asthme et les essoufflements. Ils sont salutaires pour l'estomac en rendant les digestions plus faciles et plus complètes. Et parce qu'ils sont eupéptiques, ils sont admis avec faveur dans la catégorie des médecines reconstituantes. On leur fait estime dans les affections pulmonaires, principalement dans celles qui sont de l'ordre des phtisies tuberculeuses de même qu'on les apprécie dans les affections des membres inférieurs des enfants et dans les dégouts alimentaires des adultes ».

Mais ces destinations thérapeutiques ont leurs particularités et leurs exigences :

« Lorsqu'il s'agit des membres inférieurs des enfants, il faut utiliser des nids de couleur brune (hồng) ; mais si l'on veut atteindre des glaires encombrant la gorge, il faut choisir des nids blanc ».

Et l'on fait recommandation de ne faire achat que des nids anciens qui sont les plus sûrs. On les choisira parmi ceux qui retiennent encore dans leur texture des plumes de leurs ouvriers, ce qui constitue une preuve de leur sincérité.

Au cours de mon enquête sur les matières médicales d'Annam, il m'a été donné d'entendre vanter fréquemment les qualités toniques, stimulantes et stomachiques des nids de salanganes.

Je tiens d'un haut mandarin qu'un potage aux nids d'hirondelles présenté opportunément, sut calmer des douleurs d'estomac du plus pénible effet ; ces douleurs, sur les renseignements qui me furent donnés, semblaient traduire une crise aigue de gastrite. Le potage fut pris à Quinhone sur l'insistance avertie d'une femme chinoise ; il ne fut pas oublié par l'intéressé, qui n'omet jamais d'en rechercher le bénéfice au moindre réveil douloureux de son mal d'autrefois.

Mais je pourrais encore citer d'autres personnages et des plus élevés qui tentèrent de stimuler la faiblesse de longues périodes, au cours de lentes maladies, par l'absorption (qui put souvent pour eux ne pas être indifférente) des préparations faites sous formes alimentaires des Yê'n sào d'Annam.

*
* *
*

La matière médicale à propos des salanganes ne retient pas leurs nids exclusivement. On peut indiquer plusieurs détails intéressants soit encore le nid de l'oiseau soit l'oiseau lui-même.

燕 蓐 草 YẾN NHỤC THẢO.

Ce sont des sortes de moisissures poussées dans les nids atteints par l'humidité. Le médecin Tàng Khí, d'après le Trung việtdược, indique cette production comme susceptible d'arrêter les incontinenances nocturnes d'urine. Pour cela, on brûle la bourre végétale recueillie et l'on réduit en une poudre que l'on avale avec de l'eau. Le médecin Lý-Thời-Trần donne une formule dite Thiên kim phương 千金方 susceptible de guérir les gens, hommes et femmes, atteints, d'hématurie sans cause appréciable. Mais ici on boit la poudre obtenue avec de l'alcool. D'après une autre formule dite Thánh huệ phương 聖·惠方 qui traite les soifs dans les maladies ardentes, on joint un luong de ces productions brûlées et pulvérisées à 2 lượng de poudre d'écailles d'huîtres calcinées, on unit ce mélange au produit desséché et réduit par le pilon d'un poumon de chèvre blanche. On absorbe à chaque prise 3 đồng de la réunion de toutes ces poudres en s'aidant comme liquide d'eau récemment puisée. On guérirait les anciennes cicatrices avec les cendres des productions des nids mêlées à de la fiente blanche d'épervier, le tout délayé dans du lait et servant à des applications répétées quatre ou cinq fois par jour. Ces mêmes cendres serviraient à traiter également les petites pustules à liquide citrin, etc. (Trung việtdược).

燕 糞 YẾN PHẢN.

Fiente des salanganes.

La fiente des hirondelles est antidotique. Trois pincées d'excréments frais sont mises à griller. On les écrase avec dix oignons et l'on roule des pilules grosses comme des grains de maïs. Trois pilules par prise amènent une diurèse qui entraîne les poisons absorbés.

巢 內 燕 死 SÀO NỘI YẾN TỬ.

Salanganes mortes dans les nids.

Il arrive de temps en temps que l'on découvre dans des nids de pauvres hirondelles mortes. Leur menu corps raidi, séché, apparaît comme préparé par une naturalisation. Le corps des hirondelles mortes est un remède d'Annam, et peut être chinois : on dit, par exemple, qu'il a de grandes vertus dans le traitement des tuberculoses et les épuisements pulmonaires.

Voici, parmi les formules qui peuvent avoir cours à l'occasion de cette matière assez étrangement médicale, une recette que j'ai recueillie au Quảng-Nam.

On prend l'oiseau mort, on le débarrasse de ses plumes et on le passe au feu. Ensuite on le reprend avec son nid et on brûle le tout. Les débris sont traités au pilon et servent à la préparation de pilules.

*
* *

On lit dans le gros traité des matières médicales de l'Annam composé par Hải-Thượng Lãn ông (1) cette seule utilisation de l'animal. Il n'est fait nulle part mention de l'emploi du nid.

« La chair des hirondelles est sucrée, tempérée et tiède.

« Elle chasse les poisons, guérit les ulcérations anales et les poussées galeuses. Mais l'abus de la chair des hirondelles affaiblit.

« L'hirondelle porte encore le nom sino-annamite de Huyền diêu ».

Pendant un des livres chinois qui dut être consulté et utilisé par Hải Thượng avait traité ainsi des Yên oa :

« Les nids d'hirondelles sont de saveur sucrée, à principe tempéré. Ils sont toniques des poumons, ils calment les phtisies et sont antiglaireux. On les tient pour médicament très frais et on les considère comme une médecine souveraine dans les amaigrissements.

Ils sont réputés stomachiques et antituberculeux. On les emploie encore dans les maladies intestinales et dans les varioles atteignant l'enfance.

On rencontre au long des bords marins 3 espèces différentes de ces nids : les rouges, les blancs, les noirs. Les uns et les autres peuvent être employés en décoction dans le traitement des diverses maladies auxquels on les applique avec des propriétés thérapeutiques ayant à peu près égale valeur.

Les nids qui ont saveur légèrement salée sont employés pour des résultats meilleurs dans les cas de contractures de la gorge (2) ».

(1) Hải-Thượng Lãn ông — Livre qui fut composé en 66 volumes, par le médecin Lê-Bá-Huân 黎伯薰 vers 1770. La citation que j'en fais est du quyển 12, trương 42.

(2) Extrait du Bản-Thảo bị-yêu, chapitre traitant des oiseaux et des animaux (Cầm Thú) — Chap. V. — Le Bản-Thảo bị-yêu est un traité de thérapeutique qui fut écrit par Uông-Ngang sous l'empereur Khang-Hi (fin du XVII^e siècle).

XIII. — LES CULTES A L'OCCASION DES RÉCOLTES

Il semblerait que dans l'île de Java les natifs de la côte chargés des récoltes des nids, sur entraînement familial le plus souvent, aient conservé l'effort traditionnel dans toute sa sincérité. Tout à leur vie sauvage, évoluant avec toutes les audaces ; au milieu des pires dangers, ils invoquent les protections des divinités exorables qui dominent par leur action et leur crédit les côtes tourmentées et leurs abords.

Les grandes falaises calcaires de Karang Kallong sur la côte méridionale de l'île sont exploitées pour leurs grottes à nids par le gouvernement néerlandais. Sur les parois verticales des hauts rochers, les chasseurs se laissent glisser à l'aide de cordes tombant de 100 à 200 mètres. Balancé par les vents vifs, assourdi par les clameurs des brisants, heurté par les vols agités des salanganes troublées, l'homme des récoltes sait que sa destinée est fragile et qu'il ne doit compter que sur son sang-froid, son agilité, la résistance du fil qui le suspend : toutes choses aux effets multipliés et rendues plus sûres par la protection des génies locaux.

BREHM nous dit que l'armée des chasseurs, officiellement organisée et protégée, avant d'entreprendre la première descente pour les récoltes de saisons, prenait soin d'organiser des fêtes en l'honneur de la déesse *Njai Kidul*, la protectrice. Les hommes se réunissaient pour un repas solonnel et présentaient à la divinité de copieuses offrandes.

Ces cérémonies anciennes se font encore aux lieux des récoltes. J'ai pour cela le témoignage de M^{lle} SELLEGER qui m'écrit : « La moisson se fait environ 3 ou 4 fois par an. Elle est précédée par des cérémonies et des fêtes, des représentations de wayang, on joue le gamelan, l'encens est brûlé et des fleurs et de la nourriture sont sacrifiées, afin de disposer favorablement la Déesse de la mer du Sud (*Ratoe toro Kidoel*) (1) ».

(1) *Ratoe Loro Kidoel* (pron. Ratou loro kidoul).

Le *gamelan* est un instrument de musique javanais très composé, sans doute, lui aussi, d'origine très ancienne, comme le *wayang*, sorte de vieux théâtres d'ombres, expressément de source religieuse, actuellement raccordant les traditions les plus nettes par les ombres actives de ses fantoches manœuvres ou de ses personnages. Le wayang est l'expression habile de l'âme maintenant du vieux pays javanais (cf. M^{lle} SELLEGER *le Symbolisme*

Certains gestes qui persistent encore de nos jours dans les cérémonies offertes par les chasseurs de la côte javanaise du Sud avant les récoltes sont les indications de cérémonies plus graves des vieilles époques. On sacrifie dans les refuges une effigie humaine, simulacre organisé en conformité de taille et d'allures, composé de fibres, de papiers et d'étoffes. Ce sacrifice rappellerait les sacrifices humains d'autrefois qui devaient apaiser la Déesse de la mer du Sud et par la mort décidée d'un être épargner les chasseurs dans les aléas de leur aventureux métier (d'après M^{lle} Selleger).

J'ignore ce qui fut fait aux temps des exploitations annamites, mais j'imagine que les chasseurs d'Annam gardant les îles, devaient entretenir leur confiance par des appels nombreux faits aux éléments immenses des forces inconnues qui prennent puissance sur le monde des eaux. Les esprits redoutables que constituent les *ma rà*, qui sont les démons des noyades, les âmes errantes (*âm hồn*) de tous les noyés, devaient jeter une crainte sur ces êtres primitifs, que les gestes dévotieux pouvaient seuls tempérer.

Les cultes entretenus par les chasseurs de nids relevaient des cultes généraux qui s'adressent aux divinités de la mer, divinités majeures, plus exorables et sans malice : ce sont les *Hà bá* (1), *Thủy phủ* (2), *Diêm vương* (3), etc.

La famille favorisée par les empereurs d'Annam depuis Gia-Long, avait campé sa résidence sur le territoire de Thanh châu, un peu en retrait des sables de Cửa Đại (l'estuaire du grand fleuve du Quảng-Nam) en aval de Faïfo. Le hameau prit développement, on lui donna le nom de *Yên xã* 社燕 (village des hirondelles), le populaire annamite l'appelle communément *Làng én* qui a la même signification.

Les cultes tenus par les gens de mer qui peuplent le village et les agglomérations voisines, réunissent là un certain nombre de

dans le *Wayang javanais*. Cahiers de la Société de Géographie de Hanoi-16 (cahier 1929).

Jan HOIJMAN dans une étude sur les nids comestibles des oiseaux javanais mentionne le culte à *ratoe Laut Kidul*, princesse de la mer du Sud (*Breschrijving der Vogelnestjes door Jan HOOIJMAN — in Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen — Derde deel-Tweede druk Batavia 1824 p. 99 n°6*).

(1) *Hà bá* 河伯 (Comte des fleuves). Les *Hà bá* sont honorés au bord des rivières, aux confluent et aux estuaires, mais encore sur les bords marins.

(2) *Thủy phủ* 水府 (Génies du palais du roi des eaux).

(3) *Diêm vương* 焰王. C'est le premier roi des enfers.

chapelles dont la plus importante est celle de la princesse *Lôi* ; la statue est crainte, elle est d'origine chame et représente un personnage masculin à forte barbe. Elle aurait été ramenée dans un filet au cours d'une pêche en mer. J'ai dit ailleurs son histoire (4).

La Bà Lôi est invoquée dans les calamités et les dangers. Or le pagodon entretenu et de la dame Lôi a sa réplique dans la grande île des Chams.

A proximité se trouve la temple de la baleine (*Miêu òng*).

Les gardiens actuels des cavernes et des nids sont des chinois de Hainan. Je ne sais si leurs croyances ont résisté plus facilement à la tourmente qui a usé non seulement le fond confucéen mais encore les mythes et les espoirs traditionnels des masses chinoises. Immédiatement dans les années qui ont suivi la guerre (j'étais à Faifo), les gardiens des nids rendaient un culte à l'important génie chinois *Quan Công* (2) on génie du sol *Thổ-Địa* (3) et encore aux 108 génies décapités (4).

Je ne sais quelle est la valeur expresse de ces cultes, mais cependant, à l'heure actuelle, avant d'entreprendre le travail des récoltes, les gardiens transportent en vue d'offrandes des porcs, des canards, des papiers des 5 couleurs, des emblèmes votifs.

Des cérémonies spéciales sont du reste assez bien observées. Sur leurs époques fixées, elles sont au nombre de 6, se groupant par deux autour de chaque récolte, précédant et concluant.

Les offrandes courantes des périodes lunaires, le premier et le quinzième jour de chaque mois, sont présentées aux génies très vagues qui peuplent par tous les espaces, ciel et terre, imprécis comme

(1) *Bà Chúa lôi* — cf. Dr SALLER — *Le vieux Faifo : Souvenirs chams* Bull. A.V.H. 1919 p.504 et *Les souvenirs chams dans le Folklore et les croyances armamites du Quàng-Nam* — Bull. AVH. 1923 p. 216.

(2) *Quan-công* 關公 c'est le Quan-Thánh des temples chinois : Génie guerrier.

(3) *Thổ-Địa* 土地 Génie du sol.

(4) Il s'agit des Ames de 108 marchands Hainanais, capturés en mer par des jonques d'Etat annamites chargées de la surveillance marine, et assassinés pour pillage de leurs richesses emportées. TỰ-ĐỨC réhabilita leur mémoire et fit entretenir leur culte auprès de chaque congrégation de Hainan — (A. BONHOMME. Le temple de *Chiêu Ứng* — Bull. A.V.H.1914. pp. 191-209).

tous les esprits errants pour lesquels les hommes des récoltes consomment chaque jour, matin et soir, des bâtonnets d'encens (1).

XIV. — FOLK-LORE

Il existe un proverbe d'Annam qui met en formule de comparaison que le profit du travail est loin d'être toujours laissé à ceux qui l'ont accompli :

Yên làm tổ mà không đậu ở,
Ông làm mật mà chẳng đậu ăn.

« L'hirondelle de mer construit son nid, mais il ne lui est pas donné de l'habiter ; l'abeille fait son miel, mais il ne lui est pas permis de le manger ».

Le folk-lore immédiat de la salangane, « *én-biên* » de nos côtes d'Annam, que représente le caractère sino-annamite 燕 « *yên* » est des plus réduits. Dans le lot partant si abondant des comparaisons annamites, on ne rencontre guère que celle-ci : Nói yên, *parler comme l'hirondelle*, ce qui signifie : *parler par détours*. Je ne vois pas l'origine non plus que le sentiment de cette appréciation populaire, et je ne saurais pas mieux expliquer la relation d'intimité qui est attribuée au con én et au chim anh qui est le loriot. L'amour conjugal dans ce qu'il a de plus absolu, dans ce qu'il marque de dévouement et de tendresse réciproques, est symbolisé en Extrême-Orient par toute une série tenant au monde aviaire : il y a les *uyên* et *uông* (2), le couple uni des canards mandarins ; il y a les *lộ tư* (3),

(1) Les récolteurs de nids dans la région de Quinhone font précéder leurs travaux d'année de cérémonies solennelles : elles ont lieu vers le 2^e mois. On sacrifie deux porcs, on offre des fleurs et des fruits, on brûle des papiers votifs et l'encens, avec un appareil auquel peut se prêter la solitude des points d'œuvre. Ces offrandes et les prières sont faites en l'honneur du *Sơn Thần*, qui est le génie de la montagne, et des *âm hồn*, qui forment la troupe des âmes errantes, perdues, sans culte, plus particulièrement nombreuses au voisinage marin avec le peuplement spécial apporté par les âmes des noyés. Les âmes des anciens chercheurs de nids sont également honorées dans cette cérémonie. On commence le travail des récoltes au lendemain même de cette fête d'offrandes. (Renseignements de S. E. le *Tổng-Độc* de *Bình-Định* qui m'a fait parvenir une bonne et riche documentation sur les nids d'hirondelles au *Bình-Định* : exploitations, observations et coutumes).

(2) On dit encore : *Uyên ương* 鴛鴦
Oan ương 鴛鴦

(3) 鷺 滋 *Lộ tư*.

échassiers à aigrette noire, dont la chair guérit les gens malades d'amour, et qui, sur les potages que l'on en prépare, rétablit l'affection dans les ménages troublés par la discorde et l'aversion.

Đôi ta như én cùng anh,
Như loan cùng phụng, để dành có khi (1).

« C'est une phrase populaire du Centre-Annam, elle veut dire : Notre couple ainsi que l'hirondelle et le loriot, de même que le ménage des phénix, se tient souvent à l'écart ».

Mais nous avons pu voir que les gardiens des îles ont remarqué la fidélité des couples et la collaboration au travail commun. Ils ont signalé la sollicitude du mâle auprès de sa compagne retenue dans le nid durant l'incubation, son attention partagée autour des couvées.

Une croyance qui provient des îles de Nha-Trang circule sur une particularité qui précède l'installation des nids : au début de l'année annamite, au jour même du Têt, la salangane vient marquer la place de son nid, choisie pour l'année sur le rocher. Le point est retenu et le droit de l'oiseau est ainsi précisé vis à vis des groupes (2).

*
* *

Je crois devoir ajouter à ces détails folkloriques l'originalité d'un récit emprunté aux croyances du pays chinois de Mân 閩 et rapporté par Đò-bán-Tuàn, il a trait à une utilisation du nid des plus imprévues (comme des moins valables) par l'oiseau lui-même. Il est dit :

(1) Loan et phụng 鸞鳳 indiquent le mâle et la femelle du couple des oiseaux fabuleux que l'on appelle phénix. Les Chinois et les lettrés disent de façon meilleure : Phụng hoàng 鳳凰 ; le phụng est l'oiseau mâle : Hoàng est la femelle. Ils sont d'excellent augure et sont signe de paix et de prospérité.

Voir GÉNIBREL (*Dict. Ann. — Franç.*) à la plupart des mots mentionnés.

(2) On raconte au Bình-Định que parfois lorsque deux hirondelles participent à la confection d'un nid, il advient que l'une doit mourir. On dit que ses ailes se prennent dans les mucosités que dirige le bec de sa voisine : on les recueille précieusement car elles font médecines qui sont réputées dans les affections dites Sanhâu lesquelles comprennent le groupe des misères du post partum. Elles sont utilisées en brûlant les nids et l'animal recueilli desséché. Ce sont les cendres que l'on mêle en boissons. (de S. E. le Tổng-Độc du Bình-Định).

« On ne sait pas de quoi sont formés les nids des hirondelles. On rencontre les oiseaux au bord de la mer de **Chưóng hải 漳海**. Ils construisent leurs nids et les emportent avec eux volant à travers la vaste mer. Lorsqu'ils sont las de leur vol, ils se laissent tomber à la surface de l'océan et se déposent sur leur nid flottant.

« Lorsque les hirondelles ont réparé leurs forces, elles repartent en emportant leur nid au bec, mais parfois, surtout par temps de vent, les nids tombent à la mer et, entraînés par le courant, ils viennent s'arrêter aux rochers où l'homme les ramasse.

« On vend ces nids qui paraissent extraordinaires ».

Or, le livre dit encore :

« Les gens de mer rapportent : la grande hirondelle de mer est semblable au pigeon ramier. Au printemps, l'oiseau vient nicher par groupes nombreux dans les grottes. On nomme leurs nids « légumes de mer » (**Hải thể 海藻**).

« Quand vient l'automne, les oiseaux quittent la grotte et l'on récolte leurs nids (1). »

*

* *

De même que dans les croyances intéressant la construction des nids, les rapports des destinations ont donné jeu au cours désordonné des imaginations des peuples. La partie mystérieuse qui paraît occuper le geste de l'oiseau bâtisseur, la recherche effrayante le plus souvent de ses refuges, les qualités, valables ou prêtées, de la précieuse substance périlleusement récoltée, tout cela devait agir pour le travail des téléologies, mais au grand dommage des précisions scientifiques.

Cependant toutes ces singularités ont leur charme, elles tiennent le plus souvent de la curiosité, mais elles empruntent également à la note si attachante des ethnologies.

Et c'est pourquoi, à côté des choses d'intérêt pratique ou de celles qui sont de la science contrôlée, j'ai voulu marquer des détails qui peuvent apparaître étranges et que j'ai empruntés aux livres ou aux traditions.



(1) Extrait du **Mân trung hải thác**, au chapitre **Mân bộ sơ vân** (écrit à la période de **Van-Lich**). J'en dois le texte à M. **Tô**.



Planche I. — Les « yền oa », nids des salanganes, sur l'urne dynastique Tuyên - Định, au Palais de Hué.
(Dessin de M. Nguyễn - Thứ).



Planche II. — Collocalia des côtes d'Annam, grandeur naturelle
(sur une Aquarelle de M. Phi - Hổ).



Planche III. — Nids d'Hirondelles des Culao -Cham, grandeur naturelle
(d'après une peinture de M. Phi -Hổ).



Planche IV. — Les Culao -Cham (Reproduction photographique de la carte du
1 : 100.000, Feuille de Tourane, partie E).



Planche V. — En joinque de mer, parmi les Culao -Cham.
(Cliché de M. Hoffet).



Planche VI. — Culao -Cham : Pointe de l'île Nhé, (Cliché de M. Hoffet).



Planche VIII. — Culao -Cham : Roches sur les côtes. . (Cliché Thiên - Chơn, — Faïfo).



Planche VII. — Culao -Cham : Pointe N. E. de l'île Nhé, vue par le sud.
(Cliché de M. Hoffet).

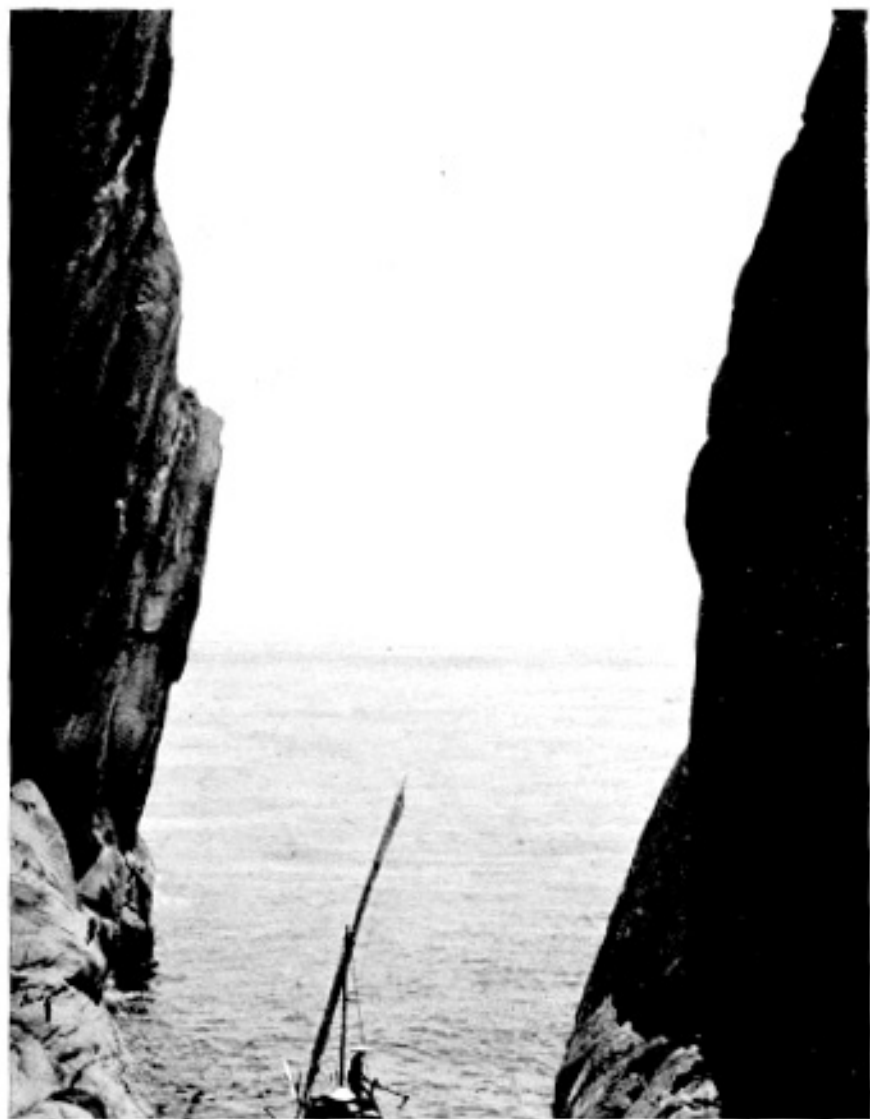


Planche IX. — Culao -Cham : Entrée d'une grotte à nids d'hirondelles.
(Cliché de M. Hoffet).



Planche X. — Culao -Cham : Ouverture marine d'une caverne à nids d'hirondelles.
(Cliché de M. Hoffet).

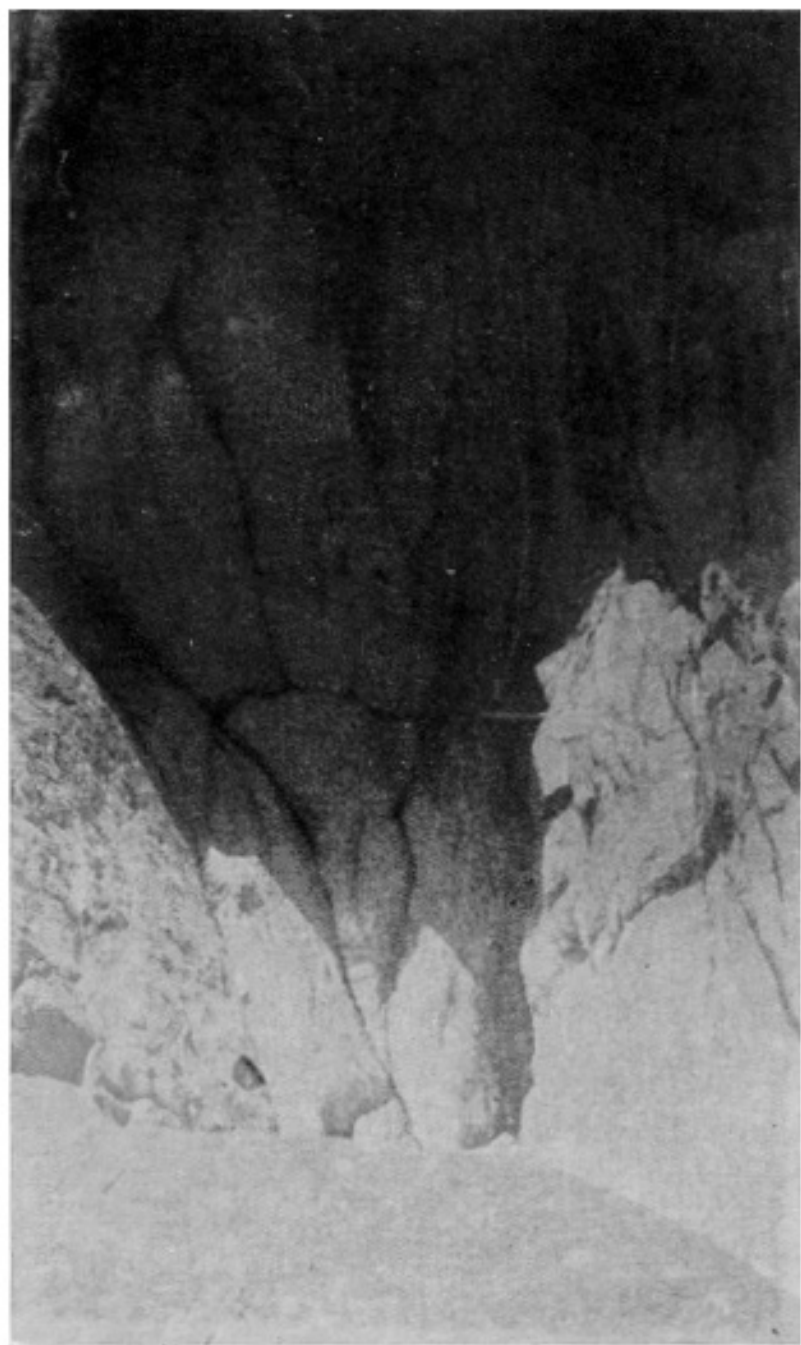


Planche XI. — Culao -Cham : Caverne à nids d'hirondelles ; au fond, échafaudages et cordes (Cliché de M. Hoffet).

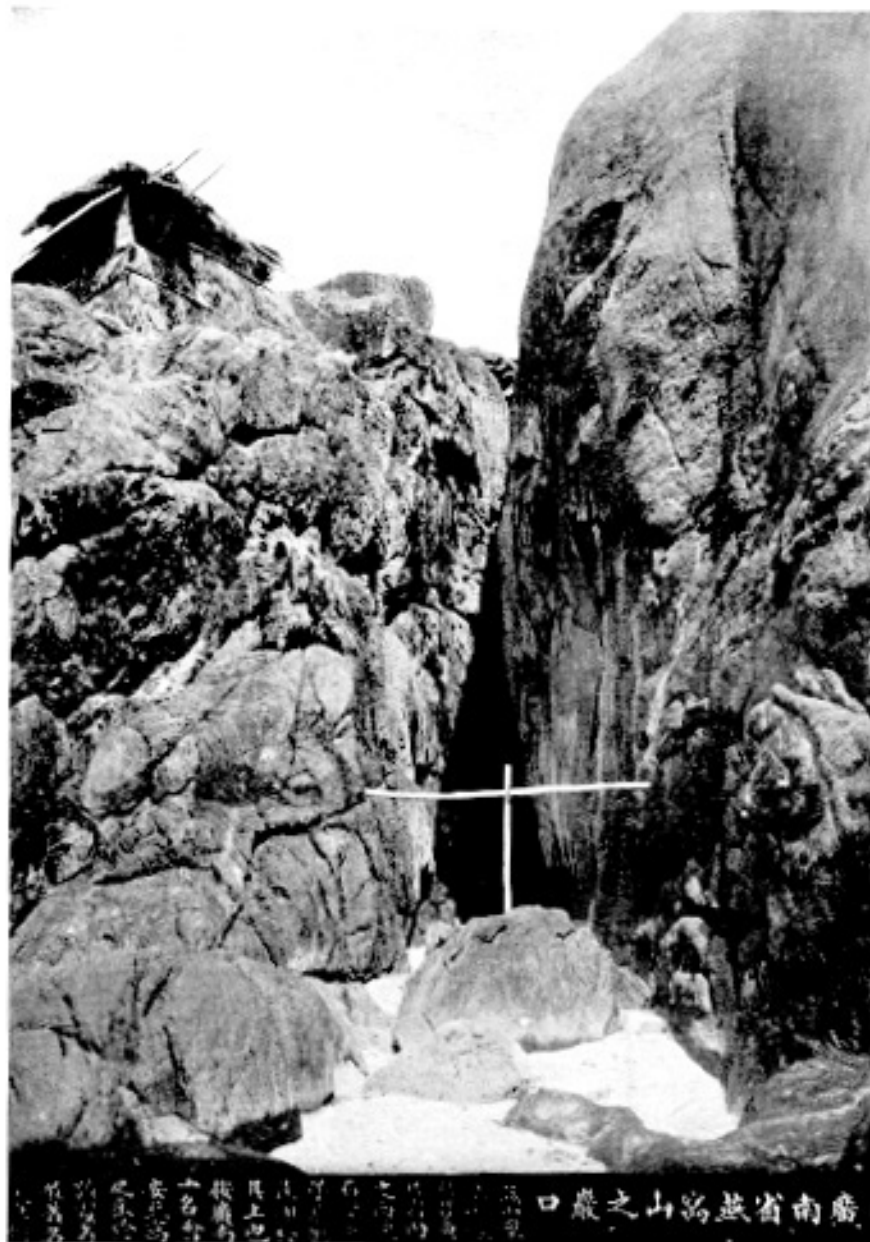


Planche XII. — Culao -Cham : Caverne à nids d'hirondelles.
(Cliché Thiên -Chon, Faifo).



Planche XIII. — Culao - Cham : Caverne à nids d'hirondelles, avec échafaudages.
 (Cliché Thiên - Chon, Faifo).



Planche XIIIbis. — Localités, en Indochine, où l'on trouve des nids d'hirondelles.

UN GENTILHOMME FRANÇAIS AU SIAM

DE 1685 A 1688 (1)

Par H. DÉLÉTIE

Chef du Service de l'Enseignement en Annam.

Etrange figure, en vérité, que celle de M. le Comte de Forbin, « Amiral de Siam du nom d'*Opra Sac Disom Cram*, Chef d'escadre des Armées Navales de Sa Majesté le Roy de France, Chevalier de l'ordre Militaire de Saint Louis ».

Né le 6 août 1656, à Gardanne en Provence, le Chevalier de Forbin manifesta dès son enfance une humeur batailleuse, une soif d'aventures et un esprit d'indépendance qui ne pouvaient manquer de faire scandale dans une famille « dont plusieurs membres ont illustré l'Eglise, l'Eppée ou la Robbe ».

Un jour qu'il avait été réprimandé par son père et enfermé dans une chambre, il se laissa aller à une telle colère, s'arrachant les cheveux et se cognant la tête contre les murs, qu'un le trouva tout en sang et couvert d'ecchymoses.

Vers l'âge de dix ans, un chien enragé s'étant précipité sur lui, la gueule écumante, il lui jeta son chapeau, et, saisissant l'animal par une patte de derrière, il l'éventra d'un coup de couteau en présence des gens accourus pour le secourir.

(1) D'après les « Mémoires du Comte de Forbin, Chef d'Escadre, Chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis. Nouvelle édition. A Marseille, chez Jean Mossy, Imprimeur du Roi, de la Marine, et Libraire au Parc. M. DCC. LXXXI. Avec Approbation et Permission ». 2 volumes. — La « Vie du Comte de Forbin, Chef d'escadre des Armées navales de France. Quatrième édition, Par M. Richer. A Paris, chez Volland le jeune, Libraire, quai des Augustins n°17 bis, 1816 ». 1 Volume. — Le « Journal ou suite du voyage de Siam, en forme de lettres familières fait en M. DC. LXXXV. et M. DC. LXXXVI. par M. L. D. C. [l'Abbé de Choisy] . . . Amsterdam, chez Pierre Mortier . . . M. DC. LXXXVII. »

Son père mort, il réclame sa « légitime » pour suivre la carrière des armes. Furieux du refus qu'il essuie, il s'échappe de la maison maternelle, court se plaindre à son frère qui habite à quatre lieues de là, et comme, là encore, on ne fait aucun cas de sa proposition, il emporte une partie de la vaisselle pour la vendre à Marseille avant de s'engager dans les armées du Roi. Dénoncé à sa famille par l'orfèvre auquel il s'adresse et qui reconnaît les armes des de Forbin, il est mis en pension chez un prêtre ; il lui lance son écritoire à la figure et s'enfuit en sautant d'une terrasse haute de plus de dix pieds, pour aller conter ses malheurs au Commandeur de Forbin-Gardanne qui le prend à bord de la galère dont il est lui-même commandant.

Alors commence toute une série de disputes, de provocations et de duels. Ceux qui ont l'imprudence de le traiter en gamin (c'est ce qu'il déteste par dessus tout), il les assomme à coup de « mail » si ce sont des roturiers ; il tire l'épée contre eux si ce sont des gentils-hommes ; et comme il est incontestablement brave, généreux à l'occasion, ces affaires n'ont point de suites fâcheuses pour lui. Mais ne voilà-t-il pas qu'il prête de l'argent au Chevalier de Gourdon pour lui permettre d'acquitter une dette de jeu. Comme son camarade se fait tirer l'oreille pour le rembourser, il lui enlève publiquement son épée à pommeau d'argent, la remplace par la sienne à pommeau de fer, en déclarant : « Je vous rendrai la vôtre quand vous m'aurez payé ». Prendre son épée à un gentilhomme, c'était quelque chose d'autrement grave que d'assommer un simple garde de marine : le Commandeur de Gardanne s'en mêla : de Forbin dut rendre l'épée « sans recevoir son argent », et garda pour lui sa rancune. Elle était tenace ; l'expédition à laquelle il prend part sur les vaisseaux du Roi pour délivrer Messine assiégée par les Espagnols ; la campagne de Flandre où il participe, comme Mousquetaire cette fois, à la prise de Condé ; les nombreuses punitions de prison militaire qu'il avoue avoir encourues du fait de ses « vivacités », ne changent guère son caractère. Nommé en 1577 « enseigne de vaisseau » et affecté au port de Brest, il rencontre le Chevalier de Gourdon au moment où il s'apprête à partir pour la Provence : nouvelle provocation ; nouveau duel. Et quel duel !

« Nous nous bâttîmes devant l'Evêché : je lui donnai un coup d'épée dans le ventre, et un autre dans la gorge, où par un coup de parade mon épée resta. Me trouvait sans armes, je reçus une blessure dans le côté, ce qui me fit reculer quelques pas : dans ce moment mon épée qui étoit engagée dans la gorge du Chevalier tomba

à terre, il la ramassa ; je voulus alors me jeter sur lui ; mais en me présentant la pointe des deux épées : N'avancez pas, me dit-il, vous êtes désarmé, tenez, voilà votre épée, vous m'avez crevé ; mais je suis honnête homme. En achevant ces paroles, il tomba roide mort. Dans l'instant je ne pensai qu'à me sauver, en me faisant jour au travers de la populace qui étoit accourue »(1).

Or, ceci se passait au temps de M. Colbert, qui ne plaisantait pas avec les duellistes. Le ministre fut averti ; comme il voulait du bien à la famille de Forbin, il l'avisa que le jeune Chevalier allait être arrêté. La fami le s'arrangea pour gagner du temps ; on dressa de « nouvelles informations » et bien que le Parlement d'Aix eût bel et bien prononcé la peine de mort contre de Forbin, il obtint, après quelques heures de prison, des « lettres de grâce ». Il obtint aussi un mulet que sa famille lui donna sur-le-champ avec ordre de disparaître au plus vite.

Il voudrait bien ne plus faire parler de lui. A Brest, il se substitue à son frère, également enseigne de vaisseau, à peu près du même âge et de la même taille que lui ; et le voici instruisant les marins de Sa Majesté. Il s'embarque à Rochefort avec l'Amiral d'Estrées et fait campagne en Amérique : il visite la nouvelle Espagne, St-Domingue.. , il y fait connaissance avec les « cahimans », les palétuviers et les moustiques.

Revenu à Toulon, il s'embarque sur *l'Amira1 Duquène* et prend part au premier bombardement d'Alger. Il y constate que les Algériens répondent aux canons du Grand Roi en attachant des prisonniers chrétiens à la bouche de leurs canons. La saison ne permettant pas de continuer les opérations, nouveau retour à Toulon, où de Forbin dresse les grenadiers en attendant la prochaine campagne. L'année suivante, reprise des hostilités contre les Turcs, nouveau bombardement d'Alger. Notre chevalier rapporte à ce propos un acte de gratitude et de dévouement, tout à l'honneur d'un officier ennemi.

« Toute le reste de cette campagne se passa à foudroyer la Ville par la multitude des bombes qu'on y jetta, et à voir périr un nombre infini de pauvres chrétiens que ces barbares ne se lassoient point de tirer à la bouche du canon. Cette inhumanité donna lieu à une action de générosité que je ne crois pas devoir omettre. Le Capitaine d'un Corsaire Algérien que M. le Chevalier de Levi avoit pris autrefois dans ses courses, et à qui il avoit fait beaucoup de caresses, aussi bien que tous ses Officiers, se trouvoit à Alger, et étoit témoin de la barbarie dont on usoit envers les chrétiens.

(1) *Mémoires Forbin*, Vol. 1, p. 18.

« Un des officiers du Chevalier de Levi, nommé CHOISEUIL, ayant été malheureusement pris, fut condamné de subir le sort qui en avoit déjà fait périr tant d'autres ; comme l'exécution alloit se faire, le Capitaine Turc le reconnut ; touché du malheur d'une personne qui lui avoit fait plaisir autrefois, il mit d'abord tout en usage pour l'en garantir ; mais n'ayant pu obtenir sa grâce, et voyant qu'on l'attachoit au canon, quoiqu'il eût pu faire ou dire en sa faveur, il courut à lui en désespéré, l'embrassa étroitement ; et s'adressant au Canonnier, mettez feu, lui dit-il, puisque je ne puis sauver mon bienfaiteur, je veux mourir avec lui ; le Roi qui fut témoin de ce spectacle en fut attendri, et fit grâce à l'Officier : tant il est vrai qu'il n'est point de climat où la vertu, surtout quand elle est poussée au plus haut point, ne se fasse respecter, et ne triomphe même avec éclat des cœurs les plus insensibles. Choiseuil étant depuis revenu en France y a servi longtemps en qualité de subalterne ; et c'est sur son récit que je rapporte ce trait, dont les nations les plus civilisées se feroient certainement grand honneur »(1).

Enfin, les Algériens demandent la paix et dépêchent une ambassade à Versailles. De Forbin est désigné pour accompagner le marquis de Turcy en Portugal, où Louis XIV l'envoie complimenter Don Pedro sur son avènement. Notre jeune chevalier y fait une expérience commerciale malheureuse, il perd toute une cargaison de tabac embarquée sur un vaisseau dont s'emparent les pirates biscaïens. Revenu à Rochefort, il sollicite un congé pour retourner en Provence : en route, il prend galamment la défense d'une jeune et jolie femme de chambre maltraitée par sa maîtresse ; il l'enlève, après une aventure vaudevillesque qui met sur pied la magistrature locale qu'il bafoue ; il habille sa conquête en garçon, la laisse quelques jours à Aix, le temps d'aller saluer sa mère, la retrouve infidèle, la « méprise » et la renvoie à sa famille. Puis il se rend à la Cour « travailler à sa fortune ». Il y trouve deux mandarins siamois venus s'enquérir d'une ambassade envoyée par leur monarque à Louis XIV et qui a fait naufrage quelque part en Méditerranée. Les deux mandarins, qui sont accompagnés d'un missionnaire français, M. Vacher, racontent à qui veut les entendre que le roi de Siam se ferait volontiers chrétien si le roi de France voulait bien l'y inviter par une ambassade. Sa Majesté Catholique, à qui l'on fait également entrevoir la possibilité de relations commerciales avec le Siam, décide d'y envoyer, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, M. le Chevalier de Chaumont, capitaine de vaisseau,

(1) *Mémoires Forbin*, Vol-1, pp. 43-45

et, en qualité d'ambassadeur ordinaire, pour remplacer éventuellement le chef de l'ambassade, l'Abbé de Choisy. Quelques gentils-hommes que tente l'aventure se joignent à eux. Et c'est ainsi que le Chevalier de Forbin, le 3 Mars 1685, s'embarque à bord de l'*Oiseau*, vaisseau de quarante six pièces de canon, avec les plénipotentiaires de Louis le Grand, six Jésuites, mathématiciens et astronomes destinés à la Chine, et deux missionnaires. Le reste de l'ambassade prend place à bord de la frégate *la Maligne*, bâtiment de vingt quatre canons. Et l'on met à la voile pour se rendre au pays de Siam par le Cap de Bonne Espérance.

Mais laissons au lecteur le plaisir de savourer lui-même quelques passages des Mémoires du Chevalier de Forbin.

« La navigation fut fort heureuse (1) ; nous passâmes la ligne, sans être trop incommodés des chaleurs (2) ; peu après nous commençâmes à apercevoir des étoiles que nous n'avions jamais vu. Celles qu'on appelle la *Croisade*, et qui sont au nombre de quatre, furent les premières que nous remarquâmes ; nous vîmes ensuite le *Nuage blanc*, qui est placé auprès du Pôle *Antartique*. A l'aide des

(1) L'Abbé de Choisy dans son *Journal du Voyage de Siam*, où il note jusqu'aux plus petits incidents de la traversée (chaleur quotidienne ; état de la mer ; distractions du bord... écrit :

« Je viens de jouer aux échecs contre le chevalier de Fourbin. Il n'est pas bon joueur puisque je lui donne une tour ; mais il est vif, une imagination de feu, cent desseins, enfin Provençal et Fourbin. Il fera fortune, ou, s'il ne la fait pas, ce ne sera pas sa faute. Il est notre lieutenant et fait tout le détail du vaisseau. Il a la clef de l'eau ; c'est une belle charge parmi nous. En un mot, c'est un joli garçon qui a la mine de n'être pas longtemps lieutenant. »

(2) L'Abbé de Choisy décrit ainsi dans son Journal le passage de la Ligne :

« On a fait ce matin la cérémonie. Tous les matelots qui l'avaient déjà passée se sont armés de pincettes, tenailles, marmites et chaudrons. A leur tête un tambour plus noir que les mandarins ; et, pour Capitaine, un vieillard tremblotant qui eût fort bien chanté : « C'est une charge bien pesante qu'un fardeau de quatre-vingts ans ». Cette compagnie, après avoir fait l'exercice, s'est rangée autour d'une baye ou baquet plein d'eau, où, selon l'ordre ancien, on doit plonger tous ceux qui n'avaient pas passé la Ligne ! M. l'Ambassadeur a comparu le premier et a promis, en mettant la main sur la mappemonde, de faire observer la cérémonie si jamais il repassait la Ligne ; et pour n'être point mouillé il a mis dans le bassin une poignée d'argent. J'en ai fait autant et tous les officiers et tous ceux qui avaient de quoi se racheter. Les autres ont été plongés dans la baye et inondés d'une vingtaine de seaux d'eau ».

excellentes lunettes dont nos Mathématiciens se servoient, nous découvrîmes que la blancheur de ce nuage n'est autre chose qu'une multitude de petites étoiles dont il est semé. Enfin, après une navigation de trois mois, nous arrivâmes au Cap de Bonne-Espérance, si juste par rapport à l'estime que nos Pilotes en avoient fait qu'il n'y eut que quinze lieues d'erreur, ce qui n'est de nulle conséquence dans un voyage d'un si long cours.

« Le Cap de Bonne-Espérance qui n'est qu'une longue chaîne de montagnes, s'étend du Septentrion au Midi, et finit en pointe assez avant dans la mer. A côté de ces montagnes, s'ouvre une grande et vaste Baye qui s'avance fort avant dans les terres, et dont la Côte, le long des montagnes est très saine, mais fort périlleuse partout ailleurs. Nous n'osâmes pas avancer pendant la nuit ; mais le lendemain, quoique le vent fut assez contraire, nous crûmes qu'il n'y avoit pas de risque à entrer.

« A peine fûmes-nous dans le milieu de la Rade, que le vent cessa tout-à-coup. Tandis que nous étions emportés par les courants, contre des Rochers dont nous n'étions plus qu'à une portée de mousquet, le vent revint par bonheur, et nous tira de ce danger. Nous n'avions point eu de journée si périlleuse. Enfin, après bien du travail, nous mouillâmes à cent cinquante pas du Fort que les HOLLANDOIS y ont bâti, et où ils entretiennent une forte Garnison. Deux chaloupes vinrent aussitôt nous reconnoître ; le lendemain je fus mis à terre pour aller complimenter le Gouverneur, et pour traiter avec lui du salut et des rafraîchissements dont l'équipage avoit grand besoin. Je trouvai cet officier dans le Fort dont j'ai parlé : c'est un *Pentagone* régulier, et très bien fortifié ; je fus reçu avec beaucoup de civilité, on m'accorda tout ce que je demandois ; il fut convenu que le salut seroit coup pour coup, et qu'on nous fourniroit, en payant, toute sorte de rafraîchissements (1).

« Huit jours après notre arrivée au Cap de Bonne-Espérance, étant suffisamment refaits, nous fîmes route pour le détroit de la *Sonde*, formé par les Isles de *Java* & de *Sumatra*. Les vents contraires nous firent courir du côté du Sud, et nous séparèrent de la Frégate que nous perdîmes de vue : nous reconnûmes les terres *Australes*, Côtes inconnues à nos Pilotes. Cette terre nous parut rougeâtre ; nous ne voulûmes pas en approcher, et le vent étant devenu plus favorable, nous changeâmes de route, et nous reconnûmes l'Isle de Java.

« Nous manquions de Pilotes, à qui le détroit de la *Sonde* fût suffisamment connu : pour suppléer à ce défaut, nous prîmes le parti de naviger, sur de bonnes cartes, dont M. de Louvois nous avoit pourvûs ; et ayant suivi quelque temps l'Isle de Java, sous petites voiles, nous découvrîmes le détroit, où nous entrâmes assez heureusement.

« Pendant ce trajet, tout l'équipage qui étoit sur le pont, fut témoin d'un Phénomène que nous n'avions jamais vû et qui fournit matière, pendant quelques heures, aux raisonnemens de nos Physi-ciens. Le ciel étant fort serein, nous entendîmes un grand coup de tonnerre, semblable au bruit d'un canon tiré à boulet : la foudre qui sifflait horriblement, tomba dans la mer, à deux cens pas du Navire, et continua à siffler dans l'eau, qu'elle fit bouillonner pendant un fort long espace de temps.

« Après une navigation d'environ deux mois, nous arrivâmes le quinzième d'août à la vûe de *Bantan*, où quelque envie que nous eussions de passer outre nos malades, l'épuisement de tout le reste de l'équipage, et plus que tout cela le défaut de Pilote, qui connût la route de Siam, nous obligèrent de relâcher. Nous passâmes la nuit à l'ancre ; le lendemain j'eus ordre d'aller à terre pour complimenter le Roi de la part de M. l'Ambassadeur, et pour le prier de nous permettre de faire les rafraîchissements dont nous manquions.

« Le Lieutenant du Fort, chez qui jefus introduit, me refusa tout ce que je lui demandois. Quelqu'instance que je pûs faire, il n'y eu jamais moyen d'avoir audience du Roi : je représentai que j'avois à parler au Gouverneur Hollandais ; on me répondit qu'il étoit malade, et qu'il ne voyait personne depuis long-temps : enfin, après avoir éludé par de mauvaises défaites, toutes mes demandes, on me dit clairement, et sans détour, que je ne devois pas m'attendre à faire aucune sorte de rafraîchissement, le Roi ne voulant pas absolument que les Étrangers missent le pied dans le Pays (1) ».

« Batavie est la Capitale des Hollandais dans les Indes ; leur puissance y est formidable ; ils y entretiennent ordinairement cinq ou six mille hommes de troupes réglées, composés de différentes nations. La Citadelle qui est placée vers le milieu de la Rade, est bâtie sur des pilotis : elle est de quatre bastions entourés d'un fossé plein d'eau vive ; la Ville est bien bâtie, toutes les maisons en sont blanches, à la manière des Hollandois ; elle est remplie d'un peuple infini,

parmi lequel, on voit un très-grand nombre de Francois Religionnaires et Catholiques que le commerce y a attirés (1).

" Le Général de la Compagnie des Indes y fait sa résidence : il commande dans toutes les Indes Hollandoises : et sa Cour n'est ni moins nombreuse ni moins brillante que celles des Rois. Il règle avec un Conseil toutes les affaires de la Nation : il n'est pourtant pas obligé de déferer aux délibérations du Conseil, et il peut agir par lui-même au préjudice de ce qui auroit été arrêté : mais en ce cas il demeure chargé de l'événement et il en répond. C'est à lui que s'adressent les Ambassades de tous les Princes des Indes auxquels il envoie lui-même des Ambassadeurs au nom de la Nation : il fait la paix et la guerre, comme il lui plaît, sans qu'aucune puissance ait droit de s'y opposer. Son Généralat n'est que pour trois ans : mais il est ordinairement continué pour toute la vie, de sorte qu'il est très rare, pour ne pas dire sans exemple, qu'un Général de la Compagnie des Indes ait été destitué.

« Dès que nous eûmes mouillé, je fus mis à terre, pour lui aller faire compliment ; en débarquant je fus reçu par un Officier du Port qui me conduisit au Palais. A mon arrivée la Garde ordinaire, qui est très nombreuse, se mit sous les armes, et se rangea sur deux files à travers desquelles je fus introduit dans une galerie ornée des plus belles porcelaines du Japon (2) ».

« Tous nos rafraîchissements étant faits ; et nous étant munis d'un bon Pilote, nous fîmes route pour Siam. Comme le vent étoit favorable, nous mîmes à la voile dès le grand matin. Sur les onze heures du soir, la nuit étant assez obscure, nous aperçûmes près de nous un gros navire qui venoit à toutes voiles. A sa manœuvre, nous ne doutâmes pas qu'il ne voulut aborder, tout le monde prit les armes : nous tirâmes sur lui un coup de canon ; cela ne le fit pas changer de route : pour éviter l'abordage nous fîmes vent arrière, mais malgré tous nos efforts le Vaisseau aborda par la poupe, et brisa une partie de notre couronnement : j'étais posté sur la Dunette, d'où je fis tirer quelques coups de fusil ; personne ne parut : alors ayant poussé à force, je fis déborder. Plusieurs étoient d'avis de poursuivre ce bâtiment ; mais M. l'Ambassadeur ne voulant pas le permettre, nous continuâmes notre route, et dans l'obscurité de la nuit, nous le perdîmes bientôt de vûe.

(1) D'après l'Abbé de Choisy (*Journal*, Vol. 3. p. 124), « il y a au moins un tiers de Français. » — *Note du RÉDACTEUR DU BULLETIN.*

(2) *Mémoires Forbin*, Vol. 1. pp. 92-93.

« L'équipage fit bien des raisonnemens sur cette aventure : les uns vouloient que ce fût un brulot que les Hollandais avoient posté derrière quelque Isle pour faire perir les vaisseaux du Roi, et empêcher l'Ambassade de Siam qui ne leur faisoit pas plaisir : d'autres imaginaient quelqu'autre chose ; pour moi je crus (et la vérification que nous en fîmes à Siam, justifia ma pensée) je crus, dis-je, que c'était un Navire, dont tout l'équipage s'étoit enyvré, et dont le reste effrayé du coup de canon que nous avions tiré, s'étoit sauvé sous le pont, personne n'ayant osé donner signe de vie.

« A cette aventure près, dont nous n'eûmes que l'allarme, nous continuâmes fort paisiblement notre route, jusques à la *Barre de Siam*, où nous mouillâmes le vingt-troisième septembre, environ six mois après être partis du Port de Brest.

« La Barre de Siam n'est autre chose qu'un grand banc de vase, formé par le dégorgement de la rivière, à deux lieues de son embouchure. Les eaux sont si basses dans cet endroit, que dans les plus hautes marées, elles ne s'élèvent jamais au-delà de douze à treize pieds, ce qui est cause que les gros vaisseaux ne sauroient aller plus avant (1).

« Dès que nous eûmes mouillé, je partis avec M. le Vacher (2) pour aller annoncer l'arrivée de M. l'Ambassadeur, dans les états du Roi de Siam. La nuit nous prit à l'entrée de la rivière : ce Fleuve est un des plus considérables des Indes, il s'appelle *Menan*, c'est-à-dire, mère des eaux. La marée qui est fort haute dans ce pays, devenant contraire, nous fûmes obligés de relâcher. Nous vîmes en abordant trois ou quatre petites maisons de canes, couvertes de feuilles de palmier. M. le Vacher me dit que c'était-là où demouroit le gouverneur de la Barre : nous descendîmes de notre canot, et nous trouvâmes dans l'une de ces maisons trois ou quatre hommes assis à terre sur leur cul, ruminant comme des bœufs, sans souliers, sans bas, sans chapeau, et n'ayant sur tout le corps qu'une simple toile dont ils couvraient leur nudité ; le reste de la maison étoit aussi

(1) Nous donnons, pour illustrer le récit de de Forbin, trois cartes tirées de *l'Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'empire du Japon, composée* en Allemand par Engelbert Kœmpfer... et traduite en Français sur la Version Angloise de Jean-Gaspar Scheuchzer.... A la Haye, chez P. Gosse, et J. Neaulme M.DCC.XXXII. Les Planches XV et XVI sont à la page 67 du 1^{er} volume de l'ouvrage et la Planche XVII et à la page 29 de ce même volume. — *Note du RÉDACTEUR DU BULLETIN.*

(2) Bénigne Vacher, des Mission Etrangères de Paris.

pauvre qu'eux. Je n'y vis ni chaises, ni aucun meuble : Je demandai en entrant, où étoit le Gouverneur : un de la troupe répondit, *c'est moi*.

« Cette première vue rabattit beaucoup des idées que je m'étois formées de Siam ; cependant j'avais grand appétit, je demandai à manger ; ce bon Gouverneur me présenta du ris ; je lui demandai, s'il n'avoit pas autre chose à me donner, il me répondit *amay*, qui veut dire *non*.

« C'est ainsi que nous fûmes régalingés en abordant. Sur quoi je dirai franchement que j'ai été surpris plus d'une fois, que l'Abbé de Choisy et le Pere Tachard qui ont fait le même voyage, et qui ont vû les mêmes choses que moi, semblent s'être accordés, pour donner au Public, sur le Royaume de Siam, des idées si brillantes, et si peu conformes à la vérité. Il est vrai que n'y ayant demeuré que peu de mois, et M. CONSTANCE, premier Ministre, ayant intérêt de les éblouir, par des raisons que je dirai en son lieu, ils ne virent dans ce Royaume que ce qu'il y avoit de plus propre à imposer : mais au bout du compte, il faut qu'ils aient été étrangement prévenus, pour n'y avoir pas aperçu la misère qui se manifeste partout, à tel point qu'elle saute aux yeux, et qu'il est impossible de ne la voir pas. Cela soit dit en passant. Revenons à notre voyage.

« La marée étant devenue favorable, nous nous rembarquâmes, et nous poursuivîmes notre route, en remontant la Rivière ; nous fîmes, pour le moins, douze lieues, sans voir ni Château, ni Village, à la réserve de quelques malheureuses Cabanes, comme celles de la Barre. Pour nous achever, la pluie survint : nous allâmes pourtant toujours et nous arrivâmes à *Bancok*, sur les dix heures du soir (1).

« Le Gouverneur de cette place, Turc de nation, et un peu mieux accommodé que celui de la Barre, nous donna un assez mauvais souper à la Turque : on nous servit du *Sorbec* pour toute boisson, je m'accommodai assez mal de la nourriture et du breuvage ; mais il fallut prendre patience. Le lendemain matin M. le Vacher prit un *Balon*, ce sont les bateaux du pays et s'en alla à Siam, annoncer l'arrivée de l'Ambassadeur de France à la Barre, et moi je rentrai dans le canot pour regagner notre Vaisseau.

(1) Voir, Planche XV, le cours de la Ménam entre son embouchure et la capitale du Siam.

« Avant de partir je demandai au Gouverneur, si, pour de l'argent, on ne pourroit point avoir des herbes, du fruit, et quelques autres rafraîchissemens, pour porter à bord ; il me répondit *amay*. Comme nos gens attendoient de mes nouvelles avec impatience, du plus loin qu'on me vit venir, on me demanda en criant, si j'apportoais avec moi de quoi rafraîchir l'équipage ; je répondis *amay* : je ne rapporte, ajoutai-je, que des morsures de cousins, qui nous ont persécutés pendant toute notre course.

« Nous fûmes cinq à six jours à l'ancre, sans que personne parût : au bout de ce temps nous vîmes arriver à bord deux Envoyés du Roi de Siam, avec M. de Lano, Vicaire Apostolique, et Evêque de *Montellopolis* (1), et Monsieur l'Abbé de LIONNE (2). Les Envoyés firent compliment à M. l'Ambassadeur de la part du Roi, et de la part de M. Constance. Peu après les rafraîchissemens commencèrent à venir d'abord en petite quantité ; mais ensuite fort abondamment, en sorte que les équipages ne manquèrent plus de *Poules*, de *Canards*, de *Vedels*, et de toute sorte de fruits des Indes : mais nous ne reçumes que très peu d'herbes.

« La Cour fut quinze jours pour préparer l'entrée de M. l'Ambassadeur : elle fut ordonnée de la manière suivante. On fit bâtir sur le bord de la Rivière, de distance en distance, quelques Maisons de canes, doublées de grosses toiles peintes. Comme les Vaisseaux du Roi ne pouvoient remonter la rivière, la Barre ne donnant pas assez d'eau, pour passer, on prépara des bâtimens propres au transport.

« La première entrée de la rivière fut sans cérémonie, à la réserve de quelques Mandarins qui étoient venus recevoir son Excellence, et qui avoient ordre de l'accompagner. Nous fûmes bien quinze jours pour arriver de la Barre à la Ville de *Joudia*, ou *Odia*, Capitale du Royaume.

(1) Louis Laneau, né à Mondoubleau, dans le Loir-et-Cher, le 31 Mai 1637, parti pour le Siam en Septembre 1661, nommé évêque de Metellopolis en 1673, mort à Juthia, le 16 Mars 1696. D'après A. Launay : *Mémorial de la Société des Missions Etrangères*, 2^e Partie, p. 356-359.

— Note du RÉDACTEUR DE BULLETIN.

(2) Aztus de Lionne, né à Rome en 1655, son père étant ambassadeur auprès du Saint Siège, quitta Paris pour le Siam le 19 Janvier 1681, refusa l'épiscopat, en 1687, passa en Chine en 1689, fut sacré évêque de Rosalie et vicaire apostolique du Su-tchuen, en 1700, mort à Paris le 2 Août 1713. D'après A. Launay : *Mémorial*, 2^e Partie, pp. 401-403. — Note du Rédacteur du Bulletin.

« Je ne saurois m'empêcher de relever encore ici une bévûe de nos faiseurs de Relations. Ils parlent à tout bout de champ d'une prétendue Ville de Siam, qu'ils appellent la Capitale du Royaume, qu'ils ne disent guère moins grande que Paris, et qu'ils embellissent comme il leur plaît. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que cette ville n'a jamais subsisté que dans leur imagination ; que le Royaume de Siam n'a d'autre Capitale que Odia ou Joudia, et que celle-ci est à peine comparable pour la grandeur à ce que nous avons en France de Villes du quatrième et du cinquième ordre (1) ».

« On traita d'abord du cérémonial, et il y eut de grandes contestations, sur la manière dont on remettrait la Lettre du Roi, au Roi de Siam. M. l'Ambassadeur vouloit la donner de la main à la main : cette prétention choquoit ouvertement les usages des Rois de Siam ; car, comme ils font consister leur principale grandeur, et la marque de leur souveraine puissance, à être toujours montés bien au-dessus de ceux qui paroissent devant eux, et que c'est pour cette raison qu'ils ne donnent jamais Audience aux Ambassadeurs que par une fenêtre fort élevée qui donne dans la Salle où ils reçoivent, il auroit fallu pour parvenir à la main du Roi, élever une Estrade à plusieurs marches, ce qu'on ne voulut jamais accorder ; cette difficulté nous arrêta plusieurs jours. Enfin, après bien des allées et des venues, où je fus souvent employé en qualité de Major, il fut conclu, que le jour de l'Audience, la Lettre du Roi seroit mise dans une coupe d'or, qui seroit portée par un manche de même métal d'environ trois pieds et demi, posé par-dessous, et à l'aide duquel l'Ambassadeur pourroit l'élever jusqu'à la fenêtre du Roi.

(1) *Mémoires Forbin*, Vol 1, pp, 95-102. Voir, Planches XVI et XVII, le plan de la ville d'Ayuthia et des environs. — La Planche XVI, placée dans un carton de la Planche XV, dans *l'histoire... du Japon*, de Engelbert Kämpfer, doit être, en réalité, placée au dessus de la Planche XV ; six traits horizontaux, coupant les trois branches de la rivière, indiquent les points de raccordement. Voici, d'après *l'Histoire... du Japon*, l'explication des lettres du plan : « A. Est le Palais Royal. — B. le Palais du Prince Royal. — C. le Palais de l'Intendant des Eléphants du Roi. — D. L'Eglise et le Palais de M. Louis, Evêque Métropolitain. — E. E. Les Cours du temple de Berklam. — F. La Maison qui appartenait autrefois à Constantin Faulcon — G. Le Camp des Hollandois. — H. Le Camp des Distillateurs d'Arrak. — K. Les Camps des Japonais, des Pégouans, et des Malajours. — ... P. P. P. La grande Rivière de Meinam, qui environne la Ville. — Q. Q. Le Camp des Chinois. — R. R. Les Camps des Cochinchinois. — S. Enclos des Eléphants. » *Ibid.*, tome 1. p LXVII. — Note du RÉDACTEUR DU BULLETIN.

« Le jour de l'Audience, tous les grands Mandarins dans leurs Balons, précédés par ceux du Roi et de l'État, se rendirent à la maison de M. l'Ambassadeur. Les Balons, ainsi que j'ai déjà dit, sont des petits bâtimens dont on se sert communément dans le Royaume. Il y en a une quantité prodigieuse, sans quoi l'on ne sauroit aller, tout le pays étant inondé six mois de l'année, tant à cause de la situation des terres, qui sont extrêmement basses, qu'à cause des pluies presque continuelles dans certaine saison.

« Ces balons sont formés d'un seul tronc d'arbre creusé ; il y en a de si petits, qu'à peine celui qui le conduit peut y entrer. Les plus grands n'ont pas plus de quatre ou cinq pieds dans leur plus grande largeur ; mais ils sont fort longs, en sorte qu'il n'est pas extraordinaire d'en trouver qui ont au-delà de quatre-vingt rameurs ; il y en a même qui en ont jusqu'à cent-vingt. Les rames dont on se sert, sont comme une espèce de pêle, de la largeur de six pouces par le bas, qui va en s'arrondissant, et longues d'un peu plus de trois pieds. Les Rameurs sont dressés à suivre la voix d'un guide qui les conduit, et à qui ils obéissent avec une adresse merveilleuse. Parmi ces balons on en voit de superbes, ils représentent, pour la plupart, des figures de dragons, ou de quelque monstre marin, et ceux du Roi sont entièrement dorés (1) ».

« Nous entrâmes d'abord dans une cour fort spacieuse, dans laquelle étoit un grand nombre d'Eléphants, rangés sur deux lignes que nous traversâmes. On y voyoit 1'Eléphant blanc si respecté chez les Siamois, séparé des autres par distinction. De cette cour nous entrâmes dans une seconde, où étoient cinq à six cens hommes assis à terre, comme ceux que nous vîmes à la Barre, ayant les bras peints de bandes bleues : ce sont les bourreaux, et en même temps la garde des Rois de Siam. Après avoir passé plusieurs autres cours, nous parvinmes jusqu'à la Salle de l'Audience : c'est un quarré long, où l'on monte par sept à huit degrés.

« M. l'Ambassadeur fut placé sur un fauteuil ; tenant par la queue la coupe où étoit la Lettre du Roi ; M. l'Abbé de Choisy étoit à son côté droit, mais plus bas sur un tabouret, et le Vicaire Apostolique de l'autre côté à terre sur un tapis de pied, mis exprès, et plus proche que le grand tapis dont tout le parquet étoit couvert. Toute la suite de l'Ambassadeur étoit de même assise à terre, ayant les jambes croisées. On nous avoit recommandé sur toute chose, de prendre garde que

nos pieds ne parussent, n'y ayant pas à Siam un manque de respect plus considérable, que de les montrer. M. l'Ambassadeur, l'Abbé de Choisy, et M. de Metellopolis faisoient face au Trône, placés sur une même ligne ; nous étions tous rangés derrière eux sur la même file. Sur la gauche étoient les grands Mandarins, ayant à leur côté les plus qualifiés, et ainsi successivement de dignités en dignités jusqu'à la porte de la Salle.

« Lorsque tout fut prêt, un gros tambour battit un coup : à ce signal les Mandarins, qui n'avoient pour tout habillement qu'un linge qui les couvroit depuis la ceinture jusqu'à demi cuisse, une espèce de chemisette de mousseline, et un panier sur la tête d'un pied de long terminé en pyramide, et couvert d'une mousseline, se couchèrent tous et demeurèrent à terre appuyés sur les genoux, et sur les coudes. La posture de ces Mandarins avec leurs paniers dans le cul l'un de l'autre, fit rire tous les François : le tambour que nous avions ouï d'abord, battit encore plusieurs coups, en laissant un certain intervalle d'un coup à l'autre, et au sixième coup, le Roi ouvrit, et parut à la fenêtre.

« Il portoit sur sa tête un chapeau pointu, tel qu'on les portoit autrefois en France, mais dont le bord n'avoit guère plus d'un pouce de large, ce chapeau étoit attaché sous le menton avec un cordon de soie. Son habit étoit à la Persienne, d'une étoffe couleur de feu et or. Il étoit ceint d'une riche écharpe, dans laquelle étoit passé un poignard, et il avoit un grand nombre de bagues de prix dans plusieurs de ses doigts. Ce prince étoit âgé d'environ cinquante ans, fort maigre, de petite taille, sans barbe, ayant sur le côté gauche du menton une grosse verrue, d'où sortoient deux longs poils qui ressembloient à du crin. M. de Chaumont, après l'avoir salué par une profonde inclination, prononça sa harangue assis et la tête couverte. M. Constance servit d'interprète, après quoi M. l'Ambassadeur s'étant approché de la fenêtre, présenta la lettre à ce bon Roi, qui, pour la prendre, fut obligé de s'incliner beaucoup et de sortir de sa fenêtre à demi corps, soit que M. l'Ambassadeur le fit exprès, soit que la queue de la sou-coupe ne se fut pas trouvée assez longue.

« Sa Majesté Siamoise fit quelques questions à M. l'Ambassadeur : il l'interrogea sur la santé du Roi, et de la Famille Royale, s'enquit de quelques autres particularités touchant le Royaume de France. Ensuite le gros Tambour battit, le Roi ferma sa fenêtre, et les Mandarins se redressèrent » (1).

« Outre l'Audience publique, Monsieur l'Ambassadeur eut encore plusieurs entretiens avec le Roi. C'est une chose fatigante que le cérémonial de ce Pays : jamais d'entrevûe particulière, avant laquelle il n'y eût mille choses à régler sur ce sujet. En qualité de Major, j'étois chargé d'aller, de venir et de porter toutes les paroles. Dans tout ce manège que je fus obligé de faire, et dont le Roi fut témoin, plus d'une fois, j'eus, je ne sais si je dois dire, le bonheur ou le malheur de lui plaire : quoi qu'il en soit ; ce prince souhaita de me retenir auprès de lui : il en parla à M. Constance.

« Ce Ministre qui avoit ses vues, et qui, par des raisons que je dirai en son lieu, ne désiroit pas de me voir retourner en France, au moins si-tôt, fut ravi des dispositions du Roi, et profita de l'occasion qui s'offroit comme d'elle-même. Il fit entendre à Sa Majesté qu'outre les services que je pourrois lui rendre dans ses Etats, il étoit convenable que voulant envoyer des Ambassadeurs en France (car ils étoient déjà nommés, et tout étoit prêt pour le départ) quelqu'un de la suite de M. l'Ambassadeur restât dans le Royaume, comme en otage, pour lui répondre de la conduite que la Cour de France tiendrait avec les Ambassadeurs de Siam.

« Sur ces raisons bonnes ou mauvaises, le Roi se détermina à ne pas me laisser partir, et M. Constance eut ordre d'expliquer à M. de Chaumont les intentions de Sa Majesté. M. de Chaumont répondit au Ministre qu'il n'étoit pas le maître de ma destination, et qu'il ne lui appartenait pas de disposer d'un Officier du Roi, surtout lorsqu'il étoit d'une naissance, et d'un rang aussi distingué, que l'étoit celui du Chevalier de Forbin. Ces difficultés ne rebutterent pas M. Constance, il revint à la charge ; et après bien des raisons dites et rabattues de part et d'autre, il déclara à M. l'Ambassadeur que le Roi vouloit absolument me retenir en otage auprès de lui.

« Ce discours étonna M. de Chaumont, qui ne voyant plus de jour à mon départ, concerta avec M. Constance et M. l'Abbé de Choisy, qui entroit dans tous leurs entretiens particuliers, les moyens de me faire consentir aux intentions du Roi. L'Abbé de Choisy fut chargé de m'en faire la proposition ; je n'étois nullement disposé à la recevoir. Je lui répondis que mettant à part le désagrément que j'aurais de rester dans un pays si éloigné, et dont les manières étoient si opposées au génie de ma nation, il n'y avoit pas d'apparence que je sacrifiassé les petits commencements de fortune que j'avois en France, et l'espérance de m'élever à quelque chose de plus, pour rester à Siam, où les plus grands établissements ne valoient pas le peu que j'avois déjà.

« L'Abbé de Choisy n'eut pas grande peine à entrer dans mes raisons ; et reconnoissant l'injustice qu'il y auroit à me violenter sur ce point, il proposa mes difficultés à M. Constance, qui prenant la parole, lui dit, « Monsieur, que M. Chevalier de Forbin ne s'em-
« barrasse pas de sa fortune ; je m'en charge : il ne connoit pas
« encore ce Pays, et tout ce qu'il vaut ; on le fera *Grand Amiral*,
« *Général des Armées du Roi, et Gouverneur de Bankok*, où l'on va
« incessamment faire bâtir une Citadelle pour y recevoir les Troupes
« que le Roi de France doit envoyer (1) ».

Le Chevalier de Forbin hésite à rester, mais au fond l'aventure l'intéresse et il ne résiste pas longtemps aux objurgations de l'Abbé de Choisy et de M. de Chaumont : cependant il exige un ordre écrit. Quatre jours après, il est « installé Amiral et Général des Armées du Roi de Siam », et il reçoit en présence de l'ambassadeur et de toute sa suite, « le Sabre et la Veste », marques de sa dignité (2).

Toute une série de fêtes et de visites sont organisées en l'honneur de l'ambassade française.

« Tandis que M. Constance faisoit jouer tous ces ressorts pour me tenir à Siam, comme il alloit toujours à ses fins, il n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit donner aux François une grande idée du Royaume. C'étoit des fêtes continuelles, et toujours ordonnées avec tout l'appareil qui pouvoit les relever. Il eut soin d'étaler à M. l'Ambassadeur, et à nos François toutes les richesses du Trésor Royal, qui sont en effet dignes d'un grand Roi, et capables d'imposer ; mais il n'eut garde de leur dire que cet amas d'or, d'argent, et de pierres de grand prix, étoient l'ouvrage d'une longue suite de Rois qui avoient

(1) *Mémoires Forbin*, Vol. 1, pp. 110-113.

(2) Nous lisons dans le « Journal » de l'Abbé de Choisy :

« Sa Majesté a prié M. l'Ambassadeur de lui laisser le Chevalier de
« Fourbin pour l'employer dans ses armées. Mr. l'Ambassadeur lui a accordé
« sa demande fort agréablement, a appelé de Fourbin et l'a présenté à Sa
« Majesté qui lui a promis d'avoir soin de lui et sur le champ lui a fait
« donner un sabre d'or et une veste magnifique. M. l'Ambassadeur a dit au
« roi qu'ayant examiné ses places et les trouvant en mauvais état, il lui offrait
« Lamare, ingénieur qui, en peu de temps, les mettrait hors d'insulte. Sa
« Majesté l'a fort remercié et l'a accepté ».

Vpir, Planche XIV, de Forbin en costume d'amiral du Siam. Ce dessin est tiré des *Mémoires du Comte de Forbin*, édition de Jean Mossy, à Marseille. De Forbin y est représenté tourné vers la droite, alors que les autres éditions portent le même personnage, mais tourné vers la gauche. — *Note du RÉDAC-*

concouru à l'augmenter. L'usage étant établi à Siam, que les Rois ne s'illustrent qu'autant qu'ils augmentent considérablement ce Trésor, sans qu'il leur soit jamais permis d'y toucher, quelque besoin qu'ils en puissent avoir d'ailleurs.

« Il lui fit visiter ensuite toutes les plus belles Pagodes de la Ville et de la Campagne ; on appelle Pagodes à Siam, les Temples des Idoles, et les Idoles elles-mêmes ; ces Temples sont remplis de Statues de plâtre, dorées avec tant d'art qu'on les prendroit aisément pour de l'or. M. Constance ne manqua pas de faire entendre qu'elles en étoient, en effet, ce qui fut crû d'autant plus facilement, qu'on ne pouvoit les toucher, la plupart étant posées dans des endroits fort élevés, et les autres étant fermées par des grilles de fer qu'on n'ouvre jamais, et dont il n'est permis d'approcher qu'à une certaine distance (1) ».

M. de Chaumont et l'Abbé de Choisy rentrent en France avec leur suite. Voici désormais notre héros aux ordres du monarque indigène et de l'aventurier qui lui sert de premier ministre.

« Il est temps maintenant d'expliquer les vûes de politique de M. Constance ; nous dirons après les raisons pour lesquelles il souhaitoit si ardemment de me retenir à Siam. Ce Ministre Grec de nation, et qui de fils d'un Cabaretier d'un petit Village appelé la *Custode* dans l'Isle de *Cephalonie*, étoit parvenu à gouverner despotiquement le Royaume de Siam, n'avoit pû s'élever à ce poste, et s'y maintenir, sans exciter contre lui la jalousie et la haine de tous les Mandarins, et du Peuple même.

« Il s'attacha d'abord au service du *Barkalon*, c'est-à-dire, au premier Ministre : il en fut très-goûté : ses manières douces et engageantes, et plus que tout cela, un esprit propre pour les affaires, et que rien n'embarrassoit, lui attirèrent bien-tôt toute la confiance de son Maître qui le combla de biens, et qui le présenta au Roi, comme un Sujet propre à le servir fidèlement.

« Ce Prince ne le connut pas long-temps sans prendre aussi confiance en lui : mais par une ingratitude qu'on ne sauroit assez détester, le nouveau Favori ne voulant plus de concurrent dans les bonnes grâces du Prince, et abusant du pouvoir qu'il avoit déjà auprès de lui, fit tant qu'il rendit le *Barkalon* suspect, et qu'il engagea

(1) *Mémoires Forbin*, Vol. 1, pp. 114-115.

peu après le Roi à se défaire d'un Sujet fidele, et qui l'avoit toujours bien servi. C'est par-là que M. Constance faisant de son bienfaiteur la premiere victime qu'il immola à son ambition, commença à se rendre odieux à tout le Royaume.

« Les Mandarins et tous les Grands irrités d'un procédé qui leur donnait lieu de craindre à tout moment pour eux-mêmes, conspirèrent en secret contre le nouveau Ministre, et se proposèrent de le perdre auprès du Roi ; mais il n'étoit plus temps ; il disposoit si fort de l'esprit du Prince, qu'il en couta la vie à plus de trois cens d'entr'eux, qui avoient voulu croiser sa faveur. Il sut ensuite si bien profiter de sa fortune et des foiblesses de son Maître, qu'il ramassa des richesses immenses, soit par ses concussions et par ses violences, soit par le commerce dont il s'étoit emparé, et qu'il faisoit seul dans tout le Royaume.

« Tant d'excès qu'il avoit pourtant toujours colorés sous le prétexte du bien public, avoient soulevé tout le Royaume contre lui : mais tout se passoit dans le secret, et personne n'osait se déclarer : ils attendoient une révolution, que la vieillesse du Roi et sa santé chancellante, leur faisoient regarder comme prochaine.

« Constance n'ignorait pas leur mauvaise disposition à son égard, il avoit trop d'esprit, il connoissoit trop les maux qu'il leur avoit faits, pour croire qu'ils les eussent si-tôt oubliés eux-mêmes. Il savoit d'ailleurs mieux que personne, combien peu il y avoit à compter sur la santé du Roi toujours foible et languissante. Il connoissoit aussi tout ce qu'il avoit à craindre d'une révolution ; et il comprenoit fort bien qu'il ne s'en tireroit jamais, s'il n'étoit appuyé d'une puissance étrangère qui le protégeât en s'établissant dans le Royaume (1) »

« Après le départ des Ambassadeurs, je me rendis à Louvo avec M. Constance. Louve est une maison de campagne du Roi de Siam ; ce Prince y fait sa résidence ordinaire, et ne vient à Joudia, qui en est éloigné d'environ sept lieues, que fort rarement et dans certains jours de cérémonie. A mon arrivée je fus introduit dans le Palais pour la première fois. La situation ou je trouvai les Mandarins me surprit extrêmement ; et quoique j'eusse déjà un grand regret d'être demeuré à Siam, il s'accrut au double par ce que je vis.

« Tous les Mandarins étoient assis en rond sur des nattes faites de petit osier. Une seule lampe éclairait toute cette Cour ; et quand un Mandarin vouloit lire ou écrire quelque chose, il tiroit de sa poche un bout de bougie de cire jaune, il l'allumoit à cette lampe, et l'appliquoit ensuite sur une pièce de bois, qui tournant de côté et d'autre sur un pivot, leur servoit de chandelier.

« Cette décoration si différente de celle de la Cour de France, me fit demander à M. Constance si toute la grandeur de ces Mandarins se manifestoit dans ce que je voyois, il me répondit qu'oui. A cette réponse me voyant interdit, il me tira à part, et me parlant plus ouvertement qu'il n'avoit fait jusqu'alors : « ne soyez « pas surpris, me dit-il, de ce que vous voyez ; ce Royaume est « pauvre à la vérité : mais pourtant votre fortune n'en souffrira pas, « j'en fais mon affaire propre » ; et ensuite achevant de s'ouvrir à moi, nous eumes une longue conversation, dans laquelle il me fit part de toutes ses vûes qui revenoient à ce que j'ai rapporté il n'y a qu'un moment. Cette conduite de M. Constance ne me surprit pas moins que la misère des Mandarins : car quelle apparence qu'un politique si raffiné dût s'ouvrir si facilement à un homme dont il ne venoit d'empêcher le retour en France, que pour n'avoir jamais osé se fier à sa discrétion.

« Je continuai ainsi pendant deux mois à aller tous les jours au Palais, sans qu'il m'eût été possible de voir le Roi qu'une seule fois ; dans la suite je le vis un peu plus souvent. Ce Prince me demanda un jour si je n'étois pas bien-aise d'être resté à sa Cour ? Je ne me crus pas obligé de dire la vérité ; je lui répondis que je m'estimois fort heureux d'être au service de S. M. Il n'y avoit pourtant rien au monde de si faux ; car mon regret de n'avoir pû retourner en France augmentoit à tout moment, surtout lorsque je voyois la rigueur dont les moindres petites fautes étoient punies.

« C'est le Roi lui-même qui fait exécuter la Justice ; j'ai déjà dit qu'il a toujours avec lui quatre cens bourreaux qui composent sa garde ordinaire. Personne ne peut se soustraire à la sévérité de ses châtimens. Les fils et les frères des Rois n'en sont pas plus exempts que les autres.

« Les châtimens ordinaires sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez, et de la coudre à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez légères, on coupe les cuisses à un homme, on lui brûle les bras avec un fer rouge, on lui donne

des coups de sabre sur la tête, ou on lui arrache les dents. Il faut avoir presque rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonnade, à porter la *Cangue au col*, ou à être exposé tête nue à l'ardeur du soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer des bouts de cannes dans les ongles, qu'on pousse jusqu'à la racine, mettre les pieds au Cep, et plusieurs autres supplices de cette espèce. Il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé, au moins quelquefois dans la vie.

« Surpris de voir les plus grands Mandarins exposés à la rigueur de ces traitemens, je demandai à M. Constance si j'avois à les craindre pour moi : il me répondit que non, et que cette sévérité n'avoit pas lieu pour les étrangers : mais il mentoit, car il avoit eu lui-même la bastonnade sous le Ministre précédent, comme je l'appris depuis.

« Pour achever, le Roi me fit donner une maison fort petite ; on y mit trente-six esclaves pour me servir, et deux éléphants. La nourriture de tout mon domestique ne me coûtoit que cinq sols par jour, tant les hommes sont sobres dans ce pays, et les denrées à bon marché ; j'avois la table chez M. Constance ; ma maison fut garnie de quelques meubles peu considérables ; on y ajouta douze assiettes d'argent, deux grandes coupes de même métal, le tout fort mince, quatre douzaines de serviettes de toile de coton, et deux bougies de cire jaune par jour. Ce fut-là tout l'équipage de *M. le Grand Amiral, Général des Armées du Roi* : il fallut pourtant s'en contenter (1) ».

Peu à peu de Forbin gagne la confiance du roi qu'il accompagne fréquemment à la chasse et avec lequel il s'entretient fréquemment, mais toujours par le truchement du Ministre Constance qui sert d'interprète. Il s'enhardit jusqu'à demander un jour au monarque, la grâce d'un domestique qui devait être sérieusement chatié par qu'il avoit oublié un mouchoir.

« Le Roi fut surpris de ma hardiesse, et se mit en colère contre moi ; M. Constance qui en fut témoin pâlit, et apprehenda de me voir sévèrement punir : pour moi je ne me déconcertai point ; et ayant pris la parole, je dis à ce Prince, que le Roi de France mon Maître étoit charmé qu'en lui demandant grace pour les coupables on lui donnât occasion de faire éclater sa modération et sa clémence, et que ses sujets reconnoissant les graces qu'il leur faisoit, le servoient

avec plus de zèle et d'affection, et étoient toujours prêts à exposer leur vie pour un Prince qui se rendoit si aimable par sa bonté. Le Roi charmé de ma réponse, fit grâce au coupable, en disant qu'il vouloit imiter le Roi de France : mais il ajouta que cette conduite qui étoit bonne pour les François naturellement généreux, seroit dangereuse pour les Siamois ingrats, et qui ne pouvoient être contenus que par la sévérité des châtimens.

« Cette aventure fit bruit dans le Royaume, et surprit les Mandarins, car ils comptoient que j'aurois la bouche cousue, pour avoir parlé mal-à-propos. Constance même m'avertit en particulier d'y prendre garde à l'avenir, et blâma fort ma vivacité, qu'il accusa d'imprudence ; mais je lui répondis, que je ne pouvois m'en repentir, puisqu'elle m'avoit réussi si heureusement.

« En effet, bien loin de me nuire, je remarquai que depuis ce jour-là le Roi prenoit plus de plaisir à s'entretenir avec moi. Je l'amusais, en lui faisant mille contes que j'accommodois à ma manière, et dont il paroissoit satisfait. Il est vrai qu'il ne me falloit pas pour cela de grands efforts, ce Prince étant grossier et fort ignorant. Un jour qu'étant à la chasse, il donnoit ses ordres pour la prise d'un petit éléphant, il me demanda ce que je pensois de tout cet appareil, qui avoit en effet quelque chose de magnifique : « Sire, lui répondis-je, en voyant votre Majesté entourée de tout ce cortège, il me semble voir le Roi mon Maître à la tête de ses troupes, donnant ses ordres, et disposant toutes choses dans un jour de combat ». Cette réponse lui fit grand plaisir, je l'avois prévu ; car je savois qu'il n'aimoit rien tant au monde que d'être comparé à LOUIS LE GRAND (1) ».

Pendant son séjour au Siam, de Forbin assiste à des cérémonies et prend part à des évènements qu'il nous conte par le menu.

« Une des sorties ou il se montre avec plus d'éclat, c'est lorsqu'il va, toutes les années, sur la rivière commander aux eaux de se retirer. J'ai déjà dit plus d'une fois que tout le Royaume est inondé six mois de l'année, cette inondation est principalement causée en été par la fonte des neiges des montagnes de Tartarie : mais lorsque l'hiver revient le dégel cessant, les eaux commencent peu à peu à diminuer ; et laissant le Pays à sec, les Siamois prennent ce temps pour faire leur récolte de ris, qu'ils ont plus abondamment qu'en aucun autre pays du monde.

« C'est dans cette saison, et lorsqu'on commence à s'apercevoir que les eaux sont notablement diminuées, que le Roi sort pour la cérémonie dont nous parlons. Il y paroît sur un grand Trône tout éclatant d'or, posé sur le milieu d'un balon superbe : dans cet état suivi d'une foule de grands et de petits Mandarins assemblés de toutes les Provinces, chacun dans des balons magnifiques, et accompagnés eux-mêmes d'une infinité d'autres balons, il va jusque dans un certain endroit de la rivière, donner un coup de sabre dans l'eau, en lui commandant de se retirer. Au retour de cette fête il y a un prix considérable pour le balon qui remontant la rivière arrive le premier au Palais ; rien n'est si agréable que ce combat, et les différents tours que ces balons qui remontent avec beaucoup de légèreté, se font entr'eux pour se supplanter.

« Pour revenir à notre chasse ; après que l'éléphant fut pris, le Roi continua à s'entretenir avec moi ; et pour me faire comprendre combien ces animaux paroissent doués d'intelligence. « Celui que « je monte actuellement, me dit ce Prince, peut être cité pour « exemple ; il avoit, il n'y a pas long-temps, un *Corna*, ou Palfrenier « qui le faisoit jeuner, en lui retranchant la moitié de ce qui étoit « destiné pour sa nourriture. Cet animal qui n'avoit point d'autres « manière de se plaindre que ses cris, en fit de si horribles, qu'on « les entendoit de tout le Palais. Ne pouvant deviner pourquoi il crioit « si fort, je me doutai du fait, et je lui fis donner un nouveau Corna, « qui étant plus fidèle et qui lui ayant donné, sans lui faire tort, « toute la mesure de ris, l'éléphant la partagea en deux avec sa « trompe, et n'en ayant mangé que la moitié, il se mit à crier tout de « nouveau, indiquant par là à tous ceux qui accoururent au bruit, « l'infidélité du premier Corna, qui avoua son crime, dont je le fis « sévèrement chatier ».

« Ce prince me raconta encore sur ce sujet plusieurs autres traits qui m'auroient parus incroyables, si tout autre m'en avoit fait le récit : mais voici des faits que j'ai vû moi-même. Quand les éléphants sont en rut, ils deviennent furieux, en sorte qu'on est obligé pour les adoucir, de tenir une femelle auprès d'eux, surtout lorsqu'on va les abreuver. La femelle marche devant avec un homme dessus, qui donne d'une espèce de cors, pour avertir le monde d'être sur ses gardes, et de se retirer.

« Un jour un éléphant en rut, qu'on menoit ainsi à l'abreuvoir, se sauva, et fut se mettre au milieu de la rivière, hurlant, et faisant fuir tout le monde. Je montai à cheval pour le suivre, et pour voir ce

qu'il deviendrait ; je trouvai la femme du Corna qui étoit accourue sur le bord de l'eau, et qui faisant des reproches à cet animal, lui parloit à peu près en ces termes : « Tu veux donc qu'on coupe la « cuisse à mon mari, car tu sais que c'est le châtiment ordinaire des « Cornas, quand ils laissent échapper leurs éléphants ? Eh bien ! « puisque mon mari doit mourir, tiens, voilà encore mon enfant, viens « le tuer aussi ». En achevant ces mots, elle posa l'enfant à terre, et s'en alla. L'enfant se mit à pleurer; alors l'éléphant parut se laisser attendrir ; il sortit de l'eau, prit l'enfant avec sa trompe, et l'apporta dans la maison, où il demeura tranquille.

« Un autre jour je vis un autre éléphant qu'on menoit à l'abreuvoir ; comme il badinoit par les rues avec sa trompe, il la porta auprès d'un tailleur, qui pour l'obliger à se retirer, le piqua avec son aiguille. Au retour de la rivière, il alla badiner de nouveau auprès du Tailleur, qui le piqua encore légèrement ; à l'instant même cet animal lui couvrit le corps d'une barrique d'eau bourbeuse qu'il avoit apportée pour se venger. Quand le coup fut fait, l'éléphant voyant son homme ainsi inondé, s'applaudit, et parut rire à sa manière, comme pourroit faire un homme qui auroit fait quelque bon tour.

« Les Siamois tirent des services considérables de ces animaux, ils s'en servent presque comme des domestiques, surtout pour avoir soin des petits enfants ; il les prennent avec leur trompe, les couchent dans de petits branles, les bercent et les endorment ; et quand la mère en a besoin, elle les demande à l'éléphant, qui les va chercher, et les lui apporte (1). »

Au retour d'une chasse à l'éléphant le roi tombe malade. Les médecins sont d'avis de le soigner. Mais le roi est une divinité : Qui oserait y toucher ?

« L'affaire étant proposée au Conseil, un Mandarin fut d'avis qu'on percât un grand rideau, à travers lequel Sa Majesté ayant passé le bras, un Chirurgien le saigneroit, sans savoir que ce fut le Roi.

« Cet avis ridicule ne me plut pas ; et me servant de la liberté que j'avois de parler, sans qu'on le trouvât mauvais, je dis que les Rois sont comme des soleils, dont la clarté, quoiqu'obscurcie par des nuages paroît toujours ; que quelqu'expédient qu'on prit, on ne sauroit venir à bout de cacher la Majesté du Prince qui se feroit toujours assez sentir ; mais que si la saignée étoit absolument néces-

saire, il y avoit à la Cour un Chirurgien François dont on pouvoit se servir ; qu'étant d'un pays où l'on saigne sans difficulté les Rois et les Princes toutes les fois qu'ils en ont besoin, il n'y avoit qu'à l'employer, et que j'étois assuré que Sa Majesté n'auroit pas regret à la confiance qu'elle auroit prise en lui. Le Roi approuva mon avis ; il n'eut pourtant pas lieu de s'en repentir, ce Prince ayant recouvré la santé (1). »

« Peu après, nous eumes ordre, Constance et moi d'aller à Bangkok, pour y faire travailler à un nouveau Fort, qui devoit être remis aux Soldats François, que le Roi de Siam avoit demandés, et qu'il attendoit au retour des Ambassadeurs. Nous y traçames un *Pentagone*. Comme Bangkok est la clef du Royaume, le Roi y entretenoit dans un petit Fort quarré, deux Compagnies de quarante hommes chacune, formées de Portugais, *Métis* ou *Créoles des Indes* ; on donne ce nom à ceux qui sont nés dans les Indes d'un Portugais, et d'une Japonaise chrétienne. Ces *Métis* apprenant que j'arrivois en qualité de Général, et que je devois les commander, se mutinèrent.

« Un Prêtre de leur nation fut cause de cette révolte. Après avoir dit la Messe, prenant tout-à-coup l'air d'un homme inspiré, il se tourna vers le peuple, en leur adressant la parole : « Mes chers « compatriotes, leur dit-il, la Nation Portugaise ayant toujours été « dominante dans les Indes, il seroit honteux pour elle qu'un François « entreprit aujourd'hui de vous commander : marchez donc coura- « geusement, et ne souffrez pas un pareil affront. Ne craignez rien, « Dieu vous bénira, comme il a toujours fait jusqu'ici ; cependant « recevez sa bénédiction que je vous donne de sa part ». Il n'en fallut pas davantage pour les mettre en mouvement.

« Nous étions occupés, Constance et moi, à l'arrangement des travailleurs, pour commencer les fossés du Fort, lorsque nous vîmes arriver le Colonel Portugais, qui dit à M. Constance, que ses soldats s'étoient révoltés. Le Ministre lui en demanda la raison ; c'est, lui repliqua le Colonel, par ce qu'ils ne veulent pas obéir à un Officier François,

« A ce discours m'avançant sur un bastion, je vis venir une troupe de soldats, le fusil sur l'épaule, qui marchaient droit vers le Fort, j'en avertis Monsieur Constance ; et l'ayant tiré à part : « Cet Officier, « lui dis-je, est sûrement complice de la révolte, puisqu'il vient vous

« avertir quand les séditeux sont en marche ; ils en veulent à votre « personne comme à la mienne : je vais commencer par me saisir de « celui-ci, je l'obligerai à faire retourner ses soldats ; et s'il résiste, je le tuerai ». Alors mettant l'épée à la main, je sautai sur le Portugais que je désarmai comme un enfant ; et lui tenant la pointe de l'épée sur la poitrine je le menaçai de le tuer, s'il ne criait à ces s'éditeux de s'en retourner.

« Constance paya de sa personne dans cette occasion ; il sortit du Fort avec beaucoup de fermeté et sans se troubler ; et allant à la rencontre des mutins qui n'étoient plus qu'à dix pas de la porte, il leur demanda d'un air de hauteur, ce qu'ils prétendoient. Ils répondirent tout d'une voix qu'ils ne vouloient point du Commandant François qu'on leur avoit destiné. Ce Ministre qui avoit pour le moins autant d'esprit que de courage, les assura que je devois, à la vérité, commander les Siamois ; mais nullement les Portugais.

« Cette réponse sembloit les calmer lorsqu'un de la troupe voyant d'une part ses camarades incertains de ce qu'ils avoient à faire, et de l'autre côté entendant le Colonel, qui du haut du Bastion leur criait de toute sa force d'obéir à M. Constance, prit la parole, et mettant la main sur la garde de son épée : « à quoi bon, dit-il, tant de " raisonnemens, devons-nous nous fier à ses promesses » ? Constance qui se vit au moment d'être massacré, sauta sur ce scélérat, lui ôta son épée ; et après avoir adouci ses camarades par de bonnes paroles, les renvoya chez eux.

« Comme cet attentat pouvoit avoir de dangereuses conséquences s'il demeurait impuni, le Colonel fut arrêté, les Soldats et les Officiers qui étoient entrés dans la sédition, le furent aussi ; et par ordre de M. Constance, j'assemblai un Conseil de Guerre assez mal ordonné à la vérité ; mais nous étions dans un Pays où l'on n'en avoit jamais vû ; nous ne laissâmes pourtant pas de condamner le soldat qui avoit porté la main sur la garde de son épée, à avoir le poing coupé : deux autres qui furent convaincus d'avoir été les chefs de la sédition, furent condamnés à mort. Il y eut quelques Officiers exilés, et le reste des Soldats fut condamné aux galères : mais avant que de les y envoyer, ils furent enchainés deux à deux, comme nos forçats, et obligés à travailler aux fortifications. Cette exécution faite, et tous les ordres nécessaires étant donnés, afin que le travail se continuât,

nous repartîmes, M. Constance et moi, et nous nous rendîmes à Louvo (1). »

Constance fait arrêter arbitrairement un commerçant français, sieur de Rouan. Le « facteur de la compagnie des Indes » porte plainte au monarque. L'intervention de de Forbin sauve le ministre. Les choses n'en continuent pas moins à se gâter entre Constance et l'Amiral-Général.

« Constance étoit naturellement fort jaloux et très-méfiant ; il avoit d'abord vû avec quelque peine les bontés du Roi à mon égard, et il auroit bien souhaité que ce Prince m'eût donné un peu moins de liberté de parler et de dire ce que je voulois ; cependant toute cette faveur ne l'avoit encore que peu alarmé : mais lorsqu'il vit que pour le tirer lui-même d'un mauvais pas, je n'avois eu qu'à parler, il commença à me craindre tout de bon ; et considérant qu'il pourroit bien m'être un jour aussi aisé de le perdre comme il m'avoit été aisé de le protéger ; il songea sérieusement à traverser un commencement de faveur, qu'il croyoit déjà trop avancée, mais qu'il résolut d'interrompre à quelque prix que ce fût.

« Tandis qu'il délibéroit sur les moyens, il eut lieu de se confirmer dans sa résolution, par une nouvelle grace dont il plut au Roi de m'honorer. Ce Prince lui dit de me faire savoir qu'il m'avoit nommé à la dignité d'*Opra sac di son Craam*, ce qui revient à peu-près à la dignité de Maréchal de France. Ce nom barbare veut dire une Divinité qui a toutes les lumières et toute l'expérience pour la guerre (2), en même temps il lui marqua le jour de ma réception, et il lui ordonna de faire en sorte que tout fût prêt. En voici la cérémonie.

« Les mandarins étant venus me prendre chez moi, ils me conduisirent jusques dans l'enceinte du Palais. Quand nous fûmes à cent pas de la fenêtre, où le Roi étoit, je me prosternai à terre, et tous les

(1) *Mémoires Forbin*, Vol. 1, pp. 139-143,

(1) *Opra*. Voici ce que dit Kœmpfer, au sujet de cette dignité : « Voici les Titres et les Dignitez de la Cour selon leur rang 2 Opera, Duc, Comte, etc... il y en a environ quarante, tant à la Cour que dans les Provinces ». (*Histoire de l'Empire du Japon*, Paris., M. DCC. XXXII, Vol. 1er pp. 38-39.) — Voir aussi *Journal ou suite du Voyage de Siam*, par l'Abbé de Choisy, p. 293.— C'est, encore de nos jours, la seconde dignité de la Cour siamoise. — Les autres titres désignent une « grande maîtrise dans l'art de la guerre. » — *Note du RÉDACTEUR DU BULLETIN.*

grands Mandarins en firent de même. Nous marchâmes appuyés sur les coudes et sur les genoux, environ une cinquantaine de pas ; deux Maîtres de cérémonies marchaient devant en même posture. A une certaine distance de l'endroit d'où nous étions partis, nous fîmes tous ensemble, une seconde révérence qui se fait en se relevant sur les genoux, et battant du front à terre, les mains jointes par-dessus la tête. Tout ceci se passa dans un grand silence. Enfin, nous nous prosternâmes une troisième fois quand nous fûmes arrivés sous la fenêtre du Roi. Ce Prince alors m'envoya le *Béthel*, en prononçant deux mots qui signifient, *je vous reçois à mon service*.

« Le Bethel que le Roi donne dans cette occasion est une grâce des plus singulières qu'il puisse faire à un sujet. Ce Bethel est une espèce de fruit à peu-près semblable au gland : la peau en est verte, elle est remplie de petits nerfs, et d'une eau insipide ; on coupe ce gland en quatre parties, et après l'avoir mêlé avec de la chaux faite de coquillages calcinés, on l'enveloppe d'une feuille qui ressemble à celle du lierre. Les Siamois mâchent le Bethel avec plaisir, et trouvent qu'il est utile à la santé.

« La cérémonie de ma réception finit à peu près comme elle avoit commencé. Nous retournâmes sur nos pas, en marchant toujours sur nos coudes et sur nos genoux, mais à reculons, et en faisant les trois révérences, le Roi se tenant toujours à la fenêtre, et nous reconduisant des yeux jusqu'au lieu d'où nous étions partis.

« Lorsque nous y fûmes arrivés, un Maître de cérémonie me donna la *boussette*, avec son fourreau, et une boîte peinte de rouge, pour fermer le tout. Cette boussette est une façon de petit coffre d'or et d'argent fort mince, cizelé fort proprement, et sur lequel sont représentées plusieurs figures de dragons. Il y a dans ce coffre deux petites tasses d'or fort minces, aussi, l'une pour le bétel, et l'autre, qui sert à mettre les feuilles dont on l'enveloppe. Il y a encore un étui d'or pour fermer la chaux, une espèce de petite cuiller de même métal, pour appliquer la chaux sur le bétel, et un petit couteau à manche d'or pour couper le gland.

« Quand tout fut fait, les Mandarins, qui m'accompagnaient, me firent un compliment fort court, selon l'usage, et une inclination de tête, tenant les mains jointes devant la poitrine, et me reconduisirent ensuite chez moi. Après la cérémonie, le Roi voulant ajouter grace sur grace ; m'envoya deux pièces d'étoffes des Indes à fleurs d'or, j'en eus amplement de quoi faire deux habits magnifiques.

« Ces dernières marques de la bonté du Roi à mon égard ayant, comme j'ai dit, excité encore plus violemment la jalousie de M. Constance, il ne balançait plus à mettre tout en usage pour se défaire de moi. Comme il ne pouvoit plus entreprendre de me décréditer auprès du Roi, il résolut d'abord de m'empoisonner ; j'en fus averti par un de mes amis ; ce qui me détermina à manger à mon particulier (1). »

A partir de ce jour Constance multiplie à l'endroit de notre Chevalier les embûches et guet-apens. Il le charge d'aller repousser, dans des circonstances particulièrement difficiles, une incursion de pillards « Macassars ». Dans cette nouvelle aventure de Forbin fait à ses dépens, avec un courage qui touche à la témérité, l'expérience du « crit » dont ces indigènes, exaltés par leurs sorciers, font un terrible usage.

« Ce crit est une espèce de poignard, d'environ un pied de long, et large d'un pouce et demi par le bas, il est fait en onde, la pointe en langue de serpent, d'un bon acier bien trempé ; il coupe comme un rasoir, et des deux côtés ; ils le ferment dans une gaine de bois, et ne le quittent jamais (2) ».

Les « Macassars » pourchassés et traqués sont exterminés jusqu'au dernier pour le plus grand bénéfice des populations siamoises qu'ils terrorisaient. Constance imagine alors de faire arrêter par de Forbin, accompagné seulement de deux hommes, un capitaine anglais à bord de son propre bâtiment. C'était évidemment tenter l'impossible. De Forbin, joignant cette fois la ruse, une ruse presque asiatique, à son courage habituel se tire encore avec honneur de ce mauvais pas et remplit intégralement sa mission. Entre temps il multiplie ses observations sur le pays :

« En continuant ma route, je passai par un village, auprès duquel on me dit qu'il y avoit un Talapoin, que ses vertus rendoient célèbre dans tout le pays. Ses confrères en faisoient un si grand cas, qu'ils l'avoient fait leur Supérieur, en sorte qu'il étoit, par rapport à sa dignité, en aussi grande considération parmi les Siamois, qu'un Évêque pourroit l'être parmi nous. Je me détournai pour aller le visiter. Je trouvai en effet un vieillard respectable par son grand âge, et par un air modeste qui se répandoit sur toute sa personne.

(1) *Mémoires Forbin*, Vol. 1, pp. 149-153

(2) *Mémoires Forbin*, Vol. 1. p. 164.

« Pour me faire honneur, il mit un Béthel dans la bouche ; et après l'avoir mâché assez longtemps, il me le présenta, pour le mâcher moi-même à mon tour. Je n'étois pas assez fait à la mal-propreté des Siamois, pour accepter la grace qu'il me faisoit. Un des Mandarins qui étoit auprès de moi, me représenta que je ne devois pas refuser un honneur qui n'étoit dû qu'au Roi et à moi : *Je vous le cede, lui répondis-je, avalez vous-même la pilule, si elle est de votre goût.* Il ne se le fit pas dire deux fois, il ouvrit la bouche, et reçut avec beaucoup de respect des mains du Talapoin, le Béthel dont je n'avois pas voulu.

« Je vis dans ce voyage une prodigieuse quantité de Singes, de différente espèce : le pays en est tout peuplé. Ils se tiennent assez volontiers aux environs de la rivière, et vont ordinairement en troupe. Chaque troupe a son chef qui est beaucoup plus gros que les autres. Quand la marée est basse, ils mangent de petits poissons que l'eau a laissé sur le rivage. Lorsque deux différentes troupes se rencontrent, ils s'approchent les uns des autres, jusqu'à une certaine distance, où ils paroissent faire halte, ensuite les gros *Macous*, ou Chefs des deux bandes s'avancent jusques à trois ou quatre pas, se font des mines et des grimaces, comme s'ils s'entreparloient, et ensuite faisant tout-à-coup volte face, ils vont rejoindre chacun la troupe dont il est chef, et prennent des routes différentes. Au retour de la marée, ils se perchent sur des arbres, où ils demeurent jusqu'à ce que le pays soit à sec.

« Je prenois souvent plaisir à observer tout leur petit manège ; j'en vis un jour une douzaine qui s'épluchoient au Soleil. Une femelle qui étoit en rut s'écarta de la troupe, et se fit suivre par un mâle ; le gros macou, qui s'en aperçut un moment après, y courut ; il ne put attraper le mâle qui se sauva à toutes jambes ; mais il ramena la femelle à qui il donna en présence des autres, plus de cinquante soufflets, comme pour la châtier de son incontinence.

« En passant par un village, où je m'étois reposé un moment, un Mandarin qui en étoit le chef vint tout empressé me présenter un Vers d'environ neuf pouces de long, et gros à proportion : il étoit tout blanc, et avoit tout la figure d'un de nos Vers à soie, à cela près, qu'il étoit beaucoup plus long. Ce bon homme comptoit de me présenter un morceau friant, je ne pûs m'empêcher de rire de sa simplicité ; et me tournant vers un autre Mandarin qui m'accompagnait, je lui demandai, si ce vers étoit bon à manger, il est très excellent, me dit-il, je le lui fis donner : le Mandarin le mangea tout vif avec avidité.

« Je remarquois qu'il sortoit de la bouche du Siamois comme de la crème, ce qui me fit croire que cet insecte ne devoit pas être si mauvais. Sans l'horreur que j'avois à le voir, j'en aurois volontiers goûté. Ceux qui n'ayant jamais vu des Huitres nous les verroient manger toutes crues, en auroient du dégoût : les Huitres sont pourtant fort bonnes : l'usage applaudit bien des choses en cette matière, et on ne doit point disputer des goûts.

« La visite de mon Gouvernement étant faite, je pris le chemin de Bangkok. Je m'y occupai encore pendant quelque temps à dresser mes soldats, et à faire avancer les fortifications qui alloient avec assez de lenteur. Un accident qui revenoit tous les jours, et auquel on ne pouvoit remédier, en étoit en partie cause. Comme les Siamois vont toujours nus pieds, il arrivoit très-souvent que mes travailleurs étoient piqués en remuant les terres par une sorte de petits serpents de couleur argentée, et de la longueur d'environ un pied.

« Leur morsure est si vénimeuse, qu'une heure après celui qui en a été piqué, tombe dans des convulsions, et mouroit infailliblement dans vingt-quatre heures, s'il n'étoit promptement secouru. Les Médecins chinois ont un remède admirable contre ce mal. Ils composent une certaine pierre qu'on applique sur la morsure, et qui s'y attache d'abord : peu après les convulsions cessent, le malade reprend ses sens, et la pierre tombe d'elle-même, dès qu'elle a tiré tout le venin. La même pierre sert toujours, mais pour lui rendre sa première vertu il faut la faire tremper pendant vingt-quatre heures dans du lait de femme (1) ».

« Pour tromper mon ennui dans cette espèce d'exil : car depuis la dernière Lettre du Ministre, je me regardois comme exilé, je m'amusois de temps en temps à prendre des Crocodiles.

« On en voit bon nombre aux environs de Bangkok. Les Siamois les prennent en deux manières ; ils se servent pour la première d'un canard en vie, sous le ventre duquel ils attachent une pièce de bois de la longueur d'environ dix pouces, grosse à proportion, et pointue par les deux bouts. A cette pièce de bois ils lient une corde fine ; mais très forte, à laquelle sont attachés des morceaux de Bambou, espèce de bois fort léger, dont ils se servent en guise de Liège. Ils mettent ensuite au milieu de la Rivière le Canard, qui, fatigué de la pièce de bois, crie et se débat pour se dégager. Le Crocodile qui l'aperçoit, se plonge dans l'eau, vient le prendre par-dessous, et se prend lui-même au morceau de bois qui s'arrête en travers dans son gosier.

(1) *Mémoires Forbin*, Vol. 1, pp. 193-198.

« Dès qu'on s'aperçoit qu'il est pris ; ce qu'on reconnaît au tiraillement qu'il fait, et à l'agitation du Bambou, on saisit le signal, et l'on amène l'Animal à fleur d'eau, malgré les efforts qu'il fait pour se débarrasser. Quand il paroît, les Pêcheurs lui lancent des harpons ; ce sont des espèces de dards, dont le fer ressemble au bout d'une flèche, ils sont emmanchés d'un bâton long d'environ cinq pieds. A ce fer qui est percé dans l'emboiture, est attachée une corde très-fine entortillée autour du bâton qui se détache du fer, et qui en flottant sur l'eau, indique l'endroit où est l'animal. Quand il a sur le corps une assez grande quantité de harpons, on le tire à terre, où l'on achève de le tuer à coup de hache.

« Mais il y a une seconde manière de les prendre : ces animaux viennent quelquefois jusques assez près des maisons ; comme ils sont fort peureux, on tâche de les épouvanter en faisant du bruit, ou avec la voix, ou en tirant des coups de fusil. Le Crocodile effrayé s'enfuit et se sauve au fond de l'eau. D'abord la rivière est couverte de balons, qui attendent de le voir paroître pour respirer : Car il ne sauroit rester plus d'une demi-heure sans prendre haleine. A mesure qu'il sort il paroît ouvrant une grande gueule, alors on lui lance des harpons ; s'il en reçoit quelqu'un dans la gueule, à quoi les Siamois sont fort adroits, il est pris.

« Le manche du harpon qui flotte attaché à une corde, sert de signal ; celui qui tient la corde connoît quand l'animal quitte le fond, il en avertit les Pêcheurs qui ne manquent pas, dès qu'il reparoît, de lancer encore de nouveaux harpons ; et lorsqu'il en a reçu suffisamment pour être amené à terre, on le tire et on le met en pièces. Cette seconde façon de pêcher est plus amusante que la première. » (1)

Mais le désir de revoir la France devient de plus en plus impérieux. De Forbin décide de profiter du retour d'un vaisseau de la Compagnie d'Orient, venu mouiller à la barre. Comme il n'entend pas partir en déserteur, il écrit au Ministre Constance pour lui faire part de sa décision. Mais en même temps un mandarin dont notre Chevalier avait su gagner l'amitié, en parla au roi qui ignorait tout de ces projets. Le monarque appelle de Forbin près de lui. Alors Constance, pour en finir, envoie à Bangkok un officier portugais, qui lui est dévoué corps et âme, et qui doit « accompagner » de Forbin à Oudia. Une fois de plus de Forbin évite le piège.

« Le piège étoit trop grossier pour m'y laisser prendre ; je n'ignorois pas que le Roi de Siam ne se sert jamais pour porter ses ordres

que des soldats de sa garde. M. de Metellopolis, M. Manuel et le Facteur de la Compagnie qui étoient présents, lorsque le Portugais me parla, n'hésitèrent pas à me dire de m'en défier.

« M. l'Evêque surtout me tirant à part, » gardez-vous bien, me « dit-il, de vous mettre entre les mains de ces Portugais, je connois « M. Constance : n'en doutez pas, ces gens-ci ont ordre de vous « assassiner en chemin, après quoi le Ministre en sera quitte pour les « faire pendre, afin qu'ils ne puissent pas l'accuser. Il dira ensuite « au Roi qu'il les a fait mourir pour venger la mort du Chevalier de « Forbin ; et ce Prince qui ne voit que par les yeux de son Ministre, « prendra tout cela pour argent comptant. Croyez-moi, tirez-vous « des mains d'un ennemi si artificieux et si méchant, puisque vous « êtes assez heureux pour en avoir le moyen (1). ».

LE VOYAGE DE RETOUR SE FAIT PAR « PONTICHERI »

« Nous arrivâmes enfin à Pontichéri. C'est un des plus célèbres comptoirs de la Compagnie d'Orient : il y a un Directeur Général, et plusieurs Commis : c'est un entrepôt où l'on transporte des Indes, des toiles de coton, des mousselines, et des indiennes de toutes les espèces. Les vaisseaux de cette Compagnie viennent de France toutes les années pour acheter ces toiles, et les portent au Port-Louis.

« M. Martin, pour lors Directeur de ce comptoir, m'accueillit le plus gracieusement du monde et ne cessa de me combler de politesse, pendant tout le temps que je séjournai dans le Pays. Il ne fut pas en mon pouvoir d'en partir aussi-tôt que je souhaitois ; il me fallut attendre assez long-temps les Vaisseaux d'Europe, qui cette année arrivèrent un peu plus tard que de coutume. Mon occupation ordinaire pendant ce séjour, étoit la chasse. Il y a dans ce Pays des espèces de renards qu'on nomme chiens *marrons*, j'en prenois presque tous les jours avec des levriers que j'avois dressés, et qui furent d'abord faits à cette manière de chasser, qui est très amusante.

« Il m'y arriva une aventure, où je faillis de périr. Le Commis d'un Vaisseau de la Compagnie de France arrivé depuis peu, me pria de le mener avec moi : après avoir chassé quelques heures, mes levriers firent lever un de ces renards, qui se voyant pressé, se sauva dans un terrier. Pour l'obliger à en sortir, je me mis en devoir de l'enfumer ; je ramassai de la paille de ris, j'en remplis le trou, et

(1) *Mémoires, Forbin vol. 1. pp. 217. 218.*

j'y mis le feu. Comme j'étois baissé pour souffler, il en sortit tout-à-coup un animal qui s'élançant sur moi, me renversa en me couvrant de paille, de feu et de fumée, me passa sur le visage, et fut se jeter dans une rivière qui n'étoit qu'à deux pas. Tout cela se fit si vite, que l'animal s'étoit plongé dans l'eau avant que je fusse en état de me relever. Le Commis me dit qu'il ne doutoit point que ce ne fut un crocodile, ou un caïman. Quoi qu'il en soit, j'eus grand peur, et je m'estimai bien heureux d'en être quitte à si bon marché.

« Les Habitans de Ponticheri sont fort noirs sans être caffres ; ils ont les traits du visage bien faits, le regard doux, les yeux vifs et fort beaux. Ils laissent croître leurs cheveux qui s'abattent jusqu'à la ceinture. Leur nation est divisée par *casles*, ou races. Les *Bramins* qui sont les Prêtres du Pays, sont en plus grande vénération que tous les autres ; ensuite viennent les Bergers. Ces Peuples observent sur toute chose de ne s'allier qu'avec leur égaux ; ensorte qu'un Berger ne sauroit prétendre à l'alliance d'un Bramin. Que s'il arrive que quelqu'un d'une caste distinguée, épouse une femme qui soit d'un rang inférieur, il décheoit et n'a d'autre rang que celui de la famille à qui il s'est allié. Il n'en est pas de même des femmes, qui en se mésaliant ne perdent rien de leur condition. Parmi ces castes, la plus méprisable est celle des cordonniers, excepté celle qu'on appelle des *paria* qu'on regarde avec horreur, parce qu'ils ne font pas difficulté de se nourrir de la chair de toute sorte d'animaux.

« Ces Peuples, qui sont idolâtres, ont à une lieue de Ponticheri, un fameux Temple, où ils se rendent toutes les années à un certain jour marqué, pour y célébrer une fête à l'honneur de leurs principales Divinités. On y accourt en foule de tous les environs, j'y allai par curiosité. Après mille cérémonies dont on me fit le récit, car je ne pus pas entrer dans le Temple, ils sortirent le Dieu et la Déesse, à l'honneur desquels ils étoient assemblés. Ces Idoles sont de figure gigantesque, et fort bien dorées ; ils les mirent sur un char à quatre roues, et les placèrent en face l'un de l'autre. La Déesse sur le devant du char paroissoit dans une posture lascive, et l'attitude du Dieu n'étoit gueres plus honnête.

« Ce char étoit tiré avec des cordes par deux ou trois cens hommes. Tout le reste du peuple, qui étoit innombrable, se jettoit ventre à terre, et pousoit des cris de joie, dont toute la campagne retentissoit. Il y en avoit d'assez simples pour se jeter sous les roues du char, s'estimant heureux d'être écrasés en témoignage du respect qu'ils avoient pour leur Dieu.

« Cette cérémonie étant faite, je vis des hommes et des femmes qui se rouloient à terre, et continuoient cet exercice en tournant tout autour du Temple ; je demandai pour quel sujet ils se meurtrissoient ainsi tout le corps ; car ils étoient nuds, à la réserve d'un linge dont ils étoient couverts depuis la ceinture jusqu'à demi cuisse ; on me répondit que n'ayant point d'enfans, ils espéroient par cette forte pénitence, de fléchir leurs Dieux, qui ne manqueroient pas de leur en donner. C'est là tout ce que je rapporterai de cette fête, n'ayant pu entrer, comme j'ai dit dans le Temple où les seuls idolâtres sont admis.

« J'y retournai pourtant deux jours après, car j'étois curieux de le voir ; je me présentai à la porte avec sept autres François, qui souhaitoient aussi d'y entrer. Le chef des Bramins nous en refusa l'entrée, sous prétexte qu'il ne lui étoit pas permis de le profaner, en y introduisant des Chrétiens. Sur ce refus, sans me mettre en peine de lui répondre, je m'approchai de lui, je lui arrachai un poignard qu'il avoit à la ceinture, et je lui en présentai la pointe en le menaçant de le tuer, il ne lui fallut pas dire de fuir. Alors nous entrâmes ; nous ne trouvâmes dans cet édifice, qui étoit fort vaste, qu'un grand nombre d'Idoles de différentes grandeurs, et toutes en posture des honnête.

« Tandis quenous nous amusions à les regarder, le Bramin offensé de l'affront qu'il avoit reçu, alla crier l'alarme aux environs, et vint à nous à la tête de plus de trois cens hommes : mais ce Peuple qui est absolument sans courage, fut si effrayé en nous voyant avec des armes à feu, qu'il n'y en eut pas un seul qui eût la hardiesse d'approcher (1) ».

De « Pontichéri » de Forbin fait route sur « Massulipatan », ville fameuse par son commerce et éloignée seulement de trente lieues de « Goulgonda ».

« Nous n'étions plus qu'à huit lieues de Massulipatan, lorsque nous vîmes venir du côté de terre, un nuage noir et épais, que nous crûmes tous être un orage. Nous serrâmes d'abord toutes les voiles, crainte d'accident. Le nuage arriva enfin à bord avec très-peu de vent, mais suivi d'une prodigieuse quantité de grosses mouches semblables à celles qu'on voit en France, qui mettent des vers à la viande ; elles avoient toutes le cul violet, l'équipage fut si incommodé de ces insectes, qu'il n'y eut personne qui ne fut obligé de se cacher

(1) *Mémoires Forbin*, Vol. 1, pp. 220-226.

pour quelques momens. La mer en étoit toute couverte, et nous en eûmes une si grande quantité dans le Vaisseau, que pour le nettoyer, il fallut jeter plus de cinq cens boyaux d'eau.

« Environ à quatre lieues de la Ville, nous aperçûmes comme un brouillard qui la couvroit toute entière. A mesure que nous avançons, ce brouillard s'étendoit, et peu après nous ne vîmes plus que la pointe des montagnes qui servoient à guider les Pilotes. En approchant de terre, nous vîmes que ce nuage n'étoit autre chose qu'une multitude innombrable de mouches toutes différentes des premières. Celles-ci avoient quatre ailes, et ressembloient à celles qu'on voit le long des eaux, et qui ont la queue barrée de jaune et de noir.

« Plus nous avançons, et plus ces insectes se multiplioient ; il y en avoit une si grande quantité, que nous empêchant de voir la terre, nous fûmes obligés d'en approcher en sondant. Quand nous fûmes avancés à un certain nombre de brasses, le Pilote fit mouiller l'ancre. Un Commis de la Compagnie, nommé le sieur DELANDE, qui avoit ordre de visiter le comptoir, s'embarqua dans la chaloupe ; nous le suivîmes, le Capitaine et moi. La quantité de ces mouches étoit si grande, que nous fûmes obligés d'embarquer une boussole, pour ne pas manquer la terre qu'elles nous cachoient entièrement. Nous abordâmes enfin (1). »

Mais Massulipatan vient d'être assiégée par le « Grand Mogol », et la population de la ville a été décimée par la peste.

« Après avoir beaucoup marché, nous arrivâmes devant la maison de la Compagnie. Les portes en étoient ouvertes, nous y trouvâmes le Directeur mort apparemment depuis peu, car il étoit encore tout entier. La maison avoit été pillée, et tout y paroissoit en désordre. Frappé d'un spectacle si affreux, je revins dans la rue ; et m'adressant au sieur Delande : « retournons à bord, lui dis-je, il n'y a rien de bon à gagner ici ». Il me répondit que sa commission l'obligeoit d'aller plus avant ; qu'ayant à rendre compte de son voyage, il ne pouvoit retourner à bord, sans avoir au moins parlé à quelqu'un qui pût l'instruire plus précisément des causes de tout ce désordre.

« Nous continuâmes donc à marcher, et nous nous rendîmes au comptoir des Anglois ; nous le trouvâmes fermé, nous eûmes beau frapper, personne ne répondit. De-là nous passâmes à celui des Hollandois : de quatre-vingt personnes qui le composaient, il n'en restoit plus que quatorze ; c'étoient plutôt des spectres que des hommes. Ils nous dirent que la peste avoit mis la ville dans l'état où

nous l'avions trouvée ; que la plûpart des habitans étoient morts, et que le reste s'étoit retiré dans les campagnes ; qu'ils ne pouvoient nous donner aucun éclaircissement sur la maison des François dont ils n'avoient appris aucune nouvelle ; que les Anglois avoient abandonné la leur, après avoir perdu la meilleure partie de leurs gens ; et que pour eux ayant des trésors immenses dans leur maison, il leur étoit défendu, sous peine de la vie, d'en sortir : sans quoi ils ne seroient pas restés.

« Dans la situation où étoit cette malheureuse ville, il n'y avoit pas apparence d'y trouver un bâtiment pour me conduire à Goulgonda. Il fallut se passer d'en voir le siège ; nous retournâmes à bord annoncer ce que nous avions vû, et ce qu'on nous avoit dit. Sur le champ nous remîmes à la voile ; et sans faire un plus long séjour, nous fîmes route pour le port de Mergui, qui appartient au Roi de Siam. Ce ne fut qu'avec peine que je me résolus de retourner dans un pays d'où il ne m'avoit pas été facile de me tirer. Mais comme ce port est éloigné de la cour de plus de cent lieues, et que d'ailleurs j'étois dans un Vaisseau François, je crus que j'y serois en sûreté contre la mauvaise volonté de M. Constance.

« Le troisième jour du départ de Massulipatan, quelques Matelots de la chaloupe qui étoient descendus à terre, tomberent malades. La cause de leur maladie ne pouvoit être incertaine. Le Chirugien leur trouvant la fièvre les saigna. Le lendemain je fus moi-même attaqué de la fièvre, je refusai de me laisser saigner. Tous les autres Matelots qui étoient venus dans la chaloupe, tomberent aussi malades ; ils furent saignés comme les premiers, et les uns et les autres moururent peu de jours après.

« Cependant ma fièvre continuoît ; elle étoit accompagnée d'une sueur si abondante, et qui, dans peu me mit si bas, que je pouvois à peine parler. La violence du mal m'avoit affoibli la vue au point de ne pouvoir plus distinguer les objets qu'imparfaitement. Pour comble de malheur, les provisions commençoient à manquer et il n'y avoit plus dans le Vaisseau de quoi faire du bouillon, car nous n'avions pu prendre que très-peu de vivres à Ponticheri, où la disette, qui étoit fort grande, réduisoit la Ville à une espèce de famine.

« Je ne me trouvai jamais dans une plus fâcheuse conjoncture. Ne sachant à quoi me déterminer, je m'avisai de dire à un petit Esclave Siamois, qui n'avoit jamais voulu me quitter, de m'apporter un peu de vin de Perse dont j'avois bonne provision ; j'en bus environ un demi verre, et je m'endormis profondement. Quelques heures

après je m'éveillai tout en sueur : il me parut que ma vue s'étoit un peu fortifiée. Je revins à mon remède dont je doublai la dose ; je me rendormis une seconde fois, et je me réveillai encore trempé de sueur, mais beaucoup plus fortifié. Comme le remède opéroit, j'en pris pour la troisième fois, y ajoutant un morceau de biscuit que je mangeai, après l'avoir trempé dans le vin. Je continuai de même pendant quelques jours, après lesquels ma fièvre continue se changea en tierce.

« M. Delande et le Capitaine qui furent attaqués du même mal, profitant de mon exemple, refuserent la saignée et ne voulurent d'autre remède que le mien : leur mal diminua peu à peu, et ils échapperent comme moi. Enfin nous arrivâmes à Mergui, où, à l'aide des rafraichissements, dont nous ne manquâmes plus, nous fûmes sur pied en peu de jours. De dix-sept que nous étions embarqués dans la chaloupe, et qui descendîmes à terre, quatorze qui avoient été saignés, moururent, sans qu'il en échappât un seul. Selon toutes les apparences M. Delande, le Capitaine et moi, nous ne nous en tirâmes que pour n'avoir pas voulu de la saignée : tant il est vrai qu'elle est mortelle dans ces sortes de fièvres pestilentiellles.

« Peu de jours après notre arrivée à Mergui, M. CEBERET y arriva, suivi d'un grand cortège de Mandarins : il revenoit de Louvo. La LOUBERE et lui y avoient été envoyés de France pour traiter du commerce, et pour régler toutes choses avec Constance. Car la négociation dont le Pere Tachard s'étoit chargé avoit réussi. Ce Pere trompé par Constance, comme nous avons déjà dit et comptant de bonne foi de servir et la Religion et l'Etat, n'avoit rien oublié pour porter la Cour à entrer dans ses vûes, et à profiter de la bonne volonté du Ministre de Siam ; et sur la parole de ce Jésuite la Cour avoit donné dans ce projet d'alliance, et avoit envoyé des Troupes, commandées par le Chevalier DESFARGES, à qui on avoit remis la Forteresse de Bancok ; suivant ce qui avoit été convenu.

« Le Mandarin qui avoit été envoyé Ambassadeur en France, étoit du nombre de ceux qui accompagnoient M. Ceberet ; dès qu'il m'aperçut, il courut à moi, tout plein de la magnificence du Royaume ; il me dit que j'avois grand sujet de vouloir retourner dans mon Pays, qu'il y avoit vû toute ma famille, et un grand nombre de mes amis, avec qui il avoit souvent parlé de moi ; et ensuite me faisant de grands éloges de la Cour, et de tout ce qui l'avoit le plus frappé, il ajouta en mauvais François : *La France grand bon, Siam petit bon* (1).»

Le Chevalier de Forbin revient à Brest vers la fin de juillet 1688, environ trois ans et demi après en être parti avec M^r de Chaumont. Il va se présenter à M^r de Seignelai, Ministre de la Marine.

« Charmé de la manière dont j'avois été accueilli, je fus me présenter au dîner du Roi ; S. M. me lit l'honneur de me questionner beaucoup sur le Royaume de Siam ; elle me demanda d'abord si le « Pays étoit riche ; « Sire, lui répondis-je, le Royaume de Siam ne « produit rien et ne consume rien : c'est beaucoup dire, en peu de « mots, repliqua le Roi » ; et continuant à m'interroger, il me demanda quel en étoit le gouvernement, comment le peuple vivoit, et d'où le Roi tiroit tous les présens qu'il lui avoit envoyés ? Je lui répondis que le Peuple étoit fort pauvre ; qu'il n'y avoit parmi eux, ni noblesse, ni condition, naissant tous esclaves du Roi, pour lequel ils sont obligés de travailler une partie de l'année, à moins qu'il ne lui plaise de les en dispenser, en les élevant à la dignité de Mandarin : que cette dignité qui les tire de la poussière, ne les met pas à couvert de la disgrâce du Prince, dans laquelle ils tombent fort facilement, et qui est toujours suivie de châtimens rigoureux : que le Barkalon lui-même, qui est le premier Ministre, et qui remplit la première dignité de l'Etat, y est aussi exposé que les autres : qu'il ne se soutient dans un poste si périlleux, qu'en rampant devant son maître, comme le dernier du Peuple : que s'il lui arrive de tomber en disgrâce, le traitement le plus doux qu'il puisse attendre, c'est d'être renvoyé à la charrue, après avoir été très-sévèrement châtié : que le peuple ne se nourrit que de quelques fruits et de ris, qui est très-abondant chez eux ; que croyant tous à la métempsicose, personne n'oseroit manger rien de ce qui a eu vie, de crainte de manger son père, ou quelqu'un de ses parents : que pour ce qui regardoit les présens que le Roi de Siam avoit envoyés à S. M. M. Constance avoit épuisé l'épargne, et avoit fait des dépenses qu'il ne lui seroit pas aisé de réparer : que le Royaume de Siam, qui forme presque une peninsule, pouvoit être un entrepôt fort commode pour faciliter le commerce des Indes, étant frontière de deux mers, l'une du côté de l'Est qui regarde la *Chine*, le *Japon*, le *Tonquin*, la *Cochinchine*, le pays de *Lahor* et *Camboye* ; et l'autre du côté de l'Ouest, faisant face au Royaume d'*Arracan*, au *Gange*, aux côtes de *Coromandel*, de *Malabare*, et à la Ville de *Surate* : que les marchandises de ces différentes Nations étoient transportées toutes les années à Siam, qui est le rendez-vous, et comme une espèce de Foire, où les Siamois font quelque profit en débitant leurs denrées : que le principal revenu du Roi consistoit dans le commerce qu'il fait presque tout entier dans ce Royaume, où

l'on ne trouve que du ris, de *Larec* dont on compose le bethel, un peu d'étain, quelques éléphants qu'on vend ; et quelques peaux de bêtes fauves dont le pays est rempli : que les Siamois allant presque tous nuds, à la réserve d'une toile de coton qu'ils portent depuis la ceinture jusques à demi cuisse, ils n'ont chez eux aucune sorte de Manufacture, si ce n'est de quelques mousselines, dont les Mandarins seulement ont droit de se faire, comme une espèce de chemisette qu'ils mettent dans les jours de cérémonie : que lorsqu'un Mandarin a eû l'adresse de ramasser quelque petite somme d'argent ; il n'a rien de mieux à faire que de la tenir cachée ; sans quoi le Prince la lui feroit enlever : que personne ne possède dans tout le Royaume aucuns biens-fonds, qui de droit appartiennent tous au Roi ; ce qui fait que la plus grande partie du pays demeure en friche, personne ne voulant se donner la peine de cultiver des terres qu'on leur enlèveroit dès qu'elles seroient en bon état : qu'enfin le peuple y est fort sobre, qu'un particulier qui peut gagner quinze ou vingt francs par an, a au-delà de tout ce qui lui est nécessaire pour son entretien.

« Le Roi me demanda encore quelle sorte de monnoie avoit cours « dans le Pays ». — « Leur monnoie, lui répondis-je, est un morceau « d'argent, rond comme une balle de fusil, marqué de deux lettres « Siamois, qui sont lecoin du Prince, cette balle qui s'appelle *Tical*, « vaut quarante sols de France. Outre le *Tical*, il y a encore le *demi-* « *Tical*, et une autre sorte de monnoie d'argent qu'on appelle *Faon*, « de la valeur de cinq sols. Pour la petite monnoie, ils se servent « de coquilles de mer, qui viennent des Iles Maldives, et dont les « six-vingts font cinq sols ».

« Parlons un peu de la Religion, me dit le Roi : y a-t-il beaucoup « de Chrétiens dans le Royaume de Siam, et le Roi songe-t-il vérita- « blement à se faire chrétien lui-même ? — Sire, lui répondis-je, « ce Prince n'y a jamais pensé, et nul mortel ne serait assez hardi « pour lui en faire la proposition. Il est vrai que dans la harangue « que M. de Chaumont lui fit le jour de sa première audience, il fit « mention de religion ; mais M. Constance qui faisoit l'office d'In- « terprète, omit habilement cet article ; le Vicaire Apostolique qui « étoit présent, et qui entend parfaitement le Siamois, le remarqua fort « bien : mais il n'osa jamais en rien dire, crainte de s'attirer sur les « bras M. Constance, qui ne lui auroit pas pardonné s'il en avoit « ouvert la bouche ».

« Le Roi surpris de ce discours, m'écoutoit fort attentivement : j'ajoutai que dans les audiences particulières que M. Chaumont eut

dans le cours de son Ambassade, il s'épuisait toujours à parler de la religion chrétienne, et que Constance qui étoit toujours l'Interprète, jouait en homme d'esprit deux personnages, en disant au Roi de Siam ce qui le flattoit, et en répondant à M. de Chaumont ce qui étoit convenable, sans que de la part du Roi, et de celle de M. l'Ambassadeur, il y eut rien de conclu que de qui plaisoit à Constance de faire entendre à l'un et à l'autre : que je tenais encore ce fait de M. le Vicaire Apostolique lui-même qui avoit été présent à tous les entretiens particuliers, et qui s'en étoit ouvert à moi dans le grand secret. Sur cela le Roi se prenant à sourire, dit que les Princes étoient bien malheureux d'être obligés de s'en rapporter à des Interprètes qui souvent ne sont pas fidèles.

« Enfin le Roi me demanda si les missionnaires faisoient beaucoup de fruit à Siam, et en particulier s'ils avoient déjà converti beaucoup de Siamois ».

« — Pas un seul, Sire, lui répondis-je ; mais comme la plus grande « partie des peuples qui habitent ce Royaume n'est qu'un amas de « différentes nations, et qu'il y a parmi les Siamois un grand nombre « de Portugais, de Cochinchinois, de Japonais, qui sont chrétiens, « ces bons Missionnaires en prennent soin, et leur administrent les « sacrements. Ils vont d'un village à l'autre, et s'introduisent dans « les maisons, sous prétexte de la Médecine qu'ils exercent et des « petits remèdes qu'ils distribuent ; mais avec tout cela leur « industrie n'a encore rien produit en faveur de la religion. Les « plus grand bien qu'ils fassent est de baptiser les enfants des « Siamois qu'ils trouvent exposés dans les campagnes : car ces « peuples qui sont fort propres, n'élèvent que peu de leurs enfants, « et exposent tout le reste ; ce qui n'est pas un crime chez eux. « C'est au baptême de ces enfants, que se réduit tout le fruit que « les missionnaires produisent dans ce pays ».

« Au sortir du dîner du Roi, M. de Seignelai me fit passer dans son cabinet, où il m'interrogea fort au long, sur tout ce qui pouvoit regarder l'intérêt du Roi ; et en particulier, il s'informa, si l'on pouvoit établir un gros commerce à Siam, et quelles vues pouvoit avoir M. Constance, en témoignant tant d'empressement pour y appeler les François ? Je le satisfis sur ce dernier article en lui apprenant dans un long détail tout ce que je savais des vues et des desseins du Ministre de Siam.

« Pour l'article du commerce, je lui répondis, comme j'avois fait au Roi, que le Royaume ne produisant rien, il ne pouvoit être

regardé que comme un entrepôt à faciliter le commerce de la Chine, du Japon, et des autres royaumes des Indes : que cela supposé, l'établissement qu'on avoit commencé en y envoyant des troupes, étoit absolument inutile, celui que la Compagnie y avoit déjà étant plus que suffisant pour cet effet.

« Qu'à l'égard de la forteresse de Bancok, elle demeureroit entre les mains des François, tant que le Roi de Siam et M. Constance vivroient ; mais que l'un des deux venant à manquer, les Siamois sollicités et par leur propre intérêt, et par les ennemis de la France, ne manqueroient pas de chasser nos troupes d'une place qui les rendoit maîtres du Royaume.

« Deux jours après le Cardinal de Janson me dit d'aller trouver le Père de la Chaise, qui souhaitoit de m'entretenir sur le nouvel établissement des François dans le Royaume de Siam. « Mon cousin, « me dit le cardinal, prenez bien garde à ce que vous direz, car vous « allez parler à l'homme le plus fin du Royaume. Je ne m'en embar-
« rasse pas, lui répondis-je, je n'ai que des vérités à dire. » Dès le jour même je fus introduit par un escalier dérobé, et présenté à sa Révérence par le Frère Vatblé.

« Ce R. P. ne me parla presque que de Religion, et du dessein que le Roi de Siam avoit de retenir des Jésuites dans ses Etats en leur bâtissant à Louvo un Collège et un Observatoire. Je lui dis que M. Constance, qui vouloit avoir à toute force la protection du Roi, promettoit au delà de ce qu'il pouvoit tenir : que l'Observatoire et le Collège se bâtiroient peut-être pendant la vie du Roi de Siam ; que les Jésuites y seroient nourris et entretenus ; mais que ce Prince venant à mourir, on pouvoit se préparer en France à chercher des fonds pour l'entretien des Missionnaires, y ayant peu d'apparence qu'un nouveau Roi voulut y contribuer.

« Quand le Père de la Chaise m'eut entendu parler ainsi, vous n'êtes pas d'accord avec le Père Tachard, me dit-il, je lui dis que je ne disois que la pure vérité, que j'ignorois ce que le Père Tachard avoit dit, et les motifs qui l'avoient fait parler : mais que son amitié pour M. de Constance, qui, pour arriver à ses fins, n'avoit rien oublié pour le séduire, pouvoit bien l'avoir aveuglé, et ensuite le rendre suspect : que pendant le peu de temps qu'il avoit resté à Siam avec M. de Chaumont, il avoit su s'attirer toute la confiance du Ministre, à qui il avoit même servi de Secrétaire François dans certaines occasions, et que j'avois vu, moi-même, des Brevets écrits de la main de ce Père, et signés *Par Monseigneur* : Et plus bas,

Taehard. A ce mot le Révérend Père sourit ; et reprenant dans un moment son maintien grave et modeste qu'il ne quittoit que bien rarement, il s'informa si les Missionnaires faisoient beaucoup de fruit dans ce Royaume.

« Je lui répondis ce que j'en avois dit au Roi ; ajoutant que ce qui retardoit le plus le progrès de l'Evangile, étoit le genre de vie dure, et austère des Talapoins. « Ces Prêtres ou Moines du pays, lui
« dis-je, vivent dans une abstinence continuelle, ils ne se nourrissent
« que des charités journalières qu'on leur fait. Ils distribuent aux
« pauvres ce qu'ils ont au-delà de leur nécessaire, et ne réservent
« rien pour le lendemain ; ils ne sortent jamais de leur Monastère
« que pour demander l'aumône, encore la demandent-ils sans parler.
« Ils se contentent de présenter leur panier, qui à la vérité est bientôt
« rempli ; car les Siamois sont fort charitables.

« Lorsque les Talapoins vont par la ville, ils portent à la main un
« éventail qu'ils tiennent devant le visage pour s'empêcher de voir
« les femmes. Ils vivent dans une continence très exacte ; et ils
« ne s'en dispensent que quand ils veulent quitter la règle pour se
« marier. Les Siamois n'ont ni prières publiques, ni sacrifices : Les
« Talapoins les assemblent quelque fois dans les pagodes, où ils leur
« prêchent. La matière ordinaire de leur sermon est la charité ; cette
« vertu est en très grande recommandation dans tout le Royaume, où
« l'on ne voit presque point de pauvres réduits à mendier leur pain.

« Les femmes y sont naturellement fort chastes ; les Siamois ne
« sont point méchants, et les enfans y sont si soumis à leurs pères,
« qu'ils se laissent vendre sans murmurer, lorsque leurs parens y
« sont forcés pour se secourir dans leurs besoins. Cela étant, il ne
« faut pas espérer de convertir aucun Siamois à la religion chrétienne : car outre qu'ils sont trop grossiers pour qu'on puisse leur
« donner facilement l'intelligence de nos mystères, et qu'ils trouvent
« leur morale plus parfaite que la nôtre, ils n'estiment pas assez nos
« missionnaires qui vivent d'une manière moins austère que les Talapoins.

« Quand nos prêtres veulent prêcher à Siam les vérités chrétiennes, ces peuples qui sont simples et dociles, les écoutent comme si
« on leur racontait des fables ou des contes d'enfant, leur complaisance fait qu'ils approuvent toute sorte de religion. Selon eux, le
« paradis est un grand palais, où le Maître souverain habite. Ce
« palais à plusieurs portes, par où toute sorte de gens peuvent
« entrer pour servir le Maître, selon l'usage qu'il veut en faire. C'est

« à peu près, disent-ils, comme le Palais du Roi, qui a plusieurs
« entrées, et où chaque mandarin a des fonctions particulières. Il en
« est de même du Ciel qui est le Palais du Tout-Puissant : toutes les
« religions sont autant de portes qui y conduisent, puisque toutes les
« croyances des hommes telles qu'elles soient, tendent toutes à
« honorer le premier Être, et se rapportent à Lui, quoique d'une
« manière plus ou moins directe.

« Les Talapoins ne disputent jamais de religion avec personne ;
« quand on leur parle de la religion chrétienne ou de quelqu'autre,
« ils approuvent tout ce qu'on leur en dit : mais quand on veut con-
« damner la leur, ils répondent froidement : puisque j'ai eu la com-
« plaisance d'approuver votre religion, pourquoi ne voulez-vous pas
« approuver la mienne ? Quant aux pénitences extérieures, et à la
« mortification des passions, il ne seroit pas convenable de leur en
« parler, puisqu'ils nous en donnent l'exemple, et qu'ils surpassent de
« beaucoup, au moins extérieurement, nos religieux les plus réformés.

« Au reste, mon Père, continuai-je, les Jésuites ne manquent pas
« d'ennemis dans ces missions. Vos Missionnaires qui ont des talents
« supérieurs aux autres, viennent facilement à bout de s'attirer la
« faveur des Princes, dont ils se servent pour soutenir la Religion ;
« de-là il est difficile que la jalousie n'excite bien des cabales con-
« tr'eux, non seulement en Europe, mais encore dans les Indes.

« Pendant mon séjour à Siam, plusieurs Chinois qui ont de l'esprit
« et du savoir, m'ont avoué qu'ils ne comprenoient pas, comment des
« gens d'une même croyance, qui avoient quitté leur patrie, et tra-
« versé des mers immenses, prétendoient attirer des Gentils à eux,
« tandis qu'eux-mêmes n'étoient pas d'accord dans leur conduite ;
« les uns vivant avec beaucoup de modestie et de charité, et les
« autres se livrant à la haine et aux dissensions, pour ne rien dire de
« plus. C'est là le langage que m'ont tenu tous les Chinois à qui j'ai
« parlé. Cette vérité est si constante et si publique dans les Indes,
« que non seulement je crois devoir vous en informer ; mais encore
« la publier toutes les fois que j'en aurai occasion (1) ».

Et le voyage du Chevalier de Forbin se termine... par des dé-
mêlés avec la douane qui confisque ses ballots, sous prétexte qu'ils
contiennent des indiennes dont l'entrée dans le royaume est interdite.
Il ne faut rien moins qu'une série de démarches auprès du Con-

(1) *Mémoires Forbin*, Vol. 1. pp. 241-255.

trôleur général des Finances, Le Pelletier, « qui en parle au roi », pour que la saisie soit levée....

Telle fut l'aventure de M. de Forbin au Siam, de 1685 à 1688. Il en est à peine parti qu'un mandarin nommé Pittracha suscite une révolte contre Constance qui est tué, et renverse le roi dont il prend la place. Les constructeurs et défenseurs du fort de Bangkok rentrent en France. Dans la suite le pays est tour à tour pillé par les Laotiens, les Cambodgiens et les Annamites.

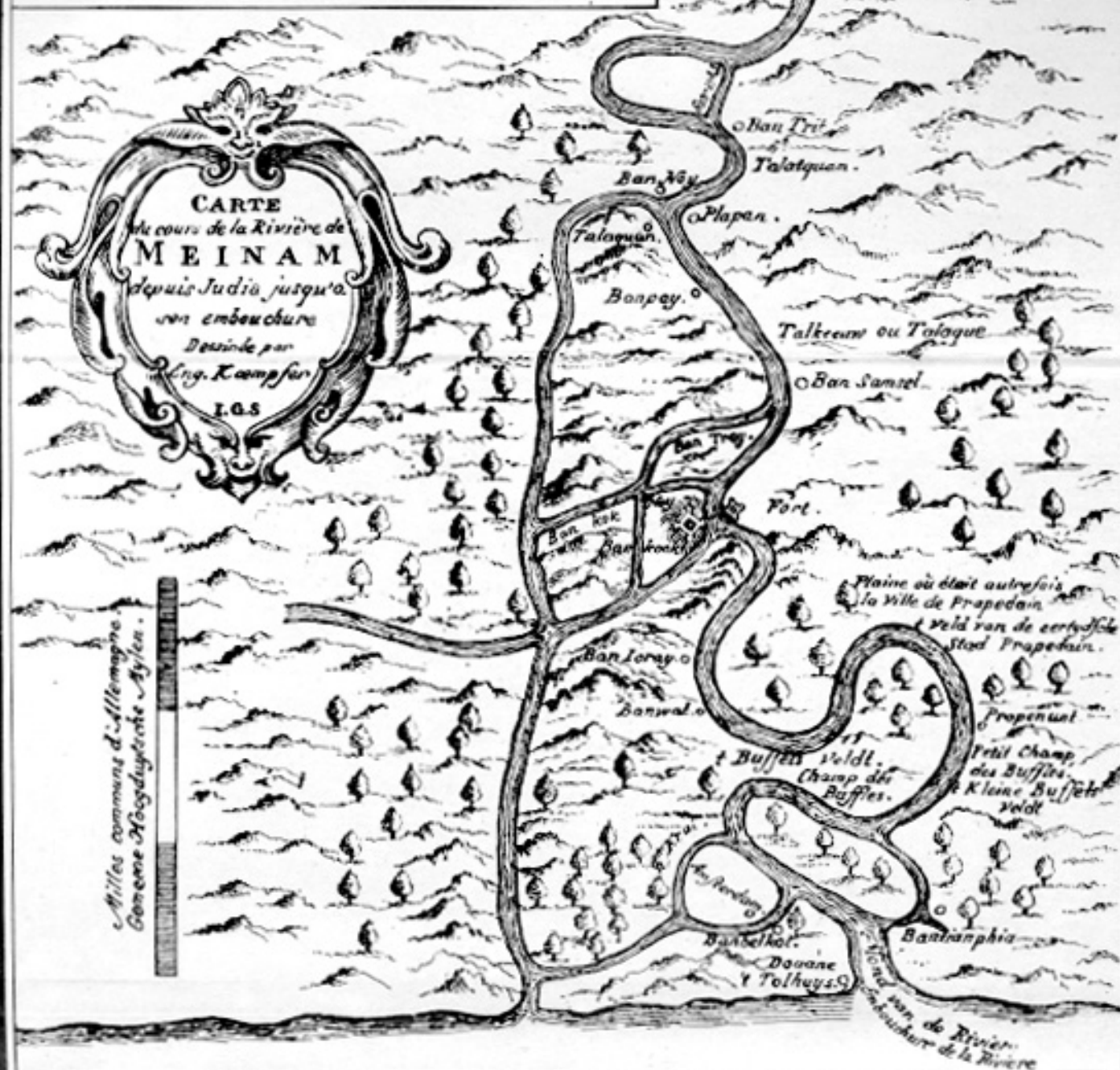
Quant à M. de Forbin, il reprit son rang dans les armées navales du Grand Roi. Emule et rival de Jean Bart et de Dugay-Troin, dont il semble quelque peu jaloux, il se couvre de gloire dans de nombreux combats contre les Turcs, les Espagnols, les Hollandais et les Anglais. Malgré son indépendance d'esprit et son humeur raisonnable, que n'apprécient guère les ministres de Louis XIV, il parvient au grade de chef d'escadre des armées navales. Ses contemporains d'ailleurs s'accordent à reconnaître son courage et sa science de la manoeuvre. Après l'essai infructueux de débarquement en Ecosse pour rétablir Jacques III sur le trône d'Angleterre, de Forbin, en désaccord avec le Ministre de la Marine, de Pontchartrain, demande sa retraite. Il est âgé de cinquante-six ans et a servi le roi pendant quarante ans. Sa pension est fixée à sept mille livres. Retiré dans une modeste maison de campagne des environs de Marseille, il y vieillit jusqu'à un âge fort avancé. C'est là qu'il écrivit ses mémoires qu'il termine par un conseil que le lecteur appréciera comme il convient :

« Que ceux qui voudront, à l'avenir, faire leur chemin dans le service, s'attachent inviolablement à ces deux maximes. Premièrement de ne jamais se mêler que de ce qui est de leur emploi et, en second lieu, d'obéir aveuglement aux ordres qu'ils ont reçus, quelque opposés qu'ils paraissent à leur sens particulier, puisqu'on doit toujours supposer que les ministres ont des vues supérieures qu'il n'est jamais permis d'approfondir. » (1)

(1) *Mémoires Forbin*, Vol. 2. p. 323.

PLANCHE XV

Cours de la Ménam, entre son embouchure et Ayuthia. (*tiré de l'Histoire du Japon, par KÆMPFER, La Haye, P. Gosse et J. Neaulme, 1732*).





LE COMTE DE FORBIN

*Amiral de Siam du nom d' Opra Sac Di som Cream
 Chef d'Escadre des Armées Navales de sa Majesté
 Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis*

Martin scul.

Planche XIV. — Le Comte de Forbin en costume d'Amiral du Siam. (Tiré des Mémoires du Comte de Forbin, Marseille, Jean Mossy 1781).

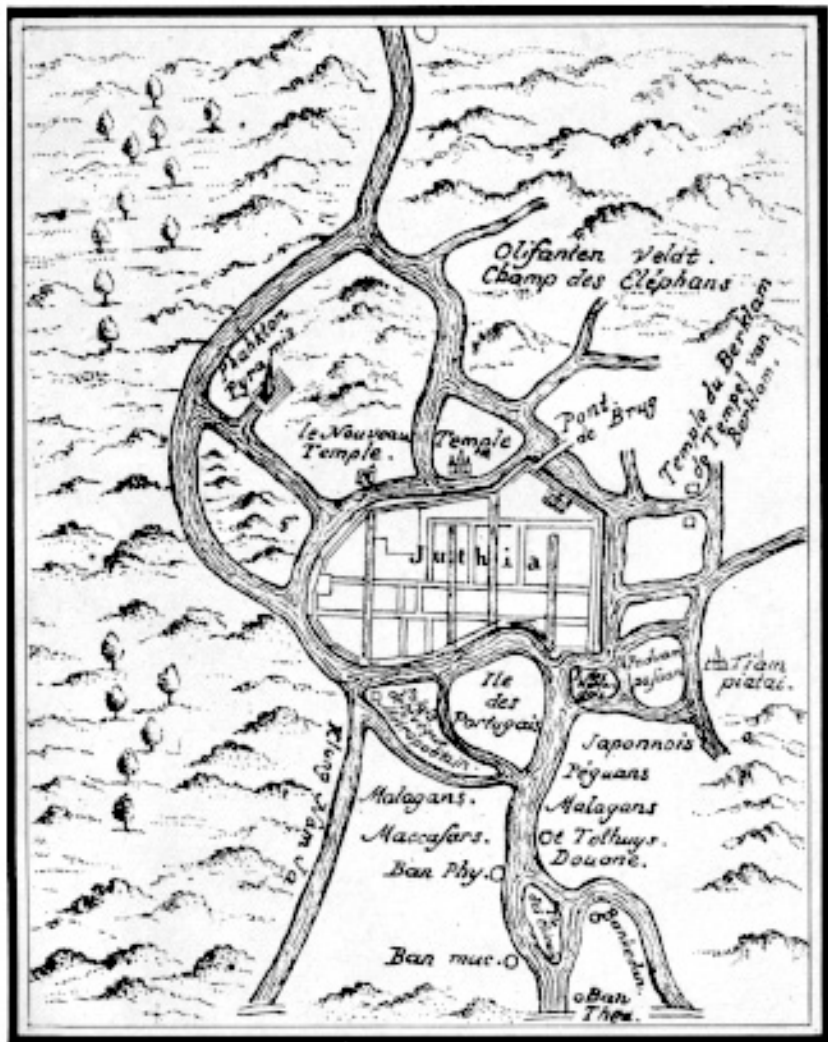


Planche XVI. — Ayuthia et ses environs (tiré de l'Histoire du Japon, par Kœmpfer, La Haye, 1732).

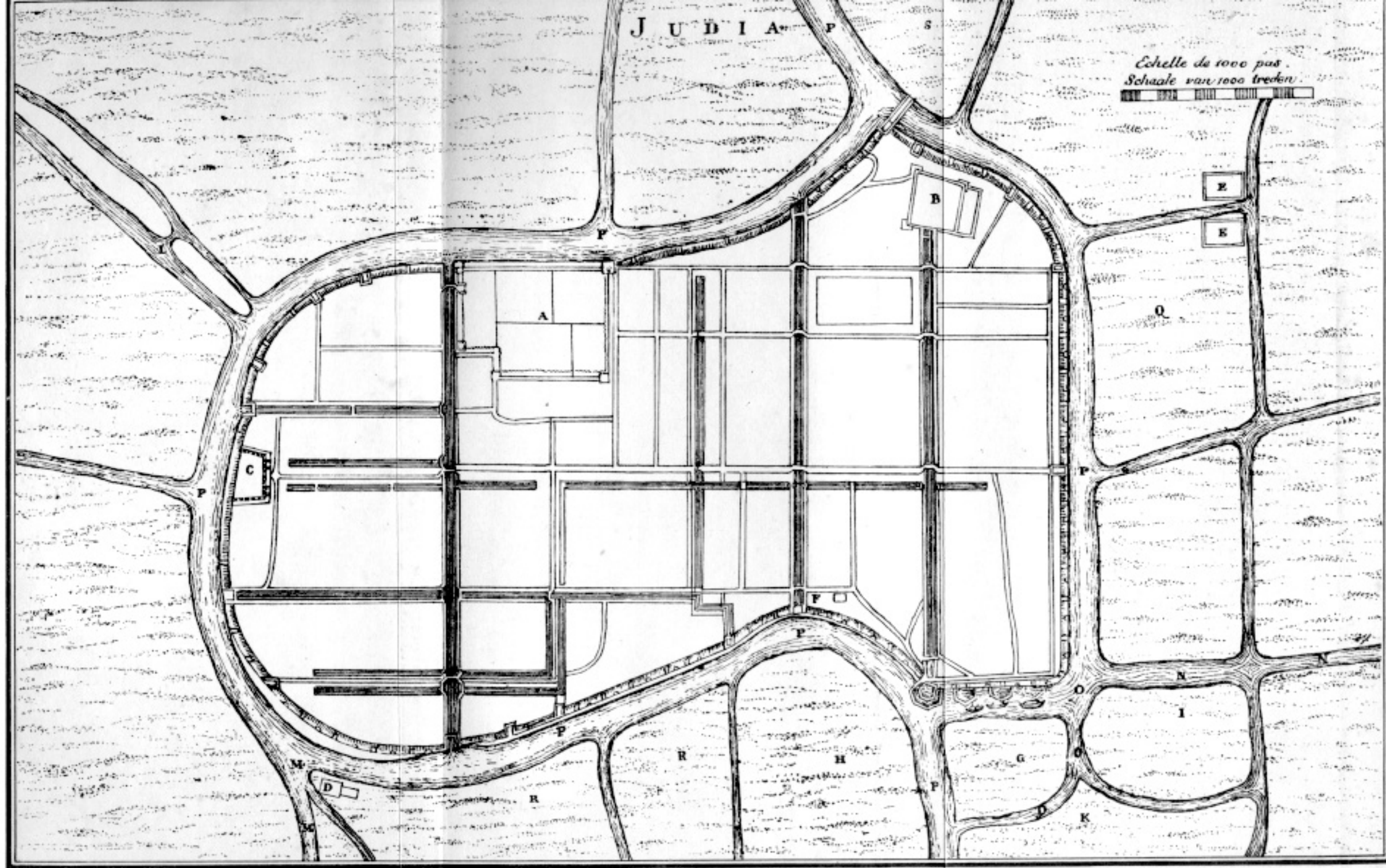


Planche XVII. — Plan d'Ayuthia (tiré de l'Histoire du Japon, par Kœmpfer, La Haye, 1732).



CLAUDE, COMTE DE FORBIN,
 CHEF D'ESCADRE, CHEVALIER DE
 l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis,
 né en 1656; mort en 1733.

Paris, chez la Citoyenne, au Salon de Peinture, sous le Vestibule, par le Salon de Peinture.

A. P. D. R.

Membres adhérents.

- MM. Abgrall, Directeur de l'Ecole Pratique d'Industrie à Hué (Annam).
Allard, Pierre, Planteur à Pleiku (Annam).
Ancel, Robert, 103, Boulevard de Strasbourg, Le Havre.
Angenot, Ingénieur Agronome Service Agricole à Pleiku (Annam).
Anjubault, F-H., Dentiste, 49, Rue Chasseloup-Laubat à Saigon.
(Cochinchine.)
Ang-Pia, Commerçant, Rue Paul-Bert à Hué (Annam),
Antoine, P., Professeur au Collège **Quốc-Học** à Hué (Annam).
Araud, P., Sous-Chef des Bureaux des Services Civils à Kampot
(Cambodge).
Assier, Inspecteur-adjoint du Service Forestier à Trang-bom, province
de **Biên-Hòa** (Cochinchine).
Aubry, Ingénieur des Travaux publics à Hué (Annam).
Audille, Docteur en Pharmacie, Hôpital Central de l'Annam à Hué.
Auger, Inspecteur Général du Travail à Hanoi (Tonkin).
Aumont, Directeur de la Maison Denis Frères à Hanoi (Tonkin).
Autret, Directeur de l'Union Commerciale Indochinoise et Afri-
caine à Saigon (Cochinchine).
Babillot, Ingénieur hors classe des Travaux Publics à Hué en congé.
Dr Baccialone, Louis, Médecin de l'Assistance à Hà-Tinh (Annam).
Badetty, R., Inspecteur en Chef des Services Commerciaux, 40,
Boulevard Félix-Faure à Hanoi (Tonkin).
Baffeleuf, A. J., Avocat, 37, Boulevard Gia-Long à Hanoi (Tonkin).
Baptiste, J., Adjoint technique des Travaux Publics à Vinh (Annam).
Bardon, E., Ingénieur des Travaux Publics en retraite à Hué.
Barbet, Lieutenant-Colonel d'Infanterie Coloniale, Commandant d'Ar-
mes à Hué.
Barrault, Administrateur des Services Civils au Gouvernement Gé-
néral à Hanoi (Tonkin).
Barthas, Cimenterie à Haiphong (Tonkin).
Baudoin de Belleval, Chef du Service de la Presse au Gouvernement
Général à Hanoi. (Tonkin).
Baugé, L., Notaire, 50, Rue Lagrandière à Saigon (Cochinchine).
Bazé, W., Directeur des Plantations de **Xuân-Lộc** (Cochinchine).
Bec, Industriel, 33, Rue Barbet à Saigon (Cochinchine).
Bédier, secrétaire de la chambre de Commerce à Tourane (Annam).
Bénédic, 11, Rue Desbordes-Valmore, Paris 16°.
Bernard, Ch., 7, Rue Bories, Bordeaux (Gironde).
Dr Bernard, Noël, Directeur de l'Institut Pasteur à Saigon en congé,
Bernay, Administrateur des Services Civils, Résident de France à
Quảng-Ngãi (Annam) en congé.

- MM. Berthet, Jules, 8 Avenue Constant Coquelin, Paris (7^e).
 Bertin, Ingénieur des Travaux Publics à Vinh (Annam).
 Besson, P., Administrateur des Services Civils à Kratié (Cambodge).
 Béziat, Avocat Défenseur, 27, Rue Taberd à Saigon (Cochinchine).
 Bila, Inspecteur adjoint des Forêts à Nha-Trang (Annam).
 Blandin, J., Administrateur des Services Civils de l'Indochine en retraite, 8, Boulevard Carnot, Bagnère de Bigorre, (Hautes Pyrénées).
 Bonhomme, A., Inspecteur à Hué (Annam).
 Bonifacy, Lieutenant-Colonel d'Infanterie Coloniale en retraite, 73, Avenue du Grand Bouddha à Hanoi (Tonkin).
 Bouchot, Directeur des Archives de la Cochinchine à Saigon (Cochinchine).
 Boudet, P., Directeur des Archives et des Bibliothèques de l'Indochine à Hanoi (Tonkin).
 Boudon, 24, Rue Catinat à Saigon (Cochinchine).
 Bourgeois, Archiviste Paléographe, Archives à Hanoi (Tonkin).
 Bourotte, Directeur de l'Enseignement en Annam à Hué.
 Bouteille, Services Civils à Quảng-Ngãi (Annam).
 Breton, Capitaine d'Artillerie, Coloniale en congé à Orchamps (Jura).
 Brunhes, Jean., Professeur au Collège de France, 13, Quai du 4 Septembre, Boulogne-sur-Seine (Seine).
 Bùì-Huy-Tin, Librairie Đắc-Lập, Rue Paul Bert à Hué.
 Bùì-Quang-Hoàng, Tri-Phủ de Thộ-Xuân par Thanh-Hóa (Annam).
 Bùì-Văn-Cung, Service de la Sureté à Hué (Annam).
 Bulteau, Administrateur des Services Civils à Luang-Prabang (Laos).
 S. A. Bửu-Liêm, Prince Hoài-An à Hué.
 MM. Bửu-Thịch, Président du Conseil de Tồn-Nhơn, Famille Royale à Hué.
 Cadière, L., Missionnaire Apostolique, à Ctra-Tùng par Quảng-Trị (Annam).
 Carles, G., Inspecteur des Douanes et Régies chez M. Antonietti, Rue Harrouys, Nantes.
 Cassagnou, Banque Franco-Chinoise à Tourane (Annam).
 Castagnier, Receveur des Postes et Télégraphes à Battambang (Cambodge).
 Castier, Jules, 31-d 4, Rue Jouvenet, Paris 16^e.
 Dr Chapeyrou, Médecin Colonel des Troupes Coloniales en congé.
 Chariot, Pierre, Ingénieur Conseil. 25, Rue Taberd à Saigon (Cochinchine).

- MM. Charles, J. E., Gouverneur Général honoraire des Colonies, 13, Avenue Lamballe. Paris.
- Chaulet, Garde Général des Forêts à Hué (Annam).
- Châtel, Yves, C., Résident de France à Vinh (Annam) en congé.
- Chatellet, Louis, Chef Comptabilité des Travaux Publics à Tourane.
- Chavanieux, M., 14, Route de Sinh-Từ à Hanoi (Tonkin).
- Chenu, G., Directeur Général de la Cimenterie à Haiphong (Tonkin).
- Chognard, Maison Fiard et C^{ie} à Tourane (Annam).
- Claeys, J., Architecte, Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoi.
- Dr Colat, Médecin de l'Assistance à Phan-Thiết (Annam).
- Colombon, Administrateur des Services Civils, Résident de France à Faifo (Annam).
- Corret, M., Directeur des Etablissements Delignon à Phú-Phong par Binh-Định (Annam).
- Cosserat, H., Représentant de l'Union Commerciale Indochinoise et et Africaine à Hué (Annam).
- Couget, Avocat Défenseur, 95, rue Pellerin à Saigon (Cochinchine).
- Dr Couturier, Médecin de l'Assistance Médicale, Hôpital Central à Hué en congé.
- Craste, Architecte, Chef du service des Bâtiments Civils à Hué (Annam).
- Mlle Crayol, Directrice au collège de jeunes filles Đồng-Khánh à Hué,
- MM. Cuénin, Négociant à Tourane (Annam).
- Cunhac, E., Administrateur des Services Civils à Dalat Haut Donnai (Annam) .
- D^r Darbès. Médecin de l'Assistance Médicale à Quảng-Ngãi (Annam).
- Darles. Administrateur des Services Civils, Résidence Supérieure à Hué (Annam).
- Daurelle, Négociant, 66, Rue Jean Dupuis à Hanoi (Tonkin).
- de Coataudon de Kerdu, Services Civils à Quang-Tchéou-Wan (Chine).
- de Courseulles, Directeur de la Banque de l'Indochine à Qui-Nhơn (Annam).
- de la Croix Laval, Ingénieur des Travaux Publics à Binh-Định, en congé.
- Delacour, Membre Associé du Muséum d'Histoire Naturelle à Paris.
- de la Pommeraye, 35, Rue Saint Jacques, Merseille (Bouches du Rhône).
- M^{me} de la Souchère, 28, Quai de Passy, Paris 16^e.
- MM. Delage, Administrateur Adjoint des Services Civils, Délégué au Ministère de l'intérieur à Hué.
- Delétie, Directeur de l'Enseignement en Annam, en congé, 6, Rue des Chapeliers, Aix-en-Provence.

MM. d'Elloy, Administrateur des Services Civils de l'Indochine, en retraite à Taussat (Gironde).

Delvaux, A., Missionnaire à Quảng-Trị (Annam).

Demay, Colon à Hué (Annam).

M^{me} A. de Lareinty-Tholozan, Avocate près de la Cour d'Appel, 27, Avenue Georges V., Paris 8^e.

MM. d'Encausse de Ganties, Trésorier Particulier de l'Annam, à Hué (Annam).

de Pirey, Henri, Missionnaire à Đông-Hòì (Annam).

de Pirey, Max, Missionnaire à Lại-Ân près de Hué (Annam).

de Ruyter, Planteur à Dalat (Annam).

Dervaux, Chef du Service Vétérinaire en Annam à Hué.

Deroo, Lieutenant de Vaisseau, Officier d'ordonnance de M. le Gouverneur Général à Hanoi (Tonkin).

D'Dorolle, Médecin Capitaine des Troupes Coloniales à Hanoi (Tonkin) en congé.

de Saint-Nicolas, Architecte, Chef du Service des Bâtiments Civils en congé, 6, Boulevard Félix Martin à Saint Raphael (Var).

Desanti, Négociant à Dalat (Annam).

Devé, Administrateur des Services Civils, Résident de France à Thừa-Thiên à Hué.

M^{me} Didelot, (Baronne Pierre), 177, Rue Paul Blanchy à Saigon (Cochinchine).

MM. Dioudonnat, Directeur Collège Quốc-Học à Hué (Annam).

de Tastes, Directeur Général de la C^{ie} Foncière d'Indochine, 12, Boulevard Norodom à Saigon (Cochinchine).

de Tesson, Homme de lettres, député à Meaux.

Đoàn-Hữu-Bình, 113, Rue Rousseau à Saigon (Cochinchine).

Đỗ-Như-Đông, Entrepreneur, 30, Quai Clémenceau à Hanoi (Tonkin).

Donnat, Commissaire Spécial de la Sûreté à Cholon (Cochinchine).

Đỗ-Quang-Trú, Đốc-Phủ-Sứ à Cần-thơ (Cochinchine).

Dorangeon, Directeur financier des Distilleries d'Indochine, 55, Boulevard Gambetta à Hanoi (Tonkin).

du Basty, Administrateur adjoint des Services Civils à Nha-Trang (Annam).

Dubois, Professeur au Collège Quốc-Học à Hué en congé.

Duc, Directeur du Service de l'Enregistrement à Hanoi en congé.

Dumas, Inspecteur des Douanes et Régies à Nam-Định (Tonkin).

Duminy, Capitaine breveté de l'Infanterie Coloniale, Etat-Major du Général Commandant Supérieur à Hanoi (Tonkin) ;

Dufresne, Inspecteur de l'Enseignement à Hué, en congé.

Dupart, Représentant de Commerce à Tourane (Annam).

- MM. Dupuy, P., Administrateur des Services Civils, Résident de France à Thanh-Hoa (Annam).
- Dupuy-Volny, Administrateur des Services Civils, Résident de France à Qui-Nho'n en congé, Campagne Mireille, Traverse de Pomègues, Bonneveine, Marseille.
- Durtain, Luc, Homme de lettres, 20, Boulevard Barbès, Paris 18^e.
- Eckert, Administrateur des Services Civils à Hanoi (Tonkin).
- Emery, L., Directeur de la Filature de Soie de Nam-Đinh (Tonkin).
- Enjolras, Ingénieur des Travaux Publics à Tourane (Annam).
- Esquer, L., Adjoint technique des Travaux Publics en Annam, en congé.
- Eychenne, Garde Général des Forêts à Faifo (Annam).
- Fabre, E., Vétérinaire-Inspecteur à Vinh (Annam).
- Fafart, A., 19, Rue de l'Annonciation, Paris XVI^e.
- Faivre, Directeur de la Compagnie Optorg à Tourane.
- Fajolle, A., Négociant à Hué (Annam).
- Fajolle, L., Commerçant à Qui-Nhơn (Annam).
- Ferrieu, T., Commissaire en Chef de la Marine, Directeur de l'Intendance Maritime à Saigon (Cochinchine), 9, Boulevard Luro en congé.
- Fangeaux, Inspecteur, Chef du Service Forestier à Hué (Annam).
- Fontaine, A. R., Industriel à Hanoi (Tonkin).
- Frasseto, A., Industriel, Hôtel Continental Palace à Saigon (Cochinchine).
- D^r Frontgous, Médecin Colonel des Troupes Coloniales en congé, 147, Rue Consolat à Marseille.
- Frontou, Ingénieur des Services Agricoles, Chef de la Station expérimentale du Quinquina par Dalat (Annam).
- D^r Gaide, L., Médecin Inspecteur Général des Troupes Coloniales, Directeur du Service de la Santé en Indochine à Hanoi (Tonkin).
- Gaillet, Crédit Foncier d'Indochine à Hanoi (Tonkin).
- Garcin, L., Adjoint technique des Travaux Publics à Hué.
- Garnier, Service de la Navigation à Tourane (Annam).
- Gaspardonne, Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoi (Tonkin).
- Gauthier, Administrateur des Services Civils en congé.
- Gazagne, Inspecteur de la Sûreté à Phan-Thiêt (Annam).
- Géneau, Planteur à Pleiku (Annam).
- Gentès, Sous-Inspecteur de la Garde Indigène à Tourane (Annam).
- Géoffray, G., Contrôleur principal des Douanes et Régies à Haiphong (Tonkin).
- Gilbert, Inspecteur Chef des Services Agricoles et Commerciaux à Hué (Annam).

MM. Gillingham Harrol. E., 432, West Price Street, Philadelphia, Pennsylvania, Etat-Unis.

Glass. Austin, O., de la Standard Oil C^{ie} à Haiphong (Tonkin).

Gougeon, F., Comptable, Société des Etains du Cammon à Boneng par Phontiou (Laos).

Graffeuil, Secrétaire Général du Gouverneur Général à Hanoi (Tonkin).

Grammont, 32, Avenue de Friedland, Paris 8^e.

Granec, Inspecteur de la Garde Indigène à Faïfo (Annam).

Groslier. G., Directeur de l'Ecole des Arts Cambodgiens, Phnom-Penh en congé.

Guigues, G., Trésorier Payeur de la Cochinchine en retraite à Port-Hélène San Salvador par Hyères (Var).

Guilleminet, Administrateur des Services Civils, Résident de France à Vinh (Annam).

Dr Guillon, A., Médecin Colonel des Troupes Coloniales, Médecin Chef de l'Hôpital de Haiphong (Tonkin).

Guillot, Inspecteur de la Garde Indigène à Hué (Annam).

Guiraud, L., Pharmacie Gibert à Mogador (Maroc).

Guyho, Travaux publics à Quinhon (Annam).

Haelewyn, Louis, Administrateur des Services Civils, Résidence Supérieure de Hué (Annam).

Hà-Văn-Ngoạn, Tri-Huyện de Cẩm-Thuy à Thanh-Hóa (Annam).

Harter, Professeur au Collège Quốc-Học à Hué en congé.

Dr Hermant, Médecin Chef de l'Assistance en Annam, en congé.

Heumann, Négociant, chez M. Solirène Pharmacien à Saigon (Cochinchine).

Hoàng-Đức-Hữu, Hôtel du Lion à Quảng-Trị (Annam).

Hồ-Đắc-Đệ, Tuân-Vũ en retraite à Hué (Annam).

Hồ-Đắc-Điểm, Án-Sát à Phúc-Yên (Tonkin).

Hồ-Đắc-Hàm, Directeur au Collège Quốc-Tử-Giám à Hué.

Hồ-Đắc-Khải, Tổng-Độc de Nghệ-An (Annam).

Huckel, Alfred Emile, Résident de France à Quảng-Ngãi (Annam).

Houdaille du Meix, Chemins de fer à Tourane (Annam).

Imbert, Pharmacien à Hué (Annam).

Iversenc, P., Garde Principal de la Garde Indigène en congé.

Jabouille, P., Résident Supérieur en Annam à Hué.

Jansen, C^{ie} Franco-Asiatique des Pétroles à Haiphong.

Jessula, C^{ie} du Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient à Saigon (Cochinchine).

Jouffrey, Adjoint technique des Travaux publics à Hué.

Juge, Vétérinaire Inspecteur à Thanh-Hóa (Annam).

Jullien, Entrepreneur à Hué (Annam).

- MM. Jullien (Général de Division en retraite), 53, Rue de Saint Quentin, Nogent-sur-Seine (Seine).
- D^r Keller, Directeur de l'Institut Ophtalmologique à Hanoi (Tonkin).
Kiêu-Hữu-Hỷ, **Phủ-Thừa** de **Thừa-Thiên** à Hué.
Khâu Chiêu, Instituteur à Kampot (Cambodge).
Kerbrat, Administrateur des Services Civils à Kompong Speu (Cambodge).
Laborde, A., Administrateur des Services Civils à Faifo (Annam).
Lacombe. A.E., Directeur des Affaires politiques au Gouvernement Général à Hanoi (Tonkin).
Lagarde, H., Commis de la Trésorerie de l'Indochine à Hué.
Lagrange, Directeur des Usines des Eaux et d'Electricité, Hué (Annam).
Lambert, J., Représentant de Commerce, 8, Boulevard des Chasseurs à Oran (Algérie).
Lan, J., Directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Sylviculture à Hanoi (Tonkin).
Lapicque, Armateur à Haiphong (Tonkin).
Lavigne, Administrateur-adjoint des Services Civils à la Résidence Supérieure à Hué (Annam).
Lauber, Ingénieur E. C. P., Rue Eugène Flachet, Paris 17 .
Laurent, Chef de Bureau des Services Civils à Phnom-Penh (Cambodge).
Laurent, Chef de Bataillon d'Infanterie Coloniale chez M^{me} Thomas, 49. Rue Pasteur à Brest (Finistère).
Lebouc, Vétérinaire Inspecteur en congé,
Le Breton, Directeur du Collège Quốc-Học à Hué (Annam) en congé.
Le Gris, E.. Directeur des Ecoles Primaires à Thanh-Hóa (Annam).
Leclerc, Vétérinaire Inspecteur, 39, Avenue Grand Bouddha à Hanoi (Tonkin).
Le Fol, A., Résident Supérieur en Annam, en congé, 97, Avenue la Bourdonnais, Paris 7^e.
Le Guen, Surveillant général au Collège Quốc-Học à Hué ;
Lemasson, Administrateur des Services Civils, Résident de France à Quảng-Trị (Annam).
D^r Le Moine, Assistance médicale du Bình-Định à Quinhon (Annam).
D^r Le Roy des Barres, Directeur locale de la Santé au Tonkin à Hanoi.
D^r Lesconnec, Médecin Capitaine des Troupes Coloniales à Tourane.
Lesterlin, Directeur du Crédit Foncier d'Indochine, 5, Boulevard Bobillot à Hanoi (Tonkin).
Letremble, Administrateur-adjoint des Services Civils à Hatinh (Annam).
Lê-Khắc-Thứ. Secrétaire au Collège Quốc-Tử-Giám en congé chez M. Hường-Mãn, rue de Nam-Giao à Hué.
Lê-Ngộ, Tri-Huyện de Phon g-Điện à Thừa-Thiên (Annam).

MM. **Lê-Phát-An**, Denis, Montjoye, **Thủ-Đức** (Cochinchine).

Lê-Phát-Thanh, J. B., Propriétaire, 163, rue Pellerin à Saigon (Coch.).

Lê-Phát-Vinh, Tissage Quai de Belgique à Saigon (Cochinchine).

Lê-Thanh-Đàm, Tri-Phủ de **Đông-Sơn** par **Thanh-Hoà** (Annam).

Lê-Văn-Cung, Contrôleur des Chemins de fer de l'Indochine à Hué.

Lê-Văn-Miền, Directeur du Collège **Quốc-Tử-Giám** en retraite à Hué.

Lê-Văn-Phúc, Imprimeur, 80-82, rue du Chanvre à Hanoi (Tonkin).

Lê-Xuân-Kỳ, Tri-Châu de **Long-Chánh** à **Thanh-Hóa** (Annam).

L'Helgouac'h, Administrateur des Services Civils, Résident Maire à Dalat (Lang-Bian) (Annam) en congé.

Lhermitte, Ingénieur à Luang-Prabang (Laos).

Lipschütz, Léon, Agent de la Banque Franco-Chinoise à Hué.

Lôi, Louis, Service de la Sûreté en Annam à Hué.

Lombard, Ingénieur, 105, Boulevard Haussmann, Paris 8.

Maillot, Léon, 1, Rue du Midi, Neuilly sur Seine.

Mai-Ba-Phó, Commerçant à Nam-Ô (**Quảng-Nam**) (Annam).

Manau, Administrateur des Services Civils, Résidence Supérieure à Hué (Annam) en congé.

Maestracci, Lieutenant des Troupes Coloniales d'État-Major à Saigon (Cochinchine).

Mandrette, Avocat-défenseur à Hanoi (Tonkin).

Mangard, Ingénieur en Chef à la C^{ie} générale de T. S. F., Boîte postale 274, à Saigon (Cochinchine) en congé.

Marbœf, Garde général des forêts à Hué.

Mars, M., 18, route de Volvic, Riom (Puy de Dôme).

Marchal, H., Conservateur des Monuments d'Angkor, Siêm-Réap (Cambodge) .

Marchand, Lieutenant Infanterie Coloniale, Service Géographique à Phong-Thô (Tonkin) en congé.

Mardon, Ingénieur des Ponts et Chaussées des Travaux Publics en congé.

Marquet, J., Inspecteur des Douanes et Régies de l'Indochine à Nam-Đinh (Tonkin).

Martini, Directeur de la C^{ie} de Navigation d'Extrême-Orient à Saigon.

Masséi, Commissaire de Police à Cholon (Cochinchine) en congé.

Maulini, Garde principal de la Garde Indigène à Kontum (Annam).

M^{lle} Mauriège, J., Directrice du Collège de jeunes filles **Đông-Khánh** à Hué (Annam) en congé à Beaumont de Lomagne.

MM. Mazère, Ingénieur des Travaux Publics en congé.

Mazet, Rédacteur en Chef de « France-Indochine » à Hanoi (Tonkin).

Ménage, Administrateur-adjoint à **Phúc-Yên** (Tonkin).

S. E. le Ministre du Palais et des Beaux Arts à Phnom-Penh (Cambodge) .

- D^r Mickaniewski, Médecin de l'Assistance à Kontum (Annam).
- M^{me} Monsarrat-Loubet, Directrice de l'Ecole Française à Hué.
- MM. Morin, Henri, Contrôleur principal des Chemins de fer 1^{re} Section à Cholon (Cochinchine).
- Dr Morin, Louis, Médecin Commandant des Troupes Coloniales, 63, Chemin de Tauzin, Bordeaux.
- Morin, E., Négociant à Quinhon (Annam).
- Morin, W., Négociant à Hué (Annam).
- Morineau, R. P., Missionnaire à Quảng-Trị (Annam).
- Motte, G., Entrepreneur des Travaux Publics à Phan-Thiết (Annam).
- Moulin, Adjoint technique des Travaux Publics de l'Indochine en congé à Villeneuve de Berg (Ardèche).
- M^{me} Muraire, 7, Rue de Mézières, Paris 6^e.
- MM. Muschi, L. — A., Fondé de Pouvoirs de la Maison Fiard à Tourane.
- Murat (Prince Achille), 51, Avenue Montaigne, Elysées 97-84 à Paris.
- Nadaud, Chef de la Sûreté en Cochinchine à Saigon (Cochinchine)
- Nessler, Receveur des Douanes et Régies en congé.
- Nguyễn-Đình-Hoà, Hiệp-Tá en retraite, rue de Gia-Hội à Hué.
- Nguyễn-Đôn, Tham-Tri au Ministère de la Guerre à Hué.
- Nguyễn-Hữu-Thí, Médecin auxiliaire de l'hôpital à Phan-Thiết (Annam).
- Nguyễn-Hữu-Thu, dit Sen, Armateur, 51, Boulevard Bonnal à Haiphong (Tonkin).
- Nguyễn-Khoa-Kỳ, Quản-Đạo à Phan-Rang (Annam).
- S. E. Nguyễn-Khoa-Tân, Ministre des Finances en retraite à Hué.
- MM. Nguyễn-Phiên, Thị-Lang au Ministère de la Justice à Hué.
- Nguyễn-Thúc, Tri-Huyện de Phú-Lộc près Hué (Annam).
- Nguyễn-Thúc-Dinh, Tuân-Vũ de Phú-Yên (Sông-Cầu) (Annam).
- Nguyễn-Văn-Bân, Tổng-Độc de Hải-Dương (Tonkin)
- Nguyễn-Văn-Cửa, Imprimeur Librairie, 13, Rue Lucien Mossard à Saigon (Cochinchine).
- Nguyễn-Văn-Hiền, Quản-Dộc Thị-Vệ au Palais à Hué en congé.
- Nguyễn-Văn-Hoành, Tuân-Vũ de Khánh-Hoà (Annam).
- Nguyễn-Văn-Nghi, Entrepreneur à Hué (Annam).
- Nguyễn-Văn-Vĩnh, Directeur du Journal " Trung-Bắc-Tân-Văn " 61-63, Rue du Coton à Hanoi (Tonkin).
- Nguyễn-Văn-Vinh, Độc-Phủ-Sứ en retraite à My-Tho (Cochinchine).
- Niel, Conseiller à la Cour Suprême à Bangkok (Siam).
- Norden, Hermann, Publiciste, 22, Rue Washington, Paris 8^e.
- Nordey, Ingénieur des Travaux Publics à Hué (Annam).
- Norre, Directeur du Cabinet du Gouvernement Général à Hanoi (Tonkin).
- D^r Normet, Médecin Général des Troupes Coloniales, Directeur du Service de la Santé en Annam à Hué.

- M^{em} Orband, R., 36, Chemin de Combe Blanche, Montplaisir-la-plaine (Lyon).
- MM. Pagès. Léon, Avocat défenseur, 20, Rue Taberd à Saigon (Cochinchine).
Pajot, Brigadier des Douanes et Régies à Thanh-Hoá (Cochinchine).
Parraud, Inspecteur adjoint des Forêts à Hué (Annam).
Pasquier, P., Gouverneur Général de l'Indochine à Hanoi (Tonkin).
Passignat, Négociant, « La Perle » à Hanoi (Tonkin).
Patau, Administrateur des Services Civils, Résident de France à Qui-Nhơn (Annam).
Pélissier, Négociant à Tourane (Annam).
Pérignon (Baron), Hôtel Continental à Saigon (Cochinchine).
Perraux, Missionnaire, Evêché de Quinhon (Annam).
Peyssonnaud, J. H., Chef du Bureau du Tourisme à la Résidence Supérieure à Hué (Annam).
Phạm-Liêu, Ministre de la Guerre à Hué.
Phạm-Nghi, Tri-Huyện de Quảng-Điền, par Hué.
Phạm-Thúc-Tiêu, Tri-Châu de Ngoc-Lạc à Thanh-Hóa (Annam).
Phan-Huy-Thịnh, Médecin auxilaire à Tuy-Hoà (Annam).
Philip, Chef du Service de l'Immigration en Cochichine, 105, Rue Guynemer à Saigon (Cochinchine).
Phụng-Duy-Cần, Quán-Đạo de Kontum (Annam).
Pierrot, Administrateur adjoint des Services Civils, Gouvernement Général à Hanoi (Tonkin).
Pradère-Niquet, Conseiller légiste à Bangkok (Siam).
M^{me} Regnault, Hôtel Pension Saint Charles, 26, rue de Breteuil, Marseille (B.d.R.)
- MM Rieus, Ingénieur en Chef des Chemins de fer du Nord-Annam, en congé.
Rigaux, M., Directeur des Etablissements du Long-Thọ à Hué.
Rivière, Directeur du Groupe scolaire à Tourane en congé, Villa Les Garnaudes, Chamalières (Puy-de-Dôme).
Robert, Services Civils, Résidence à Vinh (Annam).
Rocheteaux, Société Française des Charbonnages du Tonkin à Campha Mines (Tonkin).
Rome, Chef de Bureau des Service Civils, Econome à l'Hôpital Central à Hué.
Roque, P., 9, Rue d'Aubigny à Paris (17^e).
- D' Roton, à Saigon (Cochinchine).
Rouffet, L., Commerçant à Hué (Annam).
Rouelle, Retraité des Travaux Publics à Hué.
Roux, Directeur du Séminaire de An-Ninh-par-Của-Tùng (Annam).
Sabatier, Adjoint technique principal hors classe des Travaux Publics à Hué

- D'Sallet, A., Médecin-Commandant des Troupes Coloniales en retraite à Tourane (Annam).
- MM. Sambuc, 223, Rue de l'Université à Paris (7^e).
- Sarda, Directeur de la Banque Franco-Chinoise à Quinhon (Annam).
- D'Sarrailhé, Médecin, 42, Boulevard Félix Faure à Hanoi (Tonkin).
- Serreau, L., Pharmacien, Bouddha Ermitage, 153, Chemin de Montolivet, 153, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- Sarthé, E., Colon, 55, Avenue Puginier à Hanoi (Tonkin).
- Sauvage, F., 19, Rue François 1^{er}, Paris 8.
- Seillert, Directeur de la Banque Franco-Chinoise à Saigon (Cochinchine).
- Selsis, Inspecteur des Douanes et Régies en congé, 58, Rue Raymond IV à Toulouse.
- Serra, Ingénieur à Tchépone (Laos).
- D'Seznec, Médecin de l'Assistance Médicale, Hôpital à Nha-Trang (Annam) en congé.
- Sogny, L., Chef de la Sûreté en Annam à Hué.
- Solirène, Pharmacien à Saigon (Cochinchine).
- Spick, Garde Général des Forêts à Tourane (Annam).
- Surrugue, Professeur de l'Enseignement en congé.
- Tajasque, Chef du Secrétariat au Gouverneur Général à Hanoi (Tonkin).
- Tạ-Khai-Thở, Comprador de la Banque Franco-Chinoise à Tourane.
- D'Tardieu, Médecin Commandant, Directeur de l'Hôpital de Tourane en congé.
- Tarrin, 8, Boulevard Ornano, Paris (18^e).
- S. E. Thái-Văn-Toán, Ministre des Finances à Hué.
- MM. Tavernier, E., Magistrat à Haiphong (Tonkin).
- Tessier, A. V., Directeur de l'Américan Asiatic Underwriters Inc. 29, Rue Harmand à Haiphong (Tonkin).
- Texier, Ingénieur des Services Agricoles à Hanoi (Tonkin).
- Thibaudeau, Directeur des Bureaux, Résidence Supérieure de l'Annam à Hué.
- Tribon, Directeur de l'Arip à Hanoi (Tonkin).
- Tinel, P., Administrateur-Adjoint des Services Civils à Phan-Rang (Annam) en congé.
- Tissot, H., Résident Supérieur Honoraire à Hanoi (Tonkin).
- Tôn-Thất Bằng, Entrepreneur des Travaux Publics à Hué.
- Tôn-Thất Chiêm-Thiệt, Lang-Trung au Ministère de la Guerre à Hué.
- Tôn-Thất Chử, Tuấn-Vũ de Đồng-Hới (Annam).
- Tôn-Thất Chương, Tri-Huyện de Nông-Công à Thanh-Hóa (Annam).
- S. E. Tôn-Thất Đàn, Ministre de la Justice à Hué.

- S. E. Tôn-Thất Hàn, Régent à Hué (Annam).
- MM. Tôn-Thất Ngần, Bô-Chánh de Thanh-Hóa (Annam).
- Tôn-Thất Phán, Án-Sát à Hà-Tĩnh (Annam).
- Tôn-Thất Quảng, Tổng-Đốc à Thanh-Hóa (Annam).
- Tôn-Thất Sa, Professeur de Dessin à l'Ecole Pratique d'Industrie à Hué (Annam).
- Tôn-Thất Toại, Lang-Trung au Ministère de la Justice à Hué.
- Tortel, Industriel à Nam-Định (Tonkin).
- Trần-Đình-Khuyên, Tri-Phủ à Hoà-Đa par Phan-Ri (Annam).
- Trần-Đình-Quê, Médecin, Rue Paul Bert à Hué.
- Trần-Như-Cang, Huyện honoraire, Chef du Canton de Dinh-Bao à Cần-Thơ (Cochinchine).
- Trần-Từ-Quý, dit François, Inspecteur de la Sûreté à Haiphong (Tonkin).
- Trương-Phú-Vinh, Entrepreneur à Hué (Annam).
- Trương-Văn-Bền, Conseiller Colonial, Industriel à Cholon, Bình-Tây (Cochinchine).
- Tutier, H., Négociant à Hué (Annam).
- Ưng-Bàn, Tham-Tri au Ministère des Travaux Publics à Hué.
- Ưng-Bàng, Tuấn-Vũ à Phan-Thiết (Annam).
- Ưng-Bình, Tuấn-Vũ à Hà-Tĩnh (Annam).
- Ưng-Du, Entrepreneur à Hué (Annam).
- Ưng-Thông, Médecin auxiliaire de l'Assistance Médicale à Hué.
- Ưng-Tôn, Tuấn-Vũ de Quảng-Trị (Annam).
- Ưng-Trình, Phủ-Doãn de Thừa-Thiên à Hué.
- Ưng-Úy, Án-Sát à Quảng-Nam (Annam).
- Vacherot, Négociant à Tourane (Annam).
- Valette, Ingénieur en Chef des Travaux Publics à Hué en congé.
- Vanner, E., Chef de district de la C^{ie} du Yunnan à Wang-Tang (Yunnan).
- Vavas seur, Ch., Administrateur-Maire de Fort Bayard, Quang-Tchéou-Wan (Chine).
- Văn-Thê-Lộc, Phủ de 1^{re} classe, Délégué Administratif à Chợ-Mới par Long-Xuyên (Cochinchine).
- Ville, E., Directeur des Rizeries d'Extrême-Orient à Saigon (Cochinchine).
- Vignoles, Lieutenant, Directeur de l'Ecole d'Enfants de Troupe à Viétri (Tonkin).
- Vincenti, Contrôle Financier à Hué (Annam).
- Vi-Văn-Định, Tuấn-Phủ de Thái-Bình (Tonkin).
- Võ-Chuẩn, Commis indigène à la Résidence Supérieure à Hué.
- Võ-Hoành, Án-Sát de Quinhon (Annam).
- Võ-Vọng, Tri-Phủ de Diễn-Châu (Nghệ-An) (Annam).

MM. Vuillame, Maison Fiard et C^{ie} à Tourane (Annam).

Vương-Tử-Đại, Tổng-Đốc à Bình-Định (Annam).

Wagnier, Professeur au Collège **Quốc-Học** à Hué.

Warkin, Négociant à Tourane (Annam).

West, Rend, 67, Rue de la Victoire, Paris IX^e.

Wilkin, Jean, Chef du Secrétariat de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoi (Tonkin).

Abonnements.

Gouvernement Général de l'Indochine à Hanoi.

Service de la Presse et de la Propagande.

Agence Economique de l'Indochine, 20, Rue de la Boétie, Paris 8^e.

Direction Locale du Service de l'Enseignement en Annam à Hué,

Collège du **Quốc-Tử-Giám** à Hué (Annam).

Direction des Archives et des Bibliothèques du Gouvernement Général à Hanoi (Tonkin).

Résidence Supérieure de l'Annam (Hué).

Résidence de France à Thanh-Hóa (Annam).

— à Vinh —

— à Hà-Tĩnh —

— à Đông-Hới —

— à Quảng-Trị —

— à Thừa-Thiên —

Résidence-Mairie de Tourane (Annam).

Résidence de France à Faifo (Annam).

— à Quảng-Ngãi (Annam).

— à Qui-Nhơn —

— à Nha-Trang —

— à Phan-Thiết —

— à Kontum —

— du Haut-Donnai à Dalat (Annam).

— à Sông-Cầu (Annam).

— à Phan-Rang (Annam).

— à Ban-mé-thuôt (Annam).

Résidence Supérieure au Tonkin à Hanoi (Tonkin).

Résidence-Mairie d'Haiphong (Tonkin).

Résidence-Mairie d'Hanoi (Tonkin)

Résidence de France à Kiên-An (Tonkin).

Résidence de France à Bắc-Giang (Tonkin).

Résidence de France à Lạng-Sơn (Tonkin}.

— à Hưng-Yên —

— à Sơn-Tây —

Résidence de France à **Quảng-Yên** (Tonkin).

— à **Thái-Bình** —

Résidence Supérieure du Laos à Vientiane (Laos).

Commissariat du Gouvernement à Saravanne (Laos).

Commissariat du Gouvernement à Attopeu (Laos).

Gouvernement de la Cochinchine à Saigon.

Conservation des Archives et de la Bibliothèque du Gouvernement de la
Cochinchine, 34, Rue Lagrandière à Saigon.

Province de **Chợ-Lớn** (Cochinchine),

Mairie-Ville de **Chợ-lớn** (Cochinchine).

Province de **Bắc-Lieu** —

— de **Biên-Hoà** -

— de **Cần-Thơ** -

— de **Gia-Định** -

— de **SaĐéc** —

— de **Sóc-Trang** —

— de **Thu-Dầu-Một** —

Monsieur le Résident Supérieur au Cambodge à Phnom-Penh.

Cercle de la Rive droite à Hué (Annam).

Administrateur du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan à Fort-Bayard.

Banque de l'Indochine, Agence de Tourane (Annam).

Société Tourane-Sport à Tourane (Annam).

L'Union Commerciale Indochinoise et Africaine à Tourane (Annam).

Monsieur le Directeur de l'Ecole des Arts Cambodgiens à Phnom-Penh
(Cambodge).

Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles : Agence de Saigon, 100, Bou-
levard de la Somme.

Chef du Service Géographique à Hanoi (Tonkin).

Direction du Collège **Quốc-Học** à Hué (Annam).

Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles à Tourane (Annam).

Descours et Cabaud, Agence de Tourane (Annam).

Denis Frères, Agence de Tourane (Annam),

J. Fiard et C^{ie}, à Tourane (Annam).

Cercle de Tourane (Annam) .

Monsieur le Directeur de l'École Supérieure de Pédagogie, Boulevard
Bobillot à Hanoi (Tonkin).

Service de la Propagande et du Tourisme du Gouvernement Général de
l'Indochine à Hanoi (Tonkin).

Association pour la Formation intellectuelle et morale des Annamites à
Hanoi (Tonkin).

Monsieur le Conservateur des Archives et Bibliothèques à Phnom-Penh,
(Cambodge).

The North China Union Language School, 71, Teng Shil K'ou à Pékin (Chine).

Monsieur le Directeur de la Banque de l'Indochine, Agence de Saigon.

Monsieur le Directeur de l'Enseignement Primaire du Tonkin à Hanoi.

Monsieur le Directeur Général de l'Instruction Publique en Indochine, 24, Boulevard Rollandes, Hanoi (Tonkin).

Monsieur le Directeur Gérant du Bulletin de l'Instruction Publique, 24, Boulevard Rollandes à Hanoi (Tonkin).

Monsieur le Proviseur du Lycée Albert-Sarraut à Hanoi (Tonkin).

Monsieur le Surveillant Général de l'Université Indochinoise à Hanoi.

Library of Congress, Wasington, U.S.A.

Monsieur le Proviseur du Lycée Chasseloup-Laubat à Saigon (Cochinchine)

Monsieur le Directeur de l'Ecole Coloniale, 2, Avenue de l'Observatoire Paris 6-14.

Réunion des Officiers à Hué (Annam).

Monsieur le Président de la Société de Patronage des Ecoles Publiques à Nam-Định (Tonkin).

Monsieur le Directeur de la Banque de l'Indochine à Hanoi.

Monsieur le Directeur de l'Ecole Pratique d'Industrie à Hué.

Monsieur le Directeur du Collège de My-Tho (Cochinchine).

Monsieur le Directeur des Finances de l'Indochine à Hanoi (Tonkin).

Monsieur le Directeur de l'Hôtel Métropole à Hanoi (Tonkin).

Monsieur le Conservateur de la Bibliothèque royale, Phnom-Penh (Cambodge) .

Monsieur le Directeur de la Banque Franco-Chinoise à Tourane.

Monsieur le Directeur du Lycée Pétrus Truong-Vinh-Ký à Saigon.

Monsieur le Président de l'Association des Amis de l'Etudiant Indochinois, 22, Rue Vauquelin à Paris.

Agence Générale des Messageries Maritimes à Saigon (Cochinchine).

Bureau du Tourisme de l'Indochine à Saigon (Cochinchine).

Maison des Etudiants de l'Indochine. 10, Rue de la Boétie, Paris 8°.

Hommages.

M. Pasquier, P., Gouverneur Général de l'Indochine, Président d'Honneur des Amis du Vieux Hué.

Sa Majesté Bảo-Đại, Empereur d'Annam à Hué.

Ministère des Colonies, Services du Secrétariat et du Contresseing, Archives et Bibliothèques à Paris.

M. le Résident Supérieur en Annam à Hué.

S.E. Tôn-Thất Hân, Régent à Hué.

- S. E. le Ministre de l'Intérieur à Hué.
S. E. le Ministre de la Justice à Hué.
S. E. le Ministre des Travaux Publics à Hué.
S. E. le Ministre de la Guerre à Hué.
S. E. le Ministre des Rites et de l'Instruction Publique à Hué.
S. E. le Ministre des Finances à Hué.
S. E. Tôn-Thất Trạng, Président du Conseil du Tôn-Nhơn en retraite
à Hué (Annam).
S. E. Monseigneur Dreyer, Délégué apostolique de l'Indochine à Hué.
M. Outrey, Député de la Cochinchine, Président de la Section tourisme
de la Ligue Coloniale Française, 15, Rue Pergolèse à Paris.
M. Foucher, Membre de l'institut, 16, Rue de Stael, Paris.
M. Finot, L.: Professeur au Collège de France Villa Sautaram, Montée
Queyras, Sainte Catherine à Toulon (Var).
M. Coedès, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoi.
M. Sénart, Membre de l'Institut, 18, Rue François 1^{er}, Paris.
M. Sylvain Lévi, Professeur au Collège de France, 9, Rue de la Brosse
à Paris.
Bibliothèque du Monastère des Rédemptoristes Canadiens, Sainte Anne
de Baupré Québec (Canada).
Musée Guimet, Place d'Iéna, Paris.
Service des Annales du Gouvernement Annamite — Sứ-Quán à Hué.
Société Asiatique, 1, Rue de Seine, VI^e Paris.
Bibliothèque de la Société des Missions — Etrangères, 128, Rue du Bac,
Paris VI^e.
Société d'Enseignement Mutuel à Hué (Annam).
M. le Directeur du Foyer Colonial, 13, Rue Sénac, Marseille.
M. le Président de la Société de Secours Mutuels des Tonkinois en
Annam à Hué.
M. le Directeur de l'Institut Franco-Japonais du Kansai, Kujo-San,
Kyoto, Japon.
M. le Bibliothécaire du Cercle d'Etudes Franco-Annamites de Quinhon
(Annam).
M. le Conservateur du Musée Khải-Định à Hué (Annam).

Echanges.

- Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoi (Tonkin).
Société d'Etudes Indochinoises à Saigon (Cochinchine).
Société d'Histoire des Colonies Françaises, 28, Rue Bonaparte, Paris 8^e.
Comité de l'Asie Française, Service Bibliothèque, 19-21, Rue Cassette,
Paris.

M. le Conservateur de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris, 11, Rue Berryer, Paris 8°.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts à Lyon.

The Librarian Burma Research Society University Library University State à Rangoon (Birmanie).

Association Française des Amis de l'Orient, Musée Guimet, Place d'Iéna, Paris 16°.

Association archéologique de l'Indochine, Ministère de l'Instruction Publique, 11°, Rue de Grenelle. Paris.

L'Éveil Economique de l'Indochine, 51, Rue Paul-Bert à Hanoi (Tonkin), Institut Colonial de Bordeaux 16 Place de la Bourse, Bordeaux.

Institut National d'Agronomie Coloniale, Nogent-sur-Marne (Seine).

Annales de Géographie, Librairie Armand Colin, 103, Boulevard Saint Michel, Paris (5°).

Revue « Extrême-Asie », 206, Rue Mac-Mahon à Saigon (Cochinchine).

M. le Directeur de l'Union des Fédérations des Syndicats d'Initiative, 152, Boulevard Haussmann, Paris.

M. le Directeur du Service Géographique de l'Indochine à Hanoi.

M. le Président de la Société de Géographie de Hanoi (Tonkin).

M. le Président du Touring Club Français, Société du Tourisme Colonial, 65, Avenue de la Grande Armée, Paris.

M. le Président de la Société de Géographie de Paris, 10, Avenue d'Iéna Paris XVI°.

M. le Président de l'Institut d'Ethnologie, 191, Rue Saint Jacques, Paris V°.

M. le Directeur de « l'Argus de la Presse », 37, Rue Bergère, Paris 9°.

M. le Directeur du Bulletin de l'Académie des Beaux Arts, 23, Quai de Conti, Paris VI .

M, le Président du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques à Dakar, Afrique Occidentale Française.

Le Moniteur d'Indochine, 110, Rue Jules-Ferry à Hanoi (Tonkin).

Office français du Tourisme N° 4 East 52 ND Street, New York —. U.S.A.

INDEX ANALYTIQUE

Les noms d'auteurs d'articles sont en PETITES CAPITALES ; les titres de leurs travaux sont en *italiques*. Dans le corps de chaque article, un trait remplace le mot tête d'article. Pour faciliter les recherches, on renvoie, lorsqu'il y a lieu, à l'index des années précédentes 1914-1929.

Académie malgache. Voir 1922.

Adran (Mgr. d'). Voir 1919, 1920, 1926.

Affections épidémiques. Esprits malfaisants dans les — . Voir 1926.

Ambassade. Voir 1916, 1919, 1920, 1921, 1927, 1928.

Ambassadeurs. Maison des —. Voir 1916.

Ames abandonnées. Voir 1915, 1916.

Amis du Vieux Hué. Comptes-rendus des réunions de l'Association des —
pp. 419-445. Liste des membres de l'Association des —, pp. 447-464.

An, fils de Sãi-Vương. Voir 1920.

An-Biên Quận-Vương. Voir 1918.

An-Xuyên (Princesse). Voir 1925.

Anh, fils de Sãi-Vương. Voir 1920.

Annam. Voir 1920.

Archéologie. — et arts indo-javanais (D^r F. D. K. BOSCH et J.—Y CLAEYS)
pp. 441-445.

Arènes. Voir 1915, 1916, 1984, 1925.

Arsenal. Voir Thanh-Phước.

Art. Voir 1915, 1919, 1920, 1925.

Associés au culte du Thê-Miêu et du Thái-Miêu. Voir 1914.

Attentat, Pont de l' —. Voir 1915.

Auvray (D'). Voir 1924.

Bắc (Nguyễn), ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.

Bắc-Tê, Pont —. Voir 1915.

Bài ou plaques honorifiques. Voir 1915.

Ban-Sóc. Cérémonie —. Voir 1915, 1916.

Bana. Voir 1924.

Bangkok. Voir 1919.

Bảo-Quốc. Pagode —. Voir 1917.

Bảo-Thuận (Princesse). Voir 1922, 1925.

- Bao-Vinh. Voir 1919.
Barion (D'). Voir 1924.
Barisy. Voir 1926.
Barques royales et mandarinales. Voir 1916.
Barrages. Voir 1915.
Barthélemy d'Acosta. Voir 1921.
Bâton. Voir 1921.
Bayard. Voir 1919.
Besson (Capitaine). Voir 1920.
Bibliothèque des Archives. Voir 1922.
Bình-Định. Voir 1927.
Bình-Thuận. Voir 1926.
Bleus de Hué. Voir 1914.
Bội, Kim —. Voir 1916.
Bồn-giác, le bonze —. Voir 1915.
Bonzerie. Voir 1928.
D'BOSCH, F.D.K. *Archéologie et arts indo-javanais*, pp. 441-445.
Bouché (Lieutenant). Voir 1918.
BOUFFIER : *Les grottes de Phong-Nha : relation d'une exploration faite en mai 1929*, pp. 340-352.
Bougainville. Voir 1917.
Bowyear. Voir Thomas —.
Bras ancien du fleuve de Hué. Voir 1915.
Brevets de J.-B. Chaigneau. Voir 1915.
Bronzes du Palais. Voir 1914.
Brossard de Corbigny. Voir 1916.
Broyeur pharmaceutique. Voir 1920.
Brûle-parfum. Voir 1919, 1920.
Bruneau (Capitaine). Voir 1918.
Bureau des navires. Voir 1918.
Burma Research Society. Voir 1922.
Butte de tir. Voir Thanh-Phước.
Cachets. Voir 1915, 1920.
CADIÈRE, L. : Préambule et quelques annotations à : *La chefferie du Génie de Hué à ses origines : lettres du Général Jullien (Annam, Tonkin, 1884-1886)*, pp. 123-285. *Les Européens qui ont vu le Vieux Hué: Gemelli Careri*, pp. 287-319. *La famille et la religion en pays annamite*, pp. 352-413. Rapport du Rédacteur du Bulletin, pp. 415-416. Allocution à M. Jabouille, pp. 419-421. *Quelques souvenirs communs au Vieux Hué et au Vieux Siam*, pp. 425-430. Allocution à M. Thibaudeau, pp. 437-438.
Calendriers. Voir 1915, 1916.
Camp des Lettrés. Voir 1915, 1916.

- Cần-Chánh**, Palais —. Voir 1914.
Cần-Nguyên. Palais —. Voir 1914.
Cần-Thành. Palais et Résidence —. Voir 1914.
Canal impérial. Voir 1915.
Cánh (Le prince). Voir 1920,
Canh (Nguyễn-Hữu). Voir 1914.
Cannelle. Voir 1916.
Canons. Voir 1919.
Canons de la Résidence Supérieure. Voir 1916.
Canons-Génies. Voir 1914, 1915, 1917.
Caspar (Mgr.) Voir 1917.
Cao-Hoàng-Hậu. Anniversaire de la naissance de la reine —. Voir 1916.
Capitale. Voir 1916.
Caractères., Voir 1919.
Centenaires. Voir 1922.
Céramiques. Voir 1922.
Cérémonies. Voir 1917, 1918, 1922.
Chaigneau, Eugène. Voir 1923.
Chaigneau. Voir 1915, 1916, 1917, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1926.
Cham. Voir 1915, 1920, 1923.
Champeaux (Palasne de). Voir 1916, 1918.
Chapeau. Voir 1918.
Chargés d'affaires à Hué. Voir 1916, 1917.
Châu (Ngô-Tùng). Voir 1914.
Chaudière de Bich-La Soi. Voir 1916.
Chauve-souris. Voir 1919.
Chefferie du Génie. *La — de Hué à ses origines : lettres du Général Jullien (Annam, Tonkin, 1884-1886)*, pp. 123-286.
Chiêm (**Nguyễn-Khoa**). — Voir 1915.
Chiêu-Ứng. Pagode —. Voir 1914.
Chiêu-Nghi. La princesse —. Voir 1918.
Chính-Văn. Le bonze —. Voir 1915.
Choisy (Abbé de). Voir 1929.
Chuẩn (Nguyễn-Công), ancêtre des **Nguyễn**. Voir 1920.
Chûte de cheval. La berge de la —. Voir 1916.
Ciel. Sacrifice au —. Voir 1916.
Cimetière. Voir 1914, 1916, 1922, 1929.
Cinquantenaire. Voir 1918.
Citadelle. Voir 1922, 1924,
CLAEYS, J. — Y. *Archéologie et arts Indo-Javanais* (Compte-rendu d'une confère ce faite par le D^r F. D. K. BOSCH), pp. 441-445.
Cochinchine. La Mémoire sur la — de J.-B. Chaigneau. Voir 1923.
Code. Voir 1917.

- Col des Nuages. Voir 1920, 1921.
Collectionneur. Voir 1921, 1922, 1924.
Commandants de la garnison de Hué. Voir 1915,
Compagnie néerlandaise des Indes. Voir 1916.
Comptes-rendus de l'Association des Amis du Vieux Hué, pp. 419-445.
Cô (Huynh). Voir 1925.
Concession de Hué. Voir 1916, 1918.
Concours littéraires. Voir 1915, 1916, 1917.
Công-Quán ou Hôtel des Ambassadeurs. Voir 1915.
Công-Thu'o'ng-Vu'o'ng. Biographie. Voir 1920.
Conseil de la Famille Royale. Voir Tôn-Nho'n-Phu'.
Costumes de cour. Voir 1915, 1916.
Cotte (D'). Voir 1924.
Cour. Les Plaquettes des dignitaires et des mandarins à la — d'Annam.
Voir 1915, 1916, 1918, 1920, 1926.
Courbet (Amiral). Voir 1916.
De Courcy. Voir 1916.
Crochet (Soldat). Voir 1918.
Croix (Jean de la), Voir 1919. Voir Jean de la Croix.
Cu'a-Tùng. Le Plage de —. Voir 1921.
Cuisines royales. Voir 1915.
Cung-Quán ou Hôtel des Ambassadeurs. Voir 1915.
Cu'o'ng (S. E. Truong-Nhu). Voir 1919.
Cureurs d'oreilles. Voir 1916.
Da-dô-bi. Voir 1920.
Da-Viên (Ile). Voir 1925.
Đai-Cung-Môn ou Porte dorée. Voir 1914.
Đai-Giác. Temple —. Voir 1916.
Đai-Hùng. Temple —. Voir 1915.
Đai-Triêu-Nghi. Cérémonie —. Voir 1917.
Đản (Tông-Phúc). Voir 1914.
Đản. Le prince —, ou Tu. Voir 1918.
Đản (S. E. Truong-Quan). Voir 1915.
Đản (Nguy-Khắc). Voir 1919. Portrait : Voir 1921.
Danh (Nguyễn-khao). Voir 1915.
Đặng (Nguyễn-Khoa). Voir 1915.
Đao Sacrifice au drapeau —. Voir 1915.
Dât (Nguyễn-Cuu). Voir 1914.
Dât (Nguyễn-Huu). Voir 1914.
Đâu - Hồ Jeu —. Voir 1917.
Dauphy. Voir 1922.
Dayot (Félix). Voir 1917.
Dayot (Jean-Marie). Voir 1917, 1920, 1921.

Debay. Tracé —. Voir 1926.

DÉLÉTIE, H. : *Un gentilhomme français au Siam de 1685 à 1688*, pp. 79-122.

Dentelles. Voir 1919.

Desperles. Voir 1919.

Despiau. Voir 1919, 1921, 1925, 1926.

Diễn, fils Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.

Diễn (Tôn-Thất). Voir 1914.

Diệu-Đề. Pagode —. Voir 1916.

Dinh-Cát. Voir 1915.

Dinh-Nhiên. Le bonze —. Voir 1915.

Dinh-Trại. Voir 1920.

Diplômes. Voir 1922.

Distinctions honorifiques annamites. Voir 1915.

Độ (S.E. Nguyễn-Hữu). Voir 1924.

Đức-Dương. La fête —. Voir 1915, 1916.

Đôn, fils de Sãi-Vương, Biographie. Voir 1920

Đôn-Nguyệt. Voir 1919, 1922.

Đôn-Tranh. Voir 1919, 1922.

Đông (Tôn-Thất). Voir 1914.

Đông-Chí. La fête. —. Voir 1916.

Đông-Hương. Cérémonie —. Voir 1916.

Đông-Khánh. Voir 1914, 1916, 1917, 1920, 1922.

Đông-Thành Thủy-Quan. Pont —. Voir 1915.

Đông-Xuân. La princesse —. Voir 1916.

Dragon. Voir 1915, 1919.

Drapeau Đạo. Voir 1915.

Drouin (Capitaine). Voir 1918.

Đủ (Nguyễn-Hoàng), ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.

Du-Cửu. Palais —. Voir 1916.

Du-Xuân. Voir 1915, 1919.

Du-Ấm-Tử, Temple —, Voir 1918.

Dục (Cao-Xuân). Voir 1923 (à Cao-Xuân-Dục).

Dục (Nguyễn-Khoa.). Voir 1915.

Đức Chaigneau. Voir 1920, 1923.

Dục-Đức. Anniversaire de la mort de —. Voir 1914, 1916.

Duff. Voir 1912.

Duffour (Sergent-major). Voir 1918.

Dương, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.

Dutreuil de Rhins. Voir 1919.

Duy-Tân. Voir 1916.

Ecole Đông-Khánh. Voir 1917.

Ecole des Hậu-Bổ. Voir 1916.

- Ecran du Roi. Voir 1916.
Edifices de Hué. Voir 1915.
Edits (Pavillon des). Voir 1915, 1920.
Elégante. Journée d'une — à Hué. Voir 1916.
Eléphant. Voir 1922. Pagode de l'— qui barrit. Voir 1914, 1919, 1922.
Encrier. Voir 1917.
Enfants, Les — de Forçant. Voir 1918.
Epaulette. Voir 1919.
Ephémérides annamites. Voir 1914, 1915, 1916, 1917, 1923, 1925.
Esplanade des Sacrifices. Voir 1914, 1915.
Esprits malfaisants dans les affections épidémiques. Voir 1916.
Esthétique. Voir 1919.
Européens. Les — qui ont vu le vieux Hué. Voir 1915, 1916, 1917, 1919, 1920, 1929. *Les — qui ont vu le Vieux Hué : Gemelli Careri*, par L. CADIÈRE, pp. 287-319.
Eunuques (Pagodes des). Voir 1918, 1924.
Événements de 1885. Voir 1920.
Examens. Voir 1915, 1916, 1917.
Faifo. Voir 1919, 1920, 1928.
Famille. *La — et la religion en pays annamite*, par L. CADIÈRE, pp. 352-413.
Famille royale. Tờn-Nhờn-Phủ. Voir 1918.
Fêtes à Hué. Voir 1915, 1916, 1917.
Feuilles (Motif ornemental). Voir 1919.
Fleuve des Parfums ou Fleuve de Hué. Voir 1916.
Folk-lore. Voir 1923. Voir 1929 (à Thuộc-mê).
Forbin (le Chevalier de). *Un Gentilhomme français au Siam de 1685 à 1689*, par H. DÉLÉTIE, pp. 79-122.
Forçant (de). Voir 1915, 1917. 1918, 1919, 1920.
Fort (Français). Voir 1919.
Forts et batteries du fleuve de Hué. Voir 1914.
Fortification. Voir 1924.
Fortin. Le — du Col des Nuages. Voir 1921.
Français. Les — au service de Gia-Long. Voir 1917, 1918, 1919, 1920. 1921, 1922, 1923, 1925, 1926.
Funérailles. Les - de Gia-Long. Voir 1923. Les - de Thiệu-Trị. Voir 1916.
Fresque. Voir 1921.
Fruits. Voir 1919.
Gemelli Careri. *Les Européens qui ont vu le Vieux Hué : —*, par L. CADIÈRE, pp. 287-319.
Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long. Voir 1920.
Génie. Le corps du — annamite. Voir 1921. Voir : Chefferie du Génie.
Géométriques (Motifs ornementaux). Voir 1919.

- Gia-Dủ** (le roi). Biographie. Voir 1920. Voir 1916.
Gia-Dủ (la reine). Biographie. Voir 1920. Voir 1916.
Gia-Long. Les Français au service de —. Voir 1917, 1918, 1920, 1921, 1922, 1923.
Gia-Thượng Tôn-Thụy. Cérémonie —. Voir 1927.
Giác-Hoàng. Pagode —. Voir 1916.
Giam (Trương-Văn). Voir 1922.
Giam-Biểu. Voir 1915.
Giần (Phan-Thanh). L'ambassade de — en 1863. Voir 1915, 1918, 1919, 1921. Portrait. Voir 1921.
Giao-Chi. 1919.
Gibson. 1920.
Giard de l'Isle-Sellé. Voir 1919, 1920.
Grades. Voir 1920.
Gradués. Costumes des —. Voir 1916.
Gravures. Voir 1920.
Grenier. Voir 1914, 1919.
Grottes. Voir : Phong-Nha.
Guerrier (Colonel). Voir 1917, 1924.
Guiart. Voir 1921.
Guillon. Voir 1917, 1920.
Hà, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.
Hà-Thủ-Ô (le). Voir 1928.
Hạ-Hưởng. Cérémonie —. Voir 1916.
Hạ-Nguyên. Fête —. Voir 1917.
Hà-Trung. Statue bouddhique de —. Voir 1914.
HAELEWYN, K. Rapport du Trésorier, pp. 417-418.
Hải, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.
Hải-Đông Quận-Vương. Voir 1918.
Hàm-Long. Pagode —. Voir 1917.
Hàm-Tề. Pont —. Voir 1915.
Hàm-Nghi. Voir 1917, 1929.
Hán, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.
Hân (S. E. Tôn-Thất). Voir 1923.
Hanh (Đào-Thái). Voir 1916.
Hào (Nguyễn-Khoa). Voir 1915.
Hạo (Tôn-Thất). Voir 1914.
Hạp-Hưởng. Cérémonie —. Voir 1916.
Harmand. Voir 1916.
Hậu-Bổ. Ecole des —. Voir 1915.
Hector. Voir 1916.
Hi-Tôn (le roi). Biographie. Voir 1920.
Hiển-Trung-Từ. Voir 1927.

Hiền-Vương. Voir 1915.

Hiệp, fils de Nguyễn-Hoàng. Bibliographie. Voir 1920.

Hiệp (Tôn-Thắt). Voir 1914, 1915.

Hiếu-Chiều (le roi). Biographie. Voir 1920.

Hiếu-Chiều (la reine). Biographie. Voir 1920. Voir 1916.

Hiếu-Khương (la reine.) Voir 1916.

Hiếu-Khương (le prince.) Voir 1916.

Hiếu-Ninh (la reine). Voir 1916.

Hiếu-Triết (la reine). Voir 1916.

Hiếu-Văn (le roi). Biographie. Voir 1920.

Hiếu-Văn (la reine). Biographie. Voir 1920. Voir 1916.

Hiếu-Võ (la reine). Voir 1916.

Hirondelles. Les *Nids d' — :les salanganes et leurs nids comestibles*, par le D^r A. SALLET, pp. 1-77.

Hocquard (D^r). Voir 1924.

Hội (Tôn-Thắt). Voir 1914.

Hội (Trần-Tiến). Voir 1919.

Hollandais. Voir 1917.

Hommes à queue. Voir 1928.

Hòn-Chén. Pagode —. Voir 1915.

Hôtel des Ambassadeurs. Voir 1915.

Huê. Voir 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1922, 1923, 1924, 1927, 1928.

Voir : Gemelli Carreri. *La Chefferie du Génie de — à ses origines : lettres du Général Jullien (Annam, Tonkin, 1884-1886)*, pp. 123-285.

Huê (Benoîte Hồ-Thị). Voir 1923.

Huê (Thân-Trọng). Voir 1925, 1926.

Huê (la reine). Voir 1916.

Huê-Nam-Điện. Pagode —. Voir 1915.

Huê-Vương. Voir 1916.

Hương-TổHiếu-Khương. Voir 1916.

Hương-Nguyên : Belvédère —. Voir 1915.

Hựu (Đỗ-Văn). Voir 1914.

Huy (Tôn-Thắt). Voir 1914.

Indo-Javanais. Archéologie et arts — (D^r F. D. K. BOSCH et J.-Y. CLAEYS), pp. 441-445..

Initiation des bonzes. Voir 1924 (à Eunuque, pagode des —). Voir 1929 (à Moxa).

Intronisation. Voir 1916, 1917.

Investiture. Voir 1916, 1917, 1922.

Irlandais. Voir 1920.

Japonais. Voir 1919.

Januario. Voir 1920.

Jean Brunhes. A la mémoire de — (D^r A. SALLET), pp. 432-433.

Jean de la Croix. Voir 1924.

Joang (Jean). Voir 1917.

Joaô da Crus. Voir Jean de la Croix.

JULLIEN, Général L. : *La chefferie du Génie de Hué à ses origines : lettres du Général* — (Annam, Tonkin, 1884-1886), pp. 123-285.

Just (D.). Voir 1924.

Kergaradec (de). Voir 1916.

Khải-Định. Musée —. Voir 1929.

Khám-Đường. Prison —. Voir 1914.

Khánh-Ninh. Pont —. Voir 1915.

Khánh. Kim —. Voir 1915.

Khê, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920, 1914.

Khôi (Nguyễn-Đình). Voir 1915.

Kỳ, fils de Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.

Kỳ (Nguyễn-U). Voir 1914.

Kỳ-Thạch Phu-Nhơn (Déesse). Voir 1915.

Kiên (Nguyễn-Khoa). Voir 1915.

Kiê-Phúc. Voir 1916.

Kiên-Thái-Vương. Voir 1925.

Kim-Bội. Voir 1915.

Kim-Khánh. Voir 1915.

Kim-Long. Voir 1922.

Kim-Tiến. Voir 1915.

Kim-Thủy-Trì. Voir 1914.

Kính. Le prince. Voir 1918.

Koffler. Voir 1921.

La-Chử. Le Khánh de —. Voir 1915.

Laïs, lạy ; les grands —. Voir 1915.

Lang (Nguyễn-Văn), ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.

Langlois. Voir 1921.

Laquage des dents. Voir 1928.

Launay. Voir 1917.

Le Brun. Voir 1919.

Lemarchant de Trigon. Voir 1918.

Lê. La pagode des — à Thanh-Hóa. Voir 1921.

Lê-Thiên-Anh. Princesse —. Voir 1916.

Lê-Thánh-Tổ. Biographie. Voir 1921.

Lefebvre. Voir 1926.

Légation de Hué Voir 1916.

Lemaire. Voir 1916.

Lên-Đông. Cérémonie —. Voir 1919.

Lettres. Temple des —. Voir 1916.

Lý-Thiện. Cuisines —. Voir 1915.

- Licorne. Voir 1919.
Liên-Hòa. Le bonze —. Voir 1915.
Liêu-Chân. Le bonze —. Voir 1915.
Liêu-Dật. Le bonze —. Voir 1915.
Liêu-Hạnh. La déesse —. Voir 1914.
Liêu-Kiến. Le bonze —. Voir 1915.
Liêu-Triết. Le bonze —. Voir 1915.
Lieux de culte. Voir 1914.
Lion (Motif ornemental). Voir 1919.
Liot. Voir 1925.
Livres d'or et d'argent. Voir 1917.
Loan (**Trương-Phúc**). Voir 1917.
Lộc, fils de **Sãi-Vương**. Biographie. Voir 1920.
Long-An. Temple —. Voir Musée **Khải-Định**, 1929.
Long-Châu. Pagode -. Voir 1914.
Long-Thành. Princesse —. Voir 1915.
Long-Thọ. Poteries du —. Voir 1917.
Long-Thủ (Pagode). Voir 1920.
Loureiro. Voir 1921.
Lương-Khê Thi-Thảo, ouvrage de Phan-Thanh-Giảng. Voir 1915.
Lựu (Nguyễn-Văn), ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.
Magon de Médine. Voir 1917.
Maison. Voir 1919, 1922.
Malespine. Voir 1917.
Mân (Tôn-Thất). Voir 1914.
Mẫn (Nguyễn-Văn). Voir 1914.
Mandarins. Les Plaquettes des dignitaires et des — à la Cour d'Annam.
Voir 1916, 1926.
Mangin (D.). Voir 1924.
Man-Hoè Voir 1920.
Manoë, Manoé, Ma-nô-ê. Voir 1917, 1920.
Marbre. Les Montagnes de —. Voir 1924.
Marie 1^{er}, Roi des Sédangs. Voir 1927.
Mật-Hoàng. Le bonze —. Voir 1915.
Maurillon. Voir 1921.
Mayréna. Voir Marie 1^{er}.
Médaille. Voir 1920.
Médecine. Voir 1921.
Médecins. Voir 1921.
Meubles. Voir 1919.
Milard. La tombe du Chevalier —. Voir 1920, 1929.
Minh (**Trương-Văn**), époux de la Princesse **Bảo-Thuận**. Voir 1922.
Minh (Nguyễn-Khoa). Voir 1915.

- Minh-Đức** (Marquis de), époux de la Princesse **Bảo-Thuận**. Voir 1922.
- Minh-Hương**. Voir 1919.
- Minh-Mạng**. Voir 1914, 1915, 1916, 1917, 1920, 1925.
- Minh-Viên**. Château —. Voir 1915.
- **Minh-Vương**. Voir 1915, 1918.
- Mission. Voir 1926.
- Mondière (D'). Voir 1924.
- Monogramme de la Compagnie néerlandaise des Indes. Voir 1916.
- Montagnes de Marbre. Voir 1924.
- Moxas. Les — de l'initiation des bonzes. Voir 1929.
- Musée **Khải-Định**. Voir 1924, 1929.
- Musique. Voir 1919, 1922, 1927.
- Nam-Chon. Voir 1925. Voir Besson.
- Nam-Giao. Voir 1914, 1915.
- Navigateur (le vaisseau —). Voir 1924.
- Netské. Voir 1922.
- Nettoyage des sceaux. Voir 1915, 1916.
- Ngân-Tiền**. Voir **Kim-Tiền**.
- Nghi** (Mai-Đức). Voir 1914.
- Nghi-Thiên-Chương** (la reine). Voir 1916, 1922.
- Nghi-Xuân**. Voir **Tê-Xuân**.
- Ngọc-Môn**. La porte —. Voir 1914.
- Ngọc-Bửu**, fille de **Nguyễn-Kim**. Biographie. Voir 1920.
- Ngọc-Đĩnh**, fille de **Sãi-Vương**. Biographie. Voir 1920.
- Ngọc-Khoa**, fille de **Sãi-Vương**. Biographie. Voir 1920.
- Ngọc-Liên**, fille de **Sãi-Vương**. Biographie. Voir 1920.
- Ngọc-Tiền**, fille de **Nguyễn-Hoàng**. Biographie. Voir 1920.
- Ngọc-Tử**, fille de **Nguyễn-Hoàng**. Biographie. Voir 1920.
- Ngọc-Vạng**, fille de **Sãi-Vương**. Biographie. Voir 1920.
- Nguy (Võ-Dị)**. Voir 1914.
- Nguyễn-Anh**. Voir **Gia-Long**. Voir 1926.
- Nguyễn-Cát**. Le bonze —. Voir 1915.
- Nguyễn-Hoàng**. Biographie. Voir 1920.
- Nguyễn-Hữu-Độ**. Voir 1920.
- Nguyễn-Khoa**. La famille —. Voir 1915.
- Nguyễn-Kim**. Biographie. Voir 1920. Voir 1916.
- Nguyễn-Phước-Lan** (**Công-Thượng-Vương**). Biographie. Voir 1920.
- Nguyễn-Phước-Nguyễn**. (**Sãi-Vương**). Biographie. Voir 1920.
- Nguyễn-Suyễn**. Voir 1926.
- Nguyệt-Anh**. Le portique —. Voir 1914.
- Nhơn** (la reine). Voir 1916.
- Nhơn** (**Nguyễn-Văn**). Voir 1914.
- Nhơn** (**Phạm-Văn**). Voir 1914.

Như-Hán. Le bonze —. Voir 1915.

Như-Ý, sceptre ou bâton de bon augure. Voir 1921 .

Nhứt-Tinh. Le portique —. Voir 1914.

Nicault. Voir 1922.

Nids d'hirondelles. Voir : Hirondelles.

Niêm(Tôn-Thắt). Voir 1915.

Ninh-Vương. Voir 1916.

Nón (chapeau). Voir 1918.

Non nay. Voir 1927.

Nonia. Voir 1926.

Nuage. Le fortin du col des —. Voir 1921.

Numismatique. Voir 1920.

Objets inanimés (Motifs ornementaux). Voir 1919.

Officier. Voir 1915.

Olivier de Puymanel. Voir 1917, 1920, 1923, 1925, 1926.

Optiques. Voir 1924.

Ordre de service. Voir 1922.

Ornemental. Motifs géométriques —. Voir 1919.

Ossuaires du Nam-Giao. Voir 1915.

Pagode. Voir 1914 à 1918, 1920 à 1922, 1924, 1925.

Palais. Voir 1914, 1921, 1928.

Palasne de Champeaux. Voir Champeaux.

Paravents. Voir 1917.

Parents. Voir 1918.

Passeport. Voir 1917.

Patenôtre. Voir 1915, 1916.

Pavillon des Edits. Voir 1920.

Paysage dans l'art annamite. Voir 1919.

Pellerin (Mgr.). Voir 1916.

Pellicot (Lieutenant). Voir 1918.

Pernot (Lieutenant-Colonel). Voir 1918.

Phát(Trần-Đình). Voir 1915.

Phật-Thức. Cérémonie —. Voir 1915, 1916.

Phénix dans l'art annamite. Voir 1919, 1929, (pp. 171-186).

Philastre. Voir 1916.

Philip (D'). Voir 1924.

Phổ-Lỗ. Voir 1919.

Phong-Nha. Les grottes de — : *relation d'une exploration faite en Mai*
1929, par M. BOUFFIER, pp. 340-352.

Phũ-Cam. Canal de —. Voir 1916.

Phu-Văn-Lâu ou Pavillon des Edits. Voir 1915.

Phủ-Tú. Les tombes d'Européens de —. Voir 1915, 1918.

Phủ-Thừa-Thiên. Voir 1915.

- Phú-Yên** (Province). Voir 1929 (pp. 199-254).
Phước-Duyên. Tour —, ou de Confucius. Voir 1915.
Phước-Quả. Les tombeaux de —. Voir 1915.
Piété filiale. Voir 1925.
Pigneau de Béhaine. Voir Adran.
Pins. Voir 1916.
Pins du Nam-Giao. Voir 1914 (Nam-Giao). Voir 1916.
Plaques. Voir 1920.
Plaquettes. Les — des dignitaires et des mandarins à la Cour d'Annam.
Voir 1926.
Plateau à double paroi. Voir 1928.
Poisson dans l'art annamite. Voir 1919.
Pont. Voir 1922.
Pont japonais de Faifo. Voir 1915, 1920.
Pont couvert de Thanh-Thủy. Voir 1917.
Porte-Dorée. Voir 1914.
Postes militaires du Quảng-Trị et du Quảng-Bình. Voir 1929.
Pot. Voir 1919.
Poterie. Voir 1917, 1919, 1927.
Poudrière. Voir 1922.
Préhistoire. Voir 1915.
Prince Héritier. Voir 1922.
Prisons de Hué. Voir 1914.
Proclamation. Voir 1918.
Promenade du Printemps. Voir Du-Xuân
Promenade du roi. Voir 1924.
Promulgation des codes. Voir 1917.
Protectorat. Etablissement du —. Voir 1929.
Prudhomme (Général). Voir 1916.
Quảng-Bình. Voir Postes militaires, 1929.
Quảng-Đức. Le bonze —. Voir 1915.
Quảng-Nam. Voir 1923.
Quảng-Ngãi. Voir 1926.
Quảng-Trị. Voir 1923. Province de —. Voir 1921, 1929. Postes militaires
de —. Voir 1929.
Quarantenaire. Voir 1925.
Quê (Trương-Đăng). Voir 1914.
Quí-Nam. Voir 1914.
Qui-Nhơn. *Culte rendu à un Résident de —*, par VOLNY-DUPUY, pp. 321-
338.
Quỳnh, fils de Công-Thượng-Vương. Voir 1920.
Quốc-Ấn. Pagode. Voir 1914, 1915.
Quốc-Học. Voir 1916.

Quốc-Tử-Giám. Voir 1917.

Rameaux (Motif ornemental). Voir 1919.

Rapports — des membres du Bureau sortant sur l'année 1929 : du Rédacteur du Bulletin (L. CADIÈRE), pp. 415-416 ; — du Trésorier (L. HAELEWYN), pp. 417-418.

Resseloot. Voir 1917.

Reine-Mère. Voir 1918.

Religion. *La famille et la — en pays annamite*, par L. CADIÈRE, pp. 352-413.

Renon. Voir 1917.

Représentants de la France à Hué. Voir 1915.

Résidence Supérieure. Voir 1916, 1918.

Résidence des Gouverneurs du **Thừa-Thiên**. Voir 1915.

Résidents Généraux et Supérieurs de Hué. Voir 1916.

Rheinart des Essarts. Voir 1915, 1916, 1917.

Rhodes (le P. Alexandre de). Voir 1915, 1919, 1927.

Riz. Voir 1919.

Roeper. Voir 1917.

Rollet de l'Isle. Voir 1916.

Ròn. Voir 1923.

Route Mandarine. Voir 1920.

Routes des Montagnes. La — de Hué à Tourane. Voir 1926, 1928.

Rues de la Concession. Voir 1918.

Russier, H. Voir 1918.

Sachets à bétel. Voir 1916.

Sacrifice. — au Nam-Giao. Voir 1915. — au drapeau **Đạo**. Voir 1915. Esplanade des —. Voir 1915.

Sãi-Vương. Voir 1922. Biographies. Voir 1920.

Salanganes. Voir : Hironnelles.

SALLET, D'A. : *Les Nids d'hirondelles : les salanganes et leurs nids comestibles*, pp. 1-77. *A la mémoire de Jean Brunhes*, pp. 432-433.

Sanna. Voir 1919. Voir 1921.

Sapèque d'or et d'argent. Voir 1915.

Sceaux. Voir 1920. Nettoyage des —. Voir **Phật-Thực**.

Sceptres. Voir 1921.

Sculptures chames. Voir 1917.

Sédangs. Voir Marie 1^{er}, roi des —.

Siam. *Un Gentilhomme français au — de 1685 à 1688*, par H. DELETIE, pp. 79-122. Réception de LL. MM. le Roi et la Reine de Siam, pp. 424-430.

Siebert. Voir 1921.

Sinja. Voir 1921.

Slamensky. Voir 1921.

Société de Géographie. Voir 1922.
Sorcière. Pagode de la —. Voir 1915.
Souliers (D'). Voir 1924.
Statues chames. Voir 1924, 1915.
Statues bouddhique; du Tân-Thơ-Viện. Voir 1916.
Statuts de l'Association des Amis du Vieux Hué. Voir 1914.
Stèle. Voir 1917, 1918, 1920, 1923.
Stores. Voir 1919.
Sứ-Quán. Voir Ambassadeurs (Maison des), 1915, 1916.
Suyễn (Nguyễn). Voir 1926.
Tả-Thiên (Reine). Voir : Nhơn (Reine).
Tạ-Nguyễn-Thiếu. Voir : Quốc-Ân.
Tambours. Voir 1920.
Tần (Nguyễn-Hữu). Voir 1914.
Tần-Sở. Voir 1914.
Tân-Thơ-Viện. Voir Musée Khải-Định, 1929.
Tân-Tôn. Cérémonie —. Voir 1916.
Tân-Xuân. Voir 1915, 1916, 1919.
Tánh (Võ-Tôn). Voir 1914. Voir 1923 (à Võ-Tánh).
Tardivet. Voir 1917.
Tây-Sơn. Voir 1914, 1915, 1920.
Tây-Thành-Thủy-Quan. Pont —. Voir 1915.
Tế-Sanh. Cuisine —. Voir 1914.
Tề-Vương. Biographie. Voir 1916. Voir Sãi-Vương.
Tề-Xuân. Voir 1919.
Temple. Voir 1918, 1927. — des Lettres. Voir 1916.
Tết. Voir 1916, 1924.
Thái-Dịch-Trí. Voir 1914 (Porte-Dorée).
Thái-Dương-Thị-Nhơn. Déesse —. Voir 1914.
Thái-Hoa. Palais —. Voir 1914.
Thái-Miêu. Temple —. Voir 1914.
Thái-Tổ (le roi). Biographie. Voir 1920.
Thái-Tổ (la reine). Biographie. Voir 1920.
Thần-Huân. Temple —. Voir 1918.
Thần (Nguyễn). Voir 1915.
Thần-Tôn (le roi). Biographie. Voir 1920.
Thần-Tôn (la reine). Biographie. Voir 1920.
Thần-Trọng (Nguyễn). E.). Voir 1926.
Thăng-Phu. Cérémonie —. Voir 1917.
Thăng-Phụ. Cérémonie —. Voir 1916, 1917.
Thành, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.
Thanh-Cầu. Pont, —. Voir 1915.
Thanh-Ích. Voir 1918, 1915.

- Thanh-Long. Pont —. Voir 1915.
Thanh-Minh. Fête —. Voir 1915.
Thanh-Phước. Arsenal et butte de tir de —. Voir 1915.
Thanh-Thủy. Le pont couvert de —. Voir 1917.
Thanh-Trung. Sculptures chames de —. Voir 1921.
Thê (le prince) Voir 1918.
Thê-Miêu. Temple —. Voir 1914.
Théâtre. Voir 1916, 1921.
Thi-Đình. Examens —. Voir 1916.
Thi-Hội. Examens —. Voir 1915, 1916.
Thi-Hương. Examens —. Voir 1915, 1916.
Thi-Sanh-Hạch. Examens —v. Voir 1917.
THIBAudeau, L. Allocution au D' Sallet, pp. 436-437.
Thiên-Y-A-Na. Déesse —. Voir 1914, 1915.
Thiên-Mẫu ou **Thiên-Mộ**. Pagode —. Voir 1915.
Thiên-Thọ ou **Bảo-Quốc**. Pagode —. Voir 1917.
Thiệt-Thành. Le bonze —. Voir 1915.
Thiệu, fils de **Sãi-Vương**. Biographie, Voir 1920.
Thiệu-Trị. Voir 1915, 1916, 1917, 1918.
Thiếu (**Tạ-Nguyên**). Le bonze —. Voir 1915.
Thơ (le Père). Voir 1920.
Thọ-Xuân. Le brûle-parfum de —. Voir 1919.
Thomas Bowyear. Voir 1920.
Thông-Hoa Quận-Vương. Voir 1921.
Thứ (**Phạm-Phủ**). Voir 1916, 1919, 1921.
Thư-Quan (Jardin). Voir 1922.
Thù-Hương. Cérémonie —. Voir 1915, 1916.
Thừa-Phủ. Voir 1915.
Thuận-An. Voir 1914, 1916, 1919, 1920, 1923.
Thuận-An-Công. Voir 1918.
Thuận-Hóa. Voir 1916.
Thủy-Quan. Voir 1915.
Thuyền (**Nguyễn-Khoa**). Voir 1915.
Thuyền-Nghiên. Voir 1920.
Thuộc-Mê. Voir 1929.
Thương-Bạc. Voir 1915.
Thương-Nguyên. Voir 1917.
Thương-Tân. Voir 1919.
Thương-Thành (Jardin). Voir 1915, 1922,
Thương-Thiện. Cuisine —. Voir 1919.
Tích-Diến ou **Rizières sacrées**. Voir 1919.
Tiên-Vương. Biographie. Voir 1920. Voir 1916.
Tiên-Nộn. Le grenier royal de —. Voir 1919.

- Tiên-Nòng. Tertre —. Voir 1916.
Tiếp(Châu-Văn). Voir 1914.
Tillier, Jean. Tombe de —. Voir 1919.
Tĩnh (le roi Triệu-Tổ). Voir Nguyễn-Kim.
Tĩnh (la reine Triệu-Tổ). Voir Triệu-Tổ (La reine).
Tĩnh-Tâm. Voir 1922.
Tĩnh-Tề. Pont —. Voir 1919.
Tirailleurs indochinois. Voir 1916.
Titres nobiliaires. Voir 1918.
Tombe. Voir 1919, 1920, 1927, 1928.
Tombeau. — de Minh-Mạnh, Voir 1920. — d'Européens à Hué, Voir 1916,
1917. — de l'Evêque d'Adran. Voir 1919-1926. — de Kiên-Thái-Vương.
Voir 1926. — du Chevalier Milard. Voir 1926. — Annamites de Hué.
Voir 1928.
Tồn-Thái, ancêtre de Nguyễn. Voir 1920.
Tồn-Thụy. Cérémonie Gia-Thượng — Voir 1916, 1917.
Tồn-Nhơn-Phủ. Voir 1918.
Tồn-Phúc. Voir 1920 (Thomas Bowyear).
Tortue. Voir 1919.
Tour de Confucius. Voir 1915.
Tourane, Voir Montagnes de Marbre. Voir 1917, 1920. Prise de —. Voir
1928.
Trắc(Nguyễn), ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.
Trạch, fils de Nguyễn-Hoàng. Biographie. Voir 1920.
Traité. Voir 1918, 1920.
Trần-Phủ. Prison —. Voir 1914.
Tri-Hải. Le bonze —. Voir 1915.
Triệu-Tổ (le roi). Voir Nguyễn-Kim.
Triệu-Tổ (la reine). Biographie. Voir 1920.
Triệu-Sơn-Đông. Voir 1919.
Trình(Nguyễn-Cư). Voir 1914.
Tricou. Voir 1916.
Trung(Nguyễn-Đức), ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.
Trung, fils de Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.
Trùng-Cửu. Fête —. Voir 1916.
Trùng-Dương. Fête —. Voir 1915, 1916.
Trùng-Hoà (Palais). Voir Càn-Thành.
Trùng-Nguyên. Fête —. Voir 1915.
Trùng-Quốc-Công, ancêtre des Nguyễn. Voir 1920.
Trung-Thu. Fête —. Voir 1915, 1916.
Trương(Nguyễn-An). Voir 1914.
Trường-Ninh. Palais —. Voir 1914.
Trương-Phúc. La famille des —. Voir 1918.

- Từ (Đào-Duy). Voir 1914.
Từ, fils de Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.
Từ (le prince). Voir 1918.
Từ-Đại-Cảnh (Musique Annamite). Voir 1927.
Từ-Đức. Voir 1916, 1917, 1918, 1920.
Từ-Hòa. Le bonze —. Voir 1915.
Từ-Hiếu. Le bonze —. Voir 1916.
Từ-Minh. Le bonze —. Voir 1916.
Từ-Minh (la reine). Voir 1916.
Tuy-Lý (Prince). Voir 1925, 1929.
Trường (Nguyễn-Văn). Voir 1923.
Trường-Dương Quận-Vương. Voir 1918.
Trường-Loan. Porte —. Voir 1916.
U-Hồn. Voir 1916.
Ứng-Huy (S. E.). Voir 1928.
Uông (le prince), fils de Nguyễn-Kim. Biographie. Voir 1920.
Urne. Voir 1914, 1915, 1924.
Vachet (Bénigne). Voir 1921.
Văn-Miếu (Temple). Voir 1916, 1917.
Văn-Thành. Voir 1916.
Vạn-Thọ. La Fête —. Voir 1915, 1916.
Vannier, Ph. Voir 1915, 1916, 1917, 1920, 1921.
Vasques. Voir 1921, 1924.
Vif (le soldat). Voir 1918.
Ville. Voir 1919.
Vinh, fils de Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.
Vinh, fils de Sãi-Vương. Biographie. Voir 1920.
Vĩnh-Lợi. Le pont —. Voir 1915.
Võ, fils de Công-Thượng-Vương. Voir 1920.
Võ-Tánh. Voir 1923, Voir 1914, au mot : Tánh.
Võ-Vương. Voir 1915, 1916, 1918, 1925.
Voi-Ré. La pagode —. Voir 1914.
VOLSY-DUPUY. *Culte rendu à un Résident de Qui-Nhơn*, pp. 321-338.
Volontaires indigènes. Voir 1917.
Xuân-Hòa. Sculptures chames de —. Voir 1917,
Xuyên (Nguyễn-Đức). Voir 1914.
Xuông-Đồng. Voir 1919.
Y-Phượng (la Princesse). Voir 1916.



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Couverture du Bulletin.

- N° 1. — Janvier-Mars 1930.** Première page : Rochers, flots et nids d'hirondelles (*Composition de M. NGUYỄN-THỨ, d'après un dessin sur l'urne Tuyền-Đĩnh, au Palais de Hué*).
- N° 2. — Avril-Juin 1930.** Première page : Le passage d'un arroyo par le ballon captif, lors des opérations de 1884-1885 (*Dessin de M. NGUYỄN-THỨ, d'après une gravure parue dans : l'Histoire du 1^{er} Régiment du Génie*).
- N° 3. — Juillet-Septembre 1930.** Première page : Coflet, sabre, écharpes (*Motif ornemental annamite, par M. NGUYỄN-THỨ*).
- N° 4. — Octobre-Décembre 1930.** Première page : Bibelots et meubles (*Aquarelle de M. PHI-HÙNG.*)

Planches Hors-Texte.

	Pages
Planche I. — Les « Yên oa », nid des salanganes, sur l'urne dynastique Tuyền-Đĩnh, au Palais de Hué (Dessin de M. NGUYỄN-THỨ).	78
Planche II. — Collocalia des côtes d'Annam, grandeur naturelle (sur une Aquarelle de M. PHI-HỒ).	78
Planche III. — Nids d'Hirondelles des Culao-Cham, grandeur naturelle (d'après une peinture de M. PHI-HỒ).	78
Planche IV. — Les Culao-Cham (Reproduction photographique de la carte du 1 : 100.000, Feuille de Tourane, partie E).	78
Planche V. — En jonque de mer, parmi les Culao-Cham (Cliché de M. HOFFET).	78

	Pages
Planche VI. — Culao-Cham : Pointe de l'île Nhé (Cliché de M. HOFFET).	78
Planche VII. — Culao-Cham : Pointe N-E de l'île Nhé, vue par le Sud (Cliché de M. HOFFET).	78
Planche VIII. — Culao-Cham : Roches sur les côtes (Cliché THIÊN-CHƠN, Faifo)	78
Planche IX. — Culao-Cham : Entrée d'une grotte à nids d'hirondelles (Cliché de M. HOFFET).	78
Planche X. — Culao-Cham : Ouverture marine d'une caverne à nids d'hirondelles (Cliché de M. HOFFET).	78
Planche XI. — Culao-Cham : Caverne à nids d'hirondelles : au fond, échafaudages et cordes (Cliché de M. HOFFET).	78
Planche XII. — Culao-Cham : Caverne à nids d'hirondelles (Cliché THIÊN-CHƠN, Faifo).	78
Planche XIII. — Culao-Cham : Caverne à nids d'hirondelles, avec échafaudages (Cliché THIÊN-CHƠN, Faifo).	78
Planche XIII-bis. — Localités, en Indochine, où l'on trouve des nids d'hirondelles.	78
Planche XIV. — Le Comte de Forbin en costume d'Amiral du Siam. (Tiré des Mémoires du Comte de Forbin, Marseille, Jean Mossy, 1781)	122
Planche XV. — Cours de la Ménam, entre son embouchure et Ayuthia. (Tiré de l'Histoire du Japon, par KOEMPFER, La Haye, P. Gosse et J. Neaulme, 1732)	122
Planche XVI. — Ayuthia et ses environs (Tiré de l'Histoire du Japon, par KOEMPFER, la Haye, 1732)	122
Planche XVII. — Plan d'Ayuthia (Tiré de l'Histoire du Japon, par KOEMPFER, La Haye, 1732)	122
Planche XVIII. — Plan d'Ayuthia (Tiré de l'Histoire du Japon, par K O E M P F E R, la Haye, 1732).	122
Planche XIX. — Un épisode de la vie du Comte de Forbin (gravure communiquée par le Musée PAUL ARBAUD, Aix-en-Provence)	122
Planche XX. — Le Lieutenant du Génie Jullien, en 1884.	286
Planche XXI. — Le Mirador de la Citadelle de Hanoi.	286
Planche XXII. — Un groupe de tirailleurs saigonnais ayant pris part à la Campagne du Tonkin.	286
Planche XXIII. — Joffre, Lecornu, Masselin, et autres officiers du Génie à Hanoi, en 1886.	286

Planche XXIV. — L'habitation du Lieutenant JULLIEN, à Hung-Hoa, en 1884.	286
Planche XXV. — La Case des officiers aérostiers, à Hanoi, en Février 1884.	286
Planche XXVI. — Lieutenant Jullien (à gauche) ; le Capitaine Teillard d'Egry (au centre) ; le Capitaine Winterberger (à droite).	286
Planche XXVII. — Cases et mare, au Pont du Papier (Hanoi). .	286
Planche XXVIII. — Escalier de la Pagode royale, dans la Citadelle de Hanoi, en 1886.	286
Planche XXIX. — Le Petit Lac, à Hanoi, sa pagode, et la passerelle d'accès, en 1886	286
Planche XXX. — Casernes, dans la Citadelle de Hanoi, en 1885-1886	286
Planche XXXI. — Citadelle de Hanoi, porte Est, en 1885. . .	286
Planche XXXII. — Grand mandarin en costume de cérémonie, en 1885	286
Planche XXXIII. — Vue de Tourane, en 1885	286
Planche XXXIV. — Tourane, le Fortin, en 1885.	286
Planche XXXV. — Tourane, la Douane, en 1885	286
Planche XXXVI. — Palais Thái-Hoà, au Palais de Hué, en 1885 .	286
Planche XXXVII. — Diplôme conféré au Lieutenant Jullien, en 1884	286
Planche XXXVIII. — La tour dite de Confucius, à Hué, en 1885.	286
Planche XXXIX. — Le Capitaine Jullien à son retour du Tonkin, en Octobre 1886 ,	286
Planche XL. — Hanoi, porte de la ville, en 1885	286
Planche XLI. — Hanoi, Pagode du Grand Bouddha, en 1885 . .	286
Planche XLII. — Hanoi, Pagode, en 1885	286
Planche XLIII. — Le Mirador de la Citadelle de Hanoi, en 1886 (peint en blanc, pour servir de signal géodésique) . .	286
Planche XLIV. — Hanoi, le Petit Lac, pagode et pont d'accès, en 1886	286
Planche XLV. — Carte d'invitation à une réception au Palais de Hué, en 1885, adressée au Capitaine Jullien. . . .	286
Planche XLVI. — Diplôme conféré au Capitaine Jullien par S.M. Đông-Khánh	286
Planche XLVII. — Entrée du canal de Đông-Ba , à Hué, en 1885.	286

	Pages
Planche XLVIII.— Les premières constructions militaires au Mang-Cá, à Hué	286
Planche XLIX. — L'inconvénient des toits peu inclinés, d'après un entrepreneur annamite	286
Planche L. — La Concession de Hué, dans son premier état. . .	286
Planche LI. — Détail des cases du Génie au Mang-Cá, à Hué, en 1885	286
Planche LII. — Casernements, à la Concession de Hué, en 1885-1886	286
Planche LIII. — Hué, pavillon des officiers, Près de la Légation, en 1885-1886	286
Planche LIV. — Le premier plan de la Citadelle de Hué . . .	286
Planche LV.— Pagode royale, à Hué.	286
Planche LVI. — Le Colonel Jullien, commandant le 7 ^e Régiment du Génie à Avignon, en Mai 1912	286
Planche LVII. — Le Général Jullien, commandant du Génie de la 3 ^e armée, à Verdun, et son Etat-Major.	286
Planche LVIII. — Le Général Jullien, Directeur du Génie au Ministère de la Guerre, en 1918.	286
Planche LIX. — Prise de Bắc-Ninh, peinture annamite de l'époque (1884).	286
Planche LX. — Le passage d'un pont par le ballon captif pendant les opérations au Tonkin (gravure extraite de l'Histoire du 1 ^{er} Régiment du Génie).	286
Planche LXI. — Le ballon captif (Gravure extraite de l'Histoire du 1 ^{er} Régiment du Génie).	286
Planche LXII. — Carte des itinéraires suivis par les aéroliers militaires pendant la campagne du Tonkin (1884).	286
Planche LXIII. — Gemelli Careri (D'après Voyage du Tour du Monde, Vol. 1.)	294
Planche LXIV. — Ile Polu-Tymon (D'après Ambassades mémorables de la Compagnie des Indes)	308
Planche LXV. — Tonquin et Cochinchine (D'après Divers voyages du P. Alexandre de Rhodes)	320
Planche LXVI. — Pagode dédié au Résident Guiomar, à Qui-Nhơn (Cliché Volny-Dupuy)	322
Planche LXVII. — Tombes, état ancien, du Résident Guiomar, à gauche, et du Chancelier Borgaard, à droite (Cliché Volny-Dupuy)	322

	Pages
Planche LXVIII. — Tombes restaurées du Résident Guiomar, à gauche, et du Chancelier Borgaard, à droite (Cliché Volny-Dupuy)	326
Planche LXVIII-bis. — Environs de Qui-Nhon . A) Emplacement de la pagode dédiée au Résident Guiomar ; B) Lieu où se noyèrent le Résident Guiomar et le Chancelier Borgaard.	338
Planche LXIX. — Les grottes de Phong-Nha ; croquis d'ensemble de la partie arrière	352
Planche LXX. — Les grottes de Phong-Nha : Salle III.	352
Planche LXXI. — Les grottes de Phong-Nha : Salle IV.	352
Planche LXXII. — Tablette funéraire :1° Planchette intérieure avec sa base ; 2° Planchette extérieure ; 3° Les deux planchettes, réunies sur la base et le socle, et formant la tablette ; 4° La tablette dans sa gaine.	358
Planche LXXIII. — Cortège de mariage :le transport des présents.	370
Planche LXXIV. — Cortège de mariage : conduite de l'épouse.	372
Planche LXXV. — Le fils aîné en costume de deuil, marchant à reculons devant le cercueil de son père	378
Planche LXXVI. — Cortège funèbre	382
Planche LXXVII. — Cortège funèbre	384
Planche LXXVIII. — Cérémonie de culte : la lecture de l'offrande aux Génies. (Aquarelle de M. NGUYỄN-THỨ).	388
Planche LXXIX. — Cérémonie de culte : le sonneur de gong (Aquarelle de M. NGUYỄN-THỨ).	394
Planche LXXX. — Java : Ganeça du plateau de Diêng (<i>Par la courtoisie du D^r BOSCH</i>).	446
Planche LXXXI.— Java. Borobudur : Détail d'un bas-relief figurant la vie du Buddha (<i>Par la courtoisie du D^r BOSCH</i>).	446
Planche LXXXII,— Java. Borobudur : Détail (<i>Par la courtoisie du D^r BOSCH</i>)	446
Planche LXXXIII.— Java. Tjandi Sewoe (<i>Par la courtoisie du D^r BOSCH</i>)	446
Planche LXXXIV. — Java. Tjandi Kalasan (<i>Par la courtoisie du D^r BOSCH</i>)	446
Planche LXXXV. — Java. Tjandi Menont (<i>Par la courtoisie du D^r BOSCH</i>).	446



TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

	Pages
Index analytique	V
Table des illustrations :	
Couverture du Bulletin.	XXIII
Planches hors teste.	XXIII
Table générale des matières.	XXIX

N°1. — Janvier-Mars 1930.

Communications faites par les Membres de la Société.

Les Nids d'hirondelles (les Salanganes et leurs nids comestibles) (D ^r . A. SALLET.)	1
Un Gentilhomme français au Siam de 1685 à 1688 (H. DÉLÉTIE.) .	79

N°2. — Avril-Juin 1930.

Communications faites par les Membres de la Société.

La Chefferie du Génie de Hué à ses origines. Lettres du Général Jullien (Annam, Tonkin, 1884-1886.).	123
---	-----

N° 3. — Juillet-Septembre 1930.

Communications faites par les Membres de la Société.

Les Européens qui ont vu le Vieux Hué : Gemelli Careri (L. CADIÈRE).	287
Culte rendu à un Résident de Qui-Nhơn (VOLNY-DUPUY). . .	321
Les grottes de Phong-Nha : relation d'une exploration faite en Mai 1929 (BOUFFIER).....	340

N° 4. — Octobre-Décembre 1930.

Communications faites par les Membres de la Société.

La Famille et la Religion en pays annamite (L. CADIÈRE). . .	352
--	-----

Documents concernant la Société.

Rapports des Membres du Bureau sur l'année 1930 :

Rapport du Rédacteur du Bulletin.	415
Rapport du Trésorier	417
Compte-rendus des réunions de l'Association	419
Liste des Membres.	447



ASSOCIATION DES « AMIS DU VIEUX HUÉ »

Liste des Membres en 1930.

Présidents d'Honneur .

- M. le Gouverneur Général de l'Indochine.
- S. M. l'Empereur d'Annam.
- M. le Résident Supérieur en Annam.
- M. le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient
- M. E. Charles, ancien Résident Supérieur en Annam, Gouverneur Général Honoraire des Colonies.
- M. E. Outrey, Député de la Cochinchine, Président de la Section du Tourisme de la Ligue Coloniale Française.

Membres d'Honneur.

- S. E. Tôn-Thất Hân, Régent à Hué.
- S. E. le Ministre de l'Intérieur.
- S. E. le Ministre de la Justice.
- S. E. le Ministre des Finances.
- S. E. le Ministre des Travaux Publics.
- S. E. le Ministre de la Guerre.
- S. E. le Ministre des Rites et de l'Instruction Publique.
- S. E. le Président du Conseil du Tôn-Nhơn, Famille Royale.

Président honoraire.

- M. D' Gaide, Médecin Général Inspecteur des Troupes Coloniales, Directeur du Service de la Santé en Indochine à Hanoi (Tonkin).

Bureau pour l'année 1930.

- MM. P. Jabouille, Président.
- L. Cadière, Rédacteur du Bulletin.
- H. Cosserat, Secrétaire .
- L. Sogny, Trésorier.

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

